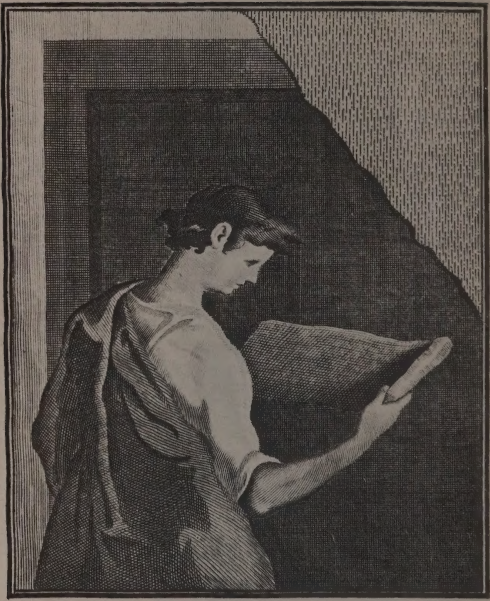

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1759.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12*. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

Collegii Bellomontii

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1759.

Soc. Jesu
Cat. inscriptus

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 747 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	7.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1759.

ARTICLE LIII.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. (Tomes IX. &

X.) Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise, & de l'Académie de Ville-Franche, &c. *A Paris, chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.* M. DCC. LVIII.

QUAND on écrit pour la Religion, il est naturel de s'associer l'*Ami des hommes*, c'est-à-dire de réclamer sa probité, ses bonnes raisons, son excellente politique, son ton d'éloquence exemt de tout respect humain. M. l'Abbé Gauchat, si célèbre par ses *Lettres Critiques*, a déja fait usage de cet *Ami des hommes*, en terminant son VIII^e Volume, & il continue de le consulter en commençant le IX^e. Il recueille de cet Auteur plusieurs bons principes sur l'esprit de douceur, qui est l'esprit même de la Religion;

ſur l'accord de cette douceur avec l'intolérance bien entendue ; ſur le reſpect qui eſt dû à l'Hiſtoire du monde, telle que la raconte le Livre de la Geneſe ; ſur le mépris qu'on doit avoir pour les Ouvrages qui attaquent la Religion.

Ce dernier Article, traité avec tant de feu & d'intérêt par l'*Ami des hommes*, fournit une Lettre entière à M. Gauchat. Il explique, commente, développe quantité de traits qui rendent ridicules les Livres dont toute la vogue eſt due à *l'Art de raiſonner l'Irréligion. Cet Art & le relâchement des Mœurs ſont frères.* Quel homme *s'aviſeroit de lutter contre la Religion, d'établir des paradoxes & des ſonges pleins de noirceur, s'il n'avoit pour motif l'intérêt des paſſions?* Cependant quoi de plus miſérable que d'employer ſes talents pour corrompre les peuples, & pour leur enlever l'in-

nocence après leur avoir enlevé la vérité ? Les anciens ennemis du Chriſtianiſme, un Celſe, un Porphyre, un Julien conſervoient du moins leur Jupiter tonnant, leur Minos prononçant des Arrêts ſévères contre les ſcélérats, leurs Furies vengereſſes du crime. Ils ne ſappoient ni les premiers principes de la Loi Naturelle, ni les fondements de la ſubordination, ni les grandes maximes des Mœurs. Que font au contraire nos Incrédules modernes ? Pour en juger, il n'y auroit qu'à ſe rappeller la Morale de l'inſenſé la Métrie, qui prêchoit, il y a vingt-cinq ans, l'exemption des remords & *le repos dans le crime.*

La ſuite des Lettres Critiques, dans le IX[e] & le X[e] Volumes, roule ſur *les principes de certitude*, & l'Auteur commence par la *certitude hiſtorique*, dont le fondement eſt *le témoignage des hommes.* On

rend, en peu de mots & fort bien, ce qui a été dit cent fois de l'impossibilité d'induire tous les hommes en erreur sur des faits importants & publics. On use de la chaîne des générations qui se tiennent, qui s'instruisent les unes les autres, qui se transmettent le témoignage & en garantissent la vérité. C'est l'argument de Papin; c'est la régle de certitude qui détruit tous les Sophismes du Pyrrhonien.

Il n'en faut pas davantage pour faire disparoître l'idée ridicule du Géomètre Anglois, Craig, qui prétendoit que le laps de temps diminue l'authenticité des faits. Cet Auteur a confondu l'impression qu'opère un fait éclatant & nouveau, avec la conviction que cause la vérité de ce fait. » L'im» pression, *dit très-bien M. l'Abbé* » *Gauchat*, renferme l'étonne» ment, l'admiration, la joie ou

» la triſteſſe, le mépris ou le reſ-
» pect, tous les ſentiments enfin
» qui peuvent naître d'un objet;
» & ces ſentiments ne perſévè-
» rent pas dans leur vivacité; mais
» la conviction eſt toujours auſſi
» réelle. Ainſi la mort d'une per-
» ſonne chérie..... cauſe une dou-
» leur inexprimable : le temps
» l'adoucit, l'efface; après trente
» ans, il n'en reſte que le ſouve-
» nir; mais la certitude de l'évè-
» nement eſt invariable.«

Qu'eſt-ce encore que l'objection tirée des fables de l'Egypte & de la Chine? Parce qu'on a écrit des fauſſetés ſur les origines de ces peuples, les Pyrrhoniens, en fait d'Hiſtoire, concluent que tout eſt faux dans les Antiquités du Monde; que le récit de Moyſe ne mérite aucune conſidération, &c. Mais les Origines fabuleuſes des Egyptiens & des Chinois ſont-elles donc conſignées dans des

Monuments contemporains ? Ces Monuments énoncent-ils des faits ? Ne se bornent-ils pas à de simples dattes, à une nomenclature séche & stérile de Dynasties ? Qu'est-ce au contraire que les Livres de Moyse ? N'a-t-on pas démontré cent fois qu'ils renferment tous les caractères d'antiquité, de sincérité, de gravité qui peuvent & doivent opérer la plus grande certitude ?

De la *certitude historique*, on passe à la Certitude Physique & à la certitude Métaphysique ; la premiére, fondée sur les Loix de la Nature & sur le témoignage des sens ; la seconde établie sur l'évidence, sur la clarté des idées, sur les rapports des grandeurs & des nombres &c. Tels sont les sujets de deux Lettres fort bonnes, surtout la premiére, qui traite des Loix de la Nature & des principes du Monde Physique. L'Au-

teur n'exclut point les recherches des Savants, mais il trouve très-déraisonnable qu'après avoir assigné les causes immédiates des phénomènes, on fasse difficulté de recourir au premier Etre, comme à l'Auteur très-puissant & très-sage de ces causes.

Ces Lettres sur la certitude en général ne sont que des Préliminaires pour affirmer, défendre & venger la certitude historique, physique, métaphysique de la Religion Chrétienne.

Certitude historique de cette Religion, qui n'est en elle-même qu'un grand fait. » Jesus-Christ » est il né, a-t-il vécu, a-t-il an» noncé des oracles, opéré des » prodiges; est-il mort & ressus» cité? Voilà ce fait.« Il se prouve par les régles du témoignage, c'est-à-dire par les monuments des Ecritures authentiques, par le suffrage des Juifs & des Payens,

par l'aveu des Hérétiques nés dès le premier siècle du Christianisme, par le concert, l'usage, les traditions de toutes les Eglises. Cette Lettre, qui est la 92[e] du Recueil, insiste beaucoup sur les caractères de vérité qu'on remarque dans les Ecrits des Evangélistes ; & la Lettre suivante discute avec soin la nature des faits qui sont racontés dans ces Ecrits. Ce sont-là des objets considérés tant de fois, & mis dans un si grand jour par une infinité d'habiles gens, qu'il n'est presque plus possible d'en raisonner sans dire des choses extrêmement connues de tout le monde. Nous ne ferons qu'une observation sur la 92[e]. Lettre.

M. l'Abbé Gauchat dit à la page 157, que S. Clément Romain, S. Polycarpe & Papias, Disciples de S. Jean, S. Ignace Martyr, la Lettre attribuée à S. Barnabé, *ont cité les Auteurs sacrés* du nouveau

Teſtament. Et cela eſt vrai, ſi l'on entend, par le terme *citer*, produire des textes, des paſſages d'un Auteur : car, du reſte, il eſt certain 1° Que nul de ces Pères, à l'exception de Papias, n'a nommé les Auteurs ſacrés de l'Evangile. Papias, dont on a le paſſage dans Eusèbe, eſt le ſeul qui nomme S. Matthieu & S. Marc. 2° Qu'aucun de ces Pères n'a nommé ni *cité* S. Jean, par la raiſon que ſon Evangile fut écrit ſur la fin du premier ſiècle. 3° Que malgré ce ſilence de Clément, de Polycarpe, d'Ignace, de la Lettre attribuée à S. Barnabé, ſur les noms des Evangéliſtes, comme ces anciens Pères en produiſent des paſſages, c'eſt toujours une preuve que les Evangiles (du moins au nombre de trois) exiſtoient de leur temps. 4° Qu'enfin leur ſilence eſt abondamment compenſé & ſuppléé par les premiers Pères du ſecond

ſiècle, avec qui ils ont vécu & qui ont nommé les Evangéliſtes. Cette Obſervation, priſe en ſon entier, nous paroît d'une grande importance pour répondre aux mauvaiſes chicanes qu'a faites ſur ce point Mylord Bolinbrooke dans ſes Lettres ſur l'Hiſtoire. On pourroit revoir nos Mémoires de Novembre 1752; & M. Gauchat pourra bien trouver l'occaſion de reprendre ce morceau particulier de controverſe.

Certitude phyſique du Chriſtianiſme. Elle eſt fondée ſur les Miracles, c'eſt-à-dire ſur la dérogation faite aux Loix de la Nature: dérogation dont Dieu ſeul a pu être l'Auteur. En vain prouveroit-on que les prodiges de l'Evangile ſont véritablement arrivés, ſi l'on ne montroit qu'ils ſont de vrais miracles, qu'ils ont tous les caractères d'un témoignage rendu aux Vérités Evangéliques par l'Au-

teur même de la Nature. Notre Controverſiſte entame donc ici la matière des Miracles ; & il la traite dans les deux Lettres qui terminent ſon IX^e^ Volume. Nous ne recueillons de ce grand ſujet que les particularités ſuivantes.

Les Miracles ſont un langage digne de Dieu & approprié à l'inſtruction des hommes. Ceux qui nient la poſſibilité des miracles, doivent donc rejetter auſſi l'œuvre de la création. Il eſt évidemment connu que celui qui a pu inſtituer les Loix de la Nature, peut auſſi les changer & les ſuſpendre pour des raiſons avouées de ſa ſageſſe. Mais en reconnoiſſant que Dieu peut opérer des Miracles, il faut ſe munir de bonnes régles pour diſtinguer l'opération divine de ce qui n'eſt qu'illuſion, preſtige, ſéduction, fourberie &c.

Notre Auteur exige d'abord que les faits ſoient véritablement des

dérogations aux Loix de la Nature. Ainſi, par exemple, l'homme peut marcher ſur un terrein ſolide, mais non ſur les eaux ſans y enfoncer. Un cadavre, dans le tombeau, s'y réſoud en pouſſière, mais il ne s'y ranime pas, il n'y reprend pas ſes forces, ſa vigueur, l'uſage de ſes organes &c. S'il arrive donc que quelqu'un marche ſur les eaux comme ſur la terre, qu'il ſorte du tombeau plein de vie, il faudra reconnoître que ce ſont-là des évènements qui dérogent aux Loix de la Nature, & il ne s'agira plus que de ſavoir quelle eſt la puiſſance qui a pu faire ces dérogations.

M. l'Abbé Gauchat fait un pas très-conſidérable, en diſant que le *point déciſif* en cette matière eſt *de poſer les bornes préciſes du pouvoir des Eſprits ſupérieurs aux hommes*, & inférieurs à Dieu. Après quoi il entre effectivement

dans la discussion du *pouvoir naturel* & du *pouvoir miraculeux* des Démons. Il assûre, ce qui est très-vrai, qu'ils ne peuvent user de ce pouvoir, quel qu'il soit, sans *la volonté du Créateur*. Il déclare que ces Puissances de ténébres n'opèrent jamais de vrais Miracles ; &, comme on objecte l'Histoire des Magiciens de Pharaon & de leurs opérations extraordinaires, tel, par exemple, que le changement des baguettes en serpents, M. l'Abbé Gauchat dit que c'étoit un prestige, non une transformation réelle ; que ces Magiciens avoient fasciné les yeux des spectateurs, ou qu'ils avoient dévéloppé les germes des serpents, en sorte qu'on vit ou qu'on crut voir ces animaux au-lieu de baguettes.

Mais cette réponse étant sujette à une foule de difficultés, l'Auteur en ajoûte une autre, qui est que,

quand le Démon auroit fait de vrais Miracles dans la Cour de Pharaon, ces prodiges ne devoient point induire les Egyptiens en erreur, puiſque les Magiciens eux-mêmes s'*avouerent vaincus*, & furent obligés de reconnoître *le doigt de Dieu* dans les opérations de Moyſe. Cette raiſon eſt bonne, & il ſeroit à déſirer que l'Auteur l'eût développée, au-lieu de diſcuter le pouvoir des puiſſances inférieures à Dieu : matière infiniment obſcure & indépendamment de laquelle il faut traiter la queſtion des Miracles.

Nous avouons que M. Gauchat, une fois engagé dans cette épineuſe controverſe, la traite avec tout l'eſprit qu'on pouvoit y mettre. Mais quels embarras ne ſe fut-il point épargnés, ſi, après avoir ſuppoſé des œuvres véritablement dérogatoires aux Loix de la Nature, comme l'action de

marcher ſur les eaux ou la réſurrection d'un mort, il eût ajoûté deux ſimples régles : la première, que ces œuvres ſe fiſſent au nom de Dieu ; la ſeconde, qu'elles ſe fiſſent pour l'établiſſement d'une doctrine bonne en elle-même, & nullement contraire à d'autres Loix ou doctrines antérieurement émanées de Dieu. Tout ceci, c'eſt-à-dire ces trois conditions, propoſées après deux Thèſes eſſentielles, l'une de l'Exiſtence, l'autre de la Providence de Dieu, contiennent la Théorie générale des Miracles, & il n'eſt point de cas, point d'hypothèſe, point de fait prodigieux qu'on n'explique au moyen de cette très courte, très-facile & très-nette inſtruction. Notre Auteur, qui a ſi bien le talent de faire revenir tout ce qu'il veut dans ſes Lettres, pourroit nous expoſer en grand tout ce plan dont nous ne pouvons in-

diquer que le premier trait.

Le dixième Tome de cet Ouvrage commence par deux Lettres ſur la Prophétie : autre principe de certitude par rapport à la Religion Chrétienne. L'Auteur fait ici comme dans la queſtion des Miracles ; il s'attache à montrer que Dieu ſeul peut connoître l'avenir, & prédire les actions libres des créatures : ce qui, une fois établi & reconnu, entraîne tout le reſte. Car, pour faire voir le caractère de certitude imprimé à la Religion Chrétienne, il ſuffit de prouver qu'elle a été clairement prédite ; que Jeſus-Chriſt ſon Auteur a été l'objet des Oracles prophétiques ; qu'il a lui-même annoncé les choſes futures, & que l'évènement a vérifié la prédiction.

Or il n'eſt nullement difficile de mettre tous ces points dans le plus grand jour. Les Livres de

l'ancien & du nouveau Teſtament ſont remplis de Prophéties dont nous voyons l'accompliſſement. Et voilà ce qui forme tous les détails des deux premiéres Lettres de ce Xe Volume. Sur quoi nous obſervons encore que, quoiqu'il ne nous vienne aucun doute ſur ce principe capital, qu'en Dieu ſeul eſt la connoiſſance de l'avenir, & qu'il n'appartient qu'à cet Etre ſuprême de le prédire avec certitude ; cependant il nous paroît très-raiſonnable de traiter la queſtion des Prophéties ſans recourir à ce principe. N'eſt-il pas vrai qu'il faut, le plus qu'on peut, ôter aux Incrédules tout ſujet ou tout prétexte de diſpute, de chicane, de conjectures, d'hypothèſes arbitraires ? Or, en évitant, ſoit dans la queſtion des Miracles, ſoit dans celle des Prophéties, d'aſſigner les bornes des puiſſances inférieures à Dieu, en poſant de

bonnes régles qui ſoient indépendantes du pouvoir qu'on imagineroit appartenir aux Anges bons ou mauvais, il eſt certain qu'on ſe délivre de toutes les queſtions captieuſes des Incrédules ; qu'on ſe renferme avec eux dans un petit nombre de notions claires, diſtinctes, inconteſtables. S'ils nient ces notions, on en conclut ou qu'ils n'ont pas les premiers principes du raiſonnement, ou qu'ils traitent ces matières ſans bonne foi, ſans deſir de connoître la vérité.

Mais quelles ſont ces régles par rapport aux Prophéties ? Les mêmes à proportion qui ſervent à la preuve par les Miracles. Qu'il y ait prédiction des choſes futures ; que cette prédiction ſoit faite au nom de Dieu & ſous ſa protection ; qu'elle ait pour objet une doctrine qui ne contrediſe aucune Loi déja reconnue pour certaine, & qu'enfin l'évènement

mette le dernier ſceau à l'Oracle divin, la démonſtration ſera complette, & l'on ne pourra ſuppoſer, même par des hypothèſes chimériques, qu'aucune autre puiſſance que Dieu ſoit l'Auteur de la Prophétie.

Certitude métaphyſique de la Religion Chrétienne. C'eſt le ſujet d'une Lettre particulière, la 99^e dans l'ordre du Recueil. Cette certitude métaphyſique, l'Auteur la conclut, en dernière Analyſe, de l'exiſtence de Dieu & des attributs divins, qu'on prouve, en effet, par des arguments métaphyſiques. Dieu exiſte, il eſt ſouverainement ſaint, ſouverainement vrai, il ne peut donc opérer des Miracles, ni inſpirer des Prophètes pour établir ou accréditer le menſonge. Ainſi la Religion Chrétienne prouvée par des Miracles & par des Prophéties, acquiert la certitude métaphyſique de la ſainteté & de la

vérité de Dieu. Ce raiſonnement n'eſt qu'indiqué chez notre Auteur.

Mais il s'étend beaucoup ſur l'exiſtence, la notion, la force & l'immutabilité de la Loi Eternelle, d'où dérive, par rapport à nous, la Loi Naturelle avec tous ſes caractères : c'eſt le ſujet de la centième Lettre, où l'on trouve tout ce qui concerne la diſtinction du juſte & de l'injuſte, du vice & de la vertu, & la réfutation du ſyſtême de l'impie Hobbes. Nous croyons que cette Lettre eſt une des plus inſtructives & des mieux raiſonnées de tout ce Recueil.

L'Auteur ajoûte, dans les Lettres ſuivantes, le tableau magnifique de la Révélation Chrétienne, de la Morale Evangélique, des préceptes de cette nouvelle Loi, ſur-tout du premier & du plus grand qui eſt le précepte de l'amour de Dieu & du prochain. Il paſſe aux Myſtères, & il traite fort au-

long la queſtion de leur ſupériorité par rapport à la raiſon : ſupériorité bien différente d'une oppoſition formelle avec la raiſon ; ſupériorité qui n'eſt que hauteur & impénétrabilité, non *répugnance & abſurdité*. L'application ſe fait aux Myſtères de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Euchariſtie qu'on prouve n'être point contraires à la raiſon, ne point détruire l'évidence, ne point renfermer des choſes qui s'excluent mutuellement. Nous voudrions pouvoir inſiſter ſur tous les développements de ces Lettres ; mais il faut finir en invitant auſſi les Lecteurs à s'occuper de la dernière Lettre, qui préſente le contraſte du Pyrrhonien & du Chrétien : contraſte auſſi effrayant pour le premier qu'il eſt conſolant pour le ſecond. L'Auteur a donné le XI^e^ Volume de ſon Ouvrage, & le XII^e^ va paroître. *Nous en rendrons compte dans la ſuite.*

ARTICLE LIV.

VERSI SCIOLTI di tre eccellenti moderni Autori. *Poësies non-rimées de trois excellents Auteurs modernes, &c.* Suite de l'Art. XXXII. au mois de Mars. *A Venise 1758 ; & se trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Augustins.*

POUR donner une idée complette de ce Recueil, il ne nous reste plus qu'à faire connoître les Poësies du P. Bettinelli qui terminent ce Volume. Ces Poësies avoient déja paru à Milan, en 1755, sous le nom de *Diodoro Delfico*. Elles étoient précédées d'un Discours sur la Poësie, traduit d'un de nos meilleurs Auteurs, & rendu en Italien avec

toutes les graces du François. La même délitatesse de goût, la même pureté de langage que nous avons admirée dans les deux Poëtes précédents, se fait sentir dans le troisième Auteur de ce Recueil.

Ce qui paroît le distinguer, c'est le sentiment qui regne dans ses Poëmes ; c'est une critique fine, répandue dans les endroits qui en sont susceptibles ; c'est le choix heureux des sujets qui intéressent presque tous ou par eux-mêmes, ou par l'art avec lequel ils sont traités. On n'y trouve point de ces allégories usées sur le Parnasse & sur les Muses, qu'un de nos Poëtes renvoie *à la vieille fiction*, & qui font souvent regretter qu'on ait appliqué de si belles couleurs à des objets si frivoles.

Ce sont des détails intéressants sur le Commerce, sur la Tragédie, sur l'Eloquence & sur la Peinture. L'Auteur, lorsqu'il loue quel.

que Orateur ou quelque Poëte de ſa Nation, inſtruit adroitement le Public, & préſente à la fois des éloges & des leçons. Ce ſont des deſcriptions de Villes célèbres, telles que Gènes, Naples, Mantoue. Le P. Bettinelli, qui eſt originaire de cette dernière Ville, ſe livre à toute ſa tendreſſe pour le lieu qui lui a donné le jour. L'amour de la patrie étant une inclination commune à tous les hommes, la peinture de ce ſentiment ne ſauroit qu'attacher le Lecteur, ſur-tout lorſqu'il s'agit de la patrie du grand Virgile.

Nous avons remarqué avec plaiſir que l'Auteur s'exprimoit avec la plus haute eſtime pour nos grands Ecrivains. Il les poſſéde ſi bien, qu'il a ſu plus d'une fois, ſans dénaturer ſa Langue maternelle, l'enrichir des beautés de la nôtre. On peut dire que M. Algarotti & le P. Bettinelli ont fait,

pour la Poësie de leur Nation, ce que quelques Compositeurs ont fait pour notre Musique, lorsque, sans en altérer le goût national, ils l'ont embellie des agréments de la Musique Italienne.

La premiére Piéce que nous rencontrons, est un éloge de M. Tiépolo, Peintre renommé, & qui fait aujourd'hui la gloire de l'Ecole de Venise. Rien de plus naturel que de voir la Poësie occupée à relever la Peinture. La ressemblance qui se trouve entre ces deux Arts, dont l'un a été appellé une Peinture parlante, & l'autre une Poësie muette, les services mutuels qu'ils se rendent l'un à l'autre, ont toujours fait naître une étroite liaison entre les grands Poëtes & les Peintres fameux.

L'Arioste a fait mention du Titien dans son Poëme. Ce Peintre, par un juste retour, a fait le portrait de l'Arioste, & a consacré,

par ce monument, l'amitié & le rapport de talents qui unissoient ces deux grands hommes. Les chef-d'œuvres d'Apelle furent autrefois chantés par les Muses Grecques, & si la Poësie, dans cette occasion, montra quelque supériorité sur la Peinture, ce fut, *dit Pline*, pour lui donner un nouvel éclat. *Versibus Græcis tali opere, dum laudatur, victo, sed illustrato.*

L'Auteur épris des charmes de la Peinture, cherchoit depuis longtemps, mais en vain les successeurs des Michel-Ange & des Raphaël. Où sont, se demandoit-il à lui-même, ces génies rares qui invitoient l'Etranger à venir échanger l'or des Indes pour une toile légère; ces Artistes immortels qui imposoient à l'Anglois & au François jaloux, un tribut également glorieux & utile pour l'Italie ? Déja il commençoit à déplorer la décadence des Beaux-Arts dans

ſa patrie ; mais il n'avoit pas encore vu Veniſe. C'eſt-là qu'il a trouvé, dans M. Tiépolo, l'héritier du génie & des talents de ces anciens Maîtres, qui ont égalé l'Italie à la Grèce. » Qui pourroit » retracer, *lui dit-il*, cette faci- » lité de pinceau, cette fécondité » de génie, avec laquelle tu exé- » cutes dans l'eſpace d'un mois les » Ouvrages les plus différents & » les plus difficiles, & leur donnes » tout le fini des compoſitions les » plus lechées & les plus travail- » lées ? Guidé dès le berceau par la » Nature, éclairé, animé de ce » beau feu qui fait les Peintres & » les Poëtes, ce n'eſt ni la lon- » gueur des années, ni l'exercice » continuel, ni l'étude pénible » des préceptes qui t'ont introduit » dans le Sanctuaire où préſide le » Deſſein, l'appui & la divinité de » ton Art. «

L'Auteur, en parlant de ce

Sanctuaire, s'exprime avec beaucoup de nobleſſe & d'énergie ſur les anciens Maîtres, qui ont ſervi de modèle à M. Tiépolo. » Là, » *dit-il*, ſont encore empreintes » les traces immortelles de Ra» phaël, du Titien, du Tintoret, » de Paul Veronèſe & de ces an» ciens Artiſtes, dont le pinceau » également ſûr & rapide* animoit » en un inſtant les Palais immenſes » des Rois, & peuploit de mille » Nations différentes d'habit & de » figure les voûtes des Temples, » & les vaſtes Edifices conſacrés » au ſilence & à la ſolitude. «

Quivi ſon l'orme venerande impreſſe
Di Rafaello ancor, di Tiziano,
Di Tintoretto, e Paolo, e di que' priſchi,
Che fulminando col pennel ſicuro *

* Ces Vers ſont très-beaux, & en particulier celui-ci, *Che fulminando col pennel ſicuro*, dont la traduction ne ſauroit rendre toute la force.

In brev' ora animar ſolean l'immenſe
Sale de' Regi, e popolar di mille
Genti diverſe d'abiti e di forme
L'eccelſe volte de' gran Templi, o i lunghi
Atri al ſilenzio, e ai ſolitari albergo.

Le P. Bettinelli félicite M. Tiépolo, de marcher ſur les pas de ces grands hommes. » Avec quelle » intelligence, nouveau rival du » Titien, ne ſais-tu pas ordonner » & diſtribuer les parties du ſujet » le plus compliqué ? Quelle en- » tente du clair-obſcur ? Trompé » par le relief le plus ſéduiſant, » le Spectateur eſt tenté de ſaiſir » la main qui ſemble ſortir du » Tableau, & s'offrir à lui. Quelle » juſteſſe de proportions, quelle » heureuſe ſymmétrie entre les » différentes parties de tes ſujets ? » Une diſcordance harmonieuſe » les diviſe & les rapproche, & » par le mêlange adroit des oppo-

» ſitions & des rapports, forme cet
» heureux contraſte, qui en releve
» le prix. «

Chi può dir come
Emuli il ſaggio compartir del vario
Multiplice ſoggetto, e lo diſponi
Con legge Tizianeſca? *&c.*
E a tua poſta puoi trar luce dal dotto
Sbatter de l'ombre, sì che fuor del
quadro
Eſce la man, che ad afferrarla invita?
Come le parti del lavor perfetto
Riſpondonſi tra lor? Come concorde
Diſcordia uniſce e parte, oppone e
giunge
Il bel contraſto, di ch' ognuna è bella?

» Quelle vérité n'en réſulte pas
» dans tous tes caractères? Qui ne
» reconnoît à ſes cheveux épars &
» enſanglantés, à ſes mains liées,
» la malheureuſe Caſſandre arra-
» chée du Temple de Minerve &
» entourée des débris fumants de

» ſa patrie ? Dans cette mère éplo-» rée, qui chargée d'un tendre en-» fant qu'elle preſſe contre ſon » ſein, fuit à travers les armes & les » flammes, & dont toute l'atti-» tude exprime la douleur & la » frayeur *, qui peut méconnoître » l'épouſe d'Hector ? ** «

Le P. Bettinelli finit par louer M. Tiépolo ſur la décence qui regne dans tous ſes Tableaux, eſpèce de mérite inconnu à la plûpart des grands Peintres, qui nous ont laiſſé une idée plus avantageuſe de leur talent que de leur vertu. Cet éloge peut être appliqué aux trois Auteurs de ce Recueil. Leur pinceau toujours modeſte & retenu reſpecte par-tout les mœurs, & fait voir que la

* L'Italien dit plus vivement, *Tutta atteggiata di doglie e di paure.*

** Caſſandre & Andromaque, deux Tableaux célèbres de M. Tiépolo.

Poësie entre les mains des grands hommes, n'a pas besoin pour plaire des attraits du vice, & encore moins du coloris de l'impiété.

Le Poëme le plus considérable de l'Auteur est le récit d'un voyage fait à Gènes, & la peinture des beautés sans nombre qu'offre cette Ville superbe. Après la Description d'un chemin tortueux & pénible, qui contraste agréablement avec le terme auquel il conduit, le Poëte nous dépeint en très-beaux Vers la magnificence des Palais, le bel effet des Jardins dont les toîts des maisons sont chargés, la situation charmante des édifices rangés en amphithéâtre, le double rang de fortifications qui entoure la Ville, la hauteur du Phare qui sert de guide aux bâtiments, enfin le coup-d'œil du Port & des Navires qu'il renferme. Ceux qui ont vu Gènes, éprouveront un double plaisir en lisant

cette Description, dont ils sentiront également les graces & la vérité. Mais tout ceci n'est que l'entrée du Poëme. On sait que la Nature a donné aux Poëtes une vuë plus perçante qu'au reste des Mortels, & que souvent les merveilles commencent pour eux où elles finissent pour les autres.

Tandis que le Poëte se repaissoit du spectacle charmant que Gènes offroit à ses regards, une figure d'une taille au-dessus de l'humaine se présente à lui. Elle étendoit un pied sur le rivage, & l'autre sur la mer; tenoit d'une main des bois odoriférants, des épis dorés & des grappes de raisin, & de l'autre de l'or. Malgré son air gigantesque, son aspect n'avoit rien de farouche, & annonçoit la bienfaisance. Le Poëte reconnut à ces traits le lien commun de tous les peuples & la source de l'opulence, le Dieu du

Commerce. Il continue cette Description allégorique, dont toutes les parties se répondent avec beaucoup de justesse. Il entre ensuite dans le détail des utilités du Commerce, & représente vivement celui de Gènes. Tout ceci est très-bien écrit, mais comme les idées n'offrent rien de neuf dans un siècle où l'on a tant célébré le Commerce, soit en Prose, soit en Vers, nous nous contentons d'inviter les Amateurs de la Poësie Toscane à lire ce morceau recommandable par la beauté du style.

Nous finissons par rapporter un parallèle du Tasse & de l'Arioste tiré d'un autre Poëme. Ces sortes de comparaisons sont, sans doute, aussi rebattues en Italie que celle de Corneille & de Racine en France. Le P. Bettinelli a su prendre un nouveau tour en comparant non les deux Poëtes ensemble, mais chaque Poëte en parti-

culier avec le Héros qui fait le ſujet de ſon Poëme.

» Tout Peintre ou Poëte ſe peint » lui-même dans ſes Ouvrages. » Image fidèle du Héros qu'il » chante, le Taſſe, ſans ceſſe oc- » cupé de ſoins & de travaux, » penſe à tout, pourvoit à tout, » ſait tout. Jamais le moindre » écart. Au milieu des fougues de » la valeur, parmi le ſang & le » carnage, tranquille, inaltérable, » il triomphe de lui-même comme » des autres. Toujours guidé par » la prudence, il n'entreprend rien » qu'avec ordre & meſure, ſoit » qu'il prenne les armes pour la » cauſe la plus juſte, ſoit qu'après » avoir remporté la victoire, il » rende ſes hommages au ſaint » Tombeau, & fonde dans l'Orient » un nouvel Empire.

Ogni vate e pittor pinge ſe ſteſſo.
Quale il Goffredo ſuo tal vedi il Taſſo;

Che pien di ſtudio e pien di cura il tutto
Penſa, provvede, e fa; mai non traſcorre,
Tra l'audacia de l'animo, tra il ſangue
De le ſtragi non turbaſi, e trionfa
Di ſe come d'altrui, *&c.*

» Mêmes traits de reſſemblance » entre l'Arioſte & Roland. Il faut » avouer que l'Arioſte n'eſt pas » toujours ſage. Un fol amour le » poſſéde & lui trouble la raiſon. » Alors errant à l'aventure, il » s'égare au gré de ſa paſſion in- » ſenſée, & court après des objets » peu dignes de ſa grande ame. » Rendu à lui-même, quelle ſa- » geſſe l'emporte ſur la ſienne? » Qui n'admire cette noble audace » & cette aſſûrance héroïque, qui » triomphe des obſtacles & redou- » ble au milieu des dangers? Où » ne répand-il pas la terreur, lorſ-

» qu'il prend un nouvel essor, &
» s'élance au milieu des armes ?
» Echauffé, élevé au-dessus de
» vous-même par la noblesse de
» ses peintures, vous sentez qu'un
» Dieu l'inspire, & que son génie
» sublime ignore la servitude des
» régles vulgaires & l'effort du
» travail. «

Ad Orlando così l'altro è simile.
Non sempre saggio è ver; amore insano
Pur lo suggetta e gli travolve il senno:
Allor va errando a caso, allora ei segue,
Come le porta il folle ardor, non degni
Della grand' alma obbietti, *&c.*

Heureux qui réuniroit les talents divers de l'un & de l'autre, & qui joindroit au dessein & au travail du Tasse, la facilité d'invention

& le coloris hardi d'un Poëte, dont ſes délires même enchantent le Lecteur ?

Fortunato colui, che in ſe d'entrambi
I diverſi raccor pregi poteſſe,
E al di ſegno e a lo ſtudio unir del Taſſo,
Il crear pronto, il colorire audace
Di lui, che ancora delirando alletta!

L'Auteur des Lettres ſur les Poëtes Italiens, dont nous avons rendu compte dans notre premier Extrait, ne félicite pas le Taſſe de ne s'écarter jamais, *mai non traſcorre.* Selon lui, l'épiſode d'Olinde & de Sophronie eſt inutile. Les pleurs d'Armide ſont puériles. Le mêlange du ſacré & du profane lui déplaît, & il voudroit qu'on réduisît la Jéruſalem délivrée à la moitié, après en avoir châtié le ſtyle, *riduca ſi dunque*

à metà tutto il Poema, e correggasi molto le stile. Si le Poëte est trop indulgent, le Critique est trop sevère. Mais on peut dire que l'un s'est attaché aux détails, & que l'autre n'a envisagé que le ton général du Poëme. Peut-être trouvera-t-on que, dans la premiére Partie du Parallèle, où l'on attribue au Tasse ce qui convient à Godefroy, les nuances du portrait ne sont pas assez fondues. La seconde Partie nous paroît avoir plus de justesse, & nous osons dire que l'Arioste ressemble mieux au Paladin Rolland, que le Tasse au sage Godefroy.

Après avoir caractérisé chaque Auteur en particulier, qu'il nous soit permis de dire un mot de tout le Recueil en général. Chaque Nation, chaque Langue a son génie & son goût particulier. Si, pour avoir une idée juste des Ouvrages des Grecs & des Latins, il faut se

transporter au siècle où ils ont vécu, & plier son imagination à leurs mœurs & à leurs usages; pour juger sainement des Poëtes Italiens, il faut tâcher de saisir le tour d'esprit, & la façon de sentir, propre de cette Nation, & oublier pour un moment les préjugés de la nôtre. Un François qui jugeroit de ces Poësies sur le goût de sa Nation, accuseroit ces trois Poëtes de faire un peu trop parade des richesses de leur Langue, & de noyer quelquefois les choses dans les mots. Il desireroit un style plus serré, plus concis, plus pensé. Il trouveroit mauvais qu'un de ces Poëtes (M. Frugoni) se compare à un nageur robuste & expérimenté qui dévance tous les autres, & qu'il se donne à lui-même des assûrances d'immortalité. Cette noble fierté poëtique, dont Pindare a donné l'exemple & que Malherbe a imitée, ne se retrouve

plus dans nos bons Auteurs. *Y a-t-il aujourd'hui d'autre mérite que celui de la mémoire*, dit un de nos meilleurs Ecrivains*, *à peindre l'aurore avec ses doigts de rose, entr'ouvrant les portes de l'Orient, & les heures attellant le char du Soleil; à descendre sur les rives du Stix formidable aux Dieux mêmes &c? Toutes ces idées qui ont dû couter des veilles aux Inventeurs, s'offrent aujourd'hui d'elles-mêmes.* Un François seroit tenté de dire la même chose des apostrophes fréquentes aux Muses, des Métaphores souvent répétées pour célébrer la double Colline, Apollon, & la Lyre des Poëtes. Ces fleurs sont un peu fannées sur notre Parnasse. Mais on doit faire réflexion que ce qui nous paroît usé, peut être susceptible de nouvelles graces dans une Langue

* De la Mothe.

dont les tours poëtiques ſont infiniment plus variés que les nôtres; que la Poëſie Italienne étant plus féconde en images, a moins beſoin de penſées frappantes pour ſe ſoûtenir, & qu'enfin ce que nous appellons *eſprit* & *penſées* dans notre Poëſie, ne paroît ſouvent aux Etrangers qu'un méchaniſme puérile d'antithèſes, de jeux de mots & de contraſtes forcés.

La partie Typographique de ce Volume a été exécutée avec ſoin, & mérite des éloges. Des planches, des vignettes & des culs-de-lampes qu'on y a diſpoſés d'eſpace en eſpace, font un très-bel effet. Ces ornements ſont ordinairement analogues au ſujet des Lettres ou des Poëſies. Le Deſſein en eſt ingénieux & rendu avec goût. La ſeconde Planche repréſente les Champs Eliſées. Les vieux Poëtes Grecs & Latins, la tête ceinte de lauriers & la ma-

jesté peinte sur le front, sont réunis dans un cercle. Virgile est au milieu, & fait la lecture du Dante, de Pétrarque &c. Plus loin sont, d'un côté, les anciens Poëtes Italiens, & de l'autre les modernes, très-bien caractérisés par la différence des attitudes & des vêtements; ils attendent l'Arrêt qu'on va prononcer sur leurs Ouvrages.

Le Cul-de-lampe, placé à la fin de la IX^e^ Lettre critique, représente la Poësie accablée sous un monceau d'instruments de Musique, & de Volumes de toute espèce. Un Génie tutélaire écarte ces Volumes, & délivre la Poësie. Ceci est l'emblême de l'Arrêt général qui termine cette Lettre, & par lequel on supprime un grand nombre de Poëtes : on en réduit quelques-uns au tiers de leurs Ouvrages, & d'autres à la moitié.

La premiére Pièce de M. l'Abbé Frugoni est terminée par un Cul-de-lampe,

Cul-de lampe, où l'on voit le Parnaſſe s'élever dans les nues, & ſur le ſommet, les Muſes, le Cheval Pegaze &c. A mi-côte, eſt une foule de mauvais Poëtes, dont les uns ſont précipités *à Rompicollo*, les autres tâchent de grimper à la faveur des plantes, des racines & des arbuſtes qu'ils rencontrent. On en voit un qui, le pied poſé ſur l'épaule d'un de ſes camarades, ſaiſit un tronc d'arbre : c'eſt probablement un Plagiaire. Mais le tronc lui manque, la terre s'éboule & le Poëte tombe dans l'abyſme.

A la fin d'une Pièce deſtinée à conſoler un Ami ſur la mort de ſon frère, eſt un Cul-de-lampe ſymbolique. Un reſte d'Architecture occupe le fond. Des colonnes tronquées ſont ſur le devant, & à côté paroît ſur un piédeſtal fort élevé une ſtatue

encore débout, mais ſans tête & ſans mains. Tout cela parle aux yeux de l'Ami, à qui s'adreſſe cette Poëſie, & l'avertit de compter ſur les ravages du temps.

La vuë du Lac de Garde (anciennement *Benacus*) termine agréablement une Lettre de M. Algarotti au Doge de Veniſe. C'eſt une petite Marine, par le mouvement des Navires qu'on y voit, & par les environs baignés d'eau. Ce ſont des Villages, des Châteaux, des Forteresſes qui entourent ce Lac, & ſemblent lui ouvrir un Port.

Le Poëme du P. Bettinelli, ſur la Peinture, eſt décoré d'un Cul-de-lampe charmant. C'eſt la Peinture exécutant un Tableau de Chevalet. A ſa droite ſont groupés les attributs de la Puiſſance; des Tiares, des Couronnes, avec beaucoup de pièces d'or répandues ſur le terrein. A gauche paroiſſent en-

taſſés les Symboles des Arts, les Livres, la Trompette, la Flutte, les Lauriers : le tout pour faire entendre que la Peinture immortaliſe les Grands & les Savants ; qu'elle s'enrichit des traits de l'Hiſtoire héroïque & littéraire ; qu'elle ne dédaigne pas plus les amuſements des Bergers que les batailles des Héros &c.

Une belle Epître du même Auteur ſur l'Eloquence Venitienne eſt accompagnée d'un Cul-de-lampe, où la Seigneurie, pleine de graces & de majeſté, accueille l'Eloquence. Celle-ci noblement & ſavamment drapée, a l'air de plaindre ſes diſgraces paſſées. Le Lion de S. Marc eſt ſur le devant avec une corne d'abondance, ſymbole de la libéralité.

Le Deſſein de la premiére Planche eſt du Sieur Nazari, les autres Deſſeins ſont du Sieur Novelli,

& toutes ces Gravures ont été exécutées par le célèbre Pierre Monaco, dont nous avons vu d'autres Ouvrages. Nous avons voulu insister sur ceux-ci pour inviter nos Poëtes François à faire décorer, dans le même goût, les Editions de leurs Livres.

ARTICLE LV.

TRAITÉ SUR LA NATURE & sur la culture de la Vigne; sur le Vin, la façon de le faire, & la manière de le bien gouverner, &c. Seconde Edition, augmentée & corrigée par M. Bidet, Officier de la Maison du Roi, & revuë par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, &c. (Deux Volumes *in*-12.) *A Paris, chez Sa-*

voye, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIX.

IL y a, dans cet Ouvrage, qui eſt fort long, trois Livres pour les trois objets qu'il embraſſe ; ſavoir, nature & culture des Vignes ; façon de faire le Vin ; manière de le gouverner. Nous ſerons fort courts dans cet Extrait, parce que les Experts ou ceux qui veulent le devenir, iront conſulter le Livre, & ne s'arrêteront pas à une Analyſe de Journal.

On commence par ſe déclarer pour le ſentiment de ceux qui prétendent que les Hommes ne buvoient que de l'eau avant le Déluge. On entreprend même de réfuter M. Pluche, qui a ſoûtenu l'opinion contraire. Cependant il nous paroît que la penſée de cet Auteur eſt la plus vrai-ſemblable. Le travail & l'accident de Noé prouvent ſimplement que ce Pa-

triarche replanta la Vigne, & qu'après en avoir recueilli le fruit, il ſe trouva ſurpris, ſoit par la qualité de ce Vin qui étoit peut-être fumeux & violent, ſoit parce qu'il en prit trop, relativement à ſon âge & à ſes forces. Qu'on ſe rappelle la vie de ces *Anti-diluviens*, qu'il fallut détruire à cauſe de leurs déſordres : croira-t-on que ces gens-là ne buvoient que de l'eau ? & d'ailleurs la Vigne très-certainement créée par le Seigneur, avoit-elle échappé aux connoiſſances d'Adam, n'étoit-elle pas avec les autres plantes dans le jardin de délices ? Ces raiſons valent du moins celles du ſentiment contraire : le Lecteur en jugera.

Notre Auteur loue beaucoup la Vigne & le Vin ; il revient à ce ſujet dans ſon ſecond Volume, & c'eſt-là qu'il compare les principaux Vins de France ; qu'il donne la ſupériorité au Champagne ſur

le Bourgogne. C'eſt une déciſion peut-être vraie, mais toujours nationale & patriotique; car l'Auteur eſt Champenois, comme il l'avoue lui-même. Parmi les preuves qu'il emploie pour établir cette préférence, il obſerve qu'en 1397, le Roi de Bohème & des Romains, Venceſlas, étant à Rheims, y *trouva le Vin ſi bon & ſi excellent qu'il s'enyvra plus d'une fois*; mais, à s'en tenir au portrait que l'Hiſtoire fait de ce Prince, il eſt fort probable qu'en Bourgogne il ſe ſeroit *enyvré* de même. C'étoit ſa méthode de commencer par-là les opérations de chaque jour, & il falloit s'y prendre de bon matin pour le trouver en état de parler d'affaires. L'Anecdote d'Henri IV. fait un peu plus d'honneur à la Champagne. Il prenoit le titre de *Sire d'Aij*, pour marquer le cas qu'il faiſoit des Vins de ce vignoble; mais on ci-

teroit bien auſſi des témoignages avantageux aux Vins de Bourgogne. Nos Géographes ne rapportent-ils pas, avec complaiſance, les vieux Vers Latins compoſés dès le XII^{e} ſiècle en l'honneur du Vin de Beaune ? Voyez la Martinière & les autres.

On prend ici le Vin dès la sève qui monte dans le bois tortu de la Vigne. Il eſt aſſez remarquable que la Vigne produiſe plus de bois que toutes les autres plantes ; que l'extrémité du ſep ſoit la partie qui reçoit le plus promptement & le plus abondamment la sève ; que les grappes de raiſin naiſſent à l'oppoſite des feuilles ; qu'il y ait tant d'inégalités dans les productions de la Vigne. Quelquefois la récolte eſt ſi prodigieuſe qu'on ne ſait où mettre le Vin ; puis il s'écoule des ſept & huit années de ſtérilité ; par exemple, depuis 1743, *dont la récolte étoit pleine*

& entière, jusqu'en 1752 inclusivement, la Champagne, dans les meilleurs Vignobles, n'a produit que *deux pièces de Vin par arpent.* Cette observation sert de principe à l'Auteur, pour réfuter *les esprits jaloux de la petite & trop rare fortune des Vignerons.* Il fait voir qu'à tout prendre, cette espèce de bien est souvent plus à charge qu'à profit, & comme, malgré cela, on ne laisse pas de cultiver beaucoup de Vignes, il dit *que c'est un effet de la Providence, qui veut conserver à l'homme une boisson qui aide à sa vie & à sa santé.*

L'Article des Plants de la Vigne, de leurs différences, de leur mélange, occupe plus de 50 pages, & des détails de bonne pratique. Nous en disons autant de ce qui concerne les qualités de la terre, les expositions du terrein, la façon

& le temps de planter la Vigne. Vient l'instruction ordinaire sur les fumiers : *Rien de trop*, en ce genre, comme dans toute affaire de morale. Il faut fumer les Vignes, c'est-à-dire les réparer, les *amander* : mais » les Commissionnaires Acheteurs de Vins re- » prochent continuellement aux » Propriétaires des Vignes, que le » goût de tous leurs Vins est al- » téré & la couleur diminuée, dans » leurs Vins rouges, par le fumier » dont ils chargent leurs Vignes : » & les Propriétaires savent bien » que le reproche est fondé.« C'est le desir d'augmenter la récolte, qui engage les Propriétaires & les Vignerons à fumer excessivement leurs Vignes ; *mais*, dit notre Auteur, *ils commettent deux fautes très-graves, ils détériorent leurs Vins, & ils s'incommodent par des frais exorbitants.* Fausse œconomie par conséquent, & c'est

ainsi que l'avarice s'aveugle sur ses propres intérêts.

Rien de plus nécessaire que de tailler la Vigne ; & il est bien à croire que Noé, cultivant cette Plante, ne lui épargna pas la taille. Mais l'*Ecriture* ne *nous apprend* point, comme l'assûre notre Auteur, que ce Patriarche *commença par tailler la Vigne.* Elle nous *apprend* simplement qu'il la *planta* ou la *sema* : c'est le sens du Texte original & de toutes les Versions. Il faut tailler la Vigne, 1° Pour qu'elle porte de *fort bois*, & par conséquent du fruit : 2° Pour qu'elle ne porte point trop de raisins ; car le trop, en ce genre, nuit à la qualité : 3° Pour que le fruit mûrisse ; car les Vignes non-taillées ne portent guères que du verjus : 4° Pour renouveller & rajeunir la Vigne ; car si on l'abandonnoit à elle-même, elle périroit. Les bonnes manières de tail-

ler la Vigne, ſont expliquées de ſuite ; & le temps de cette opération eſt marqué. L'Auteur ſe moque avec raiſon de la taille faite ſelon le préjugé de l'influence des Lunes. Il avertit, chemin faiſant, de pluſieurs adreſſes, ſupercheries ou infidélités des Vignerons : c'eſt ce qui ſe trouve par-tout. Ces gens-là ne vont point chercher leurs pratiques frauduleuſes dans les Livres, & la lecture ne ſuffit pas pour inſtruire ou détromper les Propriétaires.

On parle auſſi fort au-long des labours de la Vigne, de la façon de provigner & de greffer, des feuilles de la Vigne, de leur utilité & de la néceſſité de les conſerver. Il y a ſur la fleur de la Vigne un joli mot qu'on attribue à Tacite, & qui porte que, *ſi Jupiter vouloit choiſir une Reine aux fleurs, il choiſiroit celle de la Vigne ;* mais la difficulté eſt

de trouver ce mot dans Tacite*, qui n'a certainement point fait de Livre ſur l'Agriculture. On ajoûte beaucoup de choſes ſur les maladies de la Vigne ; il n'y a point de plante auſſi vivace que celle-ci, ni auſſi fertile dans ſa vieilleſſe ; mais il n'y en a point non plus qui ſoit ſujet à plus de maladies. L'Auteur en compte dix-huit *internes* ; & combien d'accidents lui ſurviennent de a part des hommes, des bêtes, gran-

* Il eſt même impoſſible de l'y découvrir, & après Tacite, nous avons bien parcouru trente Ouvrages d'Hiſtoire Naturelle, de Botanique, d'Œconomique, ſans pouvoir dépiſter ce paſſage que voici : *Si floribus vellet Jupiter imponere regem, vitis flos obtineret regnum.* L'Auteur indique Tacite, *Lib. de Agric. cap.* 4. *v.* 4. Qu'eſt ce que cela ſignifie ? Dans la Vie d'Agricola, on ne lit rien de ſemblable. Où trouve-t-on donc cette penſée ?

des & petites, des insectes! Vanière enseignoit autrefois, en beaux Vers Latins, les moyens de donner la chasse à ces ennemis des Vignobles. Rapportons, pour remédier à la monotonie de notre Extrait, ce petit morceau sur les Fourmis, les Chevres & les Lapins.

Si teneræ viti formica illudit; avaræ
Gentis opes, parcasque domos, atque horrea verte:
. . . .
Capra venenatis nascentia morsibus urit
Germina, ni petulans pecus arceat horrida sepes.
Audent & timidi lepores sub luce malignâ
Molliculas vitis furtim depascere frondes.
Sulphuream prætende facem, fumoque sequaci

Terram averte lucem ; vel adacto in viſcera plumbo
Auritam Bacchi regnis procul ejice gentem.

Lib. X. Præd. Ruſt.

Sur la manière de faire le Vin, on n'épargne ici ni les avis, ni les détails. Nous croyons bien que la plûpart de ces choſes ſe pratiquent ſans livre & ſans étude ; comme viſiter ſon preſſoir, ſes cuves, ſes tonneaux, quelque temps avant les vendanges ; prévenir les malverſations & la maladreſſe des Tonneliers &c. mais quand on fait un Livre didactique ſur un objet, on ſe croit en droit de ſuppoſer que les Lecteurs ne ſavent rien.

La cueillète des raiſins ; le choix de ces fruits pour les différents Vins ; les attentions pour le tranſport de la vendange, pour le preſſurage & l'entonnage, pour la

conſtruction des preſſoirs ; pour la ſituation des Ceilliers ; voilà ce qui remplit la moitié du ſecond Volume. On tranſcrit, comme dans le premier, des Mémoires envoyés de différents lieux, & c'eſt ce qui allonge beaucoup l'Ouvrage, mais, dans une matière où les uſages ne ſont pas uniformes, il eſt bon d'entendre tout le monde & de préſenter tous les ſyſtêmes d'opération.

Le gouvernement du Vin comprend & les ſoins domeſtiques pour le conſerver, & le commerce pour en traiter avec les Marchands. L'Auteur, parlant du tirage des Vins pour les mettre en bouteilles, découvre pluſieurs abus qui ne ſont pas réprimés faute de parvenir à la connoiſſance du Gouvernement. Nous en citerons un des plus ſenſibles & des plus conſidérables.

» Les Bouteilles de Sève, (près

» de S. Cloud,) dont les Mar-
» chands de Vin & les Cabaretiers
» de Paris font uſage, ne contien-
» nent pas la Pinte de Paris, ſui-
» vant la Déclaration du Roi...
» Ces Bouteilles contiennent envi-
» ron une neuvième partie moins
» que la Pinte de Paris. Les Mar-
» chands fourniſſant au public neuf
» Bouteilles de Vin, lui font donc
» tort d'une Bouteille...... « Or, en ſuppoſant qu'il ſe dépenſe par an, dans cette Capitale, cent ſoixante & ſix millions cinquante mille Bouteilles de Vin, (ce qui eſt au taux le plus bas, ſuivant un calcul que fait l'Auteur) vous trouverez qu'il en retourne la neuvième partie, c'eſt-à-dire dix-huit millions quatre cents cinquante mille Bouteilles, au profit des Marchands de Vin & Cabaretiers.
» Mettons ces Vins à 10 ſ. la Bou-
» teille, le fort emportant le foi-
» ble, cela fait neuf millions deux

» cents vingt-cinq mille livres qui » retournent à la poche de ces » Marchands de Vin & Cabare- » tiers de Paris, en surcroît du » bénéfice supposé légitime qu'ils » font sur leurs Vins, non com- » pris le bénéfice immense qu'ils » tirent de la fraude & dangereuse » composition de leurs prétendus » Vins. Ce raisonnement au reste, » *conclut l'Auteur*, est fondé sur » des expériences & sur différents » essais faits de ces Bouteilles. «

L'Auteur Champenois parle beaucoup des Vins mousseux, & de la façon de boucher les Bouteilles pour faire sauter le bouchon. Il n'oublie rien sur la forme des bouchons, sur la ficelle qui les environne, sur la cire ou goudron qu'on y applique, sur les caves où l'on dépose ce Vin &c. Il faut voir, dans le Livre, toute cette doctrine qui ne nous intéresse pas beaucoup. Si elle avoit été

connue du temps d'Horace, nous ne doutons point qu'elle n'eût figuré, dans sa 4e Satyre du second Livre, *Undè & quò Catius*, &c. L'Auteur de ce Traité des Vignes a pourtant bien fait d'entrer dans ces petits détails, parce qu'ils peuvent servir du moins à pressentir & à éviter les fraudes.

Ce qui suit sur les moyens de préserver le Vin de l'aigreur, d'empêcher la moisissure du Vin & du Tonneau, de dégraisser les Vins &c. est véritablement estimable, & en général il y a de bonnes choses dans cet Ouvrage, quoique trop long, & d'un style trop peu intéressant. Les Livres œconomiques se multiplient en France ; & cette sorte de Littérature est très-avantageuse au public & aux particuliers. Ne seroit-il pas à propos de faire en sorte que ces compositions fussent bien écrites & point ennuyeuses ? Nous

nous en rapportons aux Connoisseurs, & si la chose est impossible, nous convenons que l'utile & le nécessaire doivent faire dévorer l'ennuy : c'est le cas d'invoquer les secours de la raison. Elle en sera, après tout, d'autant mieux subjuguée pour passer de la théorie à la pratique.

ARTICLE LVI.

MÉMOIRE HISTORIQUE & littéraire sur le Collège Royal de France. Par M. l'Abbé Cl. P. Goujet, Chanoine de S. Jacques-l'Hôpital à Paris, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre, &c. (Trois Tomes *in*-12.) *A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné,*

Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Coq. M. DCC. LVIII.

ON ne ſaura parfaitement l'Hiſtoire de la renaiſſance des Lettres que quand on ſera bien inſtruit de l'établiſſement des diverſes Sociétés littéraires, & de la vie des Littérateurs illuſtres qui ont paru dans le monde depuis trois ſiècles. M. l'Abbé Goujet vient d'exécuter une partie conſidérable de ce travail. Il a raſſemblé, dans les trois Volumes que nous annonçons, les faits principaux qui concernent le Collège Royal de France, Ecole très-célèbre par le nombre & par l'érudition des Profeſſeurs qui y ont donné & qui y donnent encore des leçons. François I. la fonda en 1530, & c'eſt à cette inſtitution qu'il doit, en grande partie, les titres immortels de Père, de Reſtaurateur, de

Protecteur des Sciences & des Savants.

Ce n'eſt pas qu'avant lui, la premiére aurore des bonnes études n'eût commencé à éclairer les eſprits. Cette lumière étoit comme ſortie des cendres de la Grèce. Conſtantinople, ſaccagée par les Turcs, avoit perdu l'Empire d'Orient & la gloire des Lettres. Les Savants, chaſſés de ſon ſein, avoient cherché un aſyle en Italie & dans pluſieurs autres contrées de l'Occident. La France s'étoit picquée de les accueillir. Nos Rois, Louis XI. & XII., avoient trouvé bon qu'on annonçât à leurs Peuples le retour des Sciences, & en particulier de la Langue Grecque : eſpèce de phénomène qui attira la curioſité des uns, qui effraya les autres, qui ébranla du moins les eſprits ; & c'étoit beaucoup, après la longue léthargie où l'ignorance avoit plongé les

hommes, que de leur présenter un spectacle nouveau, & d'intéresser leur attention en sa faveur.

M. l'Abbé Goujet peint vivement la fermentation qui se fit dans la Société, alors peu nombreuse, des gens de Lettres. La fin du XV^e^ siècle & le commencement du XVI^e^ furent en matière d'études & de littérature, ce qu'avoient été en politique Athènes, Rome, Carthage dans les premiers moments de leur construction & de leur législation. C'étoit le temps de défricher, de planter, de faire des fautes en essayant, de croire être arrivé à la perfection, quoiqu'on n'eût encore tracé que des ébauches. Il falloit des Sociétés qui prissent à cœur le renouvellement des études, qui osassent former des plans nouveaux, & qui fussent autorisées à ne pas suivre les anciennes routines.

François I. qui avoit un goût infini pour les Sciences, écouta quelques hommes intelligents entr'autres Budé, du Chastel, du Bellay, Etienne Poncher &c. qui lui conseilloient d'établir un Collège où l'on enseignât toutes les Langues savantes, les Mathématiques, la Philosophie, l'Eloquence, la Médecine &c. On enflamma les desirs du Monarque en le faisant ressouvenir que Charles-Quint avoit déja établi, à Louvain, un Collège pour les Langues. Cet exemple, indépendamment des autres raisons, étoit un motif invincible pour François I. qui ne craignit jamais rien tant que d'être inférieur à Charles-Quint, en quelque genre que ce fût de gloire & de réputation.

Quand le Roi se fut déterminé à la fondation du Collège Royal, & qu'il eut même nommé les premiers Professeurs, on parla d'un

d'un emplacement pour cette nouvelle Ecole. On jetta les yeux ſur l'Hôtel de Neſle dont le terrein eſt occupé aujourd'hui par le Collège Mazarin. Il y eut des ordres donnés pour l'exécution de ce projet ; mais d'autres affaires d'Etat ſurvinrent, & l'on différa tellement la conſtruction du Collège Royal que ce fut Louis XIII. qui mit la premiére pierre du bâtiment qu'on voit dans la Place de Cambrai. Ce n'eſt encore qu'un édifice commencé. Les vuës de François I. ne ſont remplies qu'imparfaitement. Il vouloit réunir ſa Bibliothéque Royale à ſon Collège : deſſein qu'il auroit pû exécuter, parce que les Rois ont des forces & des reſſources ſupérieures ; mais il eſt toujours certain que le degré de gloire & d'opulence, où la Bibliographie a été portée, depuis deux ſiècles, auroit exigé beaucoup de conſtructions nou-

velles, beaucoup d'augmentations & d'améliorations dans ces bâtiments de la Bibliothéque Royale. Car qu'étoit-elle, tant en Imprimés qu'en Manuſcrits, ſous le Regne de François I. en comparaiſon de ce qu'elle eſt actuellement & de ce qu'elle ſera dans la ſuite?

Les Profeſſeurs Royaux n'eurent point de lieu fixe & déterminé pour donner leurs leçons, juſqu'à ce qu'on leur eût préparé le Collège qui les réunit tous aujourd'hui. Mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne fuſſent extrêmement ſuivis, & que la célébrité qu'ils acquirent d'abord ne donnât même de l'ombrage à l'Univerſité. M. l'Abbé Goujet raconte aſſez au long les tentatives que firent les anciens Profeſſeurs de l'Ecole de Paris, tantôt pour empêcher les Lecteurs Royaux de continuer leurs inſtructions, &

tantôt pour les ſoumettre aux Loix & à la diſcipline de l'Univerſité. La Faculté de Théologie intervint auſſi dans la querelle, & ſi l'on donne l'attention convenable aux circonſtances où l'on ſe trouvoit alors, il ne ſera pas difficile de pénétrer les motifs qui animoient ces Docteurs.

Le feu des nouvelles Héréſies embraſoit l'Allemagne & le Nord. La France ſe reſſentoit déja des atteintes données à l'ancienne doctrine. Les Habiles ou ceux qui s'en approprioient le renom & les droits, ne parloient que de lire les ſaintes Ecritures dans l'Hébreu & le Grec; & ſouvent cette apparence d'érudition ſervoit de prétexte pour corrompre la vraie parole de Dieu. Faut-il donc s'étonner que les perſonnes zélées pour la Foi des Ancêtres, que les Maîtres & les Paſteurs chargés de perpétuer l'enſeignement, ſe dé-

fiassent de tout ce qui s'appelloit nouveautés littéraires & curiosité d'esprit ?

La Faculté de Théologie de Paris avoit aux temps, dont nous parlons, un Syndic toujours armé contre les apparences même de la Nouveauté. Noël Beda, personnage si fameux dans l'Histoire de ce seizième siècle, ne vit pas plutôt les Lecteurs Royaux annoncer des Leçons sur l'Ecriture-sainte, qu'il sonna l'allarme parmi les Théologiens ses Confrères. Il porta même, bientôt après, l'affaire au Parlement. Le Syndic, muni de cette éloquence de zèle qui est toujours prête à attaquer & à défendre, plaida lui-même sa cause, & Marillac, depuis Avocat-général au Parlement de Paris, parla pour les Professeurs Royaux. On ne sait pas quelle fut la décision du procès; mais il est certain que les Leçons continuerent dans les

Ecoles des Professeurs Royaux, *sous la protection immédiate de S. M.* En d'autres temps l'Université reprit les procédures & inquiéta encore le Collège Royal: ces altercations durerent même pendant plus d'un siècle; mais enfin les rivalités ou les dangers ont cessé depuis long temps. Plusieurs Membres de l'Université se sont empressés d'obtenir & de remplir des chaires dans ce Collège indépendant. Les exemples en sont récents & même actuels: ainsi les contestations passées, avec les motifs qui les avoient fait naître, n'ont plus lieu que dans l'Histoire.

M. l'Abbé Goujet qui rend compte de ces évenements dans son Mémoire Historique, n'oublie pas non plus les mouvements que se donna Pierre Ramus ou de *la Ramée*, pour faire déposseder deux Professeurs Royaux qu'il prétendit être incapables de donner des

Leçons sur les Mathématiques ; comme leur chaire les y obligeoit. Ce Ramus avoit un zèle ardent pour le Collège Royal : il pouvoit avoir raison dans l'idée qu'il s'étoit faite des deux Mathématiciens qu'il attaqua ; mais on remarque aussi que ce personnage étoit naturellement querelleur, novateur, opiniâtre, & qu'il ne touchoit presque aucune affaire sans s'attirer des ennemis. Il donna dans les écueils dont nous parlions plus haut. Son esprit indiscret & son indocilité, en matière de Religion, le précipiterent dans le Calvinisme, & il fut enveloppé dans le désastre de la saint Barthelémi.

Notre Auteur parle de lui à charge & à décharge dans son second Volume. Il cite d'après Brantôme un trait qui peint fortement l'éloquence de ce Professeur. Dans le temps que le Prince de Condé & l'Amiral faisoient entrer des

troupes étrangéres ſur les terres de France, afin de ſoûtenir la révolte des Huguenots, les Reîtres qu'on ne payoit point ſe mutinerent, & voulurent retourner ſur leurs pas. Sur quoi on prit le parti de leur faire une petite ſomme, & pour le reſtant, Pierre Ramus ſe mit à les haranguer : ce qui les toucha ſi fort, *qu'ils en furent gagnés*, dit Brantôme, *& menés au cœur de la France, pour faire aſſez de maux.* On avouera qu'un homme qui, par le talent de la parole, fait marcher des ſoldats Allemands ſans ſolde ou à peu près, doit être un grand orateur.

Juſqu'ici nous avons ſuivi l'Hiſtoire du Collège Royal. M. l'Abbé Goujet la termine par un Tableau qui préſente tout l'ordre des Chaires de ce Collège avec le temps de leur fondation, & les noms des Profeſſeurs. On ajoûte les Rois Fondateurs ; les Grands Aumôniers

Directeurs juſqu'en 1671, les Secrétaires d'Etat Directeurs depuis cette même année ; les Inſpecteurs depuis 1684 ; tout ceci par colonnes, & ſous un point de vue auſſi commode qu'inſtructif.

Mais ce n'eſt là, en quelque ſorte, que l'extérieur & le corps de ce fameux Collège. Ce qui en fait l'intérieur & l'eſprit, ce ſont les ſervices des Profeſſeurs ; & ces ſervices dépendent de leur mérite, de leurs connoiſſances, du talent d'enſeigner. Sur quoi il faut toujours conſidérer que les Auditeurs de ces habiles gens étant libres & communément d'un âge mûr, l'inſtruction doit être formée ſur un autre plan que celle des Ecoles où la premiére jeuneſſe reçoit les leçons élémentaires des Langues & des Belles-Lettres. Quand Vatable donnoit ſes leçons d'Hébreu au Collège Royal, les Rabbins eux-mêmes alloient l'entendre ;

moins ſans doute pour apprendre de lui les fineſſes de la langue que pour ſaiſir le ſens qu'il donnoit à la Lettre de l'Ecriture. Quand le jeune Burette ſuivoit, à l'inſçu de ſon Pere, les Profeſſeurs Royaux de Grec & d'Hébreu, il avoit déja paſſé ſecrétement bien des nuits ſur les Livres élémentaires de ces Langues. Ces Ecoles, encore une fois, ſont plus faites pour les progrès que pour les commencements des Sciences; plus pour des Curieux & des Connoiſſeurs que pour des Elèves; plus pour des hommes capables d'aſpirer à la perfection, que pour des enfants qui ne ſavent ſouvent ni ce qu'ils doivent ni ce qu'ils peuvent apprendre.

M. l'Abbé Goujet entre dans les Notices Hiſtoriques qui concernent tous & chacun des Profeſſeurs. C'eſt à proprement parler le fond, l'ame & le mérite de ſon ouvrage. Il a fait beaucoup de

recherches pour représenter tous ces Hommes de Lettres, tels qu'ils furent en eux-mêmes & dans leurs Ouvrages. Cette partie néanmoins (des Ouvrages) n'est pas l'objet capital de l'Auteur. Il donne communément la liste des Livres composés par chaque Professeur, & un état des matières qu'on y traite; mais il renvoie aussi quelquefois aux Bibliographes, au P. Niceron par exemple, qui a dû se picquer d'une exactitude parfaite & scrupuleuse dans les Catalogues de Bibliographie.

Il y a neuf Classes de Professeurs au Collège Royal, selon les neuf Facultés ou espèces de Sciences qu'on y enseigne, savoir Hébreu, Grec, Mathématiques, Philosophie, Eloquence, Medecine, Arabe, Droit, Syriaque; & le nombre des Professeurs est de 19 parce qu'il y a quelques Facultés pour lesquelles on a fondé plusieurs Chaires.

Notre Auteur ſuit & épuiſe chaque Claſſe l'une après l'autre ; d'abord celle d'Hébreu, puis celle de Grec & ainſi de ſuite.

Pourrions-nous ici nous conformer à ces détails, en rendre compte avec exactitude, faire paroître, dans l'ordre de leurs emplois & de leurs temps, tous ces Hommes qui ont ramené l'amour des Lettres & de l'érudition parmi nous ? On ſent qu'une telle entrepriſe ſort du plan de notre travail : ainſi nous nous bornons à ces vuës générales.

1°. M. l'Abbé Goujet a compoſé ſes Notices d'après les Auteurs du temps, & ſur-tout en conſultant & combinant les Ouvrages des Profeſſeurs Royaux. Ces Savants ont publié des Diſcours de réception, des Proluſions ou annonces pour leurs exercices, des Critiques Littéraires ou des Apologies, des Lettres, des Poëſies,

en un mot quantité de petits Ouvrages où leurs actions, leurs travaux, leurs querelles, leur fortune ou infortune, les noms de leurs Protecteurs, les circonstances de leur vie, les particularités de leurs temps, les caractères de leurs rivaux ou de leurs collégues sont exposés ou indiqués. Notre Auteur recueille toutes ces Anecdotes & s'en sert avantageusement.

2°. Quoique l'état de Professeur & les fonctions propres du Collège Royal soient l'objet essentiel de l'Auteur dans ses Notices, il ne néglige pourtant pas les autres points d'Histoire incidents; & nous sommes même persuadés qu'en lisant de suite ce Recueil avec ce goût philosophique qui est l'ame de l'Histoire Littéraire, on s'occupera volontiers de réfléxions dont les unes seront agréables, les autres instructives, plusieurs, même en grand nombre, ca-

pables d'intéresser & de toucher des ames bien faites. Par exemple, on y voit un Pierre Danès, le premier Professeur en Langue Grecque, allier la science avec a modestie, la douceur, l'amour de la Religion; se distinguer dans les fonctions du Collège Royal, dans les travaux de l'Episcopat, dans les Sessions du Concile de Trente, dans les affaires Politiques, & donner en même temps l'exemple du zèle & du désintéressement à tout le Clergé. On y voit un Fédéric Morel qui étoit Gentilhomme, Professeur Royal, excellent Imprimeur, Auteur de quantité de bons Ouvrages, ami intime du célèbre Amyot *lequel lui commanda*, dit Morel, *de le visiter souvent, encore qu'il eût déja grand âge & de grandes charges du Royaume.* C'est-à-dire qu'Amyot, Evêque d'Auxerre, & grand Aumônier de France, conversoit fa-

miliairement avec ce docte Professeur & Imprimeur : & sur quoi rouloient principalement ces conversations ? Morel nous le dit encore, sur *la Philosophie & la piété Chrétienne*. Voilà des fruits de ce XVI. siècle que nous regardons quelquefois comme la sentine des vices, & le fléau des vertus. On y voit encore un Théodore Marsile dont toute l'occupation fut de faire des Leçons d'Eloquence comme Professeur Royal, d'étudier, de prier Dieu, & de servir les pauvres. Il est dit dans son Eloge Latin qu'*il n'ouvroit ni ne fermoit jamais un Livre sans invoquer Dieu :* cette particularité échappe à M. l'Abbé Goujet, qui rassemble d'ailleurs les autres traits de la probité, de la piété & du savoir de ce Professeur mort en 1617. Il faudroit voir un grand nombre d'autres Notices, sans oublier celles où les defauts de quel-

ques Professeurs (en petit nombre pourtant) sont relevés.

3°. Quoique la plûpart de ces Notices ou Articles de Biographie nous aient paru dignes d'attention, que le zèle & le travail de l'Auteur s'y fassent reconnoître, nous sommes néanmoins persuadés qu'en plusieurs endroits il auroit fallu retrancher, ajoûter, modifier, en un mot user de corrections. Il nous étoit venu en pensée de donner ici le résultat de nos recherches à cet égard, mais ce projet nous a paru difficile, ennuyeux, & désagréable dans l'exécution. Nous ferons simplement quelques remarques qui ne déplairont point à l'Auteur.

Dans l'Article de Paul Paradis premier Professeur d'Hébreu, M. l'Abbé Goujet ne parle de sa mort que par induction & comme par estime. Il nous apprend qu'*il ne vivoit plus en 1555.* Or la

oisième Edition de la Grammaire Hébraïque de Cinqarbres donnée en 1556, marque la mort de Paradis au mois de Juillet 1549, *Obiit mortem anno salutis 1549, mense Julio.*

En parlant d'Agathio Guidacerio, second Professeur d'Hébreu nommé par François I. on nous dit que ce Savant *avoit été livre dès sa premiére jeunesse à l'étude des Langues Latine, Grecque & Hébraïque.* Mais sur la troisième de ces Langues, Guidacerio nous raconte lui-même, dans sa traduction de la Grammaire de David Kimhi, qu'il l'avoit apprise, *cum provectiore esset ætate.* Le P. le Long parlant du même Professeur observe qu'il donna, en 1532, les cinq premiers Pseaumes traduits en Latin avec des Notes : mais ceci est une méprise; & il faut dire que ce Professeur fit imprimer & dédia à François I. en

1532, cinq Pſeaumes qui ſont le 22^e, le 24^e, le 29^e, le 41^e, le 45^e, tous traduits & commentés. Nous avons ce Livre ſous les yeux.

L'Article de Jacques Touſſain, collègue de Pierre Danès dans la fonction de Lecteur en Langue Grecque, eſt fort bien diſcuté. Il ſemble pourtant que, dans la liſte de ſes Ouvrages, on oublie l'Edition des Epigrammes Grecques & Latines de Jean Laſcaris, dédiée à Ange Laſcaris ſon fils. L'Epître Dédicatoire eſt de Touſſain & de fort bon goût. On parle ſous ce même Article des Lettres de Budé, dont on paroît fixer la premiére Edition à l'an 1522, chez Aſcenſius : nous en avons vû une, ſortie des mêmes preſſes, avec la date de 1520.

Sur Jean Dorat auſſi Profeſſeur en Langue Grecque, M. l'Abbé Goujet n'a pas cru, ce ſemble, devoir adopter les corrections de

M. l'Abbé Joly, dans ses Remarques sur Bayle. Le Dictionnaire de celui-ci marque que la mère de Dorat étoit de la famille Noble de *Bermondet*, & M. l'Abbé Joly démontre qu'elle étoit fille d'un Marchand. Bayle place à l'année 1560 l'entrée de Dorat dans le Collège Royal ; & M. l'Abbé Joly prouve invinciblement qu'il y fut admis dès l'an 1556. Enfin selon le calcul du fameux Critique de Roterdam, Dorat doit avoir vécu 80 ans ; & M. l'Abbé Joly ne lui en trouve qu'environ 72. M. l'Abbé Goujet connoît & estime lesdites *Remarques* sur Bayle ; auroit-il quelque raison de s'en écarter dans le cas présent ? On doit être prévenu que les raisons de M. l'Abbé Joly sont toutes fondées sur les Ouvrages mêmes de Dorat. Nous avertissons, par occasion, qu'au nombre de ces Ouvrages, il faut compter celui qui a pour titre *Sibyllarum*

XII. Oracula. Ce ſont des vers Latins de Dorat, qui accompagnent de fort belles gravures des Sibylles. Ces Gravures ſont de Jean Rabel & les Vers ont été traduits en François par Claude Binet. Aucun Bibliographe que nous connoiſſions ne parle de cet Ouvrage ſingulier en ſon genre.

Dans l'Article de Paſquier Duhamel, Profeſſeur de Mathématiques ſous François I. on dit qu'il y a un Ouvrage de lui ſous le titre de *Perſpectiva communis libri tres correcti &c.* & que c'eſt la *Perſpective de George Hartman.* Nous croyons qu'il faut dire que *c'eſt la perſpective de Jean de Piſe Evêque de Cambrai, corrigée par George Hartman & donnée par Duhamel.*

Ce qu'on dit des Ouvrages de Vicomercato premier Profeſſeur de Philoſophie au Collège Royal, ſuppoſe qu'on n'a pas vû deux

Editions qu'on indique néanmoins. La premiére eſt celle de ſon Commentaire ſur les Livres d'Ariſtote *de Auſcultatione* : elle eſt de 1551 chez Vaſcoſan, & dédiée à Henri II. & à Pierre du Chaſtel. La ſeconde eſt celle du Commentaire de ce même Profeſſeur ſur les Météréologiques d'Ariſtote : elle eſt de 1556 chez le même Libraire Vaſcoſan.

Nous omettons quantité d'autres petites obſervations de Bibliographie que nous nous étions mis en train de faire ſur ces Notices ou cette Hiſtoire du Collège Royal. Mais nous ne devons pas omettre que, dans la ſuite de ces obſervations, nous avons auſſi tenu compte de tous les endroits où il nous paroiſſoit que M. l'Abbé Goujet avoit uſé d'une grande exactitude, & le nombre de ces Articles étoit fort grand. C'eſt tout ce que nous dirons ici de cet Ouvrage,

qui probablement aura plusieurs Editions, & qui par conséquent reparoîtra dans toute la perfection qu'on peut donner à ces sortes de Livres fort difficiles dans l'exécution, parce qu'ils supposent des recherches très-laborieuses.

ARTICLE LVII.

QUATRIÉME ET DERNIÉRE Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples des Anciens.

MM. RR. PP.

Pour remplir la promesse que je vous ai faite dans ma Lettre du premier Février, je dois vous citer quelques Temples des Anciens, qui vous feront juger du peu d'étendue de ces Edifices. Le Temple de Jupiter Olympien

d'Athènes me fournit le premier exemple. Selon M. le Roy, la *Cella* avoit dans œuvre un peu plus de ſix toiſes de large, & de long un peu plus de ſeize. Voilà donc à quoi ſe réduit un Edifice dont on dit qu'il avoit plus de quatre ſtades de circuit; & remarquez qu'il étoit Hypætre. Le Panthéon d'Adrien avoit trente toiſes de long, moins de quatorze de large. Pauſanias donne au Temple de Jupiter à Olympie ſoixante & huit pieds de haut, deux cents trente de long, quatre-vingt-quinze de large. Sur la longueur & la largeur, il faut retrancher celles des Aîles, du Prodôme & de l'Opiſthodôme. Je veux bien prendre la hauteur ſous voûte, & non pas de l'angle ſupérieur du Fronton ou *Faſtigium*, comme la prenoient ordinairement les Anciens. Avec tout cela, ce Temple de Jupiter d'Olympie éga-

lera tout-au-plus le grand nombre des Eglises de Rome & de Paris d'une Architecture Grecque, construites depuis deux siècles, & restera fort au-dessous de nos Cathédrales Gothiques. Je ne vous parlerai point du Temple de Diane d'Ephèse, parce qu'il est assez connu, & parce que la Déesse elle-même aida l'Architecte Ctésiphon dans la construction du Portique. Cette fable, aussi-bien que celle de l'escalier de quatre-vingt marches, pratiqué dans un seul sep de vigne, me rendent suspecte une partie des merveilles qu'on raconte de ce monument. Je ne vous dirai rien non plus du Temple de Cyzique que M. le Comte de Caylus a assez fait connoître.

Passons de la Grèce à Rome, pour y examiner le fameux Temple de la Paix, construit par Vespasien. Cet Edifice étoit vraiment dans le grand, & si le bon goût

de l'Architecture y avoit répondu à la capacité & à la richesse, Athènes n'en auroit point eu qu'elle pût lui préférer. Mais l'Architecte, en voulant peut être faire du neuf, mit beaucoup de hardiesse dans son Ouvrage, & lui donna peu de graces. Il n'y a personne qui, à la vuë de ce qui en subsiste, n'en porte ce jugement, lequel est celui des Maîtres de l'Art. Sa longueur de trois cents quarante pieds sans compter le Portique d'entrée, car il n'en avoit point d'autre, & sa largeur de deux cents cinquante, prise du fond d'une Arcade à l'autre, le mettent évidemment au-dessus de toutes nos Eglises modernes de France & d'Italie, excepté S. Pierre de Rome, mais elles ne l'égalent point encore à toutes nos grandes Eglises Gothiques.

Après ce peu de mots sur ses dimensions principales, me permettrez-vous

permettrez-vous quelques réflexions ſur ſon Architecture ? En vous les communiquant, j'oſerai plus que n'oſent les Architectes eux-mêmes, quand ils nous décrivent les anciens monuments. Ils ſe bornent à en donner ſéchement les plans géométriques, au-lieu d'y joindre encore d'utiles remarques ſur leur compoſition, leurs beautés, leurs défauts. Ce n'eſt ſervir qu'à moitié les Elèves que de leur préſenter un élégant Chapiteau, un bel Entablement antique, ſi l'on ne leur dit, ſi l'on ne leur montre pas, que ces morceaux étoient bien ou mal aſſortis. Au reſte, ce ſeroit un préjugé auſſi funeſte aux Arts qu'aux Lettres de croire que les Anciens ne ſe ſont jamais trompés. C'en ſeroit un autre de trouver mauvais qu'on relevât leurs erreurs. Une partie du mérite des Artiſtes modernes doit être de ſavoir bien apprécier

l'Antique ; & jamais ils ne donneront de leçons plus utiles, que quand ils découvriront en quoi ont manqué les plus grands hommes.

Nous ne construisons point nos Eglises, comme les Anciens construisoient leurs Temples.... Qu'importe ? il y a des principes appliquables à toutes les formes, indépendants de tous les usages ; & il est peu d'édifices considérables où ils n'aient lieu. Nous importe-t-il beaucoup de savoir que tel Monument antique avoit cent pieds de long ou de large, si l'on ne nous apprend pas en même temps que toutes les autres dimensions particulières avoient de la proportion, ou ne s'accordoient point avec celles-là ; si l'on ne nous met pas en état de conclure que ce Monument étoit de bon ou de mauvais goût ; qu'il mérite d'être imité ou non. Aujourd'hui

ſur-tout que nos conſtructions à la Grecque paroiſſent vouloir s'aggrandir & s'annoblir, il eſt plus néceſſaire que jamais de bien analyſer les anciens Edifices que le temps a épargnés.

Ce que j'eſtime particulièrement dans l'Ouvrage de M. le Roy, & ce que vous eſtimez ſans doute auſſi, MM. RR. PP., c'eſt cette ſuite d'obſervations ſur les changements qu'ont éprouvés les differents Ordres dans la hauteur de leurs Colonnes. *Serlio*, *Palladio*, *Scamozzi* nous ont dit que les Doriens avoient inventé le Dorique, les Ioniens l'Ionique &c. & d'autres choſes auſſi vagues; mais aucun d'eux ne nous a montré les différents degrés d'élégance des Edifices, produits par la différence des proportions données aux Colonnes: en ſorte que, d'après eux, nous ne pouvons juger, ſi ces Edifices avoient plus de légè-

reté avant le temps de Périclès, que dans ſon ſiècle, chez les Grecs que chez les Romains. Ils ne nous diſent rien qui nous fixe ſur le plus ou le moins de goût d'une Nation comparée à une autre. Les recherches de M. le Roy, très-précieuſes à d'autres égards, le ſont encore par les lumières qu'elles nous fourniſſent ſur l'hiſtorique de l'Architecture. Combien d'Elèves, car ils m'intéreſſent encore plus que les ſimples Amateurs, combien d'Elèves qui, avec du génie & de l'ardeur, n'ayant ni les occaſions, ni les moyens de voyager, ont beſoin qu'on les aide par des Deſcriptions bien raiſonnées des anciens Monuments qui ſubſiſtent? Mais j'oublierois preſque que j'ai à vous parler de la ſtructure du Temple de la Paix.

Figurez-vous une longueur de trois cents quarante pieds, diſtri-

buée en trois Arcades ſeulement de chaque côté, & ne préſentant que huit Colonnes. Les trois Arcades de la gauche ſubſiſtent encore en entier; elles ſont d'un aſpect terrible, d'une peſanteur qui ne diminueroit pas de beaucoup, quand on abaiſſeroit à ſon ancien niveau le terrein qui, aujourd'hui, cache environ quinze pieds des pieds-droits. A ces pieds-droits étoient appuyés les huit Colonnes. Quoiqu'elles euſſent chacune quarante-huit pieds trois pouces de fût, leur Chapiteau ne s'élevoit guères au deſſus de l'Impoſte des Arcades, dont le ſommet étoit au niveau de la Corniche de l'Entablement. Cet Entablement ne regnoit point dans tout le Pourtour de l'Edifice. Chaque Colonne en avoit la portion ordonnée par les régles, mais iſolée à droite & à gauche, ne tenant abſolument à rien: ce qui en ren-

doit la saillie lourde & effrayante, comme celle de tout Entablement ressauté.

La Voûte ne devoit point paroître plus légère, vu son immense largeur, ou plutôt l'espacement des Colonnes qui aidoient à la porter. Elle étoit de celles qu'on appelle Croisées ou à *Ogives*. Mais ces Voûtes, pour avoir de la légèreté, demandent une largeur médiocre, ou au moins des Colonnes multipliées à proportion de la longueur du bâtiment. Par exemple, les Architectes de nos anciennes Cathédrales, ces *Maîtres Maçons*, à qui on donne tant de hardiesse & si peu de goût, ayant à voûter de cette manière, qui a réellement été la leur, le Temple de la Paix, au-lieu de trois Arcades y en auroient ménagé six de chaque côté, & au-lieu de quatre Colonnes en auroient demandé sept. La Voûte croisée auroit eu

alors ce *Svelte*, qu'ont celles de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Etienne de Bourges &c. Divisée en plus de petites parties, elle auroit formé autant de croix qu'il y avoit de doubles Arcades : les Colonnes sur lesquelles seroit retombé chaque pendentif, auroient montré une force proportionnée à ce qu'elles portoient, & l'imagination n'auroit point eu à souffrir d'une Voûte immense, dont les soûtiens paroissoient évidemment trop rares & trop foibles.

Venons au Portique : il étoit de deux cents quarante pieds de face, & n'avoit que huit Colonnes d'où résultoit un *Aréostyle* des plus outrés, &, de quelque façon qu'on les dispose, un Fronton écrasé, dont tous les ornements ne cachoient point le défaut. L'Auteur de l'*Antiquité expliquée* fait dire à Serlio que ces Colonnes avoient

huit pieds neuf pouces de diamètre. 1° Serlio parle des Colonnes de l'intérieur du Temple, & ne dit rien de celles du Portique. 2° La Colonne qui est aujourd'hui devant Ste Marie Majeure & qui porte une Statue de la Ste Vierge, a été tirée par Paul V. du Temple de la Paix, & non pas du Portique, comme le dit encore l'Auteur de l'*Antiquité expliquée*. Or cette Colonne n'ayant de fût que quarante-huit pieds trois pouces, ne peut pas avoir de diamètre huit pieds neuf pouces : Palladio ne lui donne que cinq pieds quatre pouces. Si les Colonnes du Portique, à qui l'on donne huit pieds neuf pouces, avoient eu réellement ce diamètre, on le sauroit; parce que, si elles avoient existé à Rome, elles y existeroient encore. On seroit instruit au moins de ce qu'elles sont devenues : ce ne sont pas là de ces pièces qui s'empor-

tent ſous le manteau & dans la poche, comme un Buſte ou une Médaille. Mais juſqu'à préſent on a ignoré qu'il y eût à Rome des Colonnes de huit pieds neuf pouces de diamètre, ou qu'on les eût tranſportées ailleurs.

Avant de quitter ce Portique, il eſt bon de remarquer que les Médailles ne lui donnent que ſix Colonnes, que Serlio lui en donne huit, & Palladio dix. Outre cela, Serlio couple ces Colonnes, & les appuie contre un mur. Palladio fait un *Aréoſtyle* ; & comme les Colonnes, malgré les piédeſtaux qu'il leur prête, ſont encore trop courtes, eu égard à l'élévation du comble, il imagine un interminable Fronton, dont les Corniches rempantes ſont interrompues dans le milieu par le tympan qui les coupe perpendiculairement, s'éleve au-deſſus, & eſt couronné d'un Fronton plus petit. En un

mot, on pourroit appeller ce morceau plutôt un pignon qu'une façade, & il est digne de figurer à la tête des Eglises Gothiques de la premiére maniére. Je crois au moins que Palladio a composé cette façade d'après celle de la Basilique de S. Paul. Je ne vous parle pas des autres différences considérables, qui se trouvent entre les plans de Serlio & de Palladio. C'est aux Architectes à décider lequel des deux a travaillé d'imagination.

Ce que je viens de vous dire de l'Ordonnance de cet Edifice, ne donne pas une idée bien avantageuse de son Architecture; mais c'étoit, en fait de Temples, ce qu'il y avoit de plus grand à Rome. Le Panthéon tient ensuite la seconde place, la troisiéme est pour le Temple de Jupiter Capitolin. Tout le reste étoit petit, & ne devoit frapper que par la ri-

cheſſe de la décoration intérieure, par la beauté des marbres, la groſſeur des Colonnes, &c.

De tout ceci, conclura-t-on, MM. RR. PP. que nos Architectes qui conſtruiſent de grandes Egliſes, l'emportent ſur les Anciens qui ne conſtruiſoient que de petits Temples? Vous ne le penſez pas ſans doute, plus que moi. S'il eſt vrai qu'en Architecture les grandes, les riches compoſitions n'appartiennent qu'au Genie, pour placer les Artiſtes du Chriſtianiſme au-deſſus de ceux du Paganiſme, il faudroit oublier que ceux-ci conſtruiſirent des Théatres, des Thermes, &c. dont l'étendue, la diſtribution & la hardieſſe étonnent encore aujourd'hui ceux qui n'en voient que les débris. Il faudroit ignorer qu'une ſeule ſalle des Thermes de Dioclétien, eſt devenue, entre les mains de Michel-Ange, une des plus vaſtes Egliſes

de Rome. Ce ne fut donc point la timidité qui arrêta les anciens Architectes, quand ils ne firent que de petits Temples. L'usage seul régla leurs plans, & dirigea leurs opérations. Il étoit établi que les Monuments consacrés aux Dieux n'auroient qu'une capacité médiocre : l'habileté ne consistoit donc point à faire du grand qu'on ne vouloit pas, mais à donner à ce que l'on faisoit toute la grandeur qui lui convenoit. Michel-Ange qui ne fut que le Restaurateur des Thermes de Dioclétien, auroit pu en être l'Architecte douze siècles plutôt; & douze siècles plus tard, celui qui construisit ces Thermes, auroit construit la Basilique de saint Pierre.

Nous n'avons que nos Edifices sacrés à mettre vis-à-vis des grands Morceaux antiques ; mais ils nous suffisent, quoique dans des genres bien disparats, pour apprécier au

juste les talents de nos jours, & ceux des siècles passés. Comparons ces talents dans les Ouvrages qu'ils ont produits, & qui les ont rendus célèbres : faisons abstraction du goût regnant, & des formes en usage dans les différents temps ; nous estimerons à coup sûr les uns & les autres ; nous n'exclurons pas de nos éloges, même les Architectes qui ont travaillé en Gothique ; il ne nous arrivera pas d'assigner des préférences générales & odieuses, qui n'inspirent que la présomption ou le découragement.

Deux Etrangers examinent les beautés antiques & modernes de Rome. L'un est aux pieds du Colisée, tandis que l'autre est à saint Pierre. Le premier frappé des majestueuses ruines qu'il a sous les yeux, dit en soupirant : *Oh ! que les anciens Architectes étoient de grands hommes en comparaison*

des nôtres Le ſecond perdu dans l'immenſe Baſilique du Vatican, s'écrie avec tranſport : *Non, les Anciens ne nous valoient pas.* Ces deux hommes ſeroient gens à ſe battre, ou à dépenſer des rames de papier, des tonneaux d'encre pour ſoûtenir leur jugement ; & bien apprécié, à quoi ſe réduit-il ? à ceci préciſément : ſavoir, que les Anciens ne conſtruiſoient point des Egliſes de ſaint Pierre, & que nous ne conſtruiſons point d'Amphithéatres. Notre ſiècle a des hommes de Genie comme en eurent les beaux ſiècles d'Athénes & de Rome ; il ne s'agit que de vouloir les connoître, & leur fournir l'occaſion de ſe ſignaler. Perrault, Blondel n'étoient ni Grecs ni Romains, ils n'ont fait ni des Propylées, ni un Panthéon, mais ils ont fait la Colonnade du Louvre, & la Porte ſaint Denys. Nous te-

nons encore à ces grands hommes, leur temps eſt le nôtre: dès demain, ſi l'on veut, ils reparoîtront ſous d'autres noms.

Souffrez, MM. RR. PP. qu'avant de finir, je vous diſe encore un mot des anciens Temples. D'où naiſſoit donc ce coup-d'œil frappant qu'ils préſentoient, ſi l'on leur ôte la grandeur; puiſque, tout étant égal du reſte, cette grandeur décide toujours la préférence pour l'Edifice où elle ſe trouve, & excite la premiére admiration des Curieux? Je l'ai inſinué ailleurs, & je ne crains pas de le déclarer ici plus ouvertement, en vous faiſant remarquer néanmoins qu'à préſent j'enviſage la *Cella*, avec tous ſes accompagnements extérieurs. Ce frappant naiſſoit de cette multitude de Colonnes qui formoient les Portiques, de leur belle diſpoſition, de leurs proportions élé-

gantes ou mâles, du repos majestueux d'un entablement regnant tout-autour de l'Edifice, orné de toutes les richeſſes de la Sculpture, ou annonçant quelque choſe de fier dans ſa ſimplicité même. Je n'entreprendrai pas de rendre ici le ſentiment qu'on éprouve en voyant le Portique du Panthéon, & qu'on éprouvera bientôt à Paris, lorſque le Rival des Apollodore, des Bernin, des Perrault, M. Soufflot, aura créé le beau Temple qu'il médite.

En attendant que ce Monument du Génie frappe nos yeux, c'eſt vis-à-vis de la Colonnade du Louvre, c'eſt au milieu de la Place ſaint Pierre à Rome, qu'il faut apprendre à aſſigner leur véritable prix aux Colonnes & aux Pilaſtres. Les Romains me le pardonneront, s'ils veulent; mais je n'en avancerai pas moins que la Colonnade du Bernin fait tort à la

façade de ſaint Pierre conſtruite par Maderne. Il eſt fâcheux pour celui-ci, qu'en ſortant d'un Portique à quatre rangs de Colonnes au nombre de près de deux cents quatre-vingt, on aille aboutir à un Frontiſpice qui n'a en tout que huit Colonnes engagées dans des niches, qui eſt armé de Pilaſtres, hériſſé de Balcons, terminé par une eſpèce d'Attique, qui n'a point de nom dans l'Antiquité, *dit le Cavalier Fontana.*

Ce qui donnoit encore de la majeſté aux anciens Temples, c'étoit l'élévation de leur ſol au-deſſus du terrein qui les environnoit; c'étoit ces eſcaliers de cinq, ſept, neuf marches qui leur ſervoient de baſes & conduiſoient aux Portiques; c'étoit cet eſpace, qui ſéparant toujours un Edifice ſacré de tout Edifice profane, laiſſoit appercevoir de toutes parts ſa ſtructure, ſa forme, ſes ornemens;

c'étoit cette foule de Statues de Bronze & de Marbre qui décoroient les avenues, & l'intérieur des Portiques; ces Plat-fonds ornés de riches peintures, de métaux précieux; ces Combles couverts de Bronze doré; ces Groupes allégoriques posés en amortissement sur les Frontons, ici une Victoire poussant un Quadrige qui semble voler sur des nues légerement amoncellées; là une Junon dans un char traîné par des Paons, qui s'élancent dans le vague de l'air; ailleurs un Hercule aux prises avec quelque monstre &c. De tout cela il résultoit une masse grave sans pésanteur, élevée sans avoir rien de gigantesque, riche par ses soûtiens même les plus nécessaires, qui se changeoient en ornements, débarrassée de ces larges pièces de Maçonnerie qui forment aujourd'hui l'enceinte de nos Eglises, & qu'il est si difficile de décorer,

lorſqu'on ne peut pas les cacher par des Colonnes. Ces belles compoſitions miſes ſous nos yeux par la Gravure nous étonnent & nous charment : quel effet ne devoient-elles point avoir pour ceux qui les voyoient en marbre ?

Je ſuis, &c.

15. Mars 1759.

ARTICLE LVIII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires ſur une découverte en Géomètrie.

MM. RR. PP.

PERMETTEZ-MOI de conſigner dans vos Mémoires une découverte en Géomètrie, dont un

jeune Etranger, nommé M. Cruds, Suiſſe de naiſſance, & Maître de Mathématiques à Paris, eſt l'Auteur. Vous ſavez que la Quadrature des Polygones eſt un de ces Problèmes qui ont toujours fait le déſeſpoir des Géomètres. C'eſt une Enigme qu'une foule de laborieux Œdipes a tenté vainement juſqu'ici d'expliquer. La difficulté ou plutôt l'impoſſibilité de calculer l'Apothème, qui eſt un des éléments de cette Quadrature, a toujours fait regarder le Problème comme inſoluble. Auſſi perſonne aujourd'hui ne daigne-t-il s'en occuper ſérieuſement, & M. Cruds publie hautement que ce n'étoit pas-là ſon objet. Las de ſécher ſur un Problème de Planimètrie, dont il avoit la ſolution fort à cœur & piqué de ne pouvoir le réſoudre, il étoit près de l'abandonner, lorſque tout-à-coup, par un des plus bizarres & des plus ſingu-

liers effets du hazard qui furent jamais, il s'apperçoit qu'il a quarré le Dodécagone. Je n'entreprends pas, MM. RR. PP., de vous exprimer la joie dont il fut pénétré : on l'imagine aisément. Rappellez-vous les transports d'Archimède. Il est vrai que ceux de M. Cruds n'ont pas été si vifs. Plus maître de ses passions que le Géomètre de Syracuse, il n'a pas commis, comme lui, la gravité des Mathématiques. Fidèle au climat qui l'a vu naître, il a su se contenir ; ou, s'il a crié *je l'ai trouvé*, ce n'est qu'à un petit nombre d'Illustres à la célébrité desquels il a cru devoir cet hommage. J'ignore par où j'ai pu mériter la même attention de sa part. Serois-je donc aussi Géomètre ? Quoiqu'il en soit, j'ai cru ne pouvoir mieux répondre à la confiance dont il m'a honoré, qu'en

vous adreſſant ſa découverte, & en vous priant, comme je fais, de l'inſérer dans vos Mémoires: tout ce qui intéreſſe les Sciences eſt de leur reſſort; & ſi jamais on en écrit l'Hiſtoire, le nom de M. Cruds ne peut manquer d'y figurer avec honneur.

Je ſuis, &c.

8. Avril 1759.

PROPOSITION de Géomètrie.

La ſurface du Dodécagone inſcrit eſt les trois quarts du quarré circonſcrit.

Soit le quart de Cercle D G B, & B A D C le quarré du rayon: ſoit B G, côté du Dodécagone, l'Arc B M G étant de 30 degrés, l'Arc G H D ſera de 60 degrés, & la corde G D ſera égale au

rayon du Cercle. Si, par le point G, l'on mene EF, parallèle à BC, cette ligne divisera le quarré BADC en deux parties égales: ce qui est évident, puisque si on tire le rayon GC, le triangle DGC est Isocèle. Cela posé, si l'on tire CE, l'on aura deux triangles BEC, BGC, qui ayant même base BC, & étant entre mêmes parallèles EF, BC sont égaux; mais le triangle BEC est le quart du quarré du rayon, & le triangle GCB est la douzième partie du Dodécagone inscrit; donc la douzième partie du Dodécagone est égale au quart du quarré du rayon; donc quatre douzièmes du Dodécagone, ou ce qui revient au même, le tiers du Dodécagone est égal au quarré du rayon. Ainsi la surface du Dodécagone est à la surface du quarré du rayon comme 3 à 1:

mais la ſurface du quarré du rayon eſt à la ſurface du quarré du diamètre, qui eſt le quarré circonſcrit, comme 1 eſt à 4. Donc la ſurface du Dodécagone eſt à la ſurface du quarré circonſcrit, comme 3 eſt à 4, & par conſéquent la ſurface du Dodécagone inſcrit eſt égal aux trois quarts du quarré circonſcrit. CE QU'IL FALLOIT DÉMONTRER.

ARTICLE

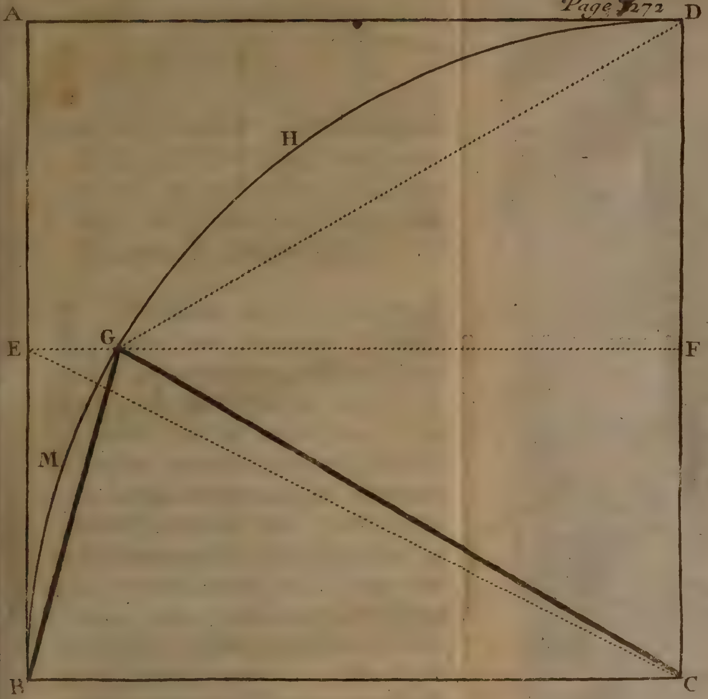

A
D
H
E
G
F
M
B
C

ARTICLE LIX.

BIGARRURES PHILOSOPHIQUES. (Deux Volumes *in-8°.*) A Amſterdam & à Leipſick, & ſe trouve à Paris chez Durand. M. DCC. LIX.

LA Préface de cet Ouvrage nous en annonce le but : c'eſt d'apprécier les *ſyſtêmes courants*, & de fixer le *degré de confiance* qu'ils méritent. » Au » ſurplus, *ajoûte l'Auteur*, égayer » de temps en temps ces hommes » phlegmatiques qui voudroient » toujours penſer ; faire penſer de » temps en temps ces eſprits fri» voles qui voudroient toujours » s'égayer ; c'eſt ce qu'on deſire» roit bien, mais on n'oſe ſe le » promettre. « L'Ouvrage eſt diviſé en deux Parties, qui forment

deux Volumes ; le premier de 244 pages ; le ſecond de 294. Le premier contient les *viſions* d'Ibraïm, & un *Eſſai ſur la nature de l'ame :* le ſecond contient un *voyage aux Limbes & une ſuite de l'Eſſai.*

Les Visions d'Ibraim. Cet Ibraïm étoit, *dit-on*, un Philoſophe Arabe, *enjoué au poſſible.* Jamais il ne prenoit avec ſes Diſciples ce ton faſtueux & ſcientifique qui éblouit plus qu'il n'inſtruit. Peu jaloux de leur en *impoſer* & de les dupper, il ne diſcouroit qu'en badinant ſur les Sciences qu'il enſeignoit. Ses Elèves toujours à l'aiſe avec leur Maître, *oſoient penſer.* Leur génie en étoit plus libre & plus hardi à prendre l'*eſſor dont il étoit capable.* Ici ſon début eſt une Diſſertation aſſez plaiſante ſur le ſommeil, dont il ne ſauroit plus *preſcrire les bornes* depuis qu'on n'en *preſcrit plus à*

la pensée, & qu'on donne de *l'intelligence à la poussière & du raisonnement aux atomes*, *afin de tout expliquer par des systêmes universels.*

Entre un homme qui dort & une plante qui végète seulement, nos Philosophes *à la mode* ne laissent pas la moindre différence qu'Ibraïm puisse saisir. Il dévelope les conséquences du systême, & il les réduit à ce que tout dépend du *liquide animal*, dont le mouvement produit la veille & dont le repos produit le sommeil, de sorte qu'*entre un homme fort endormi ou fort stupide*, *fort éveillé ou fort spirituel*, on ne doit plus admettre aucune distinction. Cependant Ibraïm prétend que ce qu'on appelle ordinairement un *homme éveillé*, n'est qu'un *Pantin*, qu'une *Marionette*, dont le fluide animal ne remue que les organes exté-

rieurs, ſans pénétrer juſqu'au cerveau qui reſte *vuide*, tandis que *l'ame oiſive dort. Dans les gens lourds*, plus les organes paroiſſent aſſoupis, plus il croit l'ame active, éveillée & remplie d'idées qu'y porte le fluide animal en y concentrant ſon action.

De ces principes qu'Ibraïm pouſſe très-loin pour en rendre le ridicule plus ſenſible, il conclut qu'il n'y a peut être que *deux eſpèces de gens qui veillent, les hommes de génie & les fous*, parce qu'il n'y a qu'eux dont le fluide animal agite vivement le cerveau. La folie n'eſt qu'un plus, le génie n'eſt qu'un moins de cette agitation : ce plus ou ce moins eſt la ſeule diſtance qui les ſépare. De-là vient, *dit Ibraïm*, que *ceux qui ont le plus d'eſprit, ſont les plus près de le perdre*, ainſi la folie eſt ce qu'il y a de plus voiſin du génie. Un fou ne s'endort qu'à

meſure que le mouvement du fluide animal ſe rallentit & s'éteint, en quelque ſorte, dans le cerveau. De-là vient qu'en paſſant de la veille au ſommeil, il paſſe par toutes les nuances qui ſéparent les différentes ſortes d'eſprits : en s'endormant il devient ſucceſſivement *Philoſophe, Poëte, Orateur.* De-là il tombe dans la *médiocrité* pour ſe perdre dans l'*imbécillité*; & ſi ſon ſommeil devient profond, il le plonge dans *une inertie qui l'abaiſſe* au niveau *des plantes qui ne font que végéter.*

En ſortant de ces ſpéculations, Ibraïm ſe jette dans des fictions morales, dont on pourra juger par l'exemple ſuivant qu'on ſuppoſe emprunté de l'Hiſtoire des Egyptiens. Le meilleur de leurs Rois, nommé Totis, voulant en faire un peuple de Sages, *envoya,* dit Ibraïm, *des Savants,* & fonda

des Chaires & des Académies dans toutes les parties de ſon Royaume.
» Les choſes parurent prendre le
» meilleur train du monde. En
» aſſez peu de temps il ſe forma
» des Philoſophes, des Orateurs,
» des Doctes, des Littérateurs en
» tout genre..... Malheureuſement
» les femmes voulurent auſſi de-
» venir Sages, & cela gâta tout.
» Elles ne purent, ou ne daigne-
» rent point s'élever juſqu'aux
» Sciences, on eſſaya de faire deſ-
» cendre les Sciences juſqu'à elles.
» Alors les génies ſe rétrécirent,
» il falloit ſe mettre à la portée
» du ſexe..... La Littérature com-
» mença donc à reſſortir au Tri-
» bunal des femmes, & leur déci-
» ſion devint la meſure de la re-
» nommée des Auteurs. Il ne fut
» plus queſtion d'inſtruire, mais
» d'amuſer. Le grand point étoit
» de montrer des objets variés &
» de n'en approfondir aucun, de

» divertir l'imagination & de laiſ-
» ſer l'entendement oiſif, de re-
» muer le cœur & d'engourdir
» l'ame. Bientôt on abandonna le
» beau pour le joli, le bon pour
» le ſingulier, le ſolide pour le
» ſuperficiel, le raiſonnement pour
» les ſaillies, & le bon ſens pour
» l'eſprit. Le goût de frivolité s'em-
» para de tous les Egyptiens ; la
» folie leva la tête, & la ſageſſe
» reſta muette & confuſe.« Le ſtyle
d'abord, *diffus, dur & peſant*, ſe
perfectionna tellement que les Ou-
vrages des Egyptiens devinrent
*des chef-d'œuvres de méthode, de
préciſion & d'aménité.* Mais *il ne
tarda pas à dégénérer :* il avoit
été coulant, il ne fut que *ſaillant ;*
» il n'alla plus que par ſaults &
» par bonds ; il devint ſi ſerré
» qu'un Ouvrage paroiſſoit un Ca-
» nevas à remplir, ou un *Index*
» qui préſentoit en raccourci ce
» que l'Auteur auroit dû détail-

» ler..... Cependant (car il faut
» tout dire) les Egyptiens excel-
» loient à certains égards. On ne
» danſoit nulle part comme chez
» eux, leurs meubles & leurs ajuſ-
» tements étoient d'un goût exquis,
» ils étoient les premiers hommes
» pour donner une fête galante &c.
» Auſſi ſe picquoient-ils de four-
» nir les plus grands Maîtres dans
» les petites choſes. Enfin les Egyp-
» tiens faiſoient trois claſſes ; un
» tiers chantoit, un tiers danſoit,
» un tiers écrivoit des Romans ;
» tous extravaguoient..... Ce qui
» vous étonnera, *ajoûte Ibraïm*,
» c'eſt que ce peuple ſe donnoit
» pour modèle aux autres Nations ;
» & ce qui vous étonnera encore
» davantage, les autres Nations le
» prenoient pour tel. « Le titre du
Chapitre où Ibraïm débite ces Moralités
eſt, *ne diroit-on pas qu'on parle de nous ?*

Les mœurs, comme le goût, ſe

corrompirent en Egypte : Totis imagina » que la Philoſophie les » épureroit. Il arriva tout le con- » traire, les mœurs corrompirent » la Philoſophie. On rejetta tout » ce qui auroit pu corriger, & » on reçut avidement tout ce qui » pouvoit favoriſer l'eſprit de li- » bertinage. Quelqu'un dit qu'il » étoit poſſible que la matière or- » ganiſée & arrangée d'une cer- » taine façon fût capable de pen- » ſer ; & à peine l'eut-il dit, que » mille échos répèterent dans toute » l'Egypte : l'ame n'eſt rien moins » qu'immortelle. Les Sages à la » mode s'étoient fait un ſyſtême à » part. Ils ne le publioient point » en corps ; mais ils en ſemoient » les membres d'endroit en en- » droit. Celui qui avoit l'adreſſe » de réunir ces maximes éparſes » & aſſez de pénétration pour en » ſaiſir le ſens, trouvoit mille cho- » ſes ſingulières & inouies ; par

» exemple, que le Globe que nous » habitons n'étoit qu'une bale..... » que l'homme eſt aujourd'hui un » peu plus que le cheval qu'il » dompte, mais que, dans le laps » de temps, il deviendra beaucoup » moins; que tout eſt bien, & que » les vertus & les vices ſont des » choſes de convention qui varient » comme les climats « &c. Cependant Totis déſolé gémiſſoit amèrement ſur les déſordres & ſur la licence de ſes ſujets. Les remontrances de ſon zèle n'excitoient que la pitié des frivoles Egyptiens. On ne l'écoûtoit que comme un *bon vieillard*, qui tient encore *aux préjugés de l'enfance*.

Sans ſuivre l'Auteur dans toutes les fictions où ſon ſujet l'entraîne, nous n'en recueillerons que cette concluſion : c'eſt que les Philoſophes ne ſont les organes de la ſageſſe & de la vérité qu'autant que leurs dogmes s'accordent avec les

Loix de l'Etat, les régles des mœurs & les principes du vrai culte, & par conséquent qu'ils ne ſont eſtimables & reſpectables qu'autant qu'ils ſont vertueux & religieux dans leur doctrine & dans leur conduite. » Mais, *dit* » *Ibraïm*, emploient-ils les preſ- » tiges du raiſonnement pour obſ- » curcir toutes nos idées; s'occu- » pent-ils à confondre les limites » du bien & du mal; débitent-ils » ces ſyſtêmes phyſiques ſi dange- » gereux pour le moral? Ne les » regardons plus que comme des » hommes foibles & ignorants qui » nous racontent des ſonges. «

Essai sur la nature de l'Ame. C'eſt un examen de cette propoſition de M. Locke: *Dieu peut donner, s'il veut, à certains amas de matière, diſpoſés comme il le juge à propos, la faculté d'appercevoir & de penſer.* De l'aveu des génies les plus ſublimes & les

plus éclairés, l'immatérialité & l'immortalité de l'ame ſont les plus importants objets de nos connoiſſances. Sur cet Article, l'indifférence, l'indéciſion, l'incertitude ; l'ignorance ne ſont pas, pour nous ſervir de l'expreſſion de Montagne, des *couſſins* ſur leſquels puiſſe doucement ſe repoſer & s'endormir une tête bien organiſée. C'eſt-là ce qui force l'Auteur à étudier les principes des Matérialiſtes & à en tirer les conſéquences. Si, entre ſes mains, les armes qu'ils ont forgées pour faire des conquêtes, ſe tournent contr'eux, c'eſt qu'elles ſont d'une trempe qu'on ne ſauroit mettre à une juſte épreuve, ſans qu'elle en trahiſſe la foibleſſe & l'infidélité. Nous analyſerons auſſi brièvement & auſſi clairement qu'il nous ſera poſſible, cette ſubtile controverſe : commençons par les principes ; nous viendrons enſuite aux conſéquences.

1°. Selon M. Locke & toute ſon Ecole, *penſer, c'eſt agir de la part de l'Etre penſant.* Un corps penſant eſt donc en action. On ne ſauroit le concevoir en action, ſans le concevoir en mouvement, & *quoiqu'il ne faille* pas *confondre le mouvement avec la penſée*, dans l'hypothèſe du Matérialiſme, la penſée ne ſauroit exiſter ſans mouvement, puiſqu'en ſuppoſant un amas de matière, arrangé d'une façon propre à le rendre capable de penſer, M. Locke & tous ſes partiſans aſſûrent que *jamais cet amas n'aura de penſées, ſi les objets ne viennent agir ſur les organes dont il eſt pourvu.* De l'action de ces objets, il ne peut réſulter qu'un *certain mouvement.* Ce *tas de matière ne pourra donc jamais penſer, s'il n'y ſurvient certains mouvements.*

2°. Un corps ſans ame ne peut avoir de nouvelles perceptions

ſans une nouvelle émotion des ſens externes, ni ſe rappeller d'anciennes perceptions ſans quelque *émotion des ſens internes ; donc point de perception ſans mouvement.*

3°. Ce mouvement qui accompagne néceſſairement la penſée, n'eſt point un mouvement de tout le corps penſant. Le tranſport d'un corps endormi ne lui donne aucune penſée. Dans le corps penſant, le mouvement, compagnon de la penſée, n'eſt donc qu'un *mouvement interne*, qu'un mouvement de ſes parties.

4°. Il y a donc, dans le corps qui penſe, une partie, une molécule où réſide la faculté de penſer : les organes externes & internes ne la déterminent à penſer qu'en agiſſant ſur elle, qu'en la remuant. Leur action qui l'avertit de penſer, n'eſt qu'un mouvement qui la frappe. Si ce choc ne lui imprime

qu'un mouvement de tranſport, qu'un mouvement local qui ne dérange rien dans ſa ſubſtance, il ne doit pas plus la faire penſer que le mouvement inſenſible de la terre, d'un vaiſſeau, ou de toute autre voiture. D'ailleurs, comme on l'obſerve dans la *ſuite de cet Eſſai*, elle ne ſauroit recevoir en même temps pluſieurs mouvements différents qui ſoient de cette eſpèce; elle ne pourroit donc avoir à la fois pluſieurs perceptions différentes, ni par conſéquent juger ou raiſonner en aucun temps, ni même avoir enſemble pluſieurs ſentiments ou ſenſations différentes : ce qui eſt également contraire à l'évidence & à l'expérience. Reſte donc que le mouvement qui fait penſer une molécule, n'eſt qu'un mouvement, qu'une agitation interne des parties qui la compoſent.

5°. Ainſi, dans l'hypothèſe des

Matérialistes, toute molécule dont les parties ne sont susceptibles d'aucun mouvement, n'est-elle même susceptible d'aucune pensée. Pour qu'une molécule pense, il faut donc, selon ce système, qu'il arrive quelque dérangement interne aux parties de sa substance.

De ces principes du Matérialisme, l'Auteur déduit une suite de justes corollaires.

I. *Donc les éléments ne pensent point.* En voici la démonstration. Dans le monde, la matière est toujours divisible, sans être jamais divisée à l'infini. Il y a donc, dans la matière, des particules si minces qu'elles échappent à toutes les divisions que l'art & la nature opèrent. Ces particules jouissent, sinon d'une vraie indivisibilité, au moins d'une vraie *indivision*, qu'on nous passe ce terme. Aucune division ne les entame, aucun changement ne les altère. Elles sont donc aussi réellement

indivisibles & immuables dans leur substance interne, que si elles étoient absolument indivisibles & immuables dans leur essence. Or ces particules qu'on appelle des *atômes*, *des éléments*, *des principes*, ne sont susceptibles d'aucun mouvement interne : donc elles ne peuvent penser.

II. Ces éléments combinés ne peuvent pas plus penser que séparés. La combinaison ou jonction de deux éléments n'ajoûte & n'ôte rien ni à leur être, ni à leurs propriétés. Avant leur combinaison, ni l'un ni l'autre n'avoit la faculté de penser; donc après leur combinaison, ils ne l'ont pas davantage. Si, en se combinant, ils acquéroient cette faculté, l'un donneroit à l'autre ce qu'il n'avoit pas, ce qui est absurde. Les joindre ensemble, c'est ajoûter un zéro de pensée à un zéro de pensée. Il leur est donc aussi im-

poſſible, *conclut l'Auteur*, de former un tout penſant, qu'il eſt impoſſible à deux éléments immobiles de former un tout *mobile*.

III. Donc aucun corps, ſoit brute, ſoit organique, ne peut penſer. Toutes ces eſpèces de corps ne ſont que des collections d'atômes ou d'éléments, leſquels aſſemblés, comme ſéparés, ſont abſolument incapables de penſer: donc il n'eſt point de matière qui puiſſe penſer.

Les Matérialiſtes ne ſauroient ſe plaindre que l'Auteur élude aucune des hypothèſes & des comparaiſons, dont ils tâchent d'étayer leurs différents ſyſtêmes. En preſſant ces ſuppoſitions & ces parités, l'Auteur en exprime une foule d'abſurdités qui *effraient* trop le ſens commun, pour ne pas révolter contre les ſyſtêmes d'où elles ſortent. Ici nous renvoyons nos Lecteurs à l'Ouvrage même, où

tous ces fragiles & honteux appuis ſe briſent devant l'évidence bien pénétrée de cet argument principal : *Dans les purs éléments, nul mouvement interne, & par conſéquent nulle action, nulle penſee.*

Pour ſe ſouſtraire à cet argument victorieux, on imagine dans chaque atôme une penſée propre, unique, invariable, indépendante de tout mouvement, & attachée à la ſeule forme de l'atôme. Cette imagination ſi gratuite & ſi bizarre, n'eſt pas ſeulement inſuffiſante, elle eſt contraire à l'état & aux phénomènes les plus communs de la nature penſante. En effet, ces atômes immobiles dans leur compoſition interne, inaltérables dans leur forme d'où dépend leur *penſée unique*, n'auroient ni action, ni moyen pour ſe communiquer leurs penſées : la penſée de l'un ſeroit donc pour

l'autre auſſi nulle que ſi elle n'exiſtoit pas : entr'eux donc nul commerce, nulle ſociété. Iſolé des autres, concentré dans ſon être, chacun de ces atômes vivants n'auroit pas le ſentiment plus étendu que s'il étoit le ſeul être penſant dans la nature. Le corps penſant deviendroit donc inſenſible à tout ce qui ſe *paſſe de phyſique* hors de ſon être : nouvel abyſme d'abſurdités : de quelque côté que ſe tourne le Matérialiſme, il ſe creuſe des gouffres ténébreux, où, à chaque pas, ſa folie l'enfonce.

Finiſſons l'Extrait de cet Eſſai par quelques réflexions ſimples & raiſonnées, que l'Auteur oppoſe à des propoſitions qu'il a tirées des Ouvrages de M. Locke.

Nous ne concevons pas le *mobile*, qui porte la penſée dans la ſubſtance ſpirituelle ; mais nous concevons que ce mobile ne ſauroit abſolument verſer la penſée

dans la ſubſtance matérielle.

Quoique nous ne puiſſions nous figurer un Etre immatériel, nous n'en ſommes pas moins ſûrs de ſon exiſtence. La penſée exiſte: elle ne ſauroit exiſter dans un Etre matériel; donc elle exiſte dans un Etre ſpirituel; donc il exiſte un Etre de cette nature.

» Il eſt contre les propriétés
» eſſentielles des éléments corpo-
» rels de penſer: il eſt donc auſſi
» contre l'eſſence des corps de
» penſer. Dieu ne peut donc faire
» penſer quelque Etre matériel
» que ce puiſſe être, ſans changer
» l'eſſence de la matière. «

Quoique la matière & l'eſprit ſoient également ſubſtances, l'un & l'autre n'en ſont pas pour cela également capables de penſer. Quoique l'eau glacée & le fer rouge ſoient un corps, *la puiſſance de brûler* ne leur eſt cependant pas également commune.

Mai, 1759.

Les végétaux & les animaux, s'ils ne penſent point, ne ſont point des degrés pour monter à l'homme penſant : or ils ne penſent point, s'ils ne ſont que matière : donc là gradation qu'on y cherche, eſt imaginaire & nulle. D'ailleurs, *demande l'Auteur*, » en quoi nous intéreſſe l'eſſence » des animaux ? Que ce ſoient de » pures machines ou des êtres pen» ſants, que nous importe ? Eſt-ce » à nous à nous inquiéter de ce » que deviendra leur ame, ſuppoſé » qu'elle ſoit ſpirituelle ? Tâchons » de pénétrer les vuës de la Pro» vidence à notre égard ; voyons » ce que nous ſommes, le reſte ne » nous touche en rien. «

Voyage aux Limbes. Par le terme de *Limbes*, nous entendons communément un lieu qui ne peut convenir ni à la préſence, ni à l'action de perſonnages tels que ceux qu'on produit ici ſur la

ſcène. Il falloit donc imaginer une autre demeure où le Voyageur eût rencontré ces défunts Philoſophes qu'il trouve fort empreſſés à s'informer comment les hommes menent aujourd'hui la Philoſophie dans notre monde. *Car*, dit un d'entr'eux, *il y a long-temps que la Philoſophie ne les mene plus.* Le Voyageur ſaiſit cette occaſion d'expoſer l'embarras de *nos faiſeurs de mondes*, *qui veulent tout devoir à la matière.* La formation des animaux & des hommes eſt pour eux un terrible ouvrage. Pour s'en tirer, *dit le Voyageur*, ils ſe ſont aviſés de remonter à la *jeuneſſe de la nature*, de la ſurprendre *dans un de ces moments de fécondité*, où l'*énergie de ſes forces productives* enfante un animal informe; celui-ci en engendre d'autres mieux organiſés. Dans leur ſucceſſion, ces générations ſe perfectionnent *peu-*

à-peu & par degrés, juſqu'à ce qu'elles arrivent à l'homme, leur chef-d'œuvre & le terme où elles ne s'arrêtent que pour dégénérer bientôt, de ſorte qu'après avoir franchi la ſphère des brutes à la faveur d'une organiſation qui s'eſt améliorée, l'homme y doit rentrer par la caducité de la même organiſation qui ſe détériore inſenſiblement, dès qu'elle n'eſt plus ſuſceptible d'amélioration.

Cet entrepôt de générations, ces rêveries creuſes, ces inventions auſſi froides que folles font pitié aux Philoſophes de l'autre monde. Cependant on les repréſente auſſi comme tenant de vieilles erreurs qui ne valent guères mieux, & conſervant en entier leur caractère d'entêtement & de préſomption. » Le hazard, *dit un* » *d'eux*, & une matière éternelle » ont tout fait. Notre ame eſt un » tiſſu délié, un roſeau qui ſe » déchire

» déchire à la mort. De purs ef-
» prits, il n'en exifta jamais, &
» il vaudroit mieux dire que le
» vuide même eft corporel, que
» d'admettre quelque chofe qui
» ne foit pas corps. Après la
» mort point de fentiment, point
» de, récompenfes, point de pu-
» nition ; rien à efpérer pour
» les bons, rien à craindre
» pour les méchants. L'utilité
» générale & le confentement
» commun doivent être les deux
» grandes régles de nos ac-
» tions, &c. «

Le quartier des Métaphyfi-ciens eft l'endroit où la *lumière philofophique éblouit le plus, & éclaire le moins.* On y voit un Philofophe bâtir un fyftême, où il admet le fond de tout ce que nous voyons dans l'univers, fans pouvoir s'empêcher d'en exclure *tout ce que nous y croyons voir.*

Par exemple, point d'eſpace ; d'étendue, de mouvement, de figure : ces choſes & toutes les autres de ce genre n'exiſtent qu'*en apparence.* On trouve auſſi, dans le même quartier, des Philoſophes modernes qui conſtruiſent des mondes à volonté. Ils ont à leur diſcrétion la *matière vive & la matière morte* ; ils font mourir l'une, & vivre l'autre comme il leur plaît. On n'a qu'à leur parler, on eſt ſur le champ ſervi à ſouhait. Ils diſtribuent *l'intelligence & l'eſprit* dans ces différents éléments, ſelon qu'ils en ſont plus ou moins ſuſceptibles à raiſon de leur *ſenſibilité*, de leur ſubtilité & de leur agilité.

Dans le conflit de leurs opinions, dont ils ne ſavent point démordre, dans la ſolution des problêmes qu'on leur propoſe, les Philoſophes de l'autre monde

diſputent, s'échauffent & ſe lancent des traits auſſi bien acérés que s'ils vivoient encore en ce monde; mais la plûpart n'en ſont pas ſeulement effleurés : ils ont une armure à toute épreuve. *Une vanité complette*, dit quelque part notre Voyageur, *eſt invulnérable.* Après les avoir entendus, on n'en ſait que moins à quoi s'en tenir. » Ils ne peuvent ſe réunir ſur le » moindre objet. L'un propoſe, » l'autre objecte ; l'un éleve, l'au- » tre abat & rien n'avance... Irai- » je, *demande-t-on*, me confiner » dans une glacière, ou me faire » culbuter par une comète ? Pren- » drai-je des matériaux dans la » ſubſtance du vuide, ou bâtirai je » un monde au feu & à l'eau ? » Ferai-je des archées (avec Van- » Helmont) ou avec d'autres des » molécules organiques, des œufs » ou des anguilles ? Eſt-ce-là le

» fruit de cette rare ſagacité, de » ces longues méditations, de ces » recherches immenſes? Oh! que la » nature eſt ſublime & que la con- » ception des hommes eſt ram- » pante! Ames philoſophiques, je » le vois bien, je ne ſuis point fait » pour bâtir des mondes, & vous » n'êtes point faites pour en ima- » giner le plan. « De tout ce que notre Voyageur a vu & appris ſur ſa route, il tire contre tous les partiſans du Matérialiſme cette concluſion auſſi vraie qu'affligeante. *Hélas*, s'écrie-t il, *ces ſublimes Génies ne ſavent ce qu'ils ſont, où ils ſont, ce qu'ils deviendront: c'eſt tout comme ici.* Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir qu'on ne doit tourner aucune de ces Critiques au déſavantage de la ſaine Philoſophie & de la ſolide Métaphyſique.

Les fictions compriſes dans ces Bigarrures ne peuvent être que

l'Ouvrage d'un homme d'eſprit & d'un bon Ecrivain. Il ſeroit à ſouhaiter que les Critiques qui en réſultent, euſſent plus de ſaillie, d'éclat & de force; que le plan de l'Ouvrage fût plus ſuivi, plus plein, plus ſavant; qu'en un mot cette lecture, déja utile & préparée dans de bonnes vuës, fît naître tout l'intérêt qu'on pouvoit attendre & de la bonté du ſujet & des talents de l'Auteur.

ARTICLE LX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

On a imprimé à Rennes chez Vatar, & l'on trouve à Paris chez Savoye, rue S. Jacques, deux petits Volumes *in*-16. sous le titre d'*Ethologie* ou *le Cœur de l'Homme*. Par M. le Chevalier de Cramezel. On y traite de tous les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, de soi-même & de la société : trois objets qui comprennent toute la Philosophie Morale & Chrétienne. Le sujet de ce Livre n'est assûrément point neuf, l'Auteur en convient, mais outre

qu'il eſt bon de rappeller ſouvent à l'homme ces importantes vérités, il y a, ce ſemble, dans la manière de M. de Cramezel une bonne foi, une candeur, un fond de probité & de Religion qui ne ſe trouve pas, du moins au même degré, dans tous les Livres qui ont embraſſé les mêmes matières.

L'Ouvrage n'eſt pas Polémique, quoiqu'on y parle quelquefois contre les Athées, les Déïſtes, les prétendus Eſprits-forts &c. C'eſt un composé des meilleurs principes qu'annonce la raiſon, & des maximes ſupérieures que propoſe l'Evangile. Après chaque Article d'inſtruction, on trouve régulièrement un trait d'Hiſtoire, ſoit Profane, ſoit Sacré ou Eccléſiaſtique, mais toujours approprié aux leçons de ſageſſe & de vertu que comprend l'Article. Quoique les détails de cette compoſition ſoint préſentés ſimplement & dans

la forme didactique, quelquefois l'Auteur s'éleve, prend le ton & le style de sentiment, emploie les tours d'éloquence ; d'autrefois il peint les mœurs & essaie des caractères : ce qui suppose en lui la science du monde. Il ne faut pas se prévenir contre le format du Livre qui est singulier, contre l'Edition qui n'est pas assez bonne, contre la multitude des traits historiques dont quelques-uns pourront paroître trop peu choisis : le fond des choses & l'importance du sujet doivent intéresser les honnêtes gens. On ne peut que savoir un gré infini à l'Auteur, qui est homme de condition & encore jeune, d'employer ses moments de loisir à des occupations si louables, si chrétiennes, & d'en faire part au Public, sans hypocrisie & sans respect humain. Nous ne citons rien de l'Ouvrage, parce qu'il est distribué en une infinité

de petits morceaux qui se tiennent & s'appuient les uns les autres. Il suffit de dire, encore une fois, qu'on y trouve la science de la Religion, la meilleure morale, le zèle du bien le plus solide, le langage d'un cœur pénétré d'amour de Dieu.

Il y a un petit endroit qu'on pourroit corriger, page 90 du premier Volume. Il est dit que *plusieurs Evangiles chimériques ont été crus & respectés par les premiers Fidèles jusqu'au Concile de Trente, dans lequel l'Eglise a séparé par le glaive de l'infaillibilité la vérité d'avec le mensonge, & la Religion d'avec son vain fantôme.* Or il est certain 1° que les faux *Evangiles* n'ont point *été crus* & *respectés* généralement *par les premiers Fidèles.* 2° Que cette *croyance* & ce *respect* n'ont point duré jusqu'au Concile de Trente. 3° Que pour

diſtinguer les vrais Evangiles des faux & la vraie Religion de ce qui n'en eſt que le fantôme, on n'a pas attendu le Concile de Trente. Tout étoit dit contre les faux Evangiles & les fauſſes Religions, avant ce Concile. Tout ce qu'il a fait ſur ce point, c'eſt de proſcrire les fauſſes Verſions des ſaints Livres, de déclarer la Vulgate authentique, d'en deſirer la correction, de répéter & tranſcrire le vrai Canon des Ecritures, de défendre d'en rien retrancher &c.

On trouve chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, un petit Livre de piété ſous le titre de *Conſidérations propres à faire naître & à entretenir l'amour divin dans nos cœurs.* (In-18. pages 180.)

M. l'Abbé Valart vient de donner la Traduction Françoiſe de

l'Imitation de Jesus-Christ, sur l'Edition Latine de 1758, revuë sur huit Manuscrits. C'est la bonne & belle Edition que nous devons à cet homme de Lettres. Le Livre de *l'Imitation* étant fait pour être lu de tout le monde, il est nécessaire de le donner en François toutes les fois qu'on le publie en Latin, avec des additions, corrections, transpositions, en un mot, quand on s'est cru autorisé à y changer quelque chose. M. l'Abbé Valart nous fait donc ici un présent qu'on avoit droit d'attendre ou même d'exiger de son zèle. Il dit, dans sa courte Préface : » Comme l'Original Latin est écrit » avec une noble simplicité, j'ai » cru qu'il suffisoit de rendre fidèlement & simplement les pensées du pieux Auteur, & que » ma Traduction ne pourroit manquer d'être bien reçue. Ce qui » donc en fait le principal mérite,

» c'est la fidélité & la simplicité.
» Au moins ai-je apporté tous
» mes soins pour qu'à ces deux
» égards, elle ne fût inférieure à
» aucune des meilleures qui ont
» paru depuis un siècle.« On verra par l'usage que cet estimable Editeur & Traducteur a rempli son objet. *Cette Traduction se trouve, ainsi que l'Edition Latine, chez Barbou, rue S. Jacques, aux Cigognes.*

Le même M. Valart, qui est un des meilleurs Grammairiens & Humanistes de notre siècle, vient de réimprimer, pour la huitième fois, ses *Rudiments de la Langue Latine*. Ce n'est qu'un *in*-8°. de 68 pages : mais tous les principes y sont si bien rangés & si précisément énoncés, que ce Livre élémentaire peut tenir la place de plusieurs autres plus étendus, & en apparence plus chargés d'ex-

plications. Quiconque examineroit ces *Rudiments* avec d'autres yeux que ceux du premier âge, y trouveroit beaucoup de ſages combinaiſons, & nul mot qui n'ait été mis à deſſein d'exprimer ce qu'il y a de mieux : par exemple, les modes & les temps des Verbes ſont diſtribués ſelon une méthode fondée ſur la vraie Logique de la Langue : dans la voie paſſive, on trouve la terminaiſon en *re* avant la terminaiſon en *ris*, *mirabere* ou *miraberis*, parce que la premiére eſt plus d'uſage chez Cicéron & les bons Auteurs que la ſeconde : dans l'Article des Queſtions de lieu, les régles ſont dégagées de quelques faux principes que la routine autoriſoit &c. C'eſt l'uſage qui fera connoître toute la bonne conſtiturion de ce Livre.

On a auſſi du même Auteur un petit Livre bien réfléchi & bien

ordonné, sous le titre d'*Analogies des Genres, des Préterits & des Supins*, pour servir de suite & de seconde Partie aux Rudiments. *Ces deux Livres se trouvent encore chez Barbou.*

On trouve chez Lattré Graveur, rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, un Plan de la Ville de Bordeaux, sur lequel on a observé les différents accroissements que cette Ville a reçus jusqu'à ce siècle. On y a joint un *Précis Géographique & Historique* concernant cette Ville, c'est-à-dire sa situation, son éloignement de Paris, son antiquité, ses titres d'honneur, ses privilèges, ses différents sortes de Gouvernement sous les divers Princes qui l'ont possédée. Ce petit Abrégé est bien fait, le Plan sur une feuille de grand-aigle est bien gravé, la Lettre sur-tout qu'on y emploie

est charmante. On sait à quel point le Sieur Lattré & son Epouse réussissent en ce genre. Le petit Avis en Cartouche qu'ils distribuent pour annoncer leur Profession & leur demeure, est d'une élégance qui mérite presque l'attention des Curieux.

Le Sieur François, Graveur & Pensionnaire du Roi, avoit déja imaginé des Estampes gravées de manière à imiter le maniement large du Crayon ; & l'Académie Royale de Peinture lui a donné, sur cette découverte, une Approbation datée du 26. Novembre 1757. Depuis ce temps, le même Artiste a inventé une Gravure qui représente, par une seule Planche, le Crayon noir & blanc sur papier gris & bleu. Plusieurs personnes de goût en ont vu les premiers essais, & l'on peut tous les jours les voir chez l'Auteur à

l'Hôtel & rue-baſſe des Urſins, au Triangle d'or. Cette invention ajoûte aux Eſtampes gravées dans la manière du Crayon rouge, & mérite très-fort l'accueil du Public.

Comme le Sieur François a entrepris de rendre les portraits des Philoſophes modernes, gravés dans le goût de ſa premiére découverte, ce travail l'occupe actuellement beaucoup, & il ne peut encore ſatisfaire tous les Curieux, qui lui demandent des Eſtampes, d'après ſa ſeconde invention, mais dans peu il ſera en état de répondre à leurs empreſſements. Au reſte, les portraits des Philoſophes modernes, dont nous venons de parler, ſont deſtinés à orner leur Hiſtoire, qui doit être écrite par M. Saverien, Auteur de pluſieurs autres Ouvrages. Le premier Volume *in*-4°. paroîtra au mois de Juin prochain, & comprendra

les Métaphyſiciens. On pourra s'adreſſer, pour voir le *Proſpectus* & pour l'acquiſition du Livre, *chez le Sieur François, à la demeure indiquée plus haut.*

AVIS aux Souſcripteurs du nouveau Traité de la Diplomatique. Par les PP. Bénédictins; *in*-4°.

Deſprez, Imprimeur-Libraire à Paris, mettra en vente le premier Mai 1759, le Tome quatrième de la *Diplomatique.* Par le Projet de ſouſcription donné en 1748, on ne s'étoit engagé à livrer aux Souſcripteurs que cinq Volumes, mais comme le plan de l'Ouvrage en exige néceſſairement un ſixième, ils pourront ſe le procurer au prix modique de la ſouſcription, en ſouſcrivant à la fois pour les deux derniers Volumes, lorſqu'ils retireront le quatrième.

Mai, 1759.

Il paroît d'autant plus juſte de laiſſer jouir les Souſcripteurs du bénéfice avantageux de la ſouſcription pour le ſixième Tome, qu'ils auront contribué aux frais conſidérables des cinq précédents.

Ainſi, pour entier & dernier payement du cinquième & ſixième Volumes, les Souſcripteurs donneront 20 liv. pour le petit papier, & 32 liv. pour le grand.

Le prix de chaque Volume pour ceux qui n'ont pas ſouſcrit eſt de 24 liv. relié pour le petit papier, & 32 liv. pour le grand.

Pour donner une idée de ce que contient le Tome quatrième & les deux ſuivants, on peut lire la Préface qui ſe diſtribue auſſi chez Deſprez.

On vient de diſtribuer une belle Vignette, deſtinée à orner ce quatrième Tome de la *Diplomatique*. Elle repréſente le Roi qui tient

le ſceau en perſonne. On voit ce Monarque vis-à-vis d'un Bureau chargé de divers papiers ; il tient la plume en main : & à ſa gauche ſont les ſceaux, autour du Bureau ſe voient ſix Conſeillers-d'Etat aſſis : tous les autres Magiſtrats & Officiers du Sceau ſont debout. Au-deſſus de la Vignette, en forme de couronnement, ſont les armes de France, avec les ſymboles de la Juſtice. Cette Vignette due au Burin du Sieur Pacquier, doit être auſſi diſtribuée hors du quatrième Volume de la *Diplomatique*.

On publie auſſi un morceau de Gravure, très-élégant ſur le mariage de Monſeigneur le Comte de la Marche & de la Princeſſe de Modène. L'invention eſt de M. Palmeus fils, Ingenieur-Deſſinateur-Géographe de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conty.

Les Libraires Merigot Père & Fils, Quai des Augustins; Grangé, au Palais; Hochereau l'aîné, Quai de Conty; Robustel, Quai des Augustins, distribuent le huitiéme & dernier Tome du Livre important, qui a pour titre: *Introduction à l'Histoire moderne, générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, la révolution & la situation présente des différents Etats de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique.* Commencée par le Baron de Pufendorf, augmentée par M. Bruzen de la Martinière. Nouvelle Edition, revuë, considérablement augmentée, corrigée sur les meilleurs Auteurs, & continuée jusqu'en 1750, par M. de Grace. (*In*-4°.) La suite de ce grand Ouvrage nous a échappé. Nous desirons fort que le temps nous permette d'en rendre compte au plutôt.

Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, publie le Ier Volume (*in*-12.) des *Plaidoyers & Mémoires de M. Mannory, ancien Avocat au Parlement.* On aura une suite de plusieurs Tomes, & il nous semque le Public est disposé à lui faire accueil. Nous n'avons lu que le Discours préliminaire, qui contient des vuës sur la Profession d'Avocat, & le plan général de l'Ouvrage. On y ajoûte quelques observations sur l'Orthographe que suit l'Auteur ; c'est celle où l'on réforme quantité de Lettres : systême applaudi par d'habiles gens, sur-tout par M. du Marsais, qui pouvoit être regardé comme Législateur en ce genre. Nous tâcherons de saisir le mérite de ces Plaidoyers, & d'en rendre compte au Public.

On vient de publier une Traduction Françoise des *Lettres Cri-*

tiques ſur les Auteurs Italiens, dont nous avons rendu compte dans notre premier Extrait des *Verſi ſciolti*. On dit, dans l'Avertiſſement, que malgré *la célébrité du Dante, de l'Arioſte & du Taſſe, le ſeul homme de Lettres porte la curioſité juſqu'à les lire ; & l'indifférence juſqu'à ne pas troubler l'eſpèce de réputation dont ils jouiſſent.* Cela peut être vrai pour le Dante, mais pour ce qui regarde l'Arioſte, & ſur-tout le Taſſe, la propoſition auroit beſoin de correctifs & d'adouciſſements. Bien des perſonnes, ſans être Gens de Lettres, ont lu la *Jéruſalem délivrée*, au moins dans la Traduction, & trouvent que ſon Auteur a mérité quelque choſe de plus qu'une *eſpèce de réputation.* Nous ne croyons pas que le but de l'Auteur des Lettres ait été de décrier juſqu'à ce point les Poëtes les plus eſtimés de ſa Nation.

La Traduction nous a paru écrite d'un ſtyle léger, coulant & propre à rendre les graces de l'Italien. Voici quelques Obſervations critiques que nous ne ferions pas ſi l'Ouvrage étoit moins digne d'attention.

L'Auteur eût pu ſe diſpenſer quelquefois d'ajoûter au Texte. Dans la premiére Lettre, le *Virgile moderne* ſemble donner la préférence à la Langue Italienne ſur la Langue Latine dont elle eſt dérivée. Mais nous obſervons que l'endroit eſt beaucoup plus tempéré dans l'Original que dans la Traduction, où l'or s'eſt permis d'étendre & d'interpréter, à ſon gré, une des phraſes de l'Auteur.

Autre exemple, où le ſtyle & le fond des choſes paroiſſent également altérés. Virgile ſe plaignant du Dante, qui l'a pris pour guide dans ſon Poëme, s'exprime ainſi

dans un endroit : *Che potea ſaper io di Can della Scala, nè del vas d'elezione, ch' egli t' accoppia con Enea, nè di cento ſi fatte coſe?* ce qui veut dire, *pouvois-je avoir quelque idée de Can della Scala, du vaſe d'élection que le Dante aſſocie à Enée, & de cent autres choſes de cette nature?* Le Traducteur a ainſi rendu ce paſſage : *Ai je jamais entendu parler du chien de l'echelle, ni de ce vaſe d'élection que le Poëte met en converſation avec Enée? Ces fables exiſtoient-elles de mon temps?*

Nous obſervons 1° que le Dante ne *met* point en *converſation* le vaſe d'élection avec Enée ; le terme *accoppia* ne dit point cela. Le Dante, après avoir parlé du vaſe d'élection, c'eſt-à dire de ſaint Paul qui fut ravi au Ciel,

Andovi (al Cielo) poi lo vas d'elezione,

ajoûte,

ajoûte, *mais qui m'accordera de pénétrer aux Enfers, ou de m'elever au Paradis ? Je ne ſuis ni Enée, ni Paul.*

Ma io perche venir vi ? O ch' il concede ?
I non Enea, i non Paolo ſono.

Il n'y a point-là de *converſation* comme on voit, mais un rapprochement bizarre aux yeux de Virgile, indécent aux yeux d'un Chrétien.

2°. *Ces fables exiſtoient elles de mon temps ?* eſt une phraſe ajoûtée. Le terme de *fable* eſt abſolument hors de propos. Le nom de *Can della Scala*, ou autrement *Scaliger*, Seigneur de Vérone, Contemporain & Protecteur du Dante, n'eſt point une *fable*, quoiqu'il ne doive pas être connu de Virgile. S'il s'agit du *vaſe d'élection*, le terme de *fable* eſt encore plus déplacé.

L'Auteur des Lettres introduisant sur la scène un Auteur Payen, qui se plaint d'être travesti tantôt en Mythologiste, tantôt en Théologien, a eu soin de ne lui rien mettre dans la bouche qui marquât le moindre mépris pour tout ce qui a du rapport au Christianisme.

Lorsque Juvenal, pour comparer le Dante à Ennius, cite, en plaisantant, ces Vers-ci du Poëte de Calabre,

> Nec mi aurum posco, nec mi pretium dederitis
> Non cauponantes bellum, sed belligerantes,

Une Note du Traducteur renvoie à la premiére Satyre de Juvenal, c'est une méprise.

Nous répétons que ces légères Critiques ne font aucun tort à l'Ouvrage, & qu'elles indiquent

ſimplement les degrés de perfection qu'il ſeroit poſſible de lui donner.

Il s'eſt répandu ici des Exemplaires du *Mandement* que le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Rouen a publié, *pour ordonner des Prières dans tout le Diocèſe pour le repos de l'ame de feu M. le Cardinal de Saulx-Tavanes, Archevêque de Rouen.* A cette occaſion, il nous ſera permis de répéter ce que nous avons inſinué dans le dernier Volume de nos Mémoires : c'eſt que, comme *on a peu de modèles en ce genre*, il eſt bon, même pour le progrès & l'honneur des Lettres, de recueillir les morceaux qui peuvent *fixer l'idée du beau*, par rapport à cette partie de l'Eloquence Chrétienne.

Ce n'eſt point une tâche facile que celle de ſaiſir promptement

le caractère d'un grand Prélat, & de l'exposer fidèlement aux yeux d'un grand Peuple. Il ne faut, dans ces circonstances, ni subtilité, ni adulation, ni appareil de style. Le desir de peindre des vertus & d'édifier un vaste Diocèse, doit inspirer ce langage de sentiment qui persuade mieux que tout l'Art des Orateurs.

Ainsi représentons-nous sous des idées générales le mérite du Mandement de Messieurs du Chapitre de Rouen. Il doit être lû de suite, parce que les traits du tableau sont extrêmement liés, & que l'effet total dépend de toutes les parties qui composent cette Pièce aussi noble qu'édifiante. Nous en détacherons cependant un morceau qui rappelle le moment d'une calamité générale; lorsque *la Seine, enflée par des pluies continuelles, porta ses eaux jusques dans le sein de la Ville*;

& avec elles la consternation & l'effroi ; l'interruption du Commerce, la cessation des travaux ; lorsque *vingt mille habitants, réfugiés dans les lieux les plus élevés de leurs maisons, y paroissoient dévoués à toutes les horreurs de la famine.*

» Chers Concitoyens, *reprennent les Auteurs du Mandement,* » vous trouverez, dans les entrail-» les d'un Père tendre, tous les » secours dont vous avez besoin, » & aucun de vous ne manquera » du nécessaire. Un Clergé fidèle » accourt à ses ordres, & brûle du » desir de seconder son zèle. Les » Chefs de la Magistrature se ren-» dent auprès de lui, pour conférer » sur les moyens de soulager les » pauvres avec un ordre digne de » leur sagesse. Les revenus du Pon-» tife deviennent le bien propre des » indigents, & il les répand sur » eux avec une sainte profusion.

» Cet exemple allume dans tous
» les cœurs le feu de la plus ar-
» dente charité. Les Cours souve-
» raines, tous les Ordres de la
» Ville, les simples Citoyens,
» ceux même qui étoient le moins
» favorisés de la fortune; tous
» s'empressent de venir déposer
» leurs aumônes, & peut-être
» même leur nécessaire dans les
» mains du Père commun. Quel
» spectacle plus consolant pour la
» Religion, que de voir les Fi-
» dèles de nos jours imiter l'exem-
» ple des premiers Chrétiens qui re-
» mettoient aux pieds des Apôtres
» le prix de leurs héritages pour
» secourir leurs frères indigents!
» Quel spectacle plus honorable
» au Sacerdoce de Jesus-Christ,
» que de voir tous les jours une
» troupe de Prêtres vertueux s'ex-
» poser dans de fragiles nacelles
» à la fureur des courants impé-
» tueux, pour porter, au risque de

» leur vie, jusques dans les habi-
» tations les plus reculées, les se-
» cours spirituels & la subsistance
» nécessaire aux malheureux qui
» y étoient renfermés ! La Reli-
» gion seule peut inspirer un zèle
» si tendre, si courageux, si cons-
» tant. L'impiété & l'ingratitude
» s'efforceroient en vain de l'attri-
» buer à des motifs humains. «

Le fléau qu'on vient de peindre fut bientôt suivi d'un autre encore plus terrible, de la contagion, de la mortalité répandue dans tous les états, sur-tout parmi les pauvres.
» Le nombre des malades s'accrut
» à un tel point, que les Hôpitaux
» ne furent plus suffisants pour les
» contenir, il fallut leur trouver
» un nouvel asyle ; & quel fut, Nos
» Chers Frères, celui que leur offrit
» la charité de notre grand Arche-
» vêque ? sa propre maison. Les
» Sales de son Palais devinrent un
» nouvel Hôpital ; il crut recevoir

» Jesus-Christ lui-même dans ses
» Appartements, en y recevant
» ses membres souffrants. Il les
» regarda comme un ornement
» digne de la maison d'un Evêque :
» ornement plus précieux aux
» yeux de la foi que l'or, le
» bronze & le marbre qui déco-
» rent les Palais des Grands &
» des Riches de la terre : trait ad-
» mirable & qui retrace à nos
» yeux toute la charité des plus
» grands Evêques qu'ait jamais eus
» l'Eglise Chrétienne ! «

Ce Mandement a 15 pages *in*-4°. & se trouve *à Rouen chez Boullanger, Imprimeur du vénérable Chapitre.*

La Vie de S. Ferdinand, Roi de Castille & de Léon. (In-12.) Chez Butard, rue S. Jacques, & Chenault, au Palais. Cette Vie est une Histoire édifiante & curieuse, parce que c'est la vie d'un saint Roi.

Au coup-d'œil, elle paroît aussi l'Ouvrage d'un bon Ecrivain. *Nous en dirons quelque chose de plus dans un Article de ces Mémoires.*

Notice des Diplômes, des Chartes & Actes relatifs à l'Histoire de France, qui se trouvent imprimés dans les Ouvrages de Diplomatique, dans les Historiens & dans les Jurisconsultes, rangés dans l'ordre chronologique. (In-folio.) Par M. l'Abbé de Foy. *De l'Imprimerie Royale.*

Ceci n'est que l'Annonce & le *Prospectus* d'un grand Ouvrage, qui sera très-utile aux Ecrivains & aux Amateurs de notre Histoire. On a, dans une multitude de Livres imprimés, les Monuments Diplomatiques de notre Monarchie, Chartes, Actes, Concessions, Capitulaires, Préceptes, Ordonnances, &c. M. Secousse

avoit conçu le dessein d'en former une Table chronologique, c'est-à-dire de ranger les titres de ces Pièces selon l'ordre des temps où elles ont paru. La mort, qui déconcerte toujours les projets littéraires, a empêché le savant Académicien d'exécuter son plan. M. de la Curne de Ste Palaye se propose de suivre les mêmes vuës. Mais voici M. l'Abbé de Foy qui ajoûte au dessein total : il s'est persuadé que les titres des Diplômes instruisoient peu ; qu'ils étoient capables d'induire en erreur, parce que souvent ils ne sont pas exacts, &c. Sa pensée est donc de faire une sorte d'Analyse de tant de morceaux antiques, & de la présenter aux Savants. Les exemples qu'il nous produit ici, sont très-propres à faire connoître & estimer son Ouvrage. L'Auteur les a tirés du septième & du huitième siècle.

Les Notices sont succinctes, mais claires, instructives, critiques, & supposent beaucoup de travail, parce qu'il n'a pas suffi de lire chaque Diplôme en question : on s'est donné la peine de consulter les Auteurs qui en ont parlé. *Le Public verra bientôt le premier Volume de ce grand Ouvrage.*

Idée générale des Finances, considérées relativement à toutes les matières qui appartiennent à cette portion de l'administration. PREMIÉRE PARTIE, dans laquelle on traite de la Formule, du Contrôle des Actes, de l'Insinuation, du centième Denier & du petit Scel extrajudiciaire. (Grand *in-fol.*) C'est le plan d'un Ouvrage où l'on se propose de traiter les Finances tout-à-fait en grand. On n'entreprend encore que les quatre

objets énoncés dans le titre ; ſavoir, la *Formule* ou le Papier-Timbré ; le *Contrôle des Actes*, opération néceſſaire pour aſſûrer leur authenticité ; l'*Inſinuation*, qui eſt ordonnée pour informer le Public de ce qui change l'état des Perſonnes ou des Biens ; le *centième Denier* qui ſe paie à la manière des Droits Féodaux, dans le cas de mutation de propriété d'immeubles ; enfin le *petit Scel extrajudiciaire*, qui eſt un Droit de Sceau ſur les expéditions de certains Actes. On ne croiroit pas que ces cinq choſes tiennent immédiatement au grand Tableau préſenté par l'Auteur. Auſſi fait-il voir, dans une explication à part, les rapports de ces objets avec le total de l'adminiſtration œconomique des Finances. Comme ceci n'eſt encore qu'un *Proſpectus*, nous ne pouvons rien dire de l'exécution. Mais ce qui nous a beaucoup plu, c'eſt le *Diſcours pré-*

liminaire, dans lequel on donne une idée générale de tout l'Ouvrage. Quels talents n'a pas un homme d'eſprit tel que M. Peſſelier, Auteur de cet excellent Morceau ! Il répand ſur toute la Finance tous les ſentiments d'humanité, de cordialité, de bienfaiſance, d'amabilité. Quel art il emploie pour gagner les hommes, pour leur faire aimer des opérations quelquefois douloureuſes, toutes néceſſaires qu'elles ſont ! Nous renvoyons à cette expoſition où regne d'ailleurs une méthode admirable.

Il y a déja pluſieurs mois que le ſecond Volume de la *Topographie de l'Univers*, par M. l'Abbé d'Expilly, a été rendue publique. C'eſt la ſuite de l'Allemagne, & l'on y rend compte de tous les Etats Séculiers du cercle de Weſtphalie. L'Ouvrage eſt bien exécuté, &

contient XI Cartes. *C'est toujours Bauche, Quai des Augustins, qui le distribue.*

On aussi distribué, depuis quelque temps, le *Recueil des Plans, Coupes & Elévations du nouvel Hôtel de Ville de Rouen, dont la construction a été commencée en Mai 1757, avec les Plans d'un accroissement & autres ouvrages projettés pour cette Ville.* (Grand *in-fol.* chez Jombert, rue Dauphine.) L'Architecte de cet Hôtel de Ville & l'Auteur de ce *Recueil* est M. le Carpentier, Membre de l'Académie d'Architecture & de celle des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Il met, dans son Recueil, trois choses qui font plaisir au Lecteur. 1° L'expoposition des motifs qui font desirer, entreprendre & exécuter les embellissements de la Ville de Rouen, une des plus riches, des

plus considérables, des plus titrées, des plus fécondes en grands hommes, & des plus mal-tournées qu'il y ait en France. 2° L'état des projets formés pour construire un Hôtel de Ville, & pour orner en même temps tout le quartier correspondant à cet Edifice. Comme il y a presque tout à faire, on est moins gêné dans l'invention. Il s'agit de mettre en alignement la Cathédrale, le nouvel Hôtel de Ville, & le grand Hôtel de Dieu, appellé *Lieu de santé*; de percer des rues, de préparer des places, d'établir des communications entre toutes les parties de ce vaste terrein &c. 3° Des Planches qui montrent à l'œil ces embellissements, les Plans, Coupes, Elévations de l'Hôtel de Ville : ces Gravures sont bien détaillées & instructives. L'Auteur a répandu quelque intérêt dans son Discours ou morceau d'Explica-

tion : c'eſt ce qu'il faut voir avec tout l'enſemble des Planches.

On nous envoie le *Proſpectus* ſuivant : le Livre s'imprime à Troyes, & ſe trouvera chez pluſieurs Libraires à Paris. *Syſtême nouveau, par lequel on peut devenir ſavant ſans Maître, ſans étude & ſans peine* : ou *Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine de trois manières différentes*, diviſée en trois Livres, dont le premier enſeigne par raiſonnement, ce qui tient lieu de Maître ; le ſecond par jeu, ce qui tient lieu d'étude ; & le troiſième par explications familières qui rendent les choſes très-intelligibles, ce qui exempte de peine. *Par M.* LE-ROUX, *Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris, Principal du Collège de Nogent-ſur-Seine*. Le prix eſt de 30 ſ. en Brochure. Ce Syſtême eſt général pour toutes les Langues.

Recueil de différents projets d'Architecture, de Charpente & autres, concernant la construction des Ponts, &c. Par M. PITROU, Inspecteur-Général des Ponts & Chaussées de France : rédigé & mis en ordre par le Sieur TARDIF, Inspecteur des Ponts & Chaussées, & Gendre de l'Auteur. *Grand* in folio, *contenant trente-cinq Planches, dont plusieurs sont de deux & trois feuilles parfaitement gravées, une Epître au Roi, un Avertissement, & les explications les plus détaillées des Ouvrages contenus dans ce Recueil, &c.* Proposé par souscription. Elle est de 48 liv. en trois payements. C'est le Livre dont nous avons rendu compte au I. Volume d'Octobre 1756; l'acquisition en est bonne & utile: l'Auteur étoit homme de génie. *Chez la Veuve de l'Auteur, rue des Noyers, vis-à-vis la rue Mai,* 1759.

S. Jean de Beauvais ; & Tilliard, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît.

Livres nouvellement arrivés des pays étrangers, chez Briasson Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

Kennicotti (Benj.) de ratione Textus Hebraïci, ex Anglico vertit G. ab. Teller, *in*-8°. Lipsiæ 1756.

Grotius, de jure Belli ac Pacis, cum Notis Variorum & Barbeyraci, *in*-8°. 2 Vol. Lipsiæ 1758.

Schœttgenii (Christ.) Diplomatoria, *in-fol. fig.* Altemburgi 1753.

Desing (Am.) Juris naturæ larva detracta à Puffendorfio & aliis, *in-fol.* Monachii 1753.

Jonston (Jo.) Theatrum animalium, *in-fol. fig.* Heilbronnæ 1757.

Heisteri (Laurent.) Descriptio Plantæ rarissimæ, *in-fol. fig.* Brunsvigæ 1753.

Liebnecht (Jo. Geo.) Hassia subterranea; Testimonia Diluviana, & alia, *in-4°. fig.* Giessæ 1730.

Morhoffii (Dan. Geo.) Polyhistor Litterarius Philosoph. & practicus, ex Editione Jo. Alb. Fabricii, *in-4°.* 2 Vol. Lubecæ 1747.

Barthel (Jo. C. P.) Opuscula Juridica, *in-4°.* 2 Vol. Bambergæ 1756.

Knen (Mich.) Collectio Scriptorum Historico-Monast. Ecclesiasticorum, *in-fol.* 4 Vol. Ulmæ 1755 ad 1757.

Halleri (Alb.) Disputationes ad morborum Historiam & Curationem, *in-4°.* 6 Vol. *fig.* Lausannæ 1758.

Wabst (Chr. Xav.) de Hydrargyro, *in-4°.* Vindobonæ 1754.

Wolfii (Christ.) Jus naturæ,

Mai, 1759.

in-4°. 8 Vol. Lipsiæ 1746 ad 1748.

Lincker (Nic. Christ.) Libertas Statuum Imperii, *in-fol.* Ienæ 1711.

Voet (Joan.) de jure Militari, *in*-8°. 1758.

Gutbirii (Ægid.) Novum Testamentum & Lexicon Syriacum, *in*-8°. 2 Vol. Hamburgi 1749.

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, année 1756. faisant le Tome XII. in-4°. *Berlin.*

Dictionnaire Historique & Critique. Par Prosper Marchant. *in-fol.* 2 Vol. *La Haye 1758.*

Nouvelle Bibliothèque Angloise. Par Joncourt. *in*-8°. 3 Vol. *La Haye 1756 & suite.*

Histoire de Bertholde, traduite de l'Italien, *in* 8°. *La Haye 1750.*

Recueil intéressant de quelques Pièces sur l'Inoculation. in-8°. *La Haye 1755.*

Livres nouveaux d'Italie, qui se trouvent chez Tilliard, Quai des Augustins.

Clarorum virorum Epistolæ ex Mss. Bibliothecæ Collegii Romani. Tomus II. *in*-8°. Romæ 1757.

Pauli Paciaudi ad nummos Consulares Triumviri M. Antonii Animadversiones Philologicæ, &c. *in*-4°. *fig.* Romæ 1757.

Ejusd. Commentariolum Epistolare, *in*-4°. 1757.

Eduardi Corsini Dubia contrà Froëlichium de Nummis Parthicis, *in*-4°. Romæ 1757.

Saggi di Dissertazioni dell' Academia Etrusca di Cortona. 8 Vol. in-4°. fig. *Roma.* Il Tomo ottavo separamente 1758.

Raccolta di Lettere sulla Pittura, Scultura, ed Architettura, &c. 2 Vol. in-4°. 1757.

Mai, 1759.

Ottieri Istoria della Guerre auvenute in Europa per la succezzione alla Monarchia delle Spagne. 8 Vol. in-4°. 1752 - 1758.

S. Agostini Metodo per i studi. in-12. *In Roma 1757.*

Sonetti del Burchiello del Bellincioni. in-8°. *Firenze 1757.*

Le Opere Italiane di Vicenzo Gravina. in-4°. *Napoli 1757.*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Mai 1759.

ARTICLE LIII. *Lettres Critiques, ou Réfutation de divers Ecrits contre la Religion.* Tomes IX. & X. 1157

ART. LIV. Verſi ſciolti di tre eccellenti moderni Autori. *Poëſies non-rimées de trois Poëtes Italiens, &c.* Suite de l'Article XXXII. au mois de Mars. 1179

ART. LV. *Traité ſur la nature & ſur la culture de la Vigne, &c.* 1204

ART. LVI. *Mémoire hiſtorique & littéraire ſur le Collège Royal de France, &c.* 1220

ART. LVII. *Quatrième & dernière Lettre ſur les Temples des Anciens.* 1245

ART. LVIII. *Lettre aux Auteurs*

de ces Mémoires sur une découverte en Géomètrie. 1267
ART. LIX. *Bigarrures philosophiques.* 1273
ART. LX. Nouvelles Littéraires. 1302

ERRATA

Pour Avril, II. vol.

Pag. 976, *lig. dern.* versifient, *lis.* vérifient. *p.* 988, *lig. dern.* pui, *lis.* qui. *p.* 1048, *lig.* 7, usqu'au, *lis.* jusqu'au.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Avril 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1759.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée, HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 748 volumes; Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	8.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juin, 1759.

ARTICLE LXI.

METAPHYSICA ad uſum Scholæ accommodata Auctore Antonio Seguy, Sacræ Facultatis Pariſienſis Licentiato

Theologo, atque in Studii Paris. Universitate Philosophiæ Professore, docente in Collegio Marchiano. *Traité de Métaphysique à l'usage des Ecoles.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Seguy, Professeur de Philosophie au Collège de la Marche. *A Paris, chez la Veuve Bordelet; Brocas, rue Saint-Jacques; & Aumont, Place du Collège Mazarin, &c.* Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars.

LEs deux grands objets de la Métaphysique sont *Dieu* & l'*Ame*. M. l'Abbé Seguy nous donne, dans son Ouvrage, plus de 500 pag. sur *Dieu*, c'est-à-dire sur la Théologie Naturelle; & il commence par une observation dont nous faisons un cas particulier.

De tant d'Auteurs qui ont traité

la queſtion de l'exiſtence de Dieu, combien n'en trouve-t on pas qui ſe ſont attachés à quelques démonſtrations choiſies, & qui ont rejetté, réfuté même toutes les autres ? Cela eſt fort mal entendu, & n'a nullement l'approbation de notre judicieux Auteur. En effet, l'exiſtence de Dieu eſt une de ces vérités capitales qui ne courent aucun riſque, lors même qu'on entreprend de ſe les prouver à ſoi-même, ou de les prouver aux autres par des arguments ſuſceptibles de difficultés ou même de reproches. Il y a d'ailleurs des eſprits de toutes ſortes de trempe. Tel qui n'eſt pas touché d'une excellente démonſtration métaphyſique, ne tiendra pas contre une preuve morale, fût-elle même tirée d'une claſſe médiocre de raiſonnement, ou préſentée ſous les dehors de la plus grande ſimplicité. Pourquoi couper cette ſource

de conviction ; pourquoi ôter à qui que ce soit l'appuy dont il se contente dans une circonstance si essentielle ? Nous dirions cent choses contre la pratique de ces Prôneurs ou Protecteurs de démonstrations exclusives ; & nous ferions voir qu'ils rendent un fort mauvais service à la Religion. Voici le principe de M. l'Abbé Seguy, & nous l'approuvons comme l'unique raisonnable en cette matière : *Je crois*, dit-il, *qu'en fait de preuves de l'existence de Dieu, il faut produire celles qu'on juge les plus efficaces, & passer sous silence les autres sans les attaquer.*

On n'attend pas de nous la suite & le détail des Arguments qu'emploie l'Auteur, pour mettre cette grande vérité dans tout son jour : Arguments métaphysiques, tirés de l'obligation d'admettre un Etre éternel, nécessaire, indépen-

dant &c. Arguments physiques, fondés sur la création, sur l'union de l'ame & du corps, sur l'existence de la matiere & du mouvement, sur la nouveauté du monde & sur l'ordre qui y regne, sur la structure du corps humain &c. Arguments moraux, pris du témoignage rendu par tous les peuples, en faveur de l'existence de Dieu. On peut compter que notre Philosophe n'omet rien de ce qui concerne ces invincibles démonstrations; qu'il recueille & résout toutes les plus fortes objections; qu'il ne laisse aucune ressource aux subtilités de l'Athéisme.

Mais quel Athéisme encore attaque-t-il en particulier & avec des développements de preuves? Celui d'Epicure d'abord & le systême des Atômes; ensuite l'hypothèse monstrueuse de la substance unique, hypothèse imaginée ou ressuscitée par Spinosa. Toutes les

autres opinions des Athées ſe rapportent à celles-ci, ou ne méritent pas plus d'attention que les fantaiſies des hommes en délire. Epicure & Spinoſa ne raiſonnent guères mieux, mais ils ont prétendu donner à leurs folies un air philoſophique, & ils ont eu des Diſciples qui faiſoient les Importants. M. l'Abbé Seguy détruit ces avortons de l'eſprit humain, &, après toute cette grande diſcuſſion de l'exiſtence de Dieu ou du Théiſme, il paſſe à l'unité & aux attributs ou perfections de Dieu. Mais revenons un moment ſur nos pas, pour conſidérer quelques points de conſéquence.

1°. En raiſonnant ſur le Théiſme, on nous dit ici que ce ſentiment eſt toujours *le plus sûr*, & que quand il ne l'emporteroit pas, pour la certitude, ſur l'Athéiſme; la prudence exigeroit encore qu'on s'en tînt à la doctrine de l'exiſ-

tence de Dieu. Cet argument a été proposé par tous les Defenseurs de la Religion. Mais, pour obvier à une chicane des Athées qui disent que, dans le cas du doute absolu & invincible entre la croyance & la non-croyance d'un Dieu, ils ne pourroient être censés coupables au Tribunal de ce souverain Etre; nous croyons qu'il faut toujours conserver la supériorité de preuves, inséparable du Théisme. Nous voulons dire qu'en faisant valoir l'argument *du plus sûr*, on ne peut former l'hypothèse précise & rigoureuse de l'indifférence totale entre le Théisme & l'Athéisme, en sorte que l'homme de bonne foi fût supposé ne pouvoir conclure des raisons propres du sujet, le dogme capital de l'existence de Dieu. Cette hypothèse, en effet, est chimérique; & fourniroit d'ailleurs, comme on vient de le dire, des subter-

fuges à l'Athée. Il nous semble que M. l'Abbé Seguy n'est pas éloigné d'admettre cette modification pour l'argument *du plus sûr*. Nous en jugeons par plusieurs expressions répandues dans cet endroit de son Ouvrage.

2°. En traitant la preuve tirée de la *Nouveauté du Monde*, ce Professeur examine les Antiquités prétendues de certains Peuples, comme des Egyptiens, des Chinois ; & sur ces derniers qui forment l'objection la plus spécieuse, il adopte le systême de M. Frèret, qui vouloit, en 1733, que l'époque certaine de l'Empire Chinois ne remontât qu'à *Yao* 2150 ans avant l'Ere Chrétienne. Cette époque tomberoit environ 200 ans après le Déluge, en supposant même la Chronologie ordinaire de l'Hébreu, & dans l'hypothèse d'Usserius qui place le commencement de l'Ere Chrétienne à l'an

4004 du monde. Ce ſyſtême ſuffit pour empêcher que les origines Chinoiſes n'outrepaſſent le Déluge. Cependant nous y ajoûtons un mot qui ne déplaira pas à notre Auteur.

Nous avons ſous les yeux une Chronologie envoyée de Pekin, il y a douze ou treize ans, & cette Chronologie critique le ſentiment de M. Frèret, en montre le défaut, & fait remonter le commencement de *Yao* au moins à l'an 2261 avant Jeſus-Chriſt : on lit même, en cet endroit, que l'Académicien avoit reconnu qu'il y avoit un peu trop de brièveté dans ſa Chronologie Chinoiſe. Mais enfin ſi nous plaçons l'époque de cette Nation à l'an 2261 avant Jeſus-Chriſt, nous ſerons toujours près d'un ſiècle au-deſſous du Déluge, & il ne reſtera plus qu'à faire voir comment la Chine aura pu être peuplée cent ans après le Déluge, &

dans le même temps que la dispersion des Peuples arriva. Car il est certain qu'il aura fallu une assez longue suite d'années pour que la population se fît de proche en proche, depuis les plaines de Sennaar jusqu'à la Chine. Mais cette difficulté, qui subsiste aussi en partie dans le systême de M. Frèret & de M. l'Abbé Seguy *, peut se résoudre soit en adoptant la Chronologie des LXX. ou des Samaritains, soit en supposant que Noé lui-même, sous le nom de *Fohi*, a peuplé l'Occident ou le Nord de la Chine : opinion qui a beaucoup de bonnes probabilités, & qui satisfait à toutes les

* Dans ce systême, l'époque de *Yao* tomberoit cent ans après la dispersion des Peuples, or c'est un laps de temps trop court pour que la population ait pu se faire depuis les plaines de Sennaar jusqu'à la Chine.

objections. Quoiqu'il en ſoit, on voit que, dans toute hypothèſe, la Chine eſt fort éloignée de nous donner des Préadamites ou de contredire les Livres de Moyſe: c'eſt la concluſion de M. l'Abbé Seguy.

3°. Cet Auteur dit encore quelque choſe des Chinois à l'occaſion du conſentement des Peuples en faveur du dogme de l'exiſtence de Dieu. Parmi les objections de Bayle & d'autres Eſprits pointilleux, on trouve que les Lettrés de la Chine ſont tous Athées. Ce qui ne prouveroit encore rien contre le cri des Nations déclarées pour le Théiſme: car les Lettrés ne ſont pas la millionième partie du Peuple Chinois. C'eſt ſimplement une claſſe de gens qui font profeſſion d'étude; & l'on ſait que l'argument tiré de la perſuaſion des Peuples, en faveur du Théiſme, ne ſe reſtreint pas à des Sociétés particu-

lières. Mais d'ailleurs, comme l'observe M. l'Abbé Seguy, il est faux que tous les Lettrés Chinois soient Athées. La plûpart d'entr'eux reconnoissent & adorent *un Dieu Créateur du monde & gouvernant par sa Providence le cours des choses humaines.* Sur quoi nous nous ressouvenons d'un mot qui ne doit nullement être suspect dans la bouche d'un homme fort prévenu contre les Missionnaires Catholiques ; c'est le S[r] Veyssier de la Croze, François réfugié à Berlin. Il dit quelque part dans ses *Entretiens*, que les Lettrés de la Chine *offrent des sacrifices à l'esprit du Ciel*, & que cette pratique *est au moins le reste d'une ancienne tradition, & une notion confuse de l'existence de Dieu.*

4°. L'Article où M. l'Abbé Seguy distingue les diverses sortes d'Athées est fort bien. Il y a des *Athées Pratiques*, gens fort

brouillés avec leur conſcience & qui deſireroient qu'il n'y eût point de Dieu, point de Vengeur du crime & du libertinage. A cette eſpèce d'Incrédules, il faut plus de morale que de métaphyſique pour rentrer dans les bonnes voies. Il y a des *Athées négatifs*, eſprits ſi bornés ou ſi penchés vers les beſoins du corps qu'ils ne penſent point à Dieu. On doit les ramener par les inſtructions élémentaires, ils n'oppoſent au Théiſme que l'ignorance & non l'opiniâtreté. Il y a des *Athées* tout hériſſés de doutes contre l'exiſtence de Dieu, eſprits diſputeurs qui ne ſavent que raſſembler des nuages & jamais les réſoudre pour voir la lumière. Communément ces gens-là ont quelque intérêt, ſoit de vanité, ſoit de plaiſir, ou bien ce ſont des têtes mal organiſées contre leſquelles on a beſoin de douceur, de patience & de

longanimité. Enfin il y a des *Athées poſitifs*, *ſpéculatifs*, *ſyſtématiques* qui prétendent renverſer l'exiſtence de Dieu par des hypothèſes contraires. Ils attaquent le Théiſme & ils prêchent l'Athéiſme. Ils ne croient rien & ils entreprennent de ſubſtituer leurs opinions & leurs ſyſtêmes à la croyance univerſelle d'un Dieu. On a examiné ſouvent ſi ces ſortes d'Athées pouvoient être des gens *perſuadés*, des eſprits *de bonne foi*, des hommes *convaincus* de l'Athéiſme. Sur quoi M. l'Abbé Seguy obſerve qu'à l'égard de la *conviction* pleine & abſolue, elle ne ſe trouve point chez cette eſpèce d'Impies, vu l'impoſſibilité où ils ſont d'avoir jamais des preuves réelles de la non-exiſtence d'un premier Etre. On doit dire, ce ſemble, la même choſe de *la bonne foi*. Les Athées n'en viennent jamais à être paiſibles poſſeſ-

ſeurs de leur opinion. Le ſoin qu'ils prennent de diſputer ou d'écrire contre les Théiſtes, marque que leur eſprit travaille à ſe dégager d'un reſte de lumières qui les trouble. Mais au ſurplus, on ne peut douter qu'il n'y ait des Athées *poſitifs*, *ſpéculatifs* & de *ſyſtême*, des gens pleins de Sophiſmes, de faux principes, d'objections, de préventions contre les arguments très clairs & très-convaincants du Théiſte. Il y a eu, en un mot, & il y a encore des Epicuriens, des Spinoſiſtes, des Diagoras, des Lucrèce, des Pline le Naturaliſte &c. M. l'Abbé Seguy y joint *Pline le jeune*, dont nous n'avons rien lu de ſemblable, mais il pourroit ſe faire que les leçons & les exemples de l'Oncle euſſent perverti le Neveu.

Nous devons dire quelque choſe préſentement des attributs de Dieu, à commencer par l'unité: queſtion

qui entraîne la réfutation des deux principes de Manès. Ce seroit au fond une bagatelle que cette controverse du bon & du mauvais principe, si Bayle n'étoit pas venu l'embarrasser de ses Sophismes. En convenant que, selon l'Ecriture-Sainte & selon les lumières de la saine raison, le Manichéisme est une absurdité, il ne laisse pas de soûtenir que ce systême est le seul qui puisse satisfaire au phénomène de l'existence actuelle du bien & du mal. Il tourne & appuie cette assertion de mille manières différentes que notre Professeur a bien connues & bien réfutées en peu de mots.

La premiére observation qui détruit l'idée de Bayle, est qu'en vain penseroit-on à vouloir expliquer l'existence du bien & du mal par une hypothèse contraire au sens commun, telle qu'est l'opinion des Manichéens. Car la con-

tradiction, la déraison, la folie n'explique jamais rien. Ensuite M. l'Abbé Seguy, dans le développement des objections & des réponses, fait voir que Bayle n'a nulles vraies notions de liberté ni dans Dieu, ni dans les créatures raisonnables ; qu'il ne sait pas se proposer l'argument général & très-solide tiré des vuës supérieures que Dieu a eues ou pu avoir dans la permission du mal physique & du mal moral ; qu'une preuve de cette ignorance est la multitude de parités Sophistiques que le Philosophe de Rotterdam établit entre les Agents créés & la Providence ; qu'à s'en tenir aux propositions qu'il avance sur la bonté infinie de Dieu, sur les inconvénients du mal moral, sur les moyens que Dieu a toujours de l'empêcher, il s'ensuivroit que Dieu ne pourroit imposer aucune Loi avec la Sanction des peines

& des récompenses ; & cela est bien évident, puisqu'il répugneroit aux attributs divins de permettre jamais le moindre mal, & par conséquent d'infliger aucunes peines pour le punir. De-là cette conséquence qu'il n'y auroit ni Religion, ni soin du salut, ni vraie reconnoissance des bienfaits du Seigneur, ni sentiment des grands avantages qui sont attachés à son service. Tout seroit bon par la nécessité des perfections & des décrets de Dieu qui n'auroit pas pu faire un autre systême. On devine aisément les suites de cette doctrine.

L'Auteur entre après cela dans de bonnes questions de Métaphysique sur l'immensité, l'éternité, la liberté, l'immutabilité de Dieu : questions où il y a de beaux points de vuë & une riche matière de subtilités, toutefois utiles & agréables. Sur l'*immensité*, par exem-

ple, il s'agit de ſavoir ſi c'eſt une diffuſion réelle de la ſubſtance divine, comme l'ont cru Clarke & Dagoumer, ou bien une diffuſion virtuelle, comme le diſent les Thomiſtes, ou enfin une ſimple préſence dans tous les lieux, entant que Dieu y opère, quoique ſa ſubſtance ne ſoit & ne puiſſe être dans aucun lieu. M. l'Abbé Seguy s'en tient à ce dernier ſentiment & réfute les autres. Il faut être de bonne foi en cette matière. Ceux qui ont reconnu la diffuſion de l'eſſence divine, ont voulu avoir un lieu externe pour les corps, expliquer la nature de l'eſpace, dire nettement ce que c'eſt que le vuide qui ſubſiſteroit entre quatre murailles ſi Dieu anéantiſſoit tous les corps interpoſés : car l'hypothèſe Carthéſienne de l'impoſſibilité du vuide eſt une chimère.

M. l'Abbé Seguy, qui rejette le ſyſtême de la diffuſion, ſe con-

tente de dire que l'eſpace ou le vuide eſt l'idée abſtraite de l'étendue corporelle imaginée comme poſſible : ce qui pourroit encore ſouffrir des difficultés. Car l'eſpace paroît avoir quelque choſe au-delà d'une ſimple idée. On le voit, on l'apprécie, on le meſure, on y place tout ce qu'on veut ; mais un bon Métaphyſicien, comme le nôtre, trouve des expédients à tout, & réſout les difficultés en évitant du moins les bévues qu'il reproche aux autres.

L'éternité de Dieu eſt-elle ſucceſſive ? Quelques-uns, M. Dagoumer entr'autres, l'ont dit, & cela n'eſt pas tolérable : car il s'enſuivroit que la durée de Dieu ſeroit compoſée de pluſieurs exiſtences qui viendroient l'une après l'autre, & que l'Etre de Dieu ne ſeroit pas immuable. Quantité d'autres raiſons combattent le même ſentiment. Mais voici ce qui a fait

illuſion, & M. l'Abbé Seguy en avertit très-ponctuellement ſon Lecteur : c'eſt qu'on a cru mal-à-propos que toute durée conſiſtoit dans une ſorte de cours & de ſuite d'inſtants : ce qui devroit mettre, en effet, un ordre de ſucceſſion juſques dans l'éternité de Dieu. Mais il faut réformer cette idée, & regarder la durée de Dieu comme la perſévérance de ſon Etre ; or la perſévérance d'un Etre ne renferme pas eſſentiellement l'idée de ſucceſſion. Il faut nous tenir fermes à ce principe, malgré ce que l'imagination & les Etres créés nous diſent. Perſévérer dans ſon exiſtence, n'eſt point parcourir une ſuite d'inſtants qui coulent les uns après les autres ; c'eſt Exiſter, & quoi encore ? Exiſter, & quoi de plus ? Exiſter : tout cela hors du temps & ſans rapports avec le temps. L'imagination ne ſaiſit point ces choſes-là, mais

elles n'en ſont pas moins vraies.

L'accord de l'immutabilité & de la liberté de Dieu eſt un grand objet de controverſe. Notre Auteur adopte la penſée des Scotiſtes qui ne font point difficulté d'admettre en Dieu des *actes contingents*; c'eſt-à-dire qu'ils croient que, ſans bleſſer la très-grande ſimplicité & immutabilité de Dieu, cet Etre ſuprême peut acquérir des volitions & des nolitions par rapport aux Etres créés; qu'il peut vouloir ou ne pas vouloir l'exiſtence du monde &c. En un mot, leur penſée eſt qu'il ne répugne pas que Dieu ſoit le ſujet de diverſes modifications relatives aux créatures; & leur raiſon eſt que ces modifications ne perfectionnent pas l'Etre de Dieu. Il y a quelques difficultés dans cette hypothèſe, mais moins grandes peut-être que dans celles où l'on dit que Dieu eſt libre, parce que le terme de ſa volition a pu

exifter ou ne pas exifter. Eft-ce donc, *reprend notre Auteur*, que la liberté n'eft pas en Dieu un attribut intrinsèque ; eft-ce que, pour l'exercice de cette liberté, tout fe borne à des termes extérieurs ?

Nous aurions encore deux cents pages à parcourir s'il falloit rendre compte en détail de ce qui concerne 1° L'*Optimifme*, que l'Auteur rejette. 2° La *Science de Dieu*, que l'Auteur traite tant par rapport aux futurs néceffaires, que par rapport aux futurs libres. 3° La *confervation des Créatures*, que l'Auteur croit être, de la part de Dieu, pofitive & directe, en forte qu'il ait déterminé tous les inftants de la durée des Etres créés. 4° La *prémotion phyfique* des Thomiftes, le *concours fimultané* des Moliniftes, *le fyftême* du P. Mallebranche : trois opinions que l'Auteur propofe & attaque, fans

établir d'ailleurs aucun sentiment qui lui soit propre. Voilà certainement une Théologie naturelle très-étendue & très-discutée. Nous renvoyons nos Lecteurs à ce que nous n'avons pu indiquer ici que sommairement.

Ce qui regarde *l'Ame*, mériteroit aussi des attentions particulières, mais nous sommes obligés de finir. Observons simplement que l'immatérialité de l'ame est traitée fort au-long contre Locke, la Métrie, Lucrèce & quelques autres Matérialistes. *Je suis corps & je pense*, dit un d'entre eux : ce mot est relevé par notre Auteur, qui fait bien voir que c'est un préjugé grossier de l'enfance. On s'accoûtume à rapporter les sensations aux organes des sens, on place la douleur dans le bras ou dans le pied blessé ; mais avec un peu de réflexion il est aisé de corriger ce jugement, & de se

convaincre que toutes les ſenſations, même les plus contradictoires & les plus diſparates, ſont dans un ſeul & même ſujet, qui eſt une ſubſtance ſimple & inétendue. Mais, *ajoûtent tous les Matérialiſtes*, nous ne connoiſſons pas toutes les propriétés de la matière ; qui nous a dit qu'il n'en eſt pas quelqu'une d'où réſulte la faculté de penſer ? Cet argument tant rebattu eſt détruit d'un mot par notre Auteur, qui demande à ſon tour ſi l'on peut conclure des propriétés inconnues du cercle, qu'il y en a quelqu'une en vertu de laquelle on ſoit en droit de dire que le cercle pourroit être quarré ? Il n'y a donc rien de ſi ridicule que d'imaginer une hypothèſe où à la faveur de prétendues qualités qu'on ne connoît pas, une même choſe renfermeroit des attributs contradictoires. La penſée eſt ſimple & ſans compoſition de

parties ; la matière est solide, étendue, divisible, comment imagineroit-on que ces choses pussent se concilier ?

La suite de ce Traité de l'*Ame* embrasse quantité de questions curieuses & utiles, sur l'essence de l'ame, sur l'union de l'ame & du corps, sur le siège de l'ame, sur l'origine de l'ame, sur la nature de nos pensées, sur la cause des idées, sur la connoissance que l'ame a d'elle-même & de ses opérations, sur la volonté humaine, sur les habitudes acquises & infuses, sur la différence des ames. Et par-tout l'Auteur expose ce qu'il y a de mieux sur chaque sujet, ce qui est le moins exposé aux difficultés ; par-tout aussi il paroît instruit des Livres les plus célèbres qui ont été publiés sur toute la Métaphysique ou sur quelques-unes de ses Parties.

ARTICLE LXII.

MOYEN DE CONSERVER la santé aux équipages des Vaisseaux : avec la manière de purifier l'air des Salles des Hôpitaux, & une courte Description de l'Hôpital de Saint-Louis à Paris. Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Palerme & de Besançon, Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, Inspecteur-Général de la Marine. (Volume *in-12. pages 252.*) *A Paris, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, &c.* M.DCC.LIX.

DÈs qu'on voit le nom de M. Duhamel du Monceau à la tête d'un Livre, on peut s'as-

ſûrer que l'Ouvrage eſt le fruit du zèle le plus ardent pour le progrès des Arts utiles & pour le bien de l'humanité. Le Volume que nous annonçons eſt le précis de ce que l'expérience a découvert de plus avantageux pour la ſanté des Marins. Il eſt diviſé en XX. Articles, dont nous allons extraire les principes & analyſer les détails pratiques.

Après une ſuite d'obſervations ſur la différence des lieux dont la ſituation eſt plus ou moins ſaine, M. Duhamel conclut qu'en général » les lieux élevés & expoſés au » vent ſont fort ſains ; que ceux » qui ſont ſitués auprès des eaux » vives, douces ou ſalées, ne ſont » point ſujets aux épidémies « qui déſolent les Vaiſſeaux ; que la Mer n'eſt point la cauſe de ces épidémies ; que les équipages y ſont plus expoſés quand ils mouillent dans des Rades environnées de

vaſes, de marais, & abrités du vent ; que la ſanté des Matelots obligeant à deſcendre à terre, il faut les contraindre de revenir à bord pour la nuit, ou que, ſi on ne le peut, on doit les éloigner des terreins marécageux, & ne leur permettre jamais de camper ni de coucher que ſous de bonnes tentes placées dans des lieux ſecs, élevés & découverts.

Pour découvrir *les cauſes des maladies particulières aux Vaiſſeaux*, M. Duhamel part de ce principe général : c'eſt que les différentes qualités de l'air, les vapeurs qui l'humectent, les exhalaiſons qui le pénétrent, influent beaucoup ſur la ſanté des animaux qui le reſpirent. Ce ne ſont guères que des vapeurs malignes ou des exhalaiſons putrides qui répandent dans l'air ces contagions meurtrières pour les Villes, les Campagnes, & quelquefois

pour des Provinces entières. Moins un air est libre & *circulant*, plus il est susceptible des impressions de ces causes qui l'altèrent & le corrompent. Or tous ces inconvenients concourent à infecter l'air dans les Vaisseaux, & sur-tout dans la cale ou le fond du Vaisseau. Il s'y épaissit ; son épaisseur ne permet pas à la transpiration des animaux qui le respirent, de se dissiper & de se perdre. De là vient que la chaleur de cet air renfermé est plus sensible que celle de l'air extérieur, & que son élasticité s'affoiblit prodigieusement. Il n'a donc pas ce degré de condensation, cette fraîcheur, ce mouvement qui le rend si favorable à la respiration. On en trouve la preuve dans les accidents qui arrivent à un oiseau enfermé sous une cloche où l'air qu'il respire ne peut se renouveller. Dans les entreponts, dans les cales de Vaisseaux,

les vivres s'échauffent, fermentent & répandent des exhalaisons, dont le volume, le vice & la malignité s'augmentent par celles qu'élevent le fumier des animaux, l'odeur de leur laine, leur respiration, leur transpiration, & par les vapeurs qui s'exhalent de l'eau corrompue dans les Vaisseaux & dans la sentine, & même par le bitume qui s'exalte de la Mer.

Si quelque maladie attaque l'équipage, les causes qui infectent l'air, se multiplient bien davantage. On soumet ici toutes ces causes au calcul, on en met le produit au rabais, & le résultat qu'elles donnent est toujours effrayant. Durant les voyages qui se font dans les pays froids, & bien plus encore dans les pays chauds, les équipages rencontrent de nouvelles sources de maladies. Les changements d'air & de climat sont d'autant plus dangereux

que l'indiscrétion des Matelots en brave & même en provoque les impressions funestes. Enfin les aliments salés, qui, pour être moins sujets à se corrompre, n'en sont que plus difficiles à digérer, occasionnent encore beaucoup de maladies, & sur-tout le scorbut. Voilà les ennemis que M. Duhamel entreprend de combattre.

D'abord il propose des précautions pour se soustraire à leurs atteintes en les prévenant, persuadé qu'il est toujours plus aisé de se garantir des maux que de s'en guérir, ou que, si l'on ne pare pas toujours leurs coups, au moins on en adoucit la violence.

Ces précautions sont 1° de n'embarquer que des Matelots sains, frais & bien pourvus de tout ce qu'il leur faut de linge & d'habits, pour être propres. Des Matelots malades, fatigués, mal-vêtus sont dans les Vaisseaux un germe

de contagion. 2° De nettoyer fréquemment la ſentine, de balayer & grater, *ſur-tout intérieurement*, tous les hauts du Vaiſſeau, & ſpécialement le poſte des malades, le parc des beſtiaux &c. Il faut même laver avec ſoin ces endroits, mais ſeulement pendant la chaleur du jour, afin qu'elle en puiſſe diſſiper l'humidité avant la nuit. On ne ſauroit trop veiller à la propreté des Matelots, ni exclure du Vaiſſeau avec trop de zèle toute craſſe, toute infection, tout ce qui peut répandre des vapeurs & des exhalaiſons putrides. 3° De purifier & renouveller autant qu'il eſt poſſible, l'air de la cale & des entreponts. On ſe ſert, à cette intention, des Ventouſes, de la Manche-à-vent, des Soufflets, & principalement du Ventilateur de M. Hales &c.

Les Ventouſes ne ſont que des ouvertures par où l'air infecté

peut s'échapper. Il y a quelques obſervations à faire pour en diriger l'uſage. Les vapeurs ſont plus légères que l'air pur ; leur légereté les détermine à s'élever par l'ouverture qu'on leur donne. C'eſt-là un principe général qui régle la forme & l'uſage de toutes les machines qu'on emploie à renouveller l'air des Vaiſſeaux. On ne ſauroit donc placer trop bas les ouvertures qui doivent introduire l'air pur, ni trop haut celles qui donnent une iſſue aux vapeurs infectées. Si ces ouvertures étoient trop étroites, les vapeurs y éprouveroient un frottement qui formeroit à leur légereté un obſtacle qu'elle ne pourroit vaincre. De-là ſortent toutes les régles que M. Duhamel preſcrit pour la place & pour la forme de ces ouvertures.

La Manche-à-vent eſt une invention Danoiſe, dont on trouve ici la deſcription & la figure. L'Auteur en perfectionne la forme,

& en facilite l'uſage conformement aux Loix de la Phyſique. C'eſt en Suède que le *Soufflet double, cilindrique & à courcaillet*, a été imaginé. Depuis on a eſſayé des *Soufflets continus, qui chaſſent le vent par la force centrifuge.* En expoſant les qualités de ces Soufflets, M. Duhamel n'en oublie pas les défauts. Il propoſe les moyens d'en rendre le jeu plus facile & l'action plus efficace; il ſuggère, pour leur conſtruction & pour leur diſpoſition, des changements inſpirés par une connoiſſance réfléchie des Loix de la Méchanique.

Le feu eſt un autre agent, qui peut ſervir aux mêmes intentions. Il raréfie l'air qui l'environne, & les vapeurs dont cet air eſt chargé. Cette raréfaction augmente conſidérablement leur légèreté, & par conſéquent accélère leur ſortie. Ce fut ſur ce principe que M. Du-

hamel fut tenté de profiter des cuiſines qu'on pratique dans les Vaiſſeaux ; & de chercher, dans leur chaleur, un moyen de renouveller l'air de la cale & des entreponts. M. Sutton avoit alors la même penſée en Angleterre. *L'ajuſtement* qu'il inventa pour les cuiſines Angloiſes, eſt de l'aveu de notre Académicien, *bien préférable* à celui qui fut imaginé en France. On entre ici dans les détails les plus inſtructifs ſur la Fabrique & ſur l'utilité de toutes ces inventions. Sans copier le Livre & ſans préſenter les Planches, il n'eſt pas poſſible d'en donner l'idée.

Les parfums ſont auſſi comptés parmi les moyens que l'Auteur donne pour purifier l'air des Vaiſſeaux. Il cite des exemples de ſyncopes très-fâcheuſes & très-rebelles où la ſeule odeur du vinaigre a produit les effets les plus ſalu-

taires, M. Duhamel attribue cette vertu moins à l'action *ſtimulante* du vinaigre, qu'à l'impreſſion qu'il produit ſur l'air que les malades reſpirent. » Car, *dit-il*, il n'y a » perſonne qui n'ait reſſenti du » plaiſir à reſpirer la vapeur du » vinaigre, dans les jours diſpoſés » à l'orage, où l'air étant moins » propre à la reſpiration, on eſt » contraint de prendre de fréquen- » tes & profondes reſpirations : » ainſi il eſt aſſez bien prouvé qu'il » eſt avantageux d'aſperger de bon » vinaigre les entreponts & ſur » tout le poſte des malades. « Cependant nous ſommes tentés de croire que l'effet en eſt preſque auſſi paſſager que ſalutaire, c'eſt-à-dire que la qualité ſalubre que le vinaigre communique à l'air, n'eſt pas ſi durable que le ſoulagement qu'il procure aux malades.

Les vapeurs du ſouffre brûlant, *continue notre Auteur*, arrêtent

la fermentation & par conséquent la corruption, même dans les liqueurs *qui ont le plus de disposition à fermenter*, telles que le vin, la bierre, &c. On convient même que ces vapeurs servent à *désinfecter* les marchandises qui viennent des pays suspects de contagion. Ainsi on applaudit ici aux Capitaines qui, de temps en temps, font brûler, dans l'entrepont de leurs Vaisseaux, *du poulevrin détrempé avec du vinaigre, ou qui parfument l'entrepont avec du vinaigre versé sur un boulet rougi au feu.* M. Duhamel préfère l'aspersion du vinaigre à sa vapeur, dont *la fumée est désagréable* & pourroit *être nuisible*, si elle étoit trop forte. Aussi est-il plus gracieux de sentir l'odeur du vinaigre que d'en respirer la vapeur. De-là encore le conseil qu'on donne ici de profiter du beau temps en certaines Rades,

pour parfumer, avec la vapeur du soufre, les soutes & les entre-ponts.

On avertit en même-temps des précautions qu'il faut prendre contre tous les accidents du feu, & pour s'assûrer, après cette opération, quand l'air des soutes est rétabli dans un état convenable à la respiration. Le Ventilateur de M. Hales, ce Soufflet si puissant pour pomper l'air, ne le seroit pas moins *pour porter des parfums dans toutes les parties du Vaisseau.* S'il en restoit quelquefois une odeur désagréable, on la dissiperoit aisément en *promenant* dans l'entrepont une cueilliere de fer rougie au feu & pleine d'aromates de peu de valeur, comme la Raisine, le Goudron, la graine de Genièvre, &c.

De toute cette doctrine pratique, M. Duhamel conclut que la cale, où l'air est toujours plus cor-

rompu qu'en aucun autre endroit du Vaisseau, ne devroit jamais être le poste des malades, hors les temps du combat. La place qu'il leur assigne, est *un lieu* de l'entrepont, où il ne réponde aucune écoutile de la cale, ni de l'entrepont inférieur, *parce que l'air qui vient de ces endroits, est presque toujours très mal sain.* Ces leçons d'Hygienne Maritimè s'étendent jusqu'à la construction de cet Hôpital, & à la distribution de ses Salles. On en recommande la propreté autant que celle des Malades.

Dans les Escadres, l'Auteur souhaiteroit qu'il y eût toujours un Vaisseau destiné à servir d'Hôpital; il enseigne les moyens d'en purger le mauvais air, il apprend aux Chirurgiens & aux Gardes l'art de s'en préserver. Il ordonne qu'on les releve souvent; il défend qu'on laisse aux hommes sains l'usage des

hardes & des hamacs des Malades, attendu que les maladies contagieuſes ſe communiquent principalement par les étoffes. » On a vu, *dit-il*, dans le temps » de peſte, que des familles en» tières ſe ſont préſervées de la » contagion, en ſe renfermant dans » leurs maiſons, quoiqu'ils reçuſ» ſent leurs vivres par des gens » attaqués de la contagion, & » qu'ils converſaſſent par des fenê» tres peu élevées avec des peſti» férés, qui mouroient quelque» fois en leur parlant, pendant » qu'un ſimple haillon porte in» failliblement la peſte. J'en ai, » *ajoûte-t-il*, une preuve bien » déciſive dans la maladie qui a » fait périr tant de beſtiaux en » France & ailleurs. Un de nos » Fermiers a conſervé toutes ſes » vaches, en les tenant renfermées » dans l'étable, en empêchant ſes » ſervantes d'entrer dans les éta-

» bles infectées, & que celles de » ses voisins dont les vaches mou- » roient de la maladie, n'entrassent » dans les siennes. «

A la vérité, toutes ces précautions imaginées pour écarter la contagion qui désole les Vaisseaux, augmentent les travaux de l'équipage ; mais, comme l'Auteur l'observe toujours, ces travaux sont moins un surcroît de fatigue qu'un exercice propre à la santé de ceux qui doivent en être chargés. » C'est, *dit-il*, lorsque l'équi- » page se porte bien, & avant » que les maladies se soient dé- » clarées, qu'il faut prendre toutes » sortes de précautions pour les » prévenir, & ne pas attendre, » comme on fait ordinairement, » à mettre en usage tous les » moyens qu'on peut imaginer à » la hâte, lorsque tout un équi- » page est sur les quadres. « Après avoir ainsi pourvu, autant qu'il

eſt poſſible, à la ſalubrité de l'air, M. Duhamel tourne les attentions de ſon zèle à la ſalubrité des vivres.

C'eſt un ſentiment commun, &, ſelon l'Auteur, très-probable que les viandes ſalées & les légumes dont on ſe nourrit ſur les Vaiſſeaux, occaſionnent la plûpart des maladies qui s'y font ſentir. Le moyen qu'on conſeille pour y obvier, c'eſt d'eſſayer d'y ſubſtituer d'autres aliments plus ſains, tels que le Gruau, le Riz, l'Epeautre, la Semoule &c. Ces eſſais, *dira-t-on*, ont été tentés; les équipages n'ont pu s'en accommoder. Notre Académicien répond qu'on n'y a échoué que par la faute de ceux qui préparoient ces aliments. Il en a vu des exemples qui l'autoriſent à donner, pour le Riz, une méthode de préparation éprouvée & juſtifiée par les heureux avantages

qu'elle a eus sur d'autres préparations dont on s'étoit mal trouvé. Le *Pilau*, dont les Orientaux se trouvent si bien & dont on enseigne ici la préparation, n'est qu'un Riz cuit & assaisonné d'une façon qui le rend *plus sain*, *plus léger*, & plus nourrissant. Les insectes attaquent souvent les légumes secs, comme les Pois, les Fèves, &c. M. Duhamel nous apprend le secret de les préserver de ces attaques, & de les conserver frais. Il n'a pas dédaigné de nous décrire la préparation de la *Chou-croute*,* aussi-bien que les *précautions qu'on doit prendre pour que les bestiaux & les volailles n'infectent point l'air de l'entrepont.*

L'Article des boissons n'est pas plus négligé que celui des aliments:

* C'est un mets composé de Choux salés & fermentés.

il roule ſur la préparation de l'Epinette & de pluſieurs autres liqueurs qu'on juge propres à conſerver la ſanté des équipages, comme la boiſſon acidule, dont les Ruſſiens font tant d'uſage, l'Extrait de Limon, les Vins anti-ſcorbutiques & ſtomachiques &c.

Juſqu'ici les vuës de l'Auteur n'ont point paſſé le cours des traverſées : reſte donc encore à ſoigner la ſanté des équipages quand ils ſont arrivés au terme de leur deſtination. C'eſt-là que M. Duhamel ordonne de redoubler les ſoins & les attentions, ſur-tout pour abréger tous les ſéjours dans les *Rivières & dans les Ports vaſeux, abrités du vent & reconnus pour mal-ſains*; pour éviter les endroits où la Mer eſt trop calme; pour ne s'arrêter que dans de bons mouillages, & le plus loin des terres qu'il eſt poſſible; pour quitter de temps en

temps la Rade, & faire des croiſières qui exercent l'équipage; pour placer l'Hôpital de terre loin des vallées, des marais & des eaux ſtagnantes; pour diſtribuer des préſervatifs contre la maladie aux Soldats qui rentrent le ſoir dans leurs tentes; pour leur fournir des proviſions fraîches en fruits, en légumes, en poiſſon &c. Ces attentions ſont néceſſaires, ſur-tout pour les équipages qui débarquent dans la Zône torride. Les pays froids en demandent de particulières pour le vêtement, l'exercice, le régime &c. On y doit interdire aux Matelots ſaiſis de froid, l'uſage des ſpiritueux juſqu'à ce qu'ils ſoient rechauffés *à un certain point.* Jamais les détails utiles ne ſont épargnés dans cet Ouvrage; l'Auteur en a ſenti l'importance. Il n'y a que la cure des maladies dont il ne traite point: il s'en

repoſe ſur les gens de l'Art, en témoignant beaucoup de confiance en leur capacité. Par-tout où il n'eſt pas conduit par ſes découvertes, ſes obſervations & ſes propres expériences, ſes principaux guides ſont M^rs de Morogues, Pringle, Huxham, Lind, &c. Ses moyens pour conſerver la ſanté des Matelots, ſont tous appropriés à l'œconomie qu'exigent les facultés de l'Officier.

Cet Ouvrage eſt donc pour tous les Officiers de Marine un excellent Manuel, dont ils ne manqueront pas de ſe pourvoir avec autant d'empreſſement que de reconnoiſſance envers le ſavant Académicien qui y montre tant de zèle pour le bien du ſervice, & pour la conſervation de leurs équipages. Il y a joint une courte Deſcription de l'Hôpital de Saint-Louis, parce que, dans cet Edifice d'une Charité Royale pour

les pauvres Malades, il a remarqué une ſituation, une conſtruction & une diſtribution de Bâtiments, de Cours & de Jardins, réglées ſur les mêmes principes, qui ont ſervi de fondement à tout ſon Ouvrage.

ARTICLE LXIII.

MÉMOIRE SUR LA MAISON de Chabannes. (In-8°. pages 22.) M. DCC. LIX.

DANS ce Mémoire & dans la Notice que nous en donnons, il n'eſt pas queſtion de faire voir la grandeur, l'ancienneté, les alliances, l'illuſtration de la Maiſon de Chabannes. Les Annales de cette Monarchie préſentent à tout inſtant les Seigneurs de ce nom dans les premiéres charges

de la Couronne, dans les principaux emplois de la Guerre, dans les grandes affaires de l'Etat. Et combien d'entre eux ont verſé leur ſang au ſervice de nos Rois ! On en compte juſqu'à vingt qui ont péri dans les combats, depuis la malheureuſe bataille d'Azincourt où fut tué Robert de Chabannes, dont Juvenal des Urſins & Monſtrelet parlent avec tant d'honneur. *

Il ne s'agit ici que d'un ſeul point d'Hiſtoire, qui eſt fort picquant par les recherches qu'il donne occaſion de faire : car il eſt bon d'obſerver qu'en matière de Généalogie ſur-tout, les hom-

* En 1423, un autre Chabannes, nommé *Etienne*, & Capitaine d'hommes d'armes, fut tué à la bataille de Crevant. On ſait qu'en ce temps-là les Capitaines d'hommes d'armes étoient toujours des premiéres Maiſons du Royaume.

mes ſtudieux s'intéreſſent d'autant plus à l'objet de leur travail, qu'il leur en coûte plus de temps & de ſoins pour y faire des découvertes : d'où l'on ſeroit peut-être en droit de conclure que les Généalogiſtes de Profeſſion ſe ſatiſfont eux-mêmes en rendant ſervice aux Familles & à l'Etat.

Le point qu'on examine, dans ce Mémoire & que nous diſcutons auſſi dans notre Analyſe, conſiſte à ſavoir ſi les Seigneurs de Chabannes, qui ſubſiſtent encore dans les branches de Curton, de Saignes, du Verger & de Pionſſac, ſont de la même Maiſon que les anciens Comtes de Bigorre du même nom de *Chabannes*.

Le Mémoire qu'on publie penche tout-à-fait pour l'affirmative, mais ſans ſe départir de la modeſtie, qui ſied toujours dans la manière de traiter les intérêts d'une illuſtration domeſtique. On

croiroit qu'en quelques endroits l'Auteur ſe contente d'établir une grande probabilité ; qu'en d'autres, il laiſſe échapper le fil de la démonſtration, au moment de la conclure. C'eſt encore une fois qu'il convient à des perſonnes de qualité qui parlent de leur propre gloire, d'être réſervées ſur la déciſion, & de l'abandonner plutôt au jugement du Public.

Nous recueillerons les grandes preuves qu'on indique ici ; nous tâcherons de les mettre dans tout leur jour ; & quoiqu'il fût poſſible d'en ajoûter de nouvelles, nous ne laiſſerons pas de conclure de ce qu'on nous donne dans ce Mémoire, l'identité de la Maiſon de Chabannes ſubſiſtante, avec celle qui regnoit dans le Comté de Bigorre vers le milieu du XIII^{e} ſiècle. Pour bien traiter un objet tel que celui-ci, il faudroit faire, en quelque ſorte, l'Hiſtoire de quatre

Provinces ; de la Bigorre, que les Comtes de Chabannes ont gouvernée ; de l'Angoumois & du Limosin, d'où ces Chabannes-Bigorre & tous les Chabannes d'aujourd'hui sont sortis : enfin de l'Auvergne où les Ancêtres de nos Seigneurs de Chabannes ont formé de grands établissements vers le commencement du XIV^e^ siècle. Ceci, au reste, n'est point une exaggération : en faisant nos recherches, en fouillant dans les Monuments de ces Provinces, nous avons trouvé des Chabannes par-tout, & toujours de grands Seigneurs, dès l'onzième siècle. Nous devons nous resserrer dans les bornes d'un Extrait, & ne faire usage de nos découvertes, que pour répandre quelque intérêt sur ces discussions généalogiques, tout-à-fait analogues au but & à l'esprit de nos Mémoires.

Il est certain que, durant &

après le Regne de S. Louis, il y eut au moins deux Seigneurs de Chabannes qui furent Comtes de Bigorre; M^rs de Marca & du Tillet * nomment Jourdain & Esquivat de Chabannes tous deux frères, & morts sans enfants. Ils étoient fils d'Esquivat II. Seigneur de Chabannes & d'Alix de Montfort, fille de Petronille de Cominges, Comtesse de Bigorre. Ce fut cette Princesse qui les institua héritiers du Comté. Ils étoient *Chabannes* par leur père & par leur grand-père, tous deux nommés *Esquivat*, & sans doute très-grands Seigneurs de leur chef, puisque Esquivat II. épousa l'héritière de Bigorre. Il paroît que Jourdain de Chabannes régna peu

* Voyez Marca Hist. de Bearn Livre IX. & dernier. Du Tillet, Recueil des Rois de France Article de Montfort-Lamaury.

de temps dans ce Comté.* Nous lisons même qu'il se fit Religieux dans l'Ordre de S. Dominique, & c'est l'Histoire de la Maison de Courtenay qui l'assûre : Anecdote qui auroit dû ne pas échapper à du Tillet & à M. de Marca. Pour son frère, Esquivat de Chabannes, il fut long temps Comte de Bigorre ;** il entra dans toutes les grandes affaires qui intéressoient cette frontière de la France & de

* Il vivoit en 1256, & il paroît conjointement avec son frère, dans un Acte qui se voit au premier Volume des Anecdotes du P. Martenne, mais son frère, Esquivat, y paroît en premier, & y parle comme Chef de la Maison.

** Selon les Actes de Rymer T. II. il fut aussi Comte d'Armagnac & de Fezenzac. Rymer l'appelle Esquivat de *Chabeneys* : c'est toujours le même nom. On disoit en ce temps-là *Chabannes*, *Chabannois*, *Chabannées*, *Chabeneys*, pour désigner les Seigneurs de cette Maison.

l'Espagne, & il ne mourut qu'en 1283 : date bien importante dans la matière que nous traitons.

Quand nous disons qu'on doit compter *au moins* deux Seigneurs de Chabannes au nombre des Comtes de Bigorre, c'est que leur sœur Laure, Vicomtesse de Turenne, se porta aussi pour héritière du Comté après la mort d'Esquivat son frère, qui avoit fait un testament en sa faveur. Mais, comme Pétronille de Cominges, sa grand-mère, avoit substitué à Esquivat, la fille unique qu'elle (Pétronille) eut du Comte Boson de Matas son cinquième & dernier mari *, il arriva que le Comté de Bigorre ne passa point à Laure, qui fut simplement Vicomtesse de

* Pétronille fut mariée cinq fois : de son troisième mari, Guy de Montfort, elle eut deux filles, dont l'aînée Alix ou Elis épousa Esquivat II. de

Turenne du Chef de son premier mari (car elle fut mariée deux fois) & Dame de Chabannois & & de Confolens, de son chef, comme étant de la Maison de Chabannes.

Cette dernière qualité est d'une très-grande considération dans l'objet présent. Les terres de Chabannois & de Confolens sont en Angoumois, Généralité & Diocèse de Limoges ; c'est-là le chef lieu de tous les Seigneurs de Chabannes qui subsistent aujourd'hui : on en verra plus bas les preuves. Laure de Chabannes, héritière de ces Seigneuries, après la mort des deux Comtes de Bigorre ses frères, les fit passer, par un second mariage, dans la Maison de Roche-

---

Chabannes. De son cinquième mari, Boson de Matas, Pétronille eut Mate, qui épousa, dans la suite, Gaston de Béarn.

chouart : de-là elles ſont parvenues aux Seigneurs de Thouars; enſuite aux Vendômes Vidames de Chartres, puis aux Monteſquiou, aux Sourdis ; & enfin elle ſont poſſédées aujourd'hui par la Maiſon de Colbert-Saint-Pouanges.

Remarquons que, vers le milieu du XIVe ſiècle, Jeanne de Chabannois, qui épouſa Miles de Thouars, avoit pour père *Eſquivat*, Seigneur de Chabannois *, dont le nom de famille étoit *Rochechouart*. On lui avoit donné le nom d'*Eſquivat*, ſans doute pour perpétuer le ſouvenir du Comte de Bigorre, Eſquivat III. qui ayant été Seigneur de cette Principauté, répandoit un grand luſtre ſur tous les alliés de la Maiſon de Chabannes. Il y a plus,

* Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon de Chaſtillon.

c'est que nous trouvons * Esquivat de Rochechouart, appellé *Comte de Bigorre* : ce qu'on ne peut attribuer qu'à une erreur des Historiens, mais erreur toujours fondée sur les liaisons de ce Seigneur de Rochechouart avec les anciens Comtes de Bigorre.

Observons encore que ce même nom ou prénom d'*Esquivat* ou *Eschivat* (car on le trouve écrit de ces deux manières) fut fort célèbre durant deux siècles dans la Maison de Chabannes : & c'est-ce que nous croyons devoir prouver en nous permettant quelques détails. Sous notre Roi Louis le Jeune, vers l'an 1170, Esquivat de Chabannes épousa la fille d'Elbe de Ventadour, qui avoit pris pour épouse Marguerite veuve d'Aymar, Vicomte de Limoges. En

* Voyez l'Histoire Généalogique des Maisons illustres de Bretagne.

1177, on trouve le même Esquivat, qui prend part à une guerre contre les Anglois.* En 1179, le Vicomte de Limoges fit des libéralités à l'Abbaye Dalones, située dans ce même Diocèse; & parmi les témoins de l'acte de concession, on voit *Esquivat* ou *Eschivat* de Chabannes.** Ainsi nous connoissons, dans l'étendue d'environ deux cents ans, au moins cinq Seigneurs, du nom d'*Esquivat*; savoir, ce témoin que nous venons de nommer, & que nous supposons n'être pas différent de celui qui épousa la fille du Seigneur de Ventadour, & qui fit la guerre aux Anglois. Ensuite les

---

* Voyez sur ces deux faits la Chronique, qui se trouve au second Volume de la grande Collection du P. Labbe.

** Voyez les Actes cités dans le second Tome du *Gallia Christiana*, *Nov. Edit.*

trois *Esquivat* de Bigorre ; car le père du Prince, qui possédа ce Comté, est nommé *Esquivat II.* dans l'Histoire de la Maison de Courtenay. Enfin le Seigneur de Rochechouart-Chabannois s'appelloit aussi *Esquivat*, comme nous l'avons observé plus haut.

Or tous ces Seigneurs étoient évidemment originaires de l'Angoûmois & du Limosin : nous joignons toujours ces deux Provinces, parce que les terres de Chabannois & de Confolens participent de l'une & de l'autre. Il ne faut donc point chercher ailleurs le chef lieu, le berceau des Chabannes-Bigorre. Cette conséquence est un des principaux objets du Mémoire que nous analysons. En voici un autre qui n'est pas moins important.

C'est de faire voir que les Seigneurs de Chabannes qui subsistent aujourd'hui, sont pareille-

ment originaires de l'Angoûmois & du Limousin. D'abord la tradition de ces deux Provinces est uniforme sur ce point : elle n'a pas varié non plus dans la Maison de Chabannes : les Seigneurs qui en sont sortis, n'ont point reconnu d'autre lieu d'origine que l'Angoûmois & le Limosin : il y a plus de quatre siècles qu'ils se sont jettés dans le Périgord & dans l'Auvergne, mais les plus anciens titres leur donnent pour patrie l'Angoûmois & le Limosin. Entrons dans quelques détails.

Dès le commencement du XI[e] siècle, Raymond de Chabannes, arrière-petit-neveu d'un très-illustre Evêque de Limoges, nommé *Turpion*, eut, parmi plusieurs autres enfants, Adhémar de Chabannois ou Chabannes, qui se fit Religieux à S. Cybar d'Angoulême, & qui a laissé une Chronique estimable : elle est conservée

dans le grand Recueil du P. Labbe. Cet Aymar de Chabannes eſt célébré par les Ecrivains d'Antiquités & de Bibliographie, comme un Savant, qui étoit en même temps homme de qualité. Nous ne ſavons pas pourquoi l'Hiſtoire Littéraire de la France prétend le diſtinguer des *Chabannes*. En ce temps-là *Chabannois* & *Chabannes* étoient la même choſe.

En 1076 & 1093, on trouve des Seigneurs de Chabannes qui prennent part, comme témoins, à des diſpoſitions relatives aux Egliſes de Limoges & d'Angoulême. On peut les voir au ſecond Volume du *Gallia Chriſtiana*.

Vers l'an 1100, Vulgrin II. Comte d'Angoulême, fiança la fille unique de Jourdain II. Seigneur de Chabannes & de Confolens, à *Robert le Bourguignon*, Seigneur de Craon, de l'ancienne Maiſon de Bourgogne. Ce mariage

n'eut pourtant pas lieu, parce que Guillaume, Duc de Guienne, vint s'emparer des terres de Chabannois & de Confolens. Cet incident decouragea Robert ; il alla à la Terre-Sainte & entra dans l'Ordre Militaire des Templiers.*

Les Terres de Chabannois & de Confolens rentrerent dans la Maison de Chabannes, & parvinrent, comme on l'a vu plus haut, à la branche de Bigorre, qui n'en montre que mieux par-là l'origine qu'elle tire de l'Angoûmois & du Limosin ; conséquemment son union, son identité d'extraction avec tous les Chabannes très-certainement issus de ces deux Provinces. Qu'on cherche par-tout ailleurs, dans le Royaume, des Chabannes aux temps dont nous parlons, c'est-à-dire aux XI. XII.

* Voyez l'Histoire de la Maison de Bourgogne, par Duchesne.

& XIII^{e} ſiècles, on n'en trouvera point.

Leur premiére Colonie, s'il eſt permis de parler ainſi, fut en Bigorre: nous ne ſavons pas quelle fut l'occaſion de cet établiſſement; mais ce que nous n'ignorons pas, c'eſt qu'à l'exemple des Chabannes, un autre Seigneur Angoûmois, nommé Boſon de Matas, Seigneur de Cognac*, alla auſſi s'établir en Bigorre: c'eſt celui qui épouſa en 5es noces Pétronille de Cominges, Comteſſe de Bi-

* Ce Boſon prétendoit des droits ſur les Terres de Chabannois & de Confolens, & ſa fille Mate iſſue du mariage qu'il avoit contracté avec Pétronille de Cominges, ne s'en déſiſta que par une tranſaction en 1256. Ce fait, qui eſt dans M. de Marca, démontre, indépendamment de toute autre preuve, que les Chabannes de Bigorre étoient ſortis de l'Angoûmois & du Limoſin.

gorre & grand'mère d'Eſquivat de Chabannes qui lui ſuccéda dans ce Comté. Les Hiſtoriens n'ont point aſſez recherché les cauſes de ces tranſmigrations des grandes familles. Les deux exemples que nous venons de citer, ſont bien certains ; & ils ne furent pas les ſeuls que l'Angoûmois & le Limoſin produiſirent.

Car, au commencement du XIV^e^ ſiècle, Humbert-Guy de Chabannes forma une alliance dans la Maiſon d'Auvergne, en épouſant la fille du Vicomte de Thiern, qui étoit de la branche cadette des Comtes & Princes d'Auvergne. Le P. Simplicien, Baluze & du Bouchet rapportent ce mariage : il fut contracté, en 1312, vingt-neuf ans après la mort d'Eſquivat, Comte de Bigorre. Humbert-Guy de Chabannes, ſorti d'Angoûmois & de Limoſin, alloit donc de pair, pour

l'illustration, avec les Chabannes de Bigorre. Sans cela un Prince de la Maison d'Auvergne ne lui auroit pas donné sa fille en mariage. Toute la différence qu'il y eut entre les Chabannes de Bigorre, & les Chabannes établis en Auvergne, c'est que les premiers regnerent dans la Principauté qui les avoit accueillis, & conserverent en même temps, sans doute comme étant de la branche aînée, les Terres de Chabannois & de Confolens ; au-lieu que les Chabannes établis en Auvergne, ne regnerent point, mais se contenterent d'acquérir des charges, des honneurs, des biens en servant les Ducs de Guienne, les Ducs de Bourbon, & sur-tout nos Rois qui les comblerent de bienfaits. *

* On doit mettre au rang de ces bienfaits la grace que Charles VII. fit à Jean de Chabannes, prisonnier des

Dans la ſuite, ils eurent même l'honneur de s'allier à la Maiſon Royale par le mariage de Gilbert de Chabannes-Curton avec Catherine de Bourbon-Vendôme, fille du Comte de Vendôme, Prince du ſang, & neuvième ayeul direct de Sa Majeſté le Roi Louis XV. *

De tout ce qu'on a dit juſqu'ici, on eſt, ſans doute, en droit de conclure que les Seigneurs de Chabannes qui ſubſiſtent aujourd'hui, ſont de la même Maiſon que les Chabannes-Bigorre. Qu'on ſaiſiſſe bien cette expreſſion. Nous

---

Anglois à la bataille de Crevant en 1423, de lui accorder une coupe de bois dans les Forêts Royales, d'en-deçà & d'au-delà de la Charente, pour payer ſa rançon. *Voyez les Manuſcrits de S. Martin des Champs.*

* Voyez l'Hiſtoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne, Tome VII.

ne diſons pas, comme M. le Maiſtre dans le Plaidoyé qu'il fit, il y a cent vingt ans, pour l'aîné de la Maiſon de Chabannes, que cette Maiſon deſcend des Comtes de Bigorre. Nous ſoûtenons que les Comtes de Bigorre & les Chabannes d'aujourd'hui viennent de la même ſource ; qu'ils ont la même origine ; qu'ils ont poſſédé les mêmes terres de Chabannois & de Confolens. Quant aux armoiries, ce ſeroit encore un point qui s'éclairciroit facilement ſi l'on vouloit faire quelques recherches. La Maiſon de Chabannes d'aujourd'hui a, dans ſes armes, un *Lion herminé*, & les Chabannes-Bigorre avoient, dans les leurs, deux *Lions léopardés*. Or les taches du Léopard & les taches d'Hermine étoient bien, à peu-près, la même choſe dans des armoiries ; & pour les deux Lions (au-lieu d'un) qui rempliſſoient l'écuſſon

l'écusson de Bigorre, ce n'est pas une différence assez essentielle pour faire une difficulté. D'ailleurs ces Lions léopardés étoient peut-être dès-lors les armes de Bigorre comme Province, non celles des Princes qui la gouvernoient : il faudroit donc savoir quelles furent les armes particulières d'Esquivat de Chabannes & de son frère Jourdain. Nous ne doutons point qu'en recherchant les Sceaux, les Sculptures des Tombeaux &c. on ne découvrît encore des preuves satisfaisantes de l'identité des deux Maisons. Ajoûtons néanmoins qu'il y a plusieurs exemples de grandes Maisons, dont les différentes branches n'ont point eu les mêmes armoiries. Ainsi les anciens Comtes d'Auvergne portoient pour armes un Gonfanon, & les Vicomtes de Thiern leurs cadets avoient un Lion de gueules. C'est ce qu'on

peut voir dans l'Hiſtoire de la Maiſon de Courtenay.

Mais voici un dernier argument qui ne peut que combler d'honneur les Seigneurs de Chabannes ſubſiſtants aujourd'hui, & terminer la queſtion de leur identité avec la Maiſon de Chabannes-Bigorre. Dans le Mémoire que nous analyſons, on fait mention de pluſieurs Lettres de nos Rois, entr'autres de Louis XI. qui honoroit les Seigneurs de Chabannes du titre de *Couſins*. Ces Lettres furent ſur-tout adreſſées à Gilbert de Chabannes-Curton, & à Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin.* Or voici le rai-

---

* Voyez les Mémoires de Commines Tome III. Edit. de 1723. Dans une de ces Lettres, Louis XI. choiſiſſant Antoine de Chabannes pour un des douze premiers Chevaliers de ſon Ordre de S. Michel, lui dit qu'il le reconnoît

ſonnement qu'on fait en conſéquence.

L'uſage n'étoit point encore alors que les Rois donnaſſent le titre de *Couſins* aux grands Officiers de la Couronne. Cette coûtume ne s'établit que ſous François I. D'ailleurs Gilbert de Chabannes-Curton ne poſſédoit aucune grande charge dans l'Etat. Quelle pouvoit donc être la raiſon pour laquelle le Roi Louis XI. lui faiſoit cet honneur ? ſinon que les Chabannes étoient liés de

---

pour un des plus grands & notables Chevaliers d'ancienne lignée, & extrait des grandes & notables Maiſons. La date eſt de l'an 1467 : ſur quoi on pourroit demander comment les Chabannes auroient mérité, en ce temps-là, d'être qualifiés *d'ancienne lignée*, & *extraits de grandes & notables Maiſons*, s'ils n'avoient pas appartenu aux Chabannes d'Angoûmois & de Limoſin, & conſéquemment aux Comtes de Bigorre ?

parenté à la Maiſon Royale par les anciens Comtes de Bigorre.

On objecte que Gilbert de Chabannes-Curton avoit épouſé, comme nous l'obſervons plus haut, Catherine de Bourbon-Vendôme, fille du Comte de Vendôme, Prince du ſang & neuvième ayeul direct du Roi ; & qu'ainſi Louis XI. a pu regarder comme parent ce Seigneur de Chabannes. Mais cette objection eſt abſolument nulle : car la Lettre de Louis XI. à Gilbert eſt datée de 1478, & le mariage de ce Seigneur avec la Princeſſe de Bourbon-Vendôme ne ſe fit qu'en 1484. Il faut donc toujours en revenir à l'identité de Maiſon qui étoit entre les Chabannes du temps de Louis XI. & les Chabannes-Bigorre très-certainement liés de parenté avec la Maiſon Royale.

Il y a des opiniâtres en Généalogies comme en toute autre ma-

tière. Quelques-uns de ceux qui ne diſputent point aux Comtes de Bigorre d'être de la Maiſon de *Chabannes*, ſortie d'Angoûmois & de Limoſin, ont dit que cette Maiſon s'étoit éteinte en la perſonne de Laure de Chabannes, Vicomteſſe de Turenne, héritière du nom & des terres de Chabannois & de Confolens. Mais outre toutes les preuves que nous avons données du contraire en produiſant d'autres Seigneurs de Chabannes ſortis d'Angoûmois & de Limoſin; qu'on liſe le Teſtament d'Eſquivat de Chabannes qui mourut en 1283. On y verra, pour premier Exécuteur teſtamentaire, un Guipalt de Chabannes Chevalier, qui très-probablement étoit de la même Maiſon qu'Eſquivat, Comte de Bigorre. On citeroit une multitude de Teſtaments dont les Exécuteurs, du même nom que ceux qui teſtoient, leur apparte-

noient comme proches parents. Qu'eſt-ce qui nous empêcheroit de croire la même choſe de ce Guipalt de Chabannes Chevalier ? Et s'il étoit proche parent du Comte de Bigorre, comment oſera-t-on dire que toute la Maiſon de Chabannes fut éteinte en la perſonne de Laure ſœur d'Eſquivat ?

Nous terminons ici notre Analyſe par ce réſultat. Les Seigneurs de Chabannes d'aujourd'hui remontent aux *Chabannes*, qui s'allièrent à la Maiſon d'Auvergne au commencement du XIV^e^ ſiècle. Ces *Chabannes* étoient ſortis d'Angoûmois & de Limoſin, le ſeul pays au monde où il y eût alors une terre de *Chabannes* ou *Chabannois*, & le ſeul auſſi où l'on trouve des *Chabannes* aux XI. XII. & XIII. ſiècles. Ces mêmes Chabannes étoient au commencement du XIV^e^ ſiècle de grands Seigneurs, puiſqu'ils s'allièrent à

la Maison d'Auvergne. De ces Seigneurs sortirent les *Chabannes*, qui, un siècle après, figurerent en qualité de Capitaines d'hommes d'armes à Azincourt, à Crevant &c. Un de ces *Chabannes* obtint pour sa rançon une coupe de bois dans les Forêts de l'Angoûmois & de l'Aunis, & cette concession fut faite par Charles VII. Louis XI. en 1467, reconnoissoit que les Seigneurs de Chabannes étoient issus *d'ancienne lignée, de grandes & notables Maisons*. Le même Roi traitoit de *Cousins* les Seigneurs de cette Maison, avant qu'un d'entre eux eût épousé une Princesse de la Maison Royale. Peut-on croire, après avoir considéré tous ces faits, que les Seigneurs de Chabannes qui subsistent & leurs Auteurs soient étrangers aux *Chabannes* de Bigorre qui étoient incontestablement sortis de l'Angoûmois & du Limosin,

& qui cesserent de regner en Bigorre vingt-neuf ou trente ans avant que les *Chabannes*, d'où sont venus ceux d'aujourd'hui, s'alliassent avec la Maison d'Auvergne ? Nous ne croyons pas qu'aucun Lecteur de bonne foi hésite le moins du monde sur cette question, c'est-à-dire qu'il fasse difficulté de reconnoître l'identité des deux Maisons, ou plutôt l'origine unique des deux branches de Chabannes ; celle de Bigorre, & celle qui subsiste partagée en quatre divisions, de Curton, de Saignes, du Verger, de Pionsac.

ARTICLE LXIV.

FRANCISCI-JOSEPHI DESBILLONS è Soc. JESU, Fabularum Æſopiarum Libri quinque priores diligenter emendati. Editio tertia quam ſolam Auctor agnoſcit.

EJUSDEM Fabularum Æſopiarum Libri quinque alteri nunc primùm editi. (*Volum. in-12.*) Pariſiis Typis J. Barbou, viâ San-Jacobeâ, ſub ſigno Ciconiarum. M. DCC. LIX.

Dix Livres de Fables Latines, &c. Chez Barbou, rue Saint-Jacques, &c.

ON avoit imprimé à Glaſcow, en 1754, & réimprimé à Paris en 1756, les cinq premiers

Livres de ces Fables. L'Auteur les a revus, retouchés, améliorés: il faut l'entendre lui-même ſur ces corrections. *J'ai donné*, dit-il, *plus d'éclat ou de naturel à pluſieurs Vers qui ſembloient trop négligés ou trop durs. Tout le ſtyle a été ſoumis aux régles d'une exacte & pure Latinité. Quelques termes hazardés, impropres, éloignés de l'uſage des Anciens, ou peu connus aujourd'hui, ont été ſupprimés & remplacés par des expreſſions plus heureuſes. Quelquefois j'ai lié des penſées qui ſembloient trop iſolées. En certains endroits, j'ai fait des additions pour rendre plus ſenſible la vérité de l'Apologue, ou des retranchements pour ne rien dire d'inutile.* *

---

* Plurimos verſus, qui vel nimis abjecti, vel paulò aſperiores viſi ſunt, ad aliquam ſpeciem, numeroſque molliores,

Comme nous avons rendu compte dans notre ſecond Volume d'Avril 1756 de ces cinq Livres de Fables, nous n'inſiſterons plus ſur ce morceau, quoique les changements qu'y a faits l'Auteur puſſent mériter encore une Analyſe littéraire. Les cinq nouveaux Livres fixent ici notre attention.

Dans la Préface qui eſt neuve & d'où nous avons tiré la citation

---

quantùm ſivit propoſiti ſimplicitas, adduxi. Latinitatis formam ſub regulas purè & emendatè loquendi exquiſitiores paſſim redegi. Nonnullas voces minùs latinas, minùs proprias, minùs aptas ad conſuetudinem veterum, minùſve hodie uſitatas amovi; feliciores in earum locum ſubſtitui. Sententias ipſas, aliquando non ſatis inter ſe cohærentes, copulationibus idoneis continuavi. Quædam à me etiam ſunt interdum adjecta, quæ, ut probabilior exiſteret Apologorum veritas, requiri videbantur: quædam viciſſim, quæ eſſe planè ſupervacanea judicabam, ſublata ſunt.

Latine qu'on vient de lire, l'Auteur répond aux Détracteurs du Latin ; c'est-à-dire qu'il combat l'opinion de ceux qui s'élevent contre les compositions Latines de nos Modernes. On sait quel est l'argument principal dont ils s'autorisent : de même, *disent-ils*, que les Etrangers qui osent écrire en François, après avoir lu simplement nos Auteurs, se rendent ridicules à coup-sûr ; ainsi tous ces fameux Latinistes modernes qu'on nous vante comme de grands hommes, seroient méprisés & bafoués des Anciens, si ceux-ci revenoient au monde.

Nous nous souvenons d'avoir traité quelquefois cette question dans nos Mémoires ; & parmi quantité de raisons qui paroissoient favorables à la cause du Latin, il nous sembloit qu'au moins cette Langue, telle que l'ont connue & employée quel-

ques Auteurs célèbres, avoit ſes agréments, ſes utilités, ſon genre, en un mot, qu'on avoit peut être perfectionné, ou qui méritoit de l'être. N'eſt-ce donc pas une Langue que celle qu'ont écrite Manuce, Muret & tant d'autres Imitateurs fidèles des Anciens ? Quand elle ne ſeroit pas au point d'être regardée par Cicéron, s'il revenoit au monde, comme exempte de taches, n'eſt-elle pas encore digne de nous plaire ? Lui manque-t-il rien de ce que nous eſtimons néceſſaire pour exprimer les divers objets des Sciences, pour ſervir l'imagination des Poëtes, la raiſon des Philoſophes, les mouvements des Orateurs ? D'ailleurs, puiſqu'il n'exiſte perſonne qui puiſſe montrer au juſte en quoi elle s'écarte du langage des beaux ſiècles de Rome, ne pouvons-nous pas jouir des beautés qu'on a ſu lui conſerver, & n'eſt-ce pas nous

enlever une branche considérable de littérature que de nous interdire toute composition en cette Langue, sous prétexte qu'il se glissera dans l'usage quelque mêlange des Langues modernes ?

Nous raisonnions de ces choses avec toute l'impartialité de gens qui ne prétendent point écrire en Latin les *Mémoires pour les Sciences & les Beaux-Arts* : & ces raisons nous paroissoient néanmoins sans réplique. Nous avions lu quelquefois dans Muret, Manuce, Sadolet, Bembe, Pétau, Jouvency & quelques autres, du Latin qui nous sembloit digne de quelque estime. Nous ne voyions qu'avec peine qu'on voulût travestir en Barbares des Ecrivains qui retenoient au moins quelque chose de la majesté du langage Romain ; & nous avouons que tels sont encore aujourd'hui nos sentiments, sans craindre qu'on puisse y opposer rien de raisonnable.

Mais voici un Auteur qui prend bien plus abſolument la défenſe du Latin moderne. Notre Fabuliſte prétend que, par la nature même de cette Langue ſujette aux inverſions, il eſt poſſible d'écrire en Latin d'après la ſimple imitation des bons Auteurs de l'Antiquité ; au-lieu que, dans notre Langue Françoiſe, l'obligation de conſtruire toutes les phraſes philoſophiquement & rigoureuſement, ſelon l'ordre des idées qui ſont dans l'eſprit, rend indiſpenſable la fréquentation des Regnicoles. Fixez un Etranger dans ſon pays vis-à-vis de nos meilleurs Livres François, il pourra s'inſtruire aſſez pour les entendre, mais non pour en compoſer de ſemblables. Il dérangera toujours quelque choſe dans cette marche régulière de conſtruction qui nous eſt propre ; & le moindre déſordre, en ce point, ſuffira pour le rendre ridi-

cule aux yeux de tout François instruit ou délicat.

Il y a plus : notre Auteur assûre que Muret, Manuce & les autres excellents Latinistes modernes sont venus à bout d'écrire presque aussi purement que les Anciens ; qu'ils ont évité les défauts reprochés aux Ecrivains du siècle qui remplaça celui d'Auguste ; qu'on a tellement saisi le vrai beau en ce genre, qu'il s'est établi, pour le Latin moderne, comme pour toutes les autres parties de la Littérature, des régles sévères de critique ; qu'en vertu de ces régles, on a condamné le style d'un Juste Lipse, qui passoit d'abord pour un modèle ; on a trouvé des négligences dans un Strada, dans un de Thou, quoique célèbres pour la manière d'écrire, &c.

Enfin, *conclut l'Auteur*, si Ménage & Régnier ont pu faire de bons Vers Italiens, sans parler la

Langue qui a cours en Italie, pourquoi ſoûtiendra-t-on qu'il nous eſt impoſſible de bien écrire en Latin, parce que la Langue Latine ne ſe parle plus ?

Pour ſurcroît de preuves, il ne nous ſera peut-être pas permis de produire l'exemple de ce nouveau Fabuliſte, parce que cette raiſon paroîtroit affectée, intéreſſée, partiale ; mais il ne doit pas nous être défendu de croire qu'entre lui & Phèdre les différences ne ſont pas bien ſenſibles. Et comme, ſur ce point, on n'eſt pas obligé de s'en rapporter à notre jugement, nous diſons aux Lecteurs de bonne foi : Prenez les deux Fabuliſtes, comparez-les & jugez d'après votre expérience.

Outre l'Apologie du Latin moderne & de ſes uſages, il y a, dans la Préface de ce Volume, un Catalogue raiſonné des principaux Fabuliſtes, depuis Eſope, Contem-

porain de Cræsus, jusqu'à M. Richer, mort en 1748. Ce dernier est, au jugement de notre Auteur, celui d'entre les François, qui approche le plus de la Fontaine, quoiqu'il y ait encore une grande distance de l'un à l'autre. Pour caractèriser la Fontaine, il n'a fallu que ce peu de mots : *Joannis Fontanæ Fabellas qui nescit, barbarus est; qui legit, nec amat, nec sentit ingenii excellentis monumentum esse pulcherrimum, is profectò festivitatem ipsam atque venustatem ne de facie quidem novit.*

Ces cinq nouveaux Livres de Fables sont dédiés à M. l'Abbé d'Olivet, dont l'Auteur peint naïvement & élégamment les qualités littéraires & morales. » Pour » vous témoigner ma reconnois» sance, j'ai voulu vous dédier ces » cinq Livres de Fables, & je les » ai travaillés avec d'autant plus

» de ſoin, que le Latin vous eſt » familier comme le François. » Dans l'uſage de ces deux Lan- » gues, vous joignez la beauté, la » fineſſe, la clarté du ſtyle, à la » force du jugement & à la ſûreté » du goût..... Votre complaiſance » m'a fait croire que ce petit pré- » ſent ne vous ſeroit pas déſagréa- » ble. Vous aimez à obliger tout » le monde; vous uſez volontiers » d'indulgence, & toujours mal- » gré vous des droits de la criti- » que. « Ce François, au reſte, n'eſt que l'ébauche groſſière du Latin que nous tranſcrivons.

Quapropter aliquam ut iſti jucun-
diſſimæ
Urbanitati gratiam rependerem,
Hos fabularum quinque decrevi li-
bros
Tibi dedicare; eoſque præ quinque
alteris
Polire ſtudui tantò diligentiùs,

Juin, 1759.

Quòd eruditus non Latino ſis minus,
Quam Gallico ſermone, ſcribendi artifex :
Etenim decorum, delicatum, lucidum
Servas, in utroque genere, verborum ordinem;
Pariterque, quas res invicem annecti velit
Arguta ratio, viſque judicii potens,
Egregiè calles; & bonâ reconditum
Sub mente guſtum laudis utriuſque obtines :

. . . .

Jàm verò id omne quidquid eſt munuſculi
Ut judicarem non tibi ingratum fore,
Tua ſingularis induxit me humanitas :
Amas rependere omnibus videlicet
Officia liberalis indulgentiæ;
Cenſoriæque virgulæ amaritudinem
Adhibere nunquam, niſi perinvitus, ſoles.

Chaque Livre de ces Fables eſt annoncé par un Prologue : en quoi l'Auteur imite Phèdre. Il le ſurpaſſe même en diſant plus de choſes, & les diſant d'un ton plus philoſophique. Par exemple, dans le Prologue du premier Livre, il décrit ſon éloignement pour la Satyre & ſon penchant pour la ſolitude. » Je demande inſtamment » qu'on me croie exemt de toute » malignité, de toute envie de » nuire à qui que ce ſoit. Je vis » preſque uniquement renfermé » dans moi-même. Je n'ai aucune » liaiſon avec ces enfants de la » terre, qui raſſemblent autour de » leur table ſomptueuſe un eſſain » de Littérateurs frivoles & famé- » liques. Je ne ſuis point de ces » aſſemblées ſavantes, d'où je » pourrois remporter des ſenti- » ments d'émulation qui dégénè- » rent aiſément en dépits, en » jalouſies, en rivalités, en haines,

» Sans diſtinctions au-dehors, je
» coule une vie tranquille, obſ-
» cure, ſolitaire : ſi je connois les
» mœurs des hommes, j'ai acquis
» cette connoiſſance dans les Li-
» vres qui ſont mes confidents &
» mes amis. «

Hunc denique tamen oro multùm, & obſecro,
Ut mentis ergà quemlibet affectu malo
Prorſus alienum exiſtimare me velit :
Quippe quia vivo mihi propè uni cognitus :
Nullumque novi ex iſtis terræ filiis,
Regifica quorum prandia examen leve
Famelicumque literatorum colit :
Neque eruditis verſor in conventibus,
Undè mihi furtim ſub pectore inoleverit
Et efferbuerit acrior æmulatio ;
Tùm mentis ægritudo, livor poſteà,

Demùm ſimultas, & odium coaluerint.
Sed inhonoratus invidendam nemini
Placidamque vitam ſolus in tenebris ago;
Ac, ſi quid fortè calleo de moribus
Hominum, illud omne debeo libris,
Quos conſulere amo Lector non indiligens.

D'environ trois cents cinquante Fables qui ſont dans ce Recueil (les deux parties compriſes) il y en a pluſieurs traitées ou contées d'après les divers Auteurs qui ſe ſont diſtingués en ce genre. Les autres, en très-grand nombre, ont été imaginées par notre Fabuliſte. Nous donnerons d'abord un exemple de l'imitation. Tout le monde ſait la Fable du Pot-au-lait ſi bien narrée par la Fontaine, & comment Perrette

Comptoit déja dans ſa penſée
Tout le prix de ſon lait, en employoit l'argent,
Achetoit un cent d'œufs, faiſoit triple couvée :
La choſe alloit à bien par ſon ſoin diligent.
Il m'eſt, diſoit-elle, facile,
D'élever des poulets autour de ma maiſon :
Le Renard ſera bien habile,
S'il ne m'en laiſſe aſſez pour avoir un cochon.
Le porc à s'engraiſſer coûtera peu de ſon ;
Il étoit, quand je l'eus, de groſſeur raiſonnable :
J'aurai, le revendant, de l'argent bel & bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre eſtable,
Vu le prix dont il eſt, une vache & ſon veau
Que je verrai ſauter au milieu du troupeau ?

Perrette là-dessus saute aussi, transportée,
Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée, &c.

Voici la Fable Latine qu'on nous donne au 6e Livre de ce Recueil, (Fab. XII.)

Summo repositum capite lactis cymbium
Puella dum fert rustica, tacito in sinu
Reputare cœpit quidquid hinc posset boni
Emergere sibi : Vel nihil, inquit, ex mëo
Conficiam lacte, vel pecuniæ satis,
Ut ova centum comparem : pulli tribus
Simul à Gallinis excludentur : est quidem
Astuta vulpis ; horum non adeò tamen
Numerum diminuet, ut porco non sint pares

Emendo : tenuis emptus eſt porcus
mihi ;
Pingueſcit ; jamque multum fecit corporis ;
Venditur : emiturque vacca & ejus inſuper
Vitulus, in arvo qui jam exultat florido . . . . .
Hîc, oneris oblita ſui, gaudio exilit
Puella, ſpeſque cum lacte evertit ſuas.

Le ſens moral occupe, dans la Fontaine, quatorze Vers, que le Latin rend en deux.

Mortalium pleroſque fabella hæc monet,
Qui ſomniare magna vigilantes ſolent.

Le Fabuliſte François eſt encore imité dans une multitude de Fables bien choiſies. Notre Auteur indique tous ſes emprunts ; & en les comparant avec les ſources, on

voit qu'il s'eſt rendu propres tous ces ſujets ; qu'il a copié en homme capable d'inventer. Enfin les Fables qu'il a imaginées lui-même, montrent ſes reſſources en ce genre. Nous ne citerons que deux exemples pris à l'ouverture du Livre.

Le premier eſt la premiére Fable du VII^e Livre, intitulée : *La Perdrix & le Chien-de-Chaſſe.*

» Un Chien-de-Chaſſe avoit » ſuivi une Perdrix à la piſte ; » puis s'étoit arrêté tout court. » L'imprudent oiſeau crut que le » moment du péril étoit paſſé ; que » le chien avoit pris des inclina- » tions pacifiques. Inſenſé ! il ne » voyoit pas que cet ennemi ne » ſuſpendoit ſa courſe, qu'afin de » donner le ſignal au Chaſſeur. » Celui-ci, en effet, connoît la » manœuvre de ſon chien : il ar- » rive, fait partir la perdrix, la » tire au vol, & la tue. *Jamais*

» *un ennemi n'est plus à craindre*
» *que quand il prend le masque*
» *de la douceur.* «

Odore Perdix quæ se prodiderat suo,
Venaticum consistere subitò Canem,
Et subsidêre, & omnem frangere impetum,
Et quasi cavere ne quid officeret, videns,
Nihil timendum jam sibi esse credidit.
Sed ista volucrem decipiebat credulam
Species dolosa fictæ mansuetudinis :
Eratque signum, gressibus tacitis hero
Huc se inferenti, præda ut innotesceret :
Et rem ille pulchrè intelligit ; & ubi satis
Accessit, aliquo motu Perdicem excitat,
Et avolantem missili plumbo necat.

Nocitura numquàm certiùs eſt malignitas,
Quàm cùm perſonam lenitatis induit.

Le ſecond exemple eſt la quatorzième Fable du huitième Livre, intitulée : *Le Corbeau & le Lièvre.*

» Un Lièvre broutoit le thym » dans la prairie. Un Corbeau ſe » vit du milieu de l'air, & apper» cevant auſſi de loin des Chaſ» ſeurs ; hélas ! *dit-il*, cette mal» heureuſe pécore va périr, ſi je » ne l'avertis promptement. Il » s'abbat donc ſur le terrein, il » témoigne ſon inquiétude au Liè» vre qui ne ſe défie de rien ; il » l'exhorte à gagner au pied, s'il » veut éviter le malheur qui le » menace. Le Lièvre obéit, & dé» campe en conſéquence de l'avis » qui étoit faux : car les Chaſſeurs » avoient pris leur route d'un

» autre côté. Le Corbeau voulut » auſſi s'en aller, mais ſes pieds » étoient enlaſſés dans un piège » qu'il n'avoit pas remarqué tandis » qu'il s'érigeoit en donneur d'avis. » *Ainſi arrive-t-il ſouvent que » ceux qui ſe mêlent le plus des » affaires d'autrui, ne voient rien » dans leurs propres affaires.*«

Per odora rura dum thymum paſcit Lepus;
Volans per auras hunc ſimul Corvus videt,
Simulque venatores aſpicit procul:
Miſeramque pecudem niſi, aït, admoneam citò,
His facilè fiet præda venatoribus.
Delapſus ergò poſtquam conſedit ſolo,
Leporem quietum hortatur monitor anxius,
Fugiat, ſuoque ſe recipiat latibulo,
Ac venatorum vitet adventum, & necem.

His monitis ille paruit, falsis licet:
Nam venatores aliò cursum verterant.
At Corvus, ut humo tollere se tentat, pedes
Retineri sentit impeditos cassibus,
In quos latentes induit se improvidus,
Saluti alterius providere dum cupit.
Rebus alienis qui student vigilantiùs,
Quàm sit opus, hi sæpe nihil in propriis vident.

C'en est assez de cette courte Analyse, pour inviter les hommes de Lettres à lire tout le Recueil de ces Fables. Nous ne craignons pas qu'après l'avoir lu ils disent que cette composition Latine est un abus du langage des Romains; une insulte faite aux Anciens, & un acte de barbarie. Ils conviendront plutôt qu'une Langue qui fait encore

tant de plaisir, mérite d'être accueillie, protégée, conservée, & qu'il faut ne tenir aucun compte des Sophismes de ses Adversaires.

ARTICLE LXV.

MÉMOIRE DANS LEQUEL on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne, lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, le 14. Novembre 1758. Avec un Précis du Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy, sur les Lettres Phéniciennes, lu dans l'Assemblée publique de la même Académie, le 12. Avril 1758. *Par M. de Guignes, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur au Collège Royal de France en*

Langue Syriaque, Censeur Royal, Interprète du Roi pour les Langues Orientales, & Membre de la Société Royale de Londres. (Brochure de 80 pag. *in*-8°.) A Paris, chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais, &c. M. DCC. LIX.

L'OBJET de ce Mémoire est si singulier & si important pour l'Histoire ancienne, qu'il est bien à desirer que l'Auteur exécute pleinement son projet. Il l'annonce ici : c'est de faire voir que les Egyptiens & les Chinois ont une origine commune ; ou, ce qui fait bien plus d'honneur encore aux premiers, que les Chinois sont une Colonie Egyptienne. Les rapports des Langues de ces deux Peuples & les ressemblances de leur histoire respective, doivent être la base de ce systême

On l'indique ſimplement dans ce Mémoire abrégé : on en fait appercevoir la probabilité, & voici comme on y procéde.

Quelques Auteurs ont déja dit ou ſoupçonné que les Chinois viennent des Egyptiens. M. Huet eſt un des premiers qui ſe ſoient exprimés ſur cela d'une manière préciſe, ſans toutefois entrer dans des détails de preuves. Il y a quelques années que M. de Mairan traita le même point avec bien plus d'étendue ; & peut-être n'avoit-il aucune connoiſſance du ſentiment de M. Huet, qui n'a parlé de ces rapports que dans ſon Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des Anciens : Ouvrage qui a peut-être plus coûté à ſon Auteur qu'il n'eſt eſtimé ou même connu.

M. de Mairan écrivant au P. Parennin, Miſſionnaire de la Chine, lui propoſoit toutes les raiſons qui

autorisent l'identité d'origine dans les Chinois & dans les Egyptiens : c'étoit pour engager le Missionnaire à éclaircir ce point d'Histoire & à lever tous les doutes. Le P. Parennin répondit par une Lettre détaillée, qui rejettoit absolument le système des transmigrations Egyptiennes, portées jusqu'à la Chine. On nous redonne ici cette Lettre non pour appuyer les conjectures de M. de Guignes, qui ajoûte encore à l'opinion de M. Mairan ; mais on a été bien aise de faire voir au Lecteur quelles ont été sur ce point les entretiens du savant Académicien & du Missionnaire.

M. de Guignes a été persuadé long-temps que les Chinois *n'avoient jamais rien pris des Egyptiens*. Il n'a changé d'avis qu'après la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy *sur les Lettres Phéniciennes* : Mémoire

qui contient aussi un Alphabet de cette Langue. Il y a un an que cette Nouveauté fut fort applaudie dans l'Académie Royale des Belles-Lettres, & c'est aussi l'époque des lumières que s'est procurées M. de Guignes sur l'origine Egyptienne des Chinois. » Il » est convaincu *aujourd'hui* que » les Caractères, les Loix & la » forme du Gouvernement, le » Souverain, les Ministres même » qui gouvernoient sous lui, & » l'Empire entier étoit Egyptien; » & que toute l'ancienne Histoire » de la Chine n'étoit autre chose » que l'Histoire d'Egypte qu'on a » mise à la tête de celle de la » Chine, comme si des François » établis en Amérique y fondoient » actuellement un Royaume dont » le premier Souverain seroit re- » gardé comme le successeur du » Monarque qui regne en France. » Par-là toute l'Histoire de France

» antérieure deviendroit l'Hiſtoire
» ancienne de cette Colonie. «
Voilà, ſans doute, une idée fort neuve, & qui demande de grandes diſcuſſions pour être établie d'une manière probable.

Auſſi notre Auteur poſe-t-il d'abord le fondement des preuves qu'il prétend tirer du rapport des Langues : & c'eſt pour cela qu'il donne un Précis du Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy *ſur les Lettres Phéniciennes*. Ces Lettres ne peuvent s'eſtimer que d'après les monuments Phéniciens. On a fait des découvertes en ce genre; celle ſur-tout de deux marbres qu'on voit à Malthe dans le Jardin des Jéſuites : ils ſont chargés l'un & l'autre d'une même inſcription Phénicienne, accompagnée d'une inſcription Grecque qui eſt auſſi la même. Pluſieurs Savants ont tâché de l'expliquer ; mais, comme ils travailloient ſur des

copies défectueuses, ils ont tous fait montre de leur esprit, sans toucher la vraie signification de ce monument. M. l'Abbé Barthelemy rapporte deux de ces explications, indique les autres, & donne la sienne qui doit l'emporter sur toutes, parce qu'elle a été faite d'après les moules en plâtre qu'on a pris sur les originaux mêmes : c'est à M. le Comte de Caylus, toujours exact & attentif en fait de monuments, qu'on doit ces moules & leur transport à Paris.

Or, en suivant de près tous les caractères de ces inscriptions, on trouve qu'ils ont de grands rapports avec les anciens caractères Hébreux ou Samaritains; & de la comparaison des uns & des autres est née l'explication que donne M. l'Abbé Barthelemy. Aussi, dans la Planche qui contient l'inscription Phénicienne, présente-t-il

le même monument en Lettres Hébraïques ; &, pour la commodité des Lecteurs, il emploie les Lettres de l'Hébreu ordinaire, non celles de l'ancien Hébreu qui est le Samaritain.

Cette inscription, au reste, n'exprime qu'un vœu fait par deux Tyriens à Hercule *Archegètes* ou Conducteur. C'est assurément un objet de la plus petite importance ; mais parce que l'inscription donne lieu de former l'Alphabet Phénicien ; & que de cet Alphabet une fois connu, on passe sans peine à la connoissance de divers monuments Phéniciens, tant en inscriptions qu'en médailles, on voit déja que les marbres de Malthe & leur explication sont d'une grande conséquence. Qu'est-ce cependant en comparaison des facilités que cette découverte donne pour entrer dans la connoissance de la Langue

Egyptienne ? En comparant l'écriture Phénicienne avec celle d'Egypte, telle qu'on l'a sur plusieurs monuments & sur les bandes de toile qui enveloppent les momies, on trouve des rapports extrêmement sensibles entre les deux Langues. Et de-là quels progrès ne fera-t-on pas dans le développement des plus grandes Antiquités ?

M. de Guignes, par exemple, est parti de l'Alphabet Phénicien, pour soupçonner d'abord & ensuite pour assûrer l'origine Egyptienne des Chinois. Voici son procédé. Comme il étudioit depuis long-temps les anciens caractères Chinois, il fut frappé de la ressemblance très-marquée qui se manifestoit entre quelques-uns de ces caractères & certaines lettres de l'Alphabet Phénicien : Ainsi
» l'*Aleph* Phénicien, qui est une
» lettre perpendiculaire, coupée

» par deux lignes droites formant » un angle, se trouve sous les » mêmes traits, dans le même » ordre, & avec la même valeur » parmi les anciens caractères » Chinois. C'est le premier de » leurs signes radicaux, comme » l'*Aleph* est la premiére Lettre » dans l'Alphabet Phénicien : il » désigne l'unité parmi les Chinois, » comme l'*Aleph* la désigne parmi » les Peuples de l'Orient &c. «

Il observa de plus que, dans l'écriture Chinoise, certains signes qu'on emploie pour désigner certaines choses se rapportent à des Lettres Orientales qui ont des dénominations particulières; qu'ainsi, par exemple, le signe Chinois, qui dénote une *maison*, est tout semblable au *Beth* Hébreu, qui signifie la même chose; qu'il en est de même d'autres caractères Chinois comparés avec le *Daleth* Hébreu, qui désigne

une porte, avec l'*Ain* Hébreu qui ſignifie un œil &c.

Enfin à force d'examiner & d'analyſer les caractères Chinois, qui renferment pluſieurs lettres élémentaires & qui ſont érigés en hiéroglyphes, il reconnoît qu'ils avoient été formés originairement de caractères alphabétiques très-probablement communiqués par des Egyptiens ou des Phéniciens : ce qui ſe rapporte au même. Or ceci, ſans doute, eſt fort ſingulier : les Chinois auront des caractères, vrais hiéroglyphes en eux-mêmes, leſquels ont néanmoins pour éléments des caractères alphabétiques venus des Langues Orientales Egyptienne ou Phénicienne ; & ces Chinois ignoreront ce myſtère ; & les Lettrés de cette Nation, dont toute la ſcience conſiſte à connoître les caractères de leur Langue, ne ſoupçonneront pas même que ces

caractères font les débris du Phénicien & de l'Egyptien &c.

Il doit donc y avoir eu une transmigration d'Egyptiens, de Phéniciens, de Syriens à la Chine. M. de Guignes semble nous laisser l'option entre ces trois Peuples, dont les Egyptiens néanmoins & les Phéniciens furent les plus célèbres par leurs voyages. Mais en quel temps se fit cette transmigration ? Notre Auteur penche à croire que ce fut vers l'an 1122 avant Jesus-Christ, époque qui répondroit aux temps de Samson dans l'Histoire-Sainte. » Alors, » *dit M. de Guignes*, on voit (en » Chine) un Prince qui la par- » tage entre un grand nombre » de Généraux pour les récom- » penser. Ces Généraux s'établis- » sent dans les Provinces, rassem- » blent les Peuples & les soumet- » tent à l'ordre : ne connoît-on » pas à ces traits l'origine & la

» formation d'un Empire ? « On ajoûte d'autres rapports ou conformités entre les Egyptiens & les Chinois, & l'on en omet encore beaucoup qui ſont inſinués dans la Lettre de M. de Mairan au P. Parennin & peut-être ailleurs.

Nous ſeroit-il permis d'ajoûter quelque choſe ſur l'époque qu'indique M. de Guignes ; ſur cette année 1122 avant Jeſus-Chriſt qu'il eſtime avoir été le temps de la communication entre l'Egypte & la Chine ? Le P. Gaubil, ancien Miſſionnaire de la Chine, marque préciſément, dans une belle & longue Chronologie Chinoiſe qu'il acheva en 1749, que l'année 1122 avant Jeſus-Chriſt eſt la premiére de la Dynaſtie de *Tcheou*, dont le Chef, nommé *Vouvang*, fit de grands établiſſements en Chine ; qu'il ordonna que la Lune où eſt le Solſtice

d'hyver seroit la premiére de l'année civile ; qu'il donna le Gouvernement des pays conquis sur la Dynastie précedente à plusieurs de ses frères ; qu'il fit de grands présents aux Princes & aux Grands ; qu'il établit des Loix pour le soulagement des Peuples & pour la sûreté du pays ; qu'il rechercha les Savants & les hommes vertueux &c.

Tout cela, en effet, ressemble assez aux dispositions d'un Législateur qui police une nouvelle terre. Mais voici quelque chose encore de plus favorable au systême de M. de Guignes. La même Chronologie nous apprend, toujours d'après les anciens Livres Chinois, que le frère de *Vou-yang*, nommé *Tcheou-kong*, connut la boussole & en apprit l'usage à des Etrangers pour retourner dans leur pays. Ces Etrangers étoient des pays à l'Occident de

la Chine : on nomme en particulier Siam, Laos, la Cochinchine &c. mais peut-être faut-il remonter jusqu'à l'Egypte & à la Phénicie, auquel cas ces Etrangers seroient les Egyptiens ou les Phéniciens, Auteurs de la découverte & de la législation des Chinois.

Observons que, quand M. de Guignes fait la Chine Colonie de l'Egypte, il ne prétend pas qu'avant l'an 1122 il n'y avoit point d'habitants dans ce vaste pays : il soûtient seulement que, dans les siècles précédents, la Chine étoit peuplée de Sauvages, dont quelques-uns même subsistent encore, *dit-on*, dans les montagnes. Cette Observation est importante pour faire disparoître le peu de vraisemblance qu'il y auroit à supposer que la Chine eût été sans habitants jusqu'à l'an 1122 avant Jesus-Christ, & que tout-d'un-coup

elle eût acquis les forces d'un grand Empire au moyen d'une ſimple Colonie d'Egyptiens. Il faut donc concevoir que la tranſmigration Egyptienne aura ſimplement influé dans les Lettres, les Arts, la Religion, le Gouvernement, &c.

Selon le ſyſtême de M. de Guignes, ces Egyptiens ou Phéniciens, Inſtituteurs des Chinois vers l'an 1122 avant Jeſus-Chriſt, auront tranſmis leur Hiſtoire, c'eſt-à-dire leurs Antiquités, leurs Dynaſties & leurs Fables au Peuple qu'ils policerent alors. Ainſi, dans la penſée de l'Auteur, l:s Princes *Yu*, *Ki*, *Kang*, *Tchong* &c. qui forment la premiére Dynaſtie Chinoiſe, ne ſeront autres que le *Menès*, l'*Athoés*, le *Diabiés*, le *Penphos* des Egyptiens. Ainſi les Chinois auront adopté non-ſeulement les uſages & la Langue, mais auſſi

les Annales de l'Egypte ; & l'adoption aura été faite de ſi bonne foi, que les plus anciens Hiſtoriens de la Chine ne s'en ſeront pas apperçus. Il y a quelque difficulté dans cette hypothèſe, & il eſt bien à ſouhaiter que l'Auteur puiſſe l'expliquer, la développer, la perfectionner, la mettre dans ce point de probabilité hiſtorique, qui ſatisfaſſe les Savants & qui impoſe ſilence aux préjugés.

ARTICLE LXVI.

A COMPLETE HISTORY of England deduced from the descent of Julius Cæsar to the treaty of Aix-la Chapelle 1748, containing the transactions of one thousand eight hundred and three years. By T. Smollett, M. D. Vol. the third. London printed for James Rivington and James Fletcher, at the Oxford-Theatre in Pater noster Row 1757. *Histoire complette d'Angleterre depuis la descente de Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la Chapelle en 1748, contenant ce qui s'est passé dans l'espace de mil huit cents trois ans.* Par T. Smollett, Docteur en Médecine. (Troisième Volume, grand *in*-4°. pages 552.) *A Londres, chez*

Jacques Rivington, & Jacques Fletcher, au Théâtre d'Oxford, 1757.

L'Angleterre n'avoit été que Schismatique sous Henri VIII. qui s'étoit constitué Chef de l'Eglise Anglicane : elle devint hérétique sous le jeune Edouard VI. La Reine Marie, fille de Henri VIII. & de Catherine d'Arragon, rétablit, dans ce Royaume, la Religion Catholique ; mais son Regne trop court ne fit que suspendre, pour quelque temps, les progrès de l'hérésie, qui reprit bientôt après de nouvelles forces, & monta sur le Trône avec Elisabeth. Croiroit-on que ces mêmes Anglois, si jaloux de leurs privilèges, si fiers de leur liberté, virent presque sans murmurer, du moins sans y mettre d'obstacles, tant de changements dans leur Religion ? Il sembloit que ce

fût, pour le gros de la Nation, une chose indifférente. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que le Royaume d'Angleterre passa si rapidement d'une Religion à une autre, que ces quatre révolutions différentes furent commencées & consommées en moins de vingt-cinq ans.

Elisabeth parvint au Trône en 1558. Cette Princesse avoit fait profession de la Religion Catholique pendant le Regne de sa sœur Marie. *Elle assistoit*, dit Cambden, *au service divin suivant le rit de l'Eglise Romaine, & elle se confessoit souvent*. Mais elle n'en étoit pas moins attachée aux nouvelles erreurs. Les Ecrivains Protestants glissent légèrement sur cet endroit de la vie d'Elisabeth; c'est, en effet, une tache à sa mémoire. Quelques-uns, pour la justifier, disent qu'elle fut contrainte de se plier à cette dissimu-

lation, parce qu'autrement elle auroit eu tout à craindre de ſa ſœur. Nous ne nous arrêterons pas à faire voir le peu de ſolidité d'une juſtification, dont les principes tendroient à excuſer tous les Apoſtats. Il faut du moins que les Panégyriſtes d'Eliſabeth reconnoiſſent ici la ſupériorité du caractère de la Princeſſe Marie ſur celui de leur Héroïne. Edouard VI. avoit, dans la plus grande jeuneſſe, toute l'activité d'un Chef de parti qui veut gagner des Proſélytes à ſa Secte; mais envain employa t-il ou fit-il employer les promeſſes & les menaces pour engager Marie à quitter la Religion Catholique, ou du moins à diſſimuler ſes véritables ſentiments. Jamais il ne put obtenir d'elle qu'elle ſe prêtât aux déguiſements d'une lâche complaiſance.

Eliſabeth, dès le commencement de ſon Regne, ſe propoſa,

dit M. Smollett, deux maximes de conduite, dont elle ne s'écarta jamais ; la premiére fut de ſe concilier l'amour & l'attachement de ſon Peuple ; la ſeconde, de ſuſciter aux Princes voiſins ſes ennemis aſſez d'occupations & de troubles chez eux, pour qu'ils ſe trouvaſſent hors d'état de ſe réunir contre elle. *She laid down two maxims, from which she never swerved through the whole courſe of her reign ; the firſt was to conciliate the affection of her people ; and the other to find work for her enemies in their own dominions..... in ſuch a manner as would prevent them from uniting*, &c. (pag. 8, & ſuiv.)

Il faut voir, dans notre Auteur, le développement de ce ſyſtême d'adminiſtration ; les moyens qu'Eliſabeth mit en uſage, pour réuſſir dans ces deux objets, & les avantages qu'elle ſut en retirer. Au

reste ceux de nos Lecteurs qui ne savent pas l'Anglois, trouveront tout ce détail presque mot pour mot dans Rapin-Thoiras. (Tome VI. pag. 151, & suiv.)

La gloire du Regne d'Elisabeth ne consiste pas dans de grands évènements arrivés en Angleterre pendant qu'elle fut sur le Trône, mais dans la tranquillité dont elle fit jouir ses sujets, qu'elle rendit heureux. Cette gloire, moins éclatante peut-être que celle des Conquérants, est la plus pure aux yeux du Sage, & la plus digne de flatter l'ambition d'un Souverain. Elisabeth ouvrit à son Peuple de nouvelles sources de trésors, par la protection & l'encouragement qu'elle donna toujours aux Commerçants. Ce fut elle qui jetta les fondements de cette grandeur & de cette puissance, à laquelle l'Angleterre s'est élevée depuis. Aussi les Anglois chérissent-ils

encore la mémoire de cette Reine, qu'ils nomment *le plus grand & le meilleur de leurs Rois.* Il faut convenir, en effet, qu'il y auroit, dans l'Hiſtoire, peu de Monarques qui méritaſſent d'être comparés à Eliſabeth, ſi l'on pouvoit oublier ſa haine implacable contre la Religion Catholique, & la mort injuſte & cruelle de Marie Stuard.

Quelques Ecrivains Proteſtants ont prétendu qu'Eliſabeth ne fit mourir perſonne pour cauſe de Religion. Nous avons un Ouvrage de Cambden ſous le titre ſuivant: *Juſtitia Britannica per quam liquet aliquot in eo regno cives propter ſeditiones morte mulctatos eſſe, neminem vero propter Religionem aut ceremonias Romanas.* Cet Ouvrage, monument d'une baſſe & rampante adulation, fut compoſé par ordre d'Eliſabeth, & parut à Londres en 1584, année célèbre par un grand nombre

d'exécutions ſanglantes. Eliſabeth crut que cette eſpèce d'Apologie appaiſeroit les clameurs & l'indignation que l'effuſion du ſang Catholique en Angleterre excitoit dans les pays étrangers. Depuis cette époque, on fit encore mourir bien des Catholiques : il eſt vrai que l'Arrêt de leur condamnation ne renfermoit pas toujours la clauſe & l'accuſation *de Papiſme* ; mais la plûpart de ceux qui périrent, auroient été innocents, s'ils n'avoient pas été Catholiques. On leur cherchoit querelle ſous le plus léger prétexte, & l'on étoit toujours déterminé à les trouver coupables, parce qu'on vouloit qu'ils le fuſſent. M. Smollett, plus équitable en ce point que Cambden, Thoiras, & les autres Ecrivains Proteſtants, raconte avec ingénuité les artifices indécents & ſcandaleux mis en œuvre par les Emiſſaires de la

Reine pour perdre les Catholiques. On envoyoit dans les maiſons des Papiſtes, *dit-il*, des Lettres contrefaites, ſoit au nom de Marie Stuard, ſoit au nom des Catholiques Anglois fugitifs ; on répandoit dans tout le Royaume des eſpions chargés d'obſerver & de rapporter les actions & les paroles des perſonnes que l'on ſuſpectoit ; enfin il n'y a point de ſortes de délations que l'on ne crût & que l'on n'encourageât. *Scandalous and unfair devices were practiſed by the queen's Emiſſaries. Counterfeit Letters were ſent to the houſes of Papiſts, in the name of mary, or the Catholic fugitives abroad : ſpies were employed through the whole Kingdom, to obſerve and report the words and actions of thoſe who were ſuſpected : all ſorts of informers were credited and encouraged.* (p. 75.)

M. Smollett montre la même équité lorſqu'il parle de la mort de Marie Stuard, & des motifs dont on voulut couvrir l'horreur d'un attentat qui n'avoit point d'exemple dans l'Antiquité. Il paroît perſuadé que cette Reine infortunée fut une victime ſacrifiée moins à des conſidérations d'Etat, qu'à la jalouſie perſonnelle d'Eliſabeth, qui ne pardonnoit point à Marie la ſupériorité de ſes graces & de ſa beauté. Eliſabeth, *dit-il*, étoit femme tout autant qu'elle étoit politique ; ſi elle redoutoit les droits de Marie au Trône d'Angleterre, elle n'étoit pas moins jalouſe des qualités aimables qui brilloient dans la Reine d'Ecoſſe. *The charms and the accompliſſements of her perſon..... Contributed as much to her ruin, as did her title to the Crown of England..... Elizabeth Was a Woman as Well as a Po-*

litician. She not only dreaded Mary as the rival of her dignity, but also envied her superior qualifications, &c. (p. 93.)

Ce qui justifie le sentiment de notre Auteur sur le véritable motif de la mort de Marie Stuard, c'est qu'Elisabeth ne pouvoit rejetter ce crime sur la nécessité des circonstances. En effet, quoiqu'en dise Thoiras (Tome VI. p. 423 & ailleurs,) il n'est pas vrai que les *choses fussent à un tel point qu'il fallût que l'une des deux Reines pérît*. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rappeller la situation de l'Europe au temps de la mort de Marie Stuard : tout concouroit à la sûreté d'Elisabeth. Cette Princesse voyoit alors son Trône solidement appuyé sur l'affection de son Peuple. Elle étoit fortifiée de l'alliance du Roi de France Henri III. La guerre de Flandres absorboit tous les

trésors & toute l'attention de la Cour d'Espagne. Elisabeth tenoit sa rivale, la Reine d'Ecosse, dans les fers. Les tentatives que l'on avoit faites pour procurer la liberté de cette malheureuse Princesse, n'avoient abouti qu'à conduire sur l'échaffaut ses plus illustres & ses plus zélés serviteurs; la terreur avoit glacé le peu d'amis qui lui restoient. Ce fut donc la haine personnelle d'Elisabeth plutôt que le motif de sa sûreté, ou des raisons de politique, qui ordonna la mort de Marie Stuard.

Nous ignorons d'après quelles autorités M. Smollett dit (p. 138) que François I. envoya l'Amiral d'Annebaut en Angleterre, l'an 1546, proposer au Roi Henri VIII. d'abolir la Messe dans les deux Royaumes de France & d'Angleterre; & que Henri goûta ce projet. *The French King sent over*

Annibault his Amiral, With à proposal for abolishing the Mass in both Kingdoms; and Henry relished the scheme. Nous avons consulté du Bellay, Beaucaire, Evêque de Metz, de Thou, André du Chesne, Mezeray, Daniel, & plusieurs autres Historiens, qui tous font mention du voyage de l'Amiral d'Annebault en Angleterre l'an 1546, & nul d'entre eux ne parle de la proposition qu'on lui fait faire ici de la part de François I. L'Amiral d'Annebault fut envoyé Ambassadeur pour la ratification du Traité de Paix qui venoit de se conclure entre les deux Couronnes. Ce Traité se trouve en entier dans le XV^e Tome des Actes de Rymer sous l'année 1546. On n'y voit rien qui puisse faire naître l'idée de l'Anecdote rapportée par M. Smollett. Cette Anecdote n'a pas même l'air de la vrai-semblance; elle est dé-

mentie par le caractère & la conduite de François I. On sait combien ce Prince montra de zèle contre les nouvelles erreurs; avec quelle sévérité il fit punir les Sectaires qui eurent l'audace de prêcher leurs dogmes, & d'afficher des placards contre la réalité de la présence de Jesus-Christ dans le saint Sacrement. Pour réparer ce scandale & cet outrage fait à la Religion, il ordonna dans Paris une Procession solemnelle, à laquelle il assista lui-même avec les Princes ses fils & toute sa Cour. Nous ajoûterons que c'eût été, dans ce Monarque, une grande mal-adresse que de faire au Roi d'Angleterre une pareille proposition. François I. pouvoit-il ignorer la haine que portoit Henri VIII. aux Sacramentaires? Malgré le schisme qui le séparoit de l'Eglise Romaine, ce Prince fut toujours inviolablement attaché à la Foi

de la réalité. C'eſt ce qu'on pourroit démontrer par beaucoup de faits inconteſtables. Nous avons cru devoir entrer dans cette diſcuſſion critique, pour venger ſur ce point la mémoire de François I. & même celle de Henri VIII.

Nous releverons encore une autre mépriſe de notre Auteur, quoiqu'elle ſoit beaucoup moins importante. Il dit page 7, qu'après la mort de Henri II. Roi de France, ſa Couronne échut à ſon fils François I. *The Crown devolved upon his ſon Francis I.* Il falloit dire François II. peut-être n'eſt-ce ici qu'une faute d'impreſſion : c'en eſt peut-être une auſſi à la page 195, où l'Auteur dit qu'*Urbain XIII. ſuccèda à Gregoire XV.* il faut lire Urbain VIII. Au reſte, les erreurs typographiques ſont très-rares dans ces trois gros Volumes. Nous ne nous ſouvenons pas d'avoir lu d'Ouvrage auſſi cor-

rectement imprimé que l'est cette Histoire d'Angleterre. Nous devons ajoûter que la beauté des caractères & du papier répond à l'exactitude de l'impression. Le tout fait honneur aux Presses Angloises.

Jacques I. successeur d'Elisabeth, lui étoit bien inférieur dans le grand Art de gouverner. Le Regne de ce Monarque ne servit qu'à donner un nouvel éclat au Regne de cette Princesse. Personne n'ignore le Vers célèbre qui peint si bien la façon dont les Anglois pensoient sur Jacques & sur Elisabeth.

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.*

Ce n'est pas que Jacques I. manquât de lumières, mais il

* Cette même idée fournit la matière d'une Epigramme qui fut

n'avoit pas les talents qui font les grands Rois. On a dit de lui qu'il étoit moins fait pour occuper un Trône que pour remplir une Chaire dans l'Université d'Oxford. Il se picquoit, en effet, d'être Philosophe & Théologien. Cependant notre Auteur ne nous donne pas une grande idée du savoir de ce Prince. Jacques, *dit-il*, par ses lectures, avoit ramassé (le mot Anglois signifie *Glané*) quelques connoissances qui lui inspirerent une haute opinion de lui-même, & le laisserent accessible & ouvert aux artifices de l'adula-

---

faite en France du temps de ce Prince.

Tandis qu'Elisabeth fut Roi
L'Anglois fut d'Espagne l'effroi,
Maintenant devise & caquette
Regi par la Reine Jacquette.

Juin, 1759.

tion. *James..... had gleaned ſome knoWledge from books, Which rendered him extremely ſelf-conceited, and laid him open to the arts of adulation.* (page 153.)

Sous Jacques I. l'Angletere fut dans l'Ordre Politique ce qu'elle eſt dans l'Ordre Phyſique, c'eſt-à-dire un Etat totalement ſéparé du Continent. Elle ne prit preſque aucune part aux grands évènements qui agiterent l'Europe. Elle n'en fut peut-être que plus heureuſe. Elle regagnoit, en richeſſes & en tranquillité, ce que ſon Monarque perdoit en conſidération chez l'Etranger. La longue paix dont elle jouit, étendit ſon Commerce & le rendit très-floriſſant.

Charles I. fils & ſucceſſeur de Jacques, fut un Prince ſans vices & preſque ſans défauts. *Ses* qualités aimables, ſa bonté, ſes ver-

tus mises en contraste avec ses malheurs & sa mort cruelle forment une suite de tableaux bien attendrissants, sur-tout quand on se rappelle la scélératesse, la noirceur, la perfidie, les succès & les triomphes des ennemis de ce bon Roi. Quoique M. Smollett soit toujours, dans ses récits, fidèle à copier Thoiras, il intéresse ici plus que son modèle, parce qu'il a su mettre dans son style plus de chaleur & de vivacité. Le Regne de Charles I. est beaucoup plus diffus dans Thoiras ; c'est moins une Histoire qu'un Recueil de Dissertations & de *Factums* pour & contre ce Prince. On y rapporte en entier les Actes, les Manifestes & les Déclarations que les Royalistes & les Parlementaires publierent les uns contre les autres.

L'Auteur Anglois se contente de nous donner le précis & le

réſultat de ces différentes pièces. Il raconte les évènements avec la plus grande équité. S'il peint vivement les crimes & les attentats des Sujets révoltés, il ne diſſimule pas les fautes du Monarque, mais il ne ſe permet pas, comme Thoiras, de deviner les intentions du Roi, & de leur donner toujours les couleurs les plus odieuſes. Thoiras étoit Calviniſte zelé pour ſa ſecte ; ſes principes tenoient de trop près à ceux des Puritains, Auteurs de ces guerres civiles, pour qu'il conſervât, dans cette Hiſtoire, le déſintéreſſement d'un Juge ſans prévention. Auſſi quelque modération & quelque impartialité qu'il affecte, on reconnoît preſque toujours ſon penchant pour les Puritains. Selon lui, c'eſt preſque toujours le Roi qui a tort ; & toutes les démarches de ce Prince tendoient au Deſpotiſme. Il eſt vrai que cet Hiſto-

rien change de langage quand il voit l'autorité passer des Puritains aux Indépendants. Quoique cette nouvelle secte fût née au sein du *Puritanisme*, Thoiras ne la ménage pas ; il semble même alors devenir Royaliste.

Nous ne nous arrêterons pas à détailler ici les batailles & les évènements qui amenerent l'horrible catastrophe d'un Roi jugé, condamné, mis à mort par ses Sujets au milieu de sa Capitale. Il étoit réservé à l'Angleterre de donner cet affreux spectacle à l'Univers. Il ne faut cependant pas croire que toute la Nation Angloise ait été coupable de cet attentat. Ceux qui le commirent ne formoient pas la vingtième partie de la Nation ; & c'est ce que la femme du Lord Fairfaix ellemême eut le courage de dire en présence de ce Parlement sanguinaire. Voici à quelle occasion :

Lorsqu'on vint à lire l'accusation contre le Roi, accusation qu'on prétendoit être faite *au nom de tout le bon Peuple d'Angleterre*, on entendit une voix qui dit d'un ton éclatant : Non, ce n'est pas tout le Peuple Anglois; ce n'en est pas la vingtième partie.* On reconnut aussi-tôt que cette voix étoit celle de Madame Fairfax. *When the impeachment Was read in the name of all the good People of England. No (replied the voice in a shriller tone) nor the tWentieth part of them..... they soon discovered that the person Who spoke Was the Lady Fairfaix.* (p. 342.) Cette Anecdote se trouve aussi dans l'Histoire du Chancelier Clarendon, (Tome V. p. 462 & 463 de la Traduction

---

* Dans Clarendon il est dit que ce n'étoit pas la centième partie du Peuple Anglois.

Françoiſe.) M. Smollett a beaucoup d'autres obligations à cet illuſtre Auteur, qu'il copie aſſez ſouvent ſans le citer.

On demanderoit volontiers comment il arriva qu'une partie auſſi peu conſidérable de la Nation vint à bout de changer l'Etat & la Religion. Le grand homme, dont nous venons de parler, ſe propoſe cette eſpèce de problème historique ; & la réſolution qu'il en donne, eſt vraiment philoſophique ; nous croyons devoir la rapporter, quoique M. Smollett n'en parle pas. » Je ne ſais, *dit* » *Clarendon*, comment ceux à qui » on avoit confié l'intérêt de leur » Contrée, & qui peut-être s'é» toient attiré cette confiance avec » beaucoup de frais & de travail » pouvoient répondre aux repro» ches de leurs propres conſcien» ces, après que, par leur pareſſe » ou par leur négligence, ils ſe

» ſont laiſſé entraîner au torrent,
» & ont été cauſe des maux qui
» nous ont accablés. Par ce moyen
» une poignée de gens qui d'abord
» étoient beaucoup inférieurs en
» nombre & en crédit, parvinrent
» à donner la Loi au plus grand
» nombre, & par leur vigilance
» attirerent tout le corps à leurs
» ſentiments. On n'en ſera pas
» ſurpris, ſi l'on fait réflexion, que
» trois perſonnes diligentes & qui
» agiſſent avec chaleur, font ef-
» fectivement un nombre plus
» grand & plus fort que dix qui
» agiſſent avec indifférence, &
» qu'un eſprit de parti a beaucoup
» d'avantages qu'un conſeil mo-
» déré n'a pas, & dont les per-
» ſonnes d'honneur ne voudroient
» pas ſe prévaloir, même pour
» prévenir les deſſeins des autres.«
(Tome II. de la Traduction Françoiſe.) Ceci revient à ce que dit ſi judicieuſement M. le Préſident Hénault,

Hénault, (Tome I. p. 350.) *La révolte suppose plus de chaleur, & est plus agissante que la sagesse.*

On a dit de Charles I. qu'il fut le plus digne Gentilhomme, le meilleur Maître, le meilleur Ami, le meilleur Mari, le meilleur Père & le meilleur Chrétien de son siècle. *He was*, dit Clarendon, *the Worthiest Gentleman, the best Master, the best Friend, the best Husband, the best Father, and the best Christian of the age in which he lived.*

La dernière Partie de cet Eloge seroit vraie, si ce Prince eut vécu & fut mort dans la Religion Catholique, à laquelle seule il appartient de donner le véritable prix aux vertus. » La prison & la » mort de Charles I. le feroient » honorer comme un Saint, si la » Religion Protestante formoit des » Saints dignes de notre culte. «

(Mém. Chronol. T. III. p. 44, nouv. Edit.)

Aux ſombres profondeurs d'une ame hypocrite, enthouſiaſte & féroce, Cromwel joignit les qualités brillantes qui font les grands Généraux & même les grands Princes. Il vit rechercher ſon amitié par des Rois qui auroient dû ſe réunir pour venger la Majeſté du Trône indignement traitée dans la perſonne de Charles I. Jamais l'Angleterre n'eut une plus grande influence dans l'Europe que ſous le Protectorat de Cromwel ; elle en étoit l'arbitre : ſon pavillon fut reſpecté dans toutes les mers ; & ſon alliance garantiſſoit la victoire. Notre Auteur trace de cet heureux ſcélérat un portrait comparable à ceux que nous en ont donnés les plus célèbres Ecrivains. Mais quelque eſtimable que ſoient tous ces portraits, ils nous paroiſſent bien inférieurs à l'idée

ſublime que préſente un Vers de Pope, lorſqu'il a dit de ce fameux Tyran : *Voyez Cromwel condamné à une renommée éternelle.*

See Cromwell, damn'd to everlaſting fame.

Eſſai ſur l'homme, Epît. 4. *Vers* 274.

Ce ſeul Vers exprime tout ce qu'il faut penſer de Cromwel en bien & en mal. M. Smollett fait mourir Cromwel dans la 59^e^ année de ſon âge, (in the fifty-ninth year of his age.) Thoiras dit (page 82, Tome IX.) que cet Uſurpateur mourut à 58 ans. Tous deux ſe trompent. Cromwel eſt mort en 1658 le 13. Septembre, âgé de 55 ans & cinq mois, étant né en 1603 le 3. d'Avril, jour auquel mourut la Reine Eliſabeth.

Nous ne devons pas omettre une Anecdote bien glorieuſe à la Maiſon de la Tremouille, & même

à la Nation Françoise. Trois ans après la mort de Charles I. la Comtesse de Derby défendit avec le plus grand courage un Château dans l'Isle de *Man.* Elle étoit, *dit notre Auteur*, de la noble Maison de la Tremouille en France, & elle eut l'honneur d'être *le dernier Anglois* qui se soumit à la République victorieuse. *She Was of the noble House of Tremouille in France, … and had the honour of being the last British subject Who submitted to the victorius commonWealth.* (page 365.)

Le Général Monk se couvrit d'une gloire immortelle en rétablissant la Royauté. Il se conduisit avec tant de sagesse, qu'il ne laissa transpirer son secret que lorsqu'il se crut assûré du succès. Si Richard Cromwel avoit eu les talents de son père, jamais peut-être Charles II. n'auroit remonté sur son Trône, Ce Prince, quoiqu'il eût été

inſtruit à l'école de l'infortune & des diſgraces, ne fut pas, comme ſon ayeul notre grand Henri, profiter de ſes malheurs. Il avoit beaucoup d'eſprit, mais il n'avoit pas de caractère : on l'a taxé d'ingratitude à l'égard de ceux qui avoient le plus contribué à ſon rétabliſſement. Charles II. avoit une très-mauvaiſe opinion du genre humain, & malheureuſement il trouvoit dans ſa Cour & peut-être dans ſon cœur la juſtification & la preuve de ſa façon de penſer. Il ſe voyoit inveſti d'hommes ſans probité, ſans conſcience & ſans Religion. Il étoit lui-même ſans principes & ſans mœurs, *dit notre Auteur*, il en concluoit que tous les hommes étoient faux, perfides & intéreſſés. *Being himſelf unprincipled, and a libertine in his morals he believed mankind were falſe, perfidious and intereſted.* (p. 511.)

L'incendie de Londres, en 1666, & la prétendue conjuration des Catholiques contre le Roi, en 1678, forment deux époques singulières dans le Regne de Charles II. Rapin Thoiras, toujours esclave des préjugés de sa secte, & disposé à regarder comme des convictions les accusations intentées contre les Catholiques, insinue assez clairement qu'on eut raison de les croire auteurs de l'incendie de Londres. Il le dit sur l'autorité du Docteur Burnet, Evêque de Salisbury; la preuve est sans réplique: car, suivant Thoiras, *on ne peut guères se dispenser d'ajoûter foi au témoignage de cet illustre Prélat.* (Tome IX. p. 213.) M. Smollett s'est pourtant *dispensé d'y ajoûter foi*: il ne croit pas à l'infaillibilité du Docteur Burnet. Il déclare même positivement que, malgré les recherches les plus exactes & les plus

ſévères que firent à cette occaſion les Commiſſaires du Parlement, il n'en réſulta rien à la charge des *Papiſtes. The Parliament appointed a Committee to make a ſevere ſcrutiny on this ſubject but nothing appeared to the prejudice of the Papiſts.* (page 422.)

Par une ſuite de cette animoſité conſtante de Thoiras contre les Catholiques, il ne tient pas à lui qu'on ne croie véritable ce qu'on appelloit alors en Angleterre, *la Conſpiration Papiſte.* Nous n'entreprendrons pas ici de faire voir la fauſſeté, les contradictions évidentes, & les abſurdités palpables que préſente le plan de cette prétendue conſpiration, *Which contains ſuch a number of palbable abſurdities*, (p. 473.) Ceux qui ſeront curieux d'en lire le détail & la réfutation, nous les renvoyons aux Mémoires Chronologiques, (Tome IV. p. 44 &c, Edit. nouv.)

ou bien à l'Apologie que fit alors, pour les Catholiques, le fameux M. Arnauld. Ce qu'il y eut de réel dans cette prétendue conjuration, c'est qu'elle servit de prétexte pour faire mourir un assez grand nombre de Missionnaires & de vertueux Catholiques. L'humanité frémit, dit à ce sujet M. Smollett, quand on réfléchit sur le sort de ces infortunés, qui furent sacrifiés aux préjugés sauvages & farouches d'une multitude excitée par la scélératesse de quelques hommes corrompus *, & enflammée par les artificieuses pratiques d'une cabale ** envieuse & méchante. *The humane reader*

---

* Titus Oates & Bedloe, Chefs des Accusateurs contre les Catholiques.

** La faction du Comte de Shaftbury qui avoit entrepris d'exclure le Duc d'York (depuis Jacques II.) de la succession à la Couronne.

cannot, without horror, reflect upon the fate of those unhappy persons who fell a sacrifice to the multitude, excited by the villainy of the most abandoned miscreants; and inflammed by the arts of a malignant faction. (page 486.)

S'agit-il de la conjuration Proteſtante en 1683? on voit le même Rapin Thoiras mettre tout en œuvre pour répandre des doutes & des incertitudes ſur ce dernier évènement qu'il traite *de prétendue conſpiration.* (page 457, Tome IX.) Il eſt pourtant certain que *la Conjuration Proteſtante* a des caractères de vérité que n'a point *la Conjuration Papiſte.* Ce ne ſont point, comme dans celle-ci, des ſcélérats obſcurs, des hommes ſans nom qui ſervent de témoins: de grands Seigneurs atteſtent la réalité de cette Conjuration Proteſtante. Le Duc

de Montmouth lui-même qui en étoit le chef, s'avoua coupable, obtint son pardon, & confirma les dépositions qui chargeoient le Lord Russel, le Colonel Sydney, & d'autres complices. *Mais*, dit Thoiras, *comme on n'a pu savoir cela que de la bouche du Roi & du Duc d'York..... tout le monde ne se croit pas obligé de s'en rapporter à leur témoignage.* (Tome IX. p. 472.) N'est-il pas singulier que cet Historien permette de ne pas s'en rapporter au témoignage du Roi & du Duc d'York, après qu'il a prétendu (p. 213) qu'on ne peut *guères se dispenser d'ajoûter foi au témoignage* du Docteur Burnet? Charles II. & le Duc d'York sont morts Catholiques; dès-lors ils ne sont pas croyables: au-lieu qu'on ne peut soupçonner de mensonge, le Docteur Burnet qui, tout Evêque qu'il étoit, *avoit conservé*,

ſuivant Thoiras, *une teinture du Presbytérianiſme.* (p. 495.) Tous ces traits prouvent tout-au-moins que Thoiras ne mérite pas toujours la réputation qu'on a voulu lui faire d'Hiſtorien ſage & véridique. Il faut le lire avec beaucoup de précautions lorſqu'il eſt queſtion des Catholiques & des François. M. Smollett montre en général plus de modération & d'impartialité ſur ces deux Articles. Dans la confrontation ſuivie que nous avons faite de ce troiſième Volume de M. Smollett avec l'Hiſtoire de Rapin Thoiras, nous avons trouvé, ainſi que nous l'avons déja marqué pour les deux Iers Volumes, que l'Ouvrage Anglois n'eſt habituellement qu'une Traduction de l'Ouvrage François. Mais c'eſt une Traduction libre, & faite par un homme d'eſprit, qui ajoûte à ſon modèle & qui ſait quelquefois s'en paſſer. Il a

répandu, dans ſon Hiſtoire, un aſſez grand nombre de portraits ; ce qui donne à ſon ſtyle de l'éclat & de l'agrément. Il a renfermé, dans ce troiſième Volume, environ quatre Tomes de Thoiras, & cependant il n'a rien omis d'eſſentiel ou d'intéreſſant.

L'étendue & l'importance des matières nous ont fait paſſer les bornes ordinaires d'un Extrait. Si la ſuite de l'Ouvrage de M. Smollett parvient juſqu'à nous, nous en rendrons compte.

ARTICLE LXVII.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Guerres, divisée en trois époques ; la premiére, depuis le Déluge jusqu'à l'Ere Chrétienne ; la seconde, depuis l'Ere Chrétienne jusqu'à la chûte de l'Empire d'Orient ; la troisième, depuis la chûte de l'Empire d'Orient jusqu'à l'an 1748. Avec une Dissertation sur chaque Peuple, concernant son origine, la situation du pays qu'il habite, la forme de son Gouvernement, sa Religion, ses Mœurs, ses Révolutions, &c. (Tome II. *in*-4°. contenant l'Histoire du reste des Peuples de la Basse-Asie.) Par M. le Chevalier d'Arcq. *A Paris*, 1759.

ris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVIII.

LE titre de cet Ouvrage en annonce le plan & la méthode. On a pu connoître, par nos Mémoires de Mars & d'Avril 1757 *, quelle en est l'exécution. M. le Chevalier d'Arcq continue de recueillir avec soin tout ce qu'il y a de plus essentiel à savoir dans l'ancienne Histoire. Nous rendons volontiers justice à son travail, à ses succès; & nous commençons l'Analyse de ce second Volume.

Dans la Dissertation qui sert de Préliminaire aux guerres dont le Royaume de Pont a été le théâtre, notre Historien ne se laisse point éblouir par la réputa-

* On trouve, dans ces deux Journaux, l'Analyse du premier Volume.

tion des Savants qui ont prétendu éclaircir les Antiquités de ce fameux Royaume. Mrs Vaillant & Frèret ont enfanté chacun ſon ſyſtême. A la faveur de quelques noms gravés ſur des Médailles, ou conſignés dans l'Hiſtoire, ou cités par quelques Auteurs, ils ont fabriqué des Généalogies, créé & couronné des Rois qu'ils ont placés dans le Pont ſur un Trône dont les fondements ſont imaginaires, puiſque les monuments antiques ne donnent ni ſceptre, ni Royaume à ces prétendus Monarques.

M. le Chevalier d'Arcq s'en rapporte aux Hiſtoriens. Il croit que Mithridate Criſtès fut le Fondateur de la Monarchie du Pont. La ſignification même de ce nom *Criſtès*, qui veut dire *Fondateur*, eſt un titre légitime dont ſe prévaut notre Hiſtorien. Pour appuyer ſon ſentiment, il n'avance

point, comme M. Vaillant, des *conjectures foibles & ſouvent fauſſes* ; ni, comme M. Frèret, *des convenances, des rapports de nom, des interprétations forcées.* » Voyons, *ajoûte-t-il*, ſi le ſyſ» tême que je propoſe, plus ſim» ple en lui-même, peut avoir de » plus l'avantage ſur les deux au» tres d'être fondé ſur des auto» rités, ſans qu'il ſoit beſoin d'alté» rer les paſſages, ni de changer » le véritable ſens des Auteurs ori» ginaux. «

Le terme de *Pont* eſt Grec dans ſon origine : tous les pays, ſitués ſur les côtes de la Mer Egée, furent appellés d'abord *côtes du Pont Æuxin*, & enſuite *côte du Pont*, & enfin *le Pont*. Ces côtes s'étendoient depuis Chalcédoine juſqu'au Phaſe, fleuve de la Colchide. Le premier Fondateur de ce Royaume fut Mithridate Criſtés, iſſu d'un des ſept Conjurés contre

le Mage Smerdis. Obligé de s'enfuir de la Cour d'Antigone qui avoit résolu de le faire périr, ce Mithridate se refugia dans un Château de la Paphlagonie, nommé *Ciniata*. Après s'être établi dans cette Forteresse, il s'empara d'une partie de la *Cappadoce Pontique*. Sous ses successeurs, son domaine s'étendit sur les Colonies Grecques qui occupoient les bords du Pont Euxin. Ainsi tous ces Mithridates qu'on fait regner en ce Royaume avant cette époque, ne furent que quelques Satrapes de ces contrées qui, long-temps après, firent partie du Royaume de Pont. Depuis Mithridate Criftès jusqu'à Mithridate IV. ou *Eupator*, le dernier Roi de Pont, on ne compte que huit Monarques qui y aient regné. De-là s'ensuit, selon M. le Chevalier d'Arcq, que ce Royaume n'a jamais été qu'un *démembrement de la Cappadoce*. Les garants

de son systême sont Strabon, Plutarque & Appien. C'est dans la Dissertation même qu'il faut voir les preuves qu'on tire de ces Historiens, & même des médailles, où le commencement du Royaume de Pont est toujours fixé au Regne de Mithridate Ctistés. Plutarque dit formellement (dans la vie de Démétrius) que ce Prince fut le premier Roi de Pont, & que sa race fut éteinte par les Romains à la *huitième génération* ou succession.

Alors les principaux habitants de ce Royaume étoient des Grecs, descendants des Colonies qui s'y étoient établies. Notre Auteur en parcourt ici les plus célèbres Villes; il décrit les Mœurs de leurs Citoyens & des Peuples voisins, le Commerce qu'ils faisoient, la nature du sol qu'ils cultivoient, le cours des rivières qui l'arrosent, les plantes salutaires & vénimeuses

qui y croiſſent. Il n'a pas oublié ces deux ſortes de miel, dont les effets ſinguliers ſont ſi bien atteſtés : l'un étoit un purgatif des plus violents & des plus dangereux ; l'autre rendoit *fous ceux qui en mangeoient*, ce qu'on attribue au poiſon que les abeilles ſucent ſur les plantes du pays.

Les Cappadociens étoient ſi pareſſeux, ſi lâches & ſi vicieux que Mithridate IV. ou *Eupator* ne pouvant en faire de bons Soldats, les congédia de ſes armées, & n'y voulut plus recevoir que des Chalybes, des Taëques, & les autres Peuples du Nord & de l'Orient. Il y trouvoit des hommes aſſez robuſtes, pour ſoûtenir les fatigues de la guerre, mais trop féroces pour ſe plier aiſément à la diſcipline. Jamais ce Prince n'eut de paix, dont la durée lui laiſſât le loiſir de former parfaitement ces Barbares aux Loix & aux

Exercices militaires, de façon qu'ils puſſent ſe meſurer avec la Milice Romaine. Auſſi ces troupes *étoient-elles battues, & les nouvelles levées n'étoient que des hommes & non pas des Soldats.*

Les Grecs des Colonies conſervoient la Religion de la Grèce : le culte des autres Peuples étoit plus conforme à celui des Perſans. Quoiqu'il paroiſſe que les Rois du Pont étoient de vrais Deſpotes, il y eut cependant des Villes, telles que Sinope & Amiſus, qui, étant gouvernées ſelon leurs Loix par des Magiſtrats électifs, furent moins eſclaves que tributaires des Rois de Pont. En liſant cette Diſſertation, nous avons été arrêtés dans un endroit où nous avons quelque peine à concilier nos idées géographiques avec le Texte de M. le Chevalier d'Arcq : il dit (p. 7.) que *la Lycaonie confinoit à l'Iſaurie qui touchoit à la Mer Egée.*

Supposé, ce qui est fort douteux, que l'Isaurie ne fût pas séparée de la Mer par le mont Taurus, ou par la Cilicie & la Pamphilie ; la Mer qu'elle touchoit, n'est point *la Mer Egée*, mais la Mer Méditerranée, qui seroit alors *la Mer d'Isaurie*, parce que la Mer Méditerranée prend, dans ces parages, le nom des côtes qu'elle baigne. Un coup d'œil sur la Carte explique notre pensée.

Sous ses premiers Rois, le Pont ne fournit pas à notre Historien un grand théâtre de guerres ; mais quand il arrive au Regne de Mithridate IV. le dernier Roi de Pont, alors il trouve une matière abondante. Sylla, Lucullus, Pompée, voilà les Généraux que Rome fut obligée d'opposer au redoutable Mithridate. En décrivant les sièges, les combats, les marches & les autres opérations d'une si longue guerre, M. le Chevalier

d'Arcq s'applique ſur-tout à pénétrer le plan des campagnes, à découvrir le mérite & le défaut des manœuvres, les reſſources & les ruſes, les pièges & les embuches, les mépriſes & les ſurpriſes &c. Comme les ſources où il puiſe, ne lui fourniſſent pas toujours les matériaux néceſſaires à une plume militaire qui veut tout éclaircir & contenter les gens du métier, il ſupplée, par ſon intelligence dans la ſcience de la guerre, aux vuides qu'il trouve dans les anciens Hiſtoriens ; il pourvoit de lui-même à des beſoins que Plutarque & les autres Ecrivains ne pouvoient ſentir, faute d'être aſſez verſés dans l'Art, & d'en connoître les reſſorts ſecrets comme ils en connoiſſoient les évènements publics.

Cette méthode qui caractèriſe l'Ouvrage que nous analyſons, oblige quelquefois l'Auteur à préférer le récit des Hiſtoriens les

moins accrédités. Cependant c'eſt une liberté qu'il ne prend preſque jamais ſans en avertir, ſans comparer les narrations oppoſées, & ſans alléguer les raiſons de la préférence qu'il accorde alors aux Hiſtoriens les moins eſtimés. Ce qui juſtifie ces licences ordinairement auſſi heureuſes que hardies, c'eſt que le but de l'Auteur eſt d'apprendre à ſon Lecteur l'Hiſtoire & la Science de la guerre: il dirige ſon travail plutôt au profit de l'Art militaire que de la Critique ſavante. Il pourroit bien ſe faire cependant qu'en ſuivant une route ſi peu battue, il répandît ſur les détails des lumières dont la Critique pourroit tirer un grand parti, ſi elle entreprenoit de diſſiper les ténébres qui obſcurciſſent les anciens Hiſtoriens: entrepriſe qui ſuppoſeroit & la connoiſſance exacte des opérations qu'ils ont voulu décrire, & l'examen réfléchi

de leurs Textes, & la combinaison scrupuleuse de leurs variantes, & le résultat fidèle de leurs récits rapprochés & comparés ensemble.

Quoiqu'il en soit, il nous paroît qu'en lisant cette Histoire on éprouve une satisfaction qu'on goûte rarement avec les Historiens qui n'ont su manier que la plume : ce qui ne vient, sans doute, que du soin qu'a pris l'Auteur de rendre compte de tous les procédés militaires. En effet, il s'attache spécialement à saisir le génie des Généraux qu'il trouve en action ; à rechercher les causes de leurs succès & de leurs échecs : il observe les instants décisifs gagnés ou perdus, les postes avantageux enlevés ou négligés, les vices de la discipline trop lâche ou trop roide ; l'excès ou le défaut de confiance dans les Officiers qu'on charge des entreprises &c. Ces attentions

attentions de M. le Chevalier d'Arcq, loin d'appéſantir ſa narration, la rendent ſouvent plus vive & plus animée, parce qu'elle a moins l'air d'un tableau hiſtorique que d'une ſcène où tout eſt en mouvement & en action. On y voit le jeu de ces reſſorts politiques, ou de ces paſſions perſonnelles qui font mouvoir toutes les machines de la guerre, & qui en font aſſez ſouvent accélérer ou retarder, proſpérer ou échouer l'effet.

Il n'eſt pas rare que notre Hiſtorien militaire ſoit obligé, par ſon plan, de franchir, comme d'un ſaut, d'aſſez longs eſpaces qui ſéparent les différentes guerres d'un même pays. Dans ces vuides, il jette quelquefois des réflexions qui ſont, en quelque ſorte, le précis de ce qu'il eſt obligé d'omettre. C'eſt ainſi qu'il nous fait entendre que Rome eût dû ſe contenter

de soumettre à ses ordres les Rois de l'Orient, de terminer à son gré leurs querelles, de distribuer l'Asie entre eux, plutôt que de s'en approprier la possession en la divisant en Provinces Romaines; qu'elle eût plus gagné à en être l'arbitre que la souveraine, & qu'il eût été plus avantageux à cette République d'avoir, dans ces vastes contrées, des Vassaux que des Sujets. Il donne même à cette réflexion une étendue plus grande. » Rome, *dit-il*, tenant les rênes » de l'Empire du monde, fut » moins puissante que lorsqu'elle » se contenta d'en être l'arbitre: » c'est qu'il lui falloit, pour se soû- » tenir, des Citoyens, des Vas- » saux, & non pas des Sujets. «

Le fameux Mithridate s'annonce ici d'une manière qui caractérise également ce Monarque & les Romains de son siècle. » Mithridate, *dit M. le Chevalier*

» *d'Arcq*, connoiſſoit la route » d'Italie & du Capitole, mais il » ne connoiſſoit pas les Romains » ſuffiſamment à ſon gré ; il vou- » lut ſavoir, par ſa propre expé- » rience, juſqu'à quel point l'ar- » gent pouvoit agir ſur les mem- » bres du Sénat : pour cet effet il » fit partir des Ambaſſadeurs, aux- » quels il donna des ſommes très- » conſidérables, avec ordre de ne » rien ménager. Rome n'avoit » plus de rivale « &c. Depuis que ſes armes avoient attiré, dans ſon ſein, les *tréſors de l'Aſie*, *le luxe devenu néceſſaire*, *laiſſoit encore le mot de Patrie dans la bouche des Citoyens ;* mais il en éteignoit inſenſiblement le ſentiment dans leur cœur. » La vertu n'étoit plus » le nerf de la puiſſance aux yeux » des Romains, qui vouloient déja » des colonnes d'or pour la ſoûte- » nir. Enfin la criſe qui plaça Au- » guſte ſur le Trône, commençoit

» à se faire sentir, & l'on apper» cevoit l'Empire dans le sein de la » République. Les Ambassadeurs » de Mithridate ne tarderent pas » à se faire des partisans à Rome, » ils n'eurent bientôt qu'à choi» sir &c. «

Notre Historien développe la *Politique cruelle & perfide* de Mithridate. L'Asie ne fut frappée de sa valeur qu'après avoir frémi de ses noirceurs. Rome ne fut pas long temps à démêler les vuës de ce Prince : elle n'avoit garde de le prévenir : c'eût été montrer de la crainte ou de l'ambition ; l'un & l'autre parti étoient également contraires à sa Politique. En promettant seulement de secourir les Princes voisins dont il avoit entamé les frontières, elle souffla le feu qui embrasa l'Asie. De son côté, Mithridate évita de paroître l'agresseur. La guerre se trouva allumée, sans qu'on pût bien

connoître les auteurs des premiéres hoſtilités. La guerre du Pont eſt trop connue pour nous y arrêter. En la ſoûtenant, Mithridate eut preſque toujours à lutter contre les plus affreux revers. La terre & la mer, les vents & les ſaiſons, ſes Généraux, ſes enfants même ſemblerent conſpirer contre ſa fortune. Sans fouler ſes Sujets, il trouva des reſſources à toutes ſes pertes. Preſque toujours vaincu, jamais abattu, il ſavoit encore mieux ſe relever de ſes défaites que profiter de ſes victoires. Aux derniers jours de ſon extrême vieilleſſe, étant réduit aux abois, il méditoit encore le projet de pénétrer en Italie. Il s'en étoit tracé la route par la Pannonie & par les Gaules. En traverſant les conquêtes de l'Empire Romain, il comptoit y trouver plus d'armes & plus de Soldats qu'il n'en falloit pour le détruire.

Quoique *défiant & cruel*, ce Prince, *dit M. le Chevalier d'Arcq*, *intéressoit dans ses défaites. Ses revers ne lui ôtoient que ses Etats, sa grandeur* n'en souffroit aucun dommage. » Au moindre » rayon d'espérance de le voir se » relever, tous les cœurs s'ou- » vroient & pénétrés d'admira- » tion, tous s'empressoient de le » secourir chacun selon son pou- » voir. «

Le reste dans un autre Article.

ARTICLE LXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LETTRES *de S. François de Sales, Evêque & Prince de Genève, Instituteur de l'Ordre de la Visitation, rangées suivant leurs dates, &c.* Nouvelle Edition, dans laquelle on a recueilli un très-grand nombre de ces Lettres, qui ne se trouvent point dans les Editions précédentes ; revues sur les Originaux, & enrichies de Sommaires, de Citations, de Notes & de Remarques. (Six Volumes *in*-12.) *Chez Claude Hérif-*

ſant, rue Neuve Notre-Dame, &c. M. DCC. LIX.

Cette Edition comprend un ſi grand nombre de Lettres du ſaint Evêque, leſquelles ne ſe trouvent point dans les Editions précédentes, qu'on ne peut douter de l'accueil qui ſera fait à celle-ci. L'Editeur a pris ſoin de traduire les Lettres qui étoient en Latin & en Italien; de placer au-bas des pages les Citations relatives aux paſſages contenus dans le Texte; d'ajoûter des Notes & des Remarques pour expliquer certains faits dont parle S. François de Sales, & qui ne ſont plus ſi connus aujourd'hui &c. Le même Editeur a porté l'exactitude juſqu'à faire certifier, par des atteſtations, l'authenticité des Lettres qui ſont rendues publiques pour la premiére fois. Quant au ſtyle, il n'y a rien changé, il l'a laiſſé dans cette précieuſe naïveté qui répond ſi bien à la candeur

du ſaint Evêque de Genève. On ne peut nier que l'affection toute céleſte de ce bienheureux Prélat, pour les perſonnes qu'il conduiſoit dans les voies de Dieu, ne ſuppoſe des Lecteurs qui ſachent connoître & révérer ces ſentiments. Les Profanes n'entendent point ce langage, ou bien ils ne ſont propres qu'à en abuſer. Il ne faut porter à la lecture de ces Lettres ni vanité, ni curioſité, ni eſprit philoſophique; beaucoup moins le deſir de critiquer, d'interprèter avec hardieſſe, de juger ſelon les maximes corrompues du monde.

Il ſemble qu'à la fin du dernier Volume, on auroit pu mettre une Table générale & alphabétique des matières, comme *Oraiſon*, *Communion*, *Pénitence*, *Humilité &c.* & autres Articles dont traite le ſaint Evêque.

On imprime actuellement les

Opuscules du même Auteur, dont il y aura plusieurs Volumes.

L'équité demande que nous détrompions nos Lecteurs sur un endroit de nos Mémoires du mois dernier. On y lit, page 1217, que les Bouteilles de Sève *contiennent environ une neuvième partie moins que la Pinte de Paris*: ce qui entraîne un abus très-considérable & très-désavantageux aux Acheteurs. Or il nous a été certifié de bonne part, & en conséquence d'épreuves faites avec soin, que cette observation, qui n'étoit pas de nous, mais de l'Auteur du *Traité sur la Vigne*, est absolument fausse; & que la Manufacture de Sève est sur un trop bon pied, pour établir ou autoriser des malversations de cette espèce. Ainsi nous prions les Lecteurs de nos Mémoires, de ne s'en point rapporter sur ce

point à l'Auteur du *Traité sur la Vigne*, & nous le prions lui-même d'être une autrefois plus attentif dans ses Critiques ou Observations.

Exercice de l'Infanterie Françoise, dédié à Monseigneur le Maréchal de Biron, &c. C'est toute la suite des mouvements de l'Infanterie, rendus par la Gravure au premier trait : on s'est conformé à l'Ordonnance du 6. Mai 1755, & ce Recueil utile aux Officiers & même aux Soldats *se trouve chez l'Auteur, qui est le Sieur Fessard ; & chez Chaubert, rue du Hurepoix.*

Chez les mêmes se trouve un nouveau portrait de M. le Marquis de Mirabeau, *l'Ami des hommes.* On l'a gravé d'après le Tableau peint par Vanloo père.

M. l'Abbé de Lespinasse de Villiers, Ingénieur-Géographe du Roi, publie un Plan très-exact & très-élégamment gravé du combat de S. Cast, où les Anglois furent si à propos repoussés de nos côtes, le 11. Septembre 1758. L'Auteur de ce Plan étoit alors employé au travail de la grande Carte de France, laquelle s'exécute sous la direction de M^rs^ Cassini, de Montigny & le Camus. Il s'est trouvé à S. Cast, dans le temps même de l'action, & il l'a fait graver d'après ses propres observations. Cette petite Planche est une sorte de Tableau où toutes les circonstances du combat sont combinées avec les qualités & la figure du terrein. Ajoûtez-y les agréments de la Gravure, la netteté de la Lettre gravée, la précision géomètrique, vous aurez une idée de ce morceau.

On doit être prévenu que la

Latitude & la Longitude de Saint-Cast ont été déterminées ſelon les obſervations de M. Caſſini, qui trouve, pour la longitude de Paris, 19 deg. 53′ 10″, & pour la Latitude de cette même Capitale 48 deg. 50′ 10″. Ainſi la différence des Méridiens entre S. Caſt & Paris étant, ſelon M. l'Abbé de Leſpinaſſe, de 4 deg. 17′ 30″, & la différence de leurs parallèles étant de 13′ 27″ 40‴, ce Géographe a conclu, pour S. Caſt, 15 deg. 15′ 30″ en longitude, à compter de l'Iſle de Fer, & 48 deg. 36′ 42″ 20‴ en latitude. Cette remarque eſt importante pour faire la comparaiſon de ce nouveau Plan avec les Cartes ordinaires, qui fixent la longitude de Paris à 23 deg. 30′, & la latitude à 48 deg. 50′. On voit que, dans la comparaiſon, il faut avoir égard aux corrections faites par M. Caſſini.

Juin, 1759.

Cours de Latinité, divisé en deux Parties ; la premiére consiste dans l'explication des Principes de la Langue Latine, accompagnée de Cartes Grammaticales : la seconde dans la double Version Littérale & Françoise, de ce que les Auteurs Latins ont dit de plus propre à orner & enrichir l'esprit, à perfectionner la raison, le goût & les mœurs &c. Chez Boudet, rue S. Jacques &c. Ce sont des feuilles qui se distribuent périodiquement, & l'Auteur est neveu du célèbre P. Vanière, Auteur du *Prædium Rusticum*. Comme il y a beaucoup d'ordre dans ces feuilles, & qu'il n'y regne pas beaucoup de systêmes, il est à croire que l'entreprise réussira.

Traité Historique, Dogmatique & Pratique des Indulgences & du Jubilé, où l'on résout les

principales matières qui regardent cette matière. Pour servir de Supplément aux Conférences d'Angers. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Collet, Prêtre de la Congrégation de la Miſſion, Docteur en Théologie. *Chez Thomas Hériſſant, rue S. Jacques; & Tilliard, Quai des Auguſtins, &c.*

On publie auſſi, *chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques*, trois bons Sermons, prêchés par M. l'Abbé Clement pendant le Jubilé de 1750. Dans le premier, l'Auteur démontre la réalité de la grace du Jubilé; dans le ſecond, il expoſe le prix de cette grace; dans le troiſième, il détaille la manière d'en profiter. Ces Sermons ſont ſolides, inſtructifs & tout-à-fait dans le genre d'une éloquence vraiment Chrétienne.

Juin, 1759.

A ce sujet, nous faisons aussi ressouvenir qu'il y a, sur ce même sujet *du Jubilé*, des Instructions fort estimables dans un des Volumes de M. l'Abbé Ballet, ci-devant Curé de Gif. Elles sont en trois Parties, qui contiennent 1° l'esprit & la doctrine de l'Eglise, sur l'Indulgence qu'elle accorde à ses enfants. 2° Des réflexions sur les effets de la miséricorde & de la justice du Seigneur. 3° Des sentiments de Pénitence, & les dispositions nécessaires pour profiter de la grace du Jubilé.

Les Livres que nous venons d'indiquer, seroient déja suffisants pour réfuter trois Volumes de *Lettres Historiques & Dogmatiques sur les Jubilés & Indulgences*, Ouvrage de M. Charles Chais, mais qui ne fait honneur ni à l'érudition, ni à la modération de ce

Théologien Proteſtant. Il a dénaturé, en beaucoup d'endroits, les principes des Catholiques ; il s'eſt prévalu des abus qui ſe ſont gliſſés quelquefois dans l'uſage des Indulgences : abus mille fois condamnés par l'Egliſe. Il s'eſt permis tantôt des digreſſions inutiles, tantôt des invectives toujours déplacées, & des façons de raiſonner qui ne ſont nullement concluantes. Quoique ce Livre ne puiſſe faire impreſſion ſur des Lecteurs inſtruits, il ſeroit néanmoins à propos, pour l'utilité de tout le monde, que quelque habile Théologien Catholique traitât encore cette matière, en ſuivant l'Ouvrage de M. Chais, qui l'a publié *à la Haye en 1751 chez Jean Swart.*

On trouve, chez Tilliard, Quai des Augûſtins, deux nouveaux Journaux, imprimés à Berne en *Juin*, 1759.

Suisse. Ils ont pour Auteurs les célèbres Mrs Haller & Bernoulli. L'un de ces Journaux est en Latin (deux Volumes *in*-8°. année 1758,) & l'autre en Italien (quatre Volumes *in*-8°. pour l'année complette 1758, & le Tome I. de l'année 1759.) Le premier est intitulé : *Excerptum totius Italicæ & Helveticæ Literaturæ*, *&c.* Le second : *Estratto della Letteratura Europea*, *&c.* Ces deux Journaux se continuent très-exactement & avec beaucoup de succès. On réimprime actuellement les deux Iers Volumes du Journal Italien qui manquent. On pourra se procurer l'année entière, ou chaque Volume de ces deux Journaux chez le Libraire susdit. Il les reçoit fort exactement & dès qu'ils paroissent.

On pourra souscrire chez le même Libraire pour un grand Ou-

vrage qui s'imprime à Rome chez *Salomoni*, & qui a pour titre : SPECTACLE *de l'Antiquité Payenne*, ou *Recueil Historique, Critique, Géographique, Chronologique, Iconologique &c. de toutes les fictions de la Mythologie.* (Volume *in-folio*) Par M. Barletti de S. Paul, Secrétaire de la Protectorie de France. Il y aura cinquante Planches gravées, & le prix de la Souscription, monnoie de France, est de 32 livres. On promet l'Ouvrage pour le premier de Mars 1760.

Selon le *Prospectus*, qui est fort connu, parce qu'il a été envoyé par la Poste à un très-grand nombre de personnes, cet Ouvrage contiendra des choses fort curieuses. Il doit nous être permis de prier l'Auteur d'être extrêmement attentif à son style. Le *Prospectus* n'est pas assez bien, & la Patavinité s'y fait remarquer en plu-

ſieurs endroits : nous voulons dire que le ſol étranger y influe trop.

Traité de la Nature de l'Ame & de l'origine de ſes connoiſſances, contre le ſyſtême de M. Locke & de ſes partiſans. (Deux Volumes *in*-12. de près de 600 pages chacun.) L'Auteur de ce Livre, *qui ſe trouve chez Butard, rue S. Jacques; Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais*, étoit un ancien Profeſſeur de Philoſophie, homme fort retiré, fort inconnu pendant ſa vie. On donne ſon Livre après ſa mort arrivée en 1755. Nous tâcherons de le lire & de l'analyſer avec ſoin.

Traité des tumeurs & des ulcères, où l'on a tâché de joindre à une Théorie ſolide, la pratique la plus ſûre & la mieux éprouvée. (Deux Volumes *in*-12.) L'Auteur

ne met pas son nom à ce Traité. *Cependant, pour lui concilier une confiance qu'on n'a pas ordinairement pour les Livres anonymes, il croit devoir avertir que c'est l'Ouvrage d'un vieux Médecin, qui a passé sa vie à étudier, à pratiquer & à enseigner la Medecine.* Il doit nous être permis d'ajoûter que c'est un des plus habiles hommes en tout genre, des plus spirituels, & des plus éloquents qui soient en Europe. *Le Libraire Cavelier vend ce Livre, ainsi que plusieurs autres du même Auteur.*

Précis de la Médecine Pratique, contenant l'Histoire des Maladies, dans un ordre tiré de leur siège; avec des Observations & des Remarques critiques sur les points les plus intéressants. (Volume *in*-8°. de 760 pages.) Par M. Lieutaud, Médecin de Mon-

ſeigneur le Duc de Bourgogne & des Enfants de France, de l'Académie Royale des Sciences, &c. *Chez Vincent, rue S. Severin.* M. DCC. LIX.

Tableau de la Petite-Vérole. Par M. Cantwel, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. *Chez Jean-Thomas Hériſſant, rue S. Jacques, &c.*

Cornelius Nepos, Latin & François, ; Traduction nouvelle, avec des Notes Géographiques, Hiſtoriques & Critiques. (Vol. *in*-12.) Chez Brocas & Barbou, rue S. Jacques, &c.

De l'Origine & des Productions de l'Imprimerie primitive en Taille de bois, &c. (In-8°.) Par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie. *Chez Barbou, &c.*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juin 1759.

ARTICLE LXI. Metaphysica ad usum Scholæ, &c. *Traité de Métaphysique, &c.* Par M. l'Abbé Seguy. Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars. 1349

ART. LXII. *Moyen de conserver la santé aux équipages des Vaisseaux, &c.* 1375

ART. LXIII. *Mémoire sur la Maison de Chabannes.* 1396

ART. LXIV. Fabularum Æsopiarum, &c. *Dix Livres de Fables Latines, &c.* 1425

ART. LXV. *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne.* 1448

ART. LXVI. A complette History, &c. *Histoire d'Angleterre, &c.* Par M. Smollett. *Dernier Extrait.* 1465

ART. LXVII. *Histoire générale des Guerres, &c.* Tome II. 1501
ART. LXVIII. Nouvelles Littéraires. 1519

ERRATA

Pour Mai.

Pag. 1213, *ligne pénult.* a, *lis.* la. *p.* 1227, *lig.* 14, habiles, *lis.* érudits. *p.* 1317, *lig.* 6, sem-, *lis.* semble.

Pour Juin.

Pag. 1364, *lig.* 21, penseroit-on à vouloir expliquer, *lis.* voudroit-on expliquer. *p.* 1366, lig. dern. *immensité*, lis. *l'immensité.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mai 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1759. I. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1759. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE
en Janvier 1701, forment (compris
celui-ci) 749 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VO
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12
1703.	12.	1733.	12
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12
1713.	12.	1743.	12
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15
1717.	12.	1747.	14
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14
1722.	12.	1752.	15
1723.	12.	1753.	16
1724.	12.	1754.	16
1725.	12.	1755.	16
1726.	13.	1756.	16
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	9.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 so
en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1759. I. vol.

ARTICLE LXIX.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Guerres, diviſée en trois époques ; la premiére, depuis le Déluge juſqu'à l'Ere Chré-

tienne ; la ſeconde, depuis l'Ere Chrétienne juſqu'à la chûte de l'Empire d'Orient ; la troiſième, depuis la chûte de l'Empire d'Orient juſqu'à l'an 1748. Avec une Diſſertation ſur chaque Peuple, concernant ſon origine, la ſituation du pays qu'il habite, la forme de ſon Gouvernement, ſa Religion, ſes Mœurs, ſes Révolutions, &c. (Tome II. *in*-4°. contenant l'Hiſtoire du reſte des Peuples de la Baſſe-Aſie.) Par M. le Chevalier d'Arcq. *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* Suite de l'Article LXVII. au mois de Juin.

PENDANT les guerres du Pont & de l'Arménie, Lucullus avoit commandé avec honneur dans l'Aſie ; il avoit réprimé avec force les véxations qu'y exerçoient les Publicains. On ne pardonne pas

ici à Pompée les moyens honteux qu'il employa pour être envoyé à la place de Lucullus, ni les motifs bas qui lui firent casser tout ce que son prédécesseur avoit fait pour maintenir le bon ordre & pour récompenser les services. » Glabrio & Pompée, *dit notre* » *Historien*, n'étoient que les » instruments de la vengeance » d'odieux Publicains : & plus vils, » dans ce moment, plus méprisa- » bles encore que ceux dont ils » servoient les vuës, ils sacrifie- » rent le mérite à l'infamie, & » leur honneur à la soif de com- » mander. Pompée aimoit la gloire ; » mais il parut oublier, dans cette » occasion, que le desir d'en ac- » quérir peut conduire jusqu'au » crime, si la vertu ne le dirige » pas. «

Voici le portrait qu'on nous donne de Mithridate après le récit de sa mort. » Rien ne fut médio-

» cre dans ce Prince : inſpirant tou-
» jours l'admiration ou l'horreur,
» ſes actions innocentes furent hé-
» roïques, ſes crimes furent des
» forfaits. Fourbe, diſſimulé, cruel,
» donnant en Roi, puniſſant en
» Bourreau, aimant avec paſſion,
» ne pardonnant jamais. A la
» guerre, l'homme le plus ſobre,
» le plus laborieux, le plus infa-
» tigable : à ſa Cour, l'homme le
» plus voluptueux & le plus adon-
» né aux plaiſirs de toute eſpèce.
» Avec un eſprit vif & profond, il
» formoit les plus grands projets,
» il en appercevoit tous les détails
» d'un coup d'œil ; mais Mithridate
» ſembloit s'éclipſer dans l'exé-
» cution, où il n'étoit plus qu'un
» Soldat, & ne reparoiſſoit lui-
» même qu'au moment où on le
» croyoit abſolument ſans reſſour-
» ces. Il ne lui manqua, pour être
» le plus grand Général, que de
» connoître les hommes, & par

» conſéquent de ſavoir mieux les
» employer. Ce défaut fut le prin-
» cipe de la défiance qui ne le quit-
» ta jamais, & celui de tous ſes mal-
» heurs. Né avec les plus grands
» talents pour la guerre ; après
» avoir dompté toute l'Aſie, il
» comptoit, ſans doute, vaincre
» les Romains. Il eût ſoumis l'uni-
» vers, s'il eût eu des troupes diſ-
» ciplinées, des ſoldats courageux,
» des ſujets fidèles. Enfin Mithri-
» date eût été le plus grand hom-
» me, le Monarque le plus accom-
» pli qui eût jamais paru, s'il eût
» connu la vertu. Mais ce Prince
» ne ſuivoit d'autre Loi que ſon
» intérêt : Rois, ennemis, alliés,
» ſujets, femmes, enfants, eſcla-
» ves, tous les hommes furent
» égaux à ſes yeux, tous ne furent
» pour lui que de vils inſtruments
» qu'il ſe permettoit de briſer, dès
» qu'ils contrarioient ſes vuës. Les
» vices, les vertus, l'équité, l'in-

» justice, la gloire, l'infamie, les
» droits les plus respectables, les
» devoirs les plus saints, les nœuds
» les plus sacrés ne lui parurent
» jamais que de vaines chimères
» qu'il adoptoit ou méprisoit selon
» qu'il convenoit à sa Politique, &
» dont il se joua toujours. « En comparant le Mithridate de l'Histoire avec le Mithridate de la Tragédie, M. le Chevalier d'Arcq observe avec autant de raison que d'esprit, que dans *la scène admirable*, où ce Monarque déploie toute la grandeur de ses idées, *Racine semble devenu Mithridate.*

Du Pont, M. le Chevalier d'Arcq passe en Paphlagonie. En recherchant l'origine des Peuples qui habitoient cette contrée, il trace *la marche ordinaire des Colonies*, & il soûtient » qu'on n'a guères vu
» les peuplades qui se font tou-
» jours par des irruptions, se por-
» ter du Levant au Couchant, non

» plus que du Midi au Nord : c'est
» toujours au contraire, *dit-il*, de
» l'Occident & du Septentrion que
» sont sorties ces hordes de Bar-
» bares, qui, malgré leur férocité
» & leurs ravages, ne semblent
» destinés qu'à réparer sur la terre
» la dépopulation qu'y opèrent
» journellement le luxe & la mol-
» lesse chez les Nations policées,
» & qu'à renouveller, pour ainsi
» dire, les Peuples épuisés. « Ce
systême ne doit pas s'étendre jusqu'aux premiéres émigrations qui ont repeuplé le Globe après le Déluge : l'Asie en fut le centre. Du reste, il paroît vrai-semblable que l'attrait, qui fit refluer les Colonies Grecques sur les côtes de la Basse-Asie, ne fut guères que la beauté du climat, la commodité du commerce, la facilité du trajet, & celle de s'établir parmi des Peuples trop peu industrieux pour mettre à profit tous les avantages de leur situa-

tion, & par conſéquent trop peu intéreſſés pour en diſputer le partage à ces Grecs qui d'ailleurs n'excelloient pas moins dans la Guerre que dans les Arts.

En parcourant les Villes de Paphlagonie, notre Hiſtorien arrivé dans la Ville d'Abonytichos, ſe ſouvient que ce fut la patrie & le théâtre d'un des plus fameux Impoſteurs de l'Antiquité, nommé *Alexandre*. L'Hiſtoire de ſes fourberies, tirée de Lucien, forme ici un épiſode agréablement écrit. Les ſuccès de cet homme, qui s'érigea en Oracle dans un Temple dont il étoit le Fondateur, prouve encore moins l'adreſſe de ſon génie, que la ſtupidité de ſes Concitoyens. Ses preſtiges étendirent ſa réputation juſqu'à Rome, où il eut des partiſans. *Rutilianus ſe fit le plus grand honneur d'épouſer ſa fille*, dont la naiſſance étoit le fruit *de la paſſion* que *la Lune* avoit conçue pour

Alexandre. Il s'illuſtra & s'enrichit aux dépens des dupes qui croyoient à ſes prophéties. Cependant, comme on le rapporte ici, il rédoutoit ſi fort les Chrétiens & les Epicuriens, qu'aux Fêtes qu'il avoit établies, avant que d'en faire l'ouverture, un Herault crioit dans le Temple : *Dehors les Chrétiens ;* & le Peuple répondoit : *Dehors les Epicuriens.* Alexandre avoit les *Chrétiens* en horreur, parce qu'ils découvroient ſes impoſtures ; & il ne pouvoit non plus ſouffrir les *Epicuriens*, parce qu'ils nioient les Dieux.

Les Paphlagoniens étoient un Peuple non-ſeulement ſtupide, groſſier & ſuperſtitieux, mais même preſque ſauvage. Ils ne faiſoient la guerre qu'à la façon des Barbares. Auſſi ne jouent-ils pas un grand rôle dans cette Hiſtoire militaire. Dans leur armure, ils avoient des caſques qui, pour

être de cuir, n'en étoient pas moins impénétrables. On apprend de Strabon que leurs mines de Sandarac répandoient des exhalaiſons ſi meurtrières, qu'on ne les faiſoit exploiter que par des criminels condamnés à la mort.

Dans l'Hiſtoire d'Héraclée *, M. le Chevalier d'Arcq trouve une moiſſon plus abondante pour ſon Ouvrage, que dans celle de toute la Paphlagonie. C'étoit une Ville & une République dont le Gouvernement Démocratique dégénéra plus d'une fois, & devint tyrannique. Ces révolutions s'opèrent par des progrès comme inſenſibles. Notre Auteur les décrit très-bien, & en fait l'appli-

* On la nommoit Héraclée *Pontique*, pour la diſtinguer des autres Villes de ce nom. Elle étoit ſituée ſur le Pont Euxin, entre la Paphlagonie & la By-

cation à toutes les Républiques, dont le Gouvernement, dit-il, *revient toujours à la Monarchie, forme plus convenable au caractère des hommes.*

Egalement courageux & humains, les Héracléotes étoient estimés des Grecs, craints & respectés des Asiatiques. Les Rois de Perse rechercherent souvent leur alliance. Les Athéniens exigerent d'eux une contribution, pour fournir aux frais de leur armement contre la Perse. Sur le refus qu'ils firent de contribuer, les Athéniens envoyerent, sous le commandement de Lamachus, une Flotte qui descendit sur les terres d'Héraclée. Pendant que ce Général en ravageoit le territoire, les Vaisseaux de sa Flotte furent tous brisés ou dispersés par une tempête. Loin de profiter de son embarras, selon les droits de la guerre, les Héracléotes lui fournirent des

vivres pour ſubſiſter, & des Vaiſſeaux pour s'en retourner à Athènes. » On ne peut lire, *dit M. le* » *Chevalier d'Arcq*, ſans un attendriſſement mêlé de joie ces » traits d'Hiſtoire ; ils dilatent » l'ame, il ſemblent en développer la dignité, l'élévation, ils la » pénétrent d'un ſentiment ſatiſfaiſant, & d'autant plus délicieux qu'ils la diſpoſent à ſuivre » un ſi bel exemple. « Notre vertueux Militaire éprouve ces nobles tranſports toutes les fois que ſon Hiſtoire lui en fournit de pareilles occaſions.

Un des premiers & un des plus odieux Tyrans que ſe donna le Peuple d'Héraclée, fut Cléarque. » Il avoit, *dit M. le Chevalier* » *d'Arcq*, tous les vices des talents ſupérieurs, & pas une vertu : il fut le fléau de ſes ſujets ; » l'exécration de ſes voiſins, la » terreur de ſes ennemis, l'oppro-

» bre du genre humain, & une » preuve que les Lettres, loin de » corriger le mauvais caractère, » lui donnent au contraire une » nouvelle force, & le rendent » encore plus dangereux en l'éclai» rant sur les moyens de com» mettre le crime. Cléarque fit la » honte de Platon dont il avoit » été le Disciple, comme Alcibiade » fit celle de Socrate, & Néron » celle de Senèque. « Tous les autres Tyrans d'Héraclée sont peints ici avec la même force de pinceau.

En se fixant dans l'Asie, les Galates * n'avoient point perdu le goût du brigandage, qui les y avoit transportés. C'étoient de dangereux voisins pour Héraclée : ils en entreprirent le siége dans l'in-

* On croit que ces Galates étoient Gaulois d'origine.

tention de se procurer un prompt & *riche établissement sur les côtes de la Mer*. Mais ils se tromperent dans leur calcul sur la résistance d'un Peuple riche, nombreux & vaillant, qui défend ses foyers. Les approvisionnements des Galates ne se trouverent pas proportionnés à la longueur du siege, ce qui leur attire ce reproche de la part de notre Historien. » Cette Nation, *dit-il*, » toujours extrême dans ses dé» fauts comme dans ses bonnes » qualités, ne s'est jamais démen» tie, ni corrigée : son caractère » a été le même dans tous les » temps, ainsi que dans tous les » pays, à quelques nuances près : » toujours audacieuse, vive, peu » réfléchie, ayant d'elle-même une » opinion assez juste, mais injuste » sur le compte de ses ennemis, » qu'elle voit toujours ou plus foi» bles ou plus redoutables qu'ils

» ne ſont, & jamais conſtante que
» dans ſa légèreté & ſon inconſi-
» dération. « La victoire des Héracléotes contre les Galates les mettoit en état de figurer avec honneur dans les guerres de Rome & de Mithridate, s'ils ne ſe fuſſent pas trop fiés à l'une & à l'autre. Leur Ville fut victime de la vengeance Romaine, & de la trahiſon d'un Officier de Mithridate. Le Sénat déſavoua les excès de Cotta ſon Général. Après avoir été livrée au pillage, au fer & au feu, Héraclée fut rebâtie par les Romains ſenſibles à ſes malheurs, & reſta attachée à leur Empire.

Les recherches de M. le Chevalier d'Arcq ſur la Bythinie, ne deviennent intéreſſantes qu'au temps où elle devint l'aſyle d'Annibal; mais Pruſias ne ſut pas aſſez profiter des ſervices & des conſeils de ce grand homme, encore moins

les reconnoître. La Bythinie devint l'héritage des Romains par le teſtament du Roi Nicomède III.

Dans cette Hiſtoire militaire, le Royaume de Pergame n'occupe une place que pour ne laiſſer aucun vuide dans le *Tableau général.* L'indolence & la molleſſe des peuples qui le compoſoient, les rendoit preſque indifférents & inſenſibles au mouvement des affaires étrangères : ils ſe laiſſoient entraîner à la force qui prévaloit, ſans connoître d'autre intérêt, que celui du plaiſir. Après que cet Etat eut duré un peu plus d'un ſiècle, Rome s'en empara comme d'une hérédité qui lui étoit échue par le teſtament du Roi Attale.

La Phrygie ouvre un vaſte champ à l'érudition de l'Auteur : la Fable & l'Hiſtoire ont également conſpiré à la gloire &

à la célébrité de cette contrée. M. le Chevalier d'Arcq conſerve la diſtinction des *temps héroïques* & des temps fabuleux: mais il eſt trop réſervé dans ſes recherches & dans ſes conjectures, pour ſe livrer à la manie des origines, fondées ſur des étymologies, ou à la fureur des ſyſtêmes cachés ſous les voiles de l'emblême & de l'allégorie. Il n'en ramene pas moins, autant qu'il le peut, la Fable à l'Hiſtoire. Citons en un exemple tiré des *temps héroïques* de la Troade, où la Fable nous repréſente Apollon & Neptune chaſſés du Ciel, travaillant parmi les hommes pour gagner leur vie, bâtiſſant la Citadelle d'Ilium, fruſtrés de leur ſalaire par Laomèdon qui, en punition de ſon infidélité, vit la peſte ravager ſon pays, & pour s'en délivrer fut obligé d'expoſer Héſione à la fureur d'un monſtre

marin. Voici le ſens que notre Hiſtorien donne à ces récits Mythologiques. » Il paroît aſſez vrai» ſemblable, *dit-il*, que Laomè» don ſe ſervit, pour la conſtruc» tion de ſa Citadelle, des tré» ſors renfermés dans les Tem» ples d'Apollon & de Neptune... » que l'on attribua le déborde» ment des eaux qui ſurvint après, » & la peſte qui étoit une ſuite » aſſez naturelle de ce déborde» ment, à cette eſpèce d'impiété; » que, pour appaiſer les Dieux, » les Prêtres furent conſultés, & » demanderent un ſacrifice comme » celui d'Héſione; « enfin que Laomèdon ne voulut accorder ni rafraîchiſſement, ni proviſions aux Argonautes qui, en paſſant pour leur expédition de la Colchide, avoient tenté une deſcente ſur la côte de la Troade; qu'Hercule, à ſon retour, ſe vengea de cet affront ſur la Ville & ſur la Cita-

delle ; qu'il *passa au fil de l'épée* Laomèdon & toute la famille Royale, excepté Hesione, qu'il donna à Telamon, & que c'est-là ce qu'on a voulu signifier par la Fable du monstre marin, dont on prétend qu'Hercule la délivra.

Après la mort d'Alexandre, la Phrygie & toute la Basse-Asie furent long-temps agitées par des troubles & des guerres, où les Grecs, les Egyptiens & les Assyriens prirent beaucoup de part. Il y avoit-là une ample & riche moisson pour *l'Histoire des guerres* : aussi occupe-t-elle un grand espace à la fin de ce Volume, qui est terminé par une petite Dissertation sur la Lydie. Toute cette belle partie de l'ancienne Histoire est traitée ici avec une étendue, qui ne laisse rien à desirer au commun des Lecteurs curieux d'acquérir une teinture honnête des

guerres anciennes. Sans entrer dans de plus grands détails qui ne seroient pas nécessaires pour faire connoître l'Ouvrage que nous annonçons, nous finirons notre Extrait en rapportant quelques-unes des maximes ou réflexions utiles, qui sont semés dans cette Histoire & qui n'en sont pas le moindre mérite.

» Mithridate fit des Loix très-» sévères contre le luxe qui, de-» venu excessif parmi ses troupes, » les énervoit absolument, & les » rendoit incapables de résister: » il défendit les armes garnies » d'or & de pierreries, ornements » inutiles à ceux qui les portent » & qui ne servent qu'à exciter » le courage & l'émulation de » l'ennemi.

» Il est des gens qui semblent » corrompre ce qui les environne: » les lauriers mêmes qu'on par-» tage avec eux, semblent être » profanés,

» profanés. On diroit que la gloire » n'eſt réſervée qu'à la vertu, & » que les grands talents ne de- » vroient appartenir qu'aux hom- » mes vertueux.

» Changer la forme d'un Corps » (militaire,) lui ôter ſon nom, » le diviſer, c'eſt lui faire perdre » l'eſprit qui l'anime, bon ou mau- » vais. Je ne répondrois pas de » nos Grenadiers, ſi on les ſépa- » roit de leurs bataillons pour en » former un Corps uniquement » composé de Grenadiers. Je ne » répondrois pas de nos Carabi- » niers, ſi on les renvoyoit à la » tête des Eſcadrons de la Cava- » lerie.

» Avec une armée mal diſci- » plinée, on ne doit jamais s'obſti- » ner ſur la même opération : celle- » là manquée, il faut ſonger à une » autre d'une eſpèce différente, » ſans quoi on rebute les troupes, » & on eſt toujours ſûr d'échouer.

» Ce n'eſt qu'avec des Soldats » aguerris... & ſenſibles... à l'hon- » neur... qu'on peut tenter plus » d'une fois la même entrepriſe, » s'il n'y a point d'impoſſibilité de » réuſſir.

» Le meilleur moyen de négo- » cier, je l'ai dit par-tout, & je » ne me laſſe point de le répéter, » c'eſt d'avoir des troupes aguer- » ries & diſciplinées, des forces » ſuffiſantes pour ſe faire craindre » & reſpecter : c'eſt le moyen de » tout obtenir.

» L'Etat eſt à plaindre, où ceux » qui ſont à la tête donnent pour » dernière réponſe aux objections, » aux repréſentations qu'on leur » fait, *Je n'y ſerai plus alors*. Un » Prince qui ne travaille que pour » l'éclat de ſon Regne, au détri- » ment de ceux qui doivent le ſui- » vre, n'eſt qu'ambitieux & ceſſe » d'être juſte.

» La plus grande fertilité de-

» vient pour un Etat un trésor
» inutile, si une exportation sage
» & modérée ne le décharge pas
» des productions de la terre qu'il
» ne peut consommer. Heureux si
» le Commerce d'œconomie n'en-
» traînoit pas toujours le Com-
» merce de luxe, ou du moins si
» ce dernier ne se faisoit qu'en
» dehors, & seulement pour le
» compte de l'Etat. Mais la Provi-
» dence, qui n'a rien voulu d'en-
» tièrement durable dans le mon-
» de, en a disposé autrement, &
» n'a pas permis qu'il y eût un
» Peuple constamment persuadé de
» cette importante vérité. «

ARTICLE LXX.

LA VIE DE S. FERDINAND, Roi de Castille & de Léon. (Volume *in*-12. pages 300.) A Paris, chez Butard, rue S. Jacques ; & Chenault, au Palais, &c. M. DCC, LIX.

CE Volume contient la vie d'un Roi, d'un Guerrier, d'un Saint ; & un morceau considérable de l'Histoire d'Espagne. On sent que l'Auteur a été gêné par son sujet. S. Ferdinand est presque toujours en guerre contre les Maures : ce sont les expéditions d'un Saint qui rétablit l'Empire de la Religion, & qui délivre l'Espagne de ses anciens Usurpateurs. Mais ces récits de combats, de sièges, de victoires sont

trop bruyants pour un Livre de piété, & trop uniformes pour picquer l'attention du Lecteur.

Il a donc fallu recourir aux ornements acceſſoires ; peindre tous les perſonnages qui ſe préſentent dans le cours de ce Regne ; inſiſter particulièrement ſur les qualités éminentes de Berengère, mère de S. Ferdinand ; la mettre en parallèle avec Blanche ſa ſœur, mère de S. Louis ; rapprocher auſſi les portraits des deux ſaints Rois, l'un & l'autre vénérables par leur foi & par l'intégrité de leurs mœurs, pleins de zèle pour la Religion, amis de l'Ordre & de la Juſtice, Pères & Bienfaiteurs de leurs Peuples ; mais le premier heureux dans ſes entrepriſes contre les Infidèles, & le ſecond modèle de conſtance dans les revers. On n'a pas négligé non plus les réflexions liées naturellement au ſujet, tantôt ſur certains

procédés de politique, qu'on juſtifie ; tantôt ſur le dépeuplement de l'Eſpagne, qu'on attribue à la manière dont les Maures & les Chrétiens ſe ſont fait la guerre pendant près de huit cents ans ; tantôt ſur le concert des vertus royales & chrétiennes, guerrières & pacifiques qu'on admire dans S. Ferdinand ; tantôt ſur quelques points de critique, qui ſervent à éclaircir l'Hiſtoire &c.

Il falloit d'abord établir la certitude des monuments d'après leſquels on a travaillé ; & c'eſt ce que l'Auteur exécute dans ſa Préface, qui ne roule même que ſur cet objet. Ces monuments ne ſont pas des chef-d'œuvres de Littérature, mais des dépoſitions de témoins inſtruits & véridiques. On fait ſur-tout un cas particulier de deux Ouvrages contemporains, dont le premier eſt l'Hiſtoire de Rodrigue Ximenès, Archevêque

de Tolède ; l'autre est la Chronique de Luc Evêque de Tuy en Galice. On y ajoûte deux autres Chroniques du XIII^{e} siècle ; & pour confirmer de plus en plus le mérite de ces pièces, on s'autorise du témoignage des *Acta Sanctorum*, (dernier Volume de Mai) où elles ont été recueillies, appréciées, commentées, par le P. Papebrok, bon Juge dans ces matières.

L'Ouvrage est partagé en quatre Livres, dont le premier présente moins l'Histoire de S. Ferdinand encore trop jeune, que celle de sa mère Berengère de Castille, & de son oncle le Roi Henri, qui ne regna pas trois ans. Berengère avoit épousé Alphonse, Roi de Léon, & en avoit eu quatre enfants, deux filles & deux fils, dont l'aîné étoit Ferdinand né en 1198 ou 1199, mais la parenté fit dissoudre ce mariage comme

tant d'autres de ces temps-là : car c'étoit une chose déplorable que l'inattention avec laquelle se formoit alors le nœud le plus sacré parmi les hommes. On commençoit par se marier ; puis on examinoit si l'on n'étoit point dans le cas des degrés prohibés ; & comme cet empêchement avoit souvent lieu, sur-tout entre les Princes ; comme les dispenses ne s'accordoient presque jamais après la faute, il falloit se séparer. C'est ce qui arriva au Roi de Léon Alphonse, & à Berengère de Castille ; mais la légitimité fut conservée aux enfants, parce que le mariage avoit été fait de bonne foi.

Berengère se retira dans la Castille sa patrie, & fut bientôt chargée de la Régence du Royaume, durant le bas âge de son frère Henri, qui n'avoit qu'onze ans. Rien de plus sage que cette Prin-

ceſſe. Cependant elle commit une faute énorme en abandonnant la tutele de ſon frère au Comte Alvare de Lara, qui *avoit beaucoup d'ambition, un caractère violent, & une ame vindicative.* Les menées de ce Courtiſan, pour ſupplanter Berengère & les violences qu'il exerça contre elle, ſont décrites aſſez au long dans le premier Livre. Le jeune Roi Henri mourut de la chute d'une tuile qui s'étoit détachée du toît, & lui avoit fait une large bleſſure à la tête. Par cet évènement, la Caſtille revint à Berengère, qui n'accepta ce beau Royaume que pour le tranſmettre à Ferdinand ſon fils.

Il n'étoit encore âgé que de dix-huit ans; mais dès-lors » il n'y » avoit rien en lui qui n'annonçât » tout ce qu'il fut pendant tout le » cours de ſon Regne; & de ſi » beaux fruits paroiſſoient déja

» dans la fleur. Il avoit l'air grand
» & majestueux, l'esprit judicieux
» & pénétrant, les inclinations
» bienfaisantes, une sagesse pré-
» maturée, des mœurs pures, une
» conduite jusqu'alors irrépréhen-
» sible, une piété angélique « &c.
Il eut quelques orages à essuyer
dans les premiers jours de son
Regne. Les Seigneurs de la Maison de Lara formerent des ligues.
Alphonse lui-même, Roi de Léon
& Père de Ferdinand, parut jaloux de la puissance de son fils.
Mais enfin tout se calma par les
soins de Berengère, par la docilité de Ferdinand pour ses avis;
& ce Prince, en âge de regner, eut
le loisir & les occasions de signaler
ses grandes qualités.

On le voit, au second Livre, former le projet de reconquérir la partie de l'Espagne que les Maures occupoient encore. Il se renferma tellement dans le plan

de ce ſyſtême, qu'il n'a jamais été en guerre avec aucune Puiſſance Chrétienne. » Ce fut uniquement » le fruit de ſa modération : car » les raiſons de faire la guerre ne » lui manquerent pas, ni, ce qui » la détermine encore plus ſou- » vent, les occaſions de la faire » avec ſuccès. Le Roi de Léon lui » en avoit donné plus d'une fois » de juſtes motifs..... La minorité » de D. Jayme, Roi d'Arragon, » qui fut encore plus orageuſe que » la ſienne, étoit une occaſion » dont bien d'autres que lui au- » roient profité. Son amour pour » la paix lui fit reſtituer au Roi » de Portugal une Place impor- » tante, que ſon pere Alphonſe » avoit conquiſe ſur ce Prince. Il » avoit des prétentions très-légi- » times ſur la Gaſcogne, donnée » en dot à Eléonore d'Angleterre » ſon ayeule maternelle, mais » dont l'Anglois ne s'étoit jamais

» déſaiſi..... Il ſemble que Ferdi-
» nand avoit juré que cette épée
» qu'il avoit priſe ſur l'Autel de
» Jeſus-Chriſt, ne ſeroit jamais
» tirée contre ſes Adorateurs. Tous
» ſes coups étoient deſtinés à l'in-
» fidèle Mahométan...... ancien
» Uſurpateur de l'Eſpagne, & alors
» Tyran de la partie Méridionale
» de ce beau pays &c. «

Ferdinand commença, en 1225, ſes expéditions contre les Maures, & il les continua juſqu'à l'année 1252, qui fut celle de ſa mort. Il conquit, ſur ces Infidèles, quatre Royaumes; celui de Murcie, celui de Cordoue, celui de Jaën, & celui de Séville. Il réunit de plus le Royaume de Léon à la Caſtille, après la mort d'Alphonſe, qui, durant le cours de ſa vie & en faiſant ſon teſtament à la mort, n'avoit pas eu, pour Ferdinand, les ſentiments d'un père. Ce teſta-ment appelloit à la ſucceſſion du

Royaume les Infantes Sancia & Douce qu'Alphonſe avoit eues d'un premier mariage, encore illégitime & déclaré nul. Ces diſpoſitions ne pouvoient avoir lieu au préjudice de Ferdinand : auſſi conquit-il aiſément un pays, ſur lequel il avoit tous les droits, & où il poſſédoit tous les cœurs.

Le ſiège de Cordoue eſt fort détaillé dans le troiſième Livre, qui comprend auſſi la conquête de Jaën & de Murcie, & qui eſt terminé par le récit de la mort & des vertus de Berengère, mère de S. Ferdinand. » Les Auteurs » qui en ont écrit, l'appellent la » Merveille de ſon ſiècle & la plus » parfaite Princeſſe qui ait jamais » paru ſur le Trône. Les François » en diſoient, à-peu-près, autant » de ſa ſœur Blanche. De part & » d'autre, on étoit plus touché de » ce qu'on voyoit : c'eſt ainſi qu'on » a pu les préférer l'une à l'autre.

Juillet, 1759. I. vol.

» Mais l'Hiſtoire fournit bien peu
» d'exemples de Reines qui aient
» eu autant de vertus avec ſi peu
» de défauts, & les deux réunies
» préſentent un rapport qui eſt
» ſans exemple dans l'Hiſtoire;
» celui de deux ſœurs, toutes deux
» Mères de deux Saints, toutes
» deux Tutrices de leurs fils; leurs
» Maîtreſſes & leurs modèles dans
» la ſcience des Saints & dans l'art
» de regner; toutes deux Régentes
» de leurs Etats pendant qu'ils
» étoient occupés à faire la guerre
» aux Infidèles, & leurs coopéra-
» trices dans tout ce qu'ils ont fait
» de vertueux & de grand. «

Preſque tout le quatrième Livre eſt employé à décrire le ſiège & la priſe de Séville & des Places qui en dépendoient. Ferdinand ne ſurvécut qu'un peu plus de deux ans à ces importantes conquêtes; il mourut le dernier de Mai de l'an 1252, dans la trente-cinquième

année de ſon Regne. Sa fin fut, comme tout le cours de ſa vie, un exercice des plus éclatantes vertus. L'Auteur n'omet aucune des circonſtances de cet évènement, & il y ajoûte le récit des informations qui furent faites long-temps après pour la canoniſation du ſaint Roi.

Il réſulte de cette Hiſtoire un beau caractère de ſaint Ferdinand. On admira dans lui un reſpect profond & un amour tendre pour la Reine ſa mère, dont il connoiſſoit la capacité & les vertus ; une fidélité inviolable à garder ſes promeſſes, même aux plus implacables ennemis de ſa puiſſance ; un zèle ardent pour la Juſtice ; une attention continuelle à procurer le bonheur des Peuples ; une libéralité vraiment royale envers les Egliſes, les Pauvres, les Savants même qu'il ſut démêler dans la nuit de ce

XIII[e] siècle. » Mais ce qui met-
» toit le comble à tant de belles
» qualités, c'étoit la sainteté qui
» donne les derniers traits à
» l'homme vertueux, & dont le
» propre est de le perfectionner à
» tous égards. «

On lira volontiers cet Ouvrage qui manquoit à notre littérature & à celle d'Espagne. Il a le mérite de pouvoir occuper utilement les gens de bien & les Amateurs de l'Histoire.

ARTICLE LXXI.

PREMIÉRE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires ſur les Antiquités Romaines, & ſur les Temples du Chriſtianiſme.

MM. RR. PP.

APrés vous avoir parlé des Temples des Anciens enviſagés du côté de leur grandeur & de leur Architecture, il eſt aſſez naturel que je vous parle auſſi de nos Egliſes. Pendant long-temps elles n'eurent ni l'élégance, ni la richeſſe des Temples antiques. Ce n'eſt point dans celles qui ont été conſtruites avant la fin du XV^e^ ſiècle, qu'il faut chercher des modèles de proportions & d'ornements. Mais les changements

qu'ont éprouvés leur forme, leur ſtructure, & leur décoration m'ont paru mériter une attention particulière.

La partie la plus agréable de l'Hiſtoire de l'Architecture eſt, ſans doute, celle qui prenant ce bel Art a ſon origine, ſuit ſes progrès, décrit ſes chef-d'œuvres, fixe le temps de ſa perfection dans la Grèce & l'Italie. Avec quel plaiſir n'y voit-on pas l'eſprit humain ſe développer & s'étendre ? Mais ſi les faits frappent plus vivement à proportion qu'ils ſont plus extraordinaires, il eſt moins ſurprenant de voir les hommes profiter de leurs découvertes pour perfectionner inſenſiblement un Art, que de les voir perdre, preſque tout-à-coup, juſqu'à l'idée de la perfection malgré la multitude des excellents modèles, oublier les régles les plus faciles, négliger les principes les plus naturels de décora-

tion, paſſer de la plus grande élégance à la plus choquante groſſiereté, & en moins de deux ſiècles rendre inutiles les travaux de tant d'Artiſtes ingénieux qui les avoient précédés.

Comment arrive-t-il que preſque tous les Architectes du V^e^ & du VI^e^ ſiècle ſe donnent, ce ſemble, le mot, pour proſcrire la façon de bâtir des Grecs & des Romains? Comment choiſiſſent-ils de faire des Piliers, au-lieu de Colonnes? Comment, déterminés à imiter dans ces Piliers le moins léger des trois Ordres Grecs, le Dorique, préfèrent-ils la premiére à la troiſième manière de cet Ordre, la plus peſante à la plus déliée? Ils voient dans des Friſes, des Aigles & des Gryphons; ils copient les Gryphons, parce qu'ils ſont contre nature. Les Bas-reliefs leur préſentent des Génies, des Trophées, des Fleurs; ils n'en veu-

lent point, & ils ſculptent des Hiboux, des Grenouilles, des Singes. Voilà une dépravation de goût qui paroîtroit incroyable, ſi elle n'étoit conſtatée par une multitude de monuments qui ſubſiſtent dans toutes les parties de l'Europe. Parmi ces monuments, nos Egliſes Gothiques tiennent, ſans contredit, le premier rang par leur antiquité & leur grandeur; mais avant de faire du Gothique en ce genre d'Edifices, on avoit fait bien du mauvais, même en employant l'Architecture, ou au moins les principaux ornements de l'Architecture Grecque.

C'eſt ſur une révolution ſi étonnante dans l'Hiſtoire des Arts, que j'oſe encore aujourd'hui vous communiquer quelques réflexions pour leſquelles j'eſpère votre indulgence ordinaire. Sans m'engager à fixer au juſte les époques des divers goûts, qui ſe ſont ſuccédés

dans les conſtructions de nos Temples, je m'attacherai aux ſiècles qui offrent des différences plus marquées. Aſſez d'Auteurs anciens nous ont parlé des incurſions des Barbares dans l'Empire Romain, mais aucun ne s'eſt appliqué à nous peindre les changements qu'elles ont produits dans les Mœurs, les Sciences & les Arts. Cependant cet objet méritoit au moins autant leur attention que les batailles, les maſſacres, les incendies dont il nous ont fait tant d'affreux tableaux. Leur ſilence ſur la partie la plus intéreſſante de l'Hiſtoire nous réduit aujourd'hui à deviner, à nous jetter dans des conjectures, qui ſouvent ne nous ſatisfont pas nous-mêmes, & qui, pour mériter quelque confiance de la part de nos amis, demandent la plus profonde étude, une connoiſſance parfaite de l'Antiquité. Heureuſement pour

moi, je n'ai à vous parler ni de Gouvernement, ni de Politique, ni de Philoſophie. Les monuments qui m'occupent ici, n'exigent que des yeux & un peu d'eſprit de comparaiſon. Je les conſidérerai donc dans trois âges différents, depuis le IV^e^ ſiècle juſqu'au IX^e^, depuis le IX^e^ juſqu'à la fin du XV^e^, & depuis ce temps-là juſqu'à nous.

Le Chriſtianiſme n'avoit point attendu le IV^e^ ſiècle pour avoir des Edifices conſacrés aux cérémonies de la Religion, & deſtinés aux aſſemblées des Fidèles; mais pourſuivi, preſque ſans relâche, par des ennemis cruels, il ne ſe diſtinguoit, dans les Villes, que par la vertu & le courage de ſes enfants. Nul monument conſidérable ne l'annonçoit. Les Temples du Paganiſme frappoient de tous côtés les yeux par leur majeſté & leur richeſſe. Ceux du

vrai Dieu, d'abord pratiqués ſous terre, échappoient à la curioſité la plus inquiète des perſécuteurs. Tout-au-plus une Salle ménagée dans l'intérieur de quelque maiſon profane, étoit le Bercail où les Paſteurs raſſembloient leurs troupeaux timides, le Sanctuaire où la Divinité étoit véritablement adorée, l'aſyle des ſeuls Hommes religieux qui fuſſent alors ſur la terre.

Si l'on en croit quelques Auteurs Eccléſiaſtiques, les Chrétjens avoient, avant le Regne de Conſtantin, des Egliſes ſpacieuſes & ornées, puiſque, ſelon eux, le premier ſoin de ce Prince, après la défaite de Maxence, fut de réparer les Temples du vrai Dieu. A prendre à la lettre le témoignage de ces Ecrivains, on ne pourroit le faire valoir tout-au-plus qu'en faveur des Egliſes d'Orient, de l'Aſie mineure, par

exemple, de la Syrie, de la Basse-Egypte ; il ne sauroit regarder ceux d'Occident & de Rome même. Quoique, depuis Trajan jusqu'à Constantin, les Empereurs fissent autant de séjour en Asie qu'en Europe, il paroît que le Christianisme étoit plus gêné dans cette dernière partie du monde, que par-tout ailleurs. Sous les Princes plus modérés que Dioclétien, on put profiter des moments de paix qu'ils accordoient, pour abandonner les Cryptes & les Catacombes, & ériger à la vuë des Payens même quelques monuments uniquement consacrés au culte divin. Mais il n'y eut point de vraie liberté tandis que les Empereurs furent idolâtres ; par conséquent la crainte toujours présente d'une révolution prochaine, empêcha de donner aux Eglises un air de grandeur, qui auroit excité la jalousie des Infidèles &

& attiré de nouvelles tempêtes. Ces grandes, ces riches Eglises, dont parlent Eusèbe & Nicéphore, n'étoient donc grandes, n'étoient riches que par comparaison avec ces Souterreins, avec ces Oratoires, où l'on se rassembloit en secret dans les temps de persécution. Elles étoient assez publiques, pour que les Payens n'ignorassent pas qu'elles existoient; elles étoient trop simples pour qu'on y apperçût quelque sorte d'envie de le disputer aux Temples des faux Dieux.

Il n'existe aujourd'hui aucun de ces monuments de la Religion naissante & persécutée; mais, pour s'en former une juste idée, il suffit de considérer ceux qui furent érigés à sa gloire, quand elle eut pour elle les Maîtres du monde, & qu'elle put hardiment braver l'Idolatrie. Rome en posséde encore plusieurs qui ont été conf-

truits ou sous le Regne de Constantin lui-même, ou sous celui de ses enfants & de ses successeurs jusqu'à la chute totale de l'Empire. Ce que je vous en dirai, sera le Commentaire des Descriptions que font les Annalistes, des Temples de leurs siècles.

C'est donc du Regne de Constantin qu'il faut dater pour raisonner avec quelque certitude sur la forme, l'Architecture & la décoration des premiers Temples du Christianisme en Occident. Ce Prince, après sa conversion, ne se contenta pas de réparer les Eglises qu'il trouva déja construites, il voulut signaler son zèle par des Monuments qui annonçassent le triomphe de la Religion qu'il avoit embrassée. Il auroit pu l'enrichir de quelques-uns des plus beaux Temples du Paganisme, & la Postérité, en louant la piété de Constantin, auroit admiré son

goût. Mais, ſoit que les plus vaſtes Temples de Rome lui paruſſent encore trop petits, ſoit qu'il crût devoir, dans les commencements, ménager les Idolâtres, il voulut du neuf, & donna ſon propre Palais de Latran au *Mont Cœlius*, pour y conſtruire la premiére Egliſe Chrétienne qui ait porté le titre de Baſilique. Bientôt après il fit bâtir celle de S. Pierre au *Mont Vatican*, & tout de ſuite celle de S. Paul ſur le chemin d'Oſtie. Le même plan ſervit pour ces trois Edifices, & quand je vous aurai décrit celui de S. Paul, le ſeul qui ait conſervé ſa forme primitive, vous vous peindrez exactement les autres. Mais il faut d'abord conſtater la véritable origine du titre de *Baſilique* qu'on leur donna, & qu'ont porté enſuite preſque toutes nos grandes Egliſes.

Ceux qui ont trouvé de grandes

difficultés à fixer l'origine du titre de *Basilique*, appliqué par excellence aux vastes Temples du Christianisme, ou ne connoissoient pas Vitruve & ses Commentateurs, ou n'avoient point vu S. Paul de Rome, ou n'avoient point rapproché la structure de cette Eglise, des régles que donne l'Architecte Romain pour la construction des Edifices, appellés chez les Anciens *Basiliques*. Ceux-ci consistoient en un corps de Bâtiment ordinairement deux fois plus long que large, & terminé en Hémicycle à une des extrémités. Deux ordres de Colonnes, placés l'un sur l'autre, regnoient dans toute la longueur de l'intérieur, & formoient au plain-pied dans le milieu une grande allée de Colonnes à Colonnes, & deux petites allées latérales des Colonnes aux murailles. A l'extrémité terminée en Hémicycle, on ajoûtoit quelque-

fois une branche ou bras de côté & d'autre, d'où le Bâtiment prenoit la forme d'un T, & la dénomination de *Basilique à la Chalcidienne.** Placé dans le voisinage des *Forum* ou places publiques, il servoit aux Négocians, aux Plaideurs & aux Rhéteurs. Les premiers s'y rassembloient en hyver, pour parler de leur Commerce; les autres en tout temps: ceux-ci pour faire décider leurs procès par le Magistrat qui siégeoit dans l'Hémicycle, appellé par cette raison *Tribunal;* ceux-là pour déclamer, réciter leurs ou-

* Les Basiliques *à la Chalcidienne*, ou simplement *Chalcidiques*, étoient celles qui avoient à leurs extrémités de grandes Salles, où l'on rendoit la Justice. Ce mot de *Chalcidique* est différemment interprété par les Auteurs: sur quoi voyez Perrault sur Vitruve pages 141, 142, Edit. de 1673.

vrages & ſervir les Plaideurs. Mais pourquoi ce lieu d'Aſſemblée fut-il appellé *Baſilique?* C'eſt qu'il avoit preſque entièrement la forme & les uſages de ces grands Appartements où les Empereurs & les Rois rendoient quelquefois eux-mêmes la Juſtice, & qui faiſoient partie de leurs Palais. De tous les Edifices publics, compoſés d'un ſeul corps de Bâtiment, la Baſilique étoit ſans contredit le plus grand.

Appliquons maintenant ce que je viens d'en dire aux Egliſes conſtruites par l'ordre de Conſtantin. Ce Prince voulut du grand, parce que ſa protection alloit déſormais rendre les aſſemblées des Chrétiens plus nombreuſes. Il vouloit du majeſtueux, parce que l'objet de ſes libéralités le demandoit. Il vouloit du commode, afin que les cérémonies de la Religion ſe fiſſent avec plus de décence:

peut-être vouloit-il aussi un Edifice qui retraçât à ses yeux le signe de la Croix, auquel il devoit ses plus solides succès. Un Bâtiment de la forme d'une Basilique profane lui donnoit tout cèla. Il se fixa à ce modèle, & l'employa dans toutes les Eglises qu'il fit bâtir. La ressemblance étoit si parfaite, que le nom de Basilique fut donné à ces premiers Temples, qui ne différoient réellement que par l'objet & l'usage, des lieux où s'assembloient, à Rome, les Négocians & les Plaideurs. Vitruve reparoissant aujourd'hui sur la terre, reconnoîtroit une Basilique dans l'Eglise de S. Paul, il la trouveroit encore en grande partie dans nos Cathédrales Gothiques, mais il la chercheroit inutilement dans l'Eglise de S. Pierre, parce qu'il y a trop de différences dans la forme & la distribution.

Après la Description que je viens de vous faire d'une Basilique telle qu'elle étoit chez les Romains, il ne me resteroit rien à vous dire de celle de S. Paul, si elle présentoit le goût, la régularité, la bonne Architecture des modèles dont elle est la copie; mais à la forme & à la distribution près, on n'y trouve rien de cette Science des proportions & des ornements qui frappoient sans doute dans les Basiliques antiques. Rien ne prouve mieux que ce Monument, à quel point étoit déja déchue l'Architecture sous l'Empire de Constantin. Car je ne crois pas que ce soit plutôt à la simplicité Chrétienne qu'à l'ignorance, qu'il faille attribuer un mépris des régles aussi affecté que celui qu'on apperçoit dans l'Edifice dont je parle. On en conclut que les irruptions des Barbares ne firent que consommer la décadence de tous

les Arts, déja bien avancée, avant que les Goths eussent brûlé seulement une cabanne en Italie. Quoique Théodose le Grand ait aussi contribué à l'embellissement de S. Paul, on n'y apperçoit aucune différence de travail qui soit à l'avantage de Constantin. L'intervalle de cinquante ans au plus qui sépare le Regne de ces deux Princes, n'avoit pas rendu les Artistes beaucoup plus ignorants; ainsi je donnerai tout l'honneur de l'ouvrage à ceux qu'employa Constantin.

La forme de cette Eglise, à peu de chose près, est donc exactement celle d'une Basilique Chalcidienne. La Nef est ornée de quatre-vingt Colonnes de marbre, presque toutes d'un seul bloc, qui forment cinq allées. Celle du milieu en a vingt de chaque côté, les quatre latérales en ont autant. Des quarante qui bordent la

grande Nef, vingt-quatre ont été tirées, à ce qu'on prétend, du Mausolée d'Adrien. Elles ont environ trois pieds de diametre, sont Corinthiennes, Cannelées, d'un marbre blanc & violet, quelquefois bleu-céleste, & l'Antiquité ne présente rien en ce genre de plus précieux pour la matière & le travail. Les seize autres d'un blanc grisâtre sont, en fait de Colonnes, ce qu'on peut voir de plus grossier. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent dans toutes leurs proportions. Il n'y en a pas une dont les cannelures soient droites, bien vuidées & d'une profondeur égale. On sent que le Sculpteur n'a travaillé qu'en tâtonnant; que destitué de principes, il n'a pas donné un coup de ciseau sans regarder avec inquiétude son modèle, & qu'il a cru l'avoir bien imité après avoir sillonné le Fût depuis le Chapiteau jusqu'à la Base. Les quarante

Colonnes des bas côtés sont de Granit, & beaucoup moins grosses que les premiéres. Elles sont lisses, en ce sens qu'elles n'ont point de cannelures, rarement usitées dans le Granit; mais la surface est brute & endommagée même en plusieurs endroits. Dans les deux branches de la Croix, on voit aussi beaucoup de Colonnes de différents Marbres; ici du Granit rouge, là du Granit gris, ailleurs du Cipolin, plus loin du Blanc &c. Rien de tout cela ne se répond & ne fait symmétrie. Les bons Architectes Grecs & Romains avoient toujours donné un Entablement aux Colonnes; ceux de Constantin ne le crurent pas nécessaire, & on n'en voit nulle part dans la Nef de S. Paul. Sur les Colonnes s'éleve un mur de plus de trente pieds de haut, qui tient la place du second Ordre employé dans les Basiliques Ro-

maines. Les deux branches de la Croix ſeules ſont plafonnées, la grande Nef & les bas-côtés ne ſont couverts que par le toît dont on apperçoit toute la charpente.

Je crois devoir vous faire obſerver ici, 1° Que l'uſage des Voûtes étoit inconnu dans les premiéres Egliſes de Rome. Ce qui me le perſuade, c'eſt que toutes celles qui remontent à la plus haute Antiquité ne ſont point voûtées, & elles ſont en très-grand nombre. 2° Que ces mêmes Egliſes aujourd'hui entièrement plafonnées, ne l'ont été que dans ces derniers temps; que, juſqu'au milieu du XVI[e] ſiècle, il n'y avoit de plafond qu'au-deſſus du Sanctuaire, & que le reſte n'étoit pas plus richement couvert que ne le ſont les plus pauvres Egliſes de campagne. La meilleure preuve que j'en aie, eſt ce que l'on voit à S. Paul, ce que l'on voyoit dans

l'ancienne Basilique de S. Pierre, dans celle des S. Jean de Latran, de Ste Marie Majeure, & ces quatre Temples étoient les principaux de Rome : il n'est pas probable qu'on ait plus négligé leur décoration, que celle de tant d'autres qui n'avoient ni leur dignité, ni leur grandeur. On ne peut point attribuer cette singularité à la pauvreté des Fondateurs. La timidité des Architectes pourroit être soupçonnée d'y avoir eu quelque part, si l'on ne voyoit que ceux qui voûterent les Thermes de Constantin, pouvoient aussi facilement voûter une Eglise. Dira-t-on que l'on voulut imiter en tout les Basiliques Payennes, qui n'avoient peut-être de plafond qu'à l'endroit où siégeoient les Magistrats? Mais Vitruve parle de Voûte, en décrivant la Basilique construite sur ses desseins à *Fanestre*, aujourd'hui *Fano*. Quoiqu'il en soit de

cet uſage ſingulier, je me contente de vous l'avoir fait remarquer. Cela ſuffit au deſſein que j'ai en vous écrivant. Revenons à Saint-Paul. Pour toute façade, il y a un Portique moderne d'environ vingt pieds de haut. Le reſte eſt un mur de briques, ayant au comble en amortiſſement une Croix Grecque, & enjolivé de quelques Moſaïques, dont les figures n'ont jamais ſervi de modèles à Raphaël.

Voilà, MM. RR. PP., ce qu'on peut appeller la *Carcaſſe* de l'Edifice que je décris, & déja vous y découvrez, ſans doute, un goût de conſtruction qui annonce que les beaux ſiècles de l'Architecture ſont paſſés, & que le regne du Gothique va commencer. Mais qui pourroit ſpécifier toutes les abſurdités de détail que l'on rencontre à chaque pas dans cette Egliſe? Ici des Colonnes ſans baſe; là, pour toute baſe, une groſſe pierre

quarrée ; du Corinthien répondant à du Composite, du Toscan & de l'Ionique à côté l'un de l'autre &c. Et de quel travail ? du plus pauvre dans le dessein ; du plus lourd dans l'exécution : ce ne sont pas même de bonnes ébauches. J'excepte ce qui appartient aux vingt-quatre Colonnes du Mausolée d'Adrien : tout y est parfait ; mais ce qu'il y a de singulier par rapport à elles, c'est qu'on en a treize d'un côté & onze de l'autre : cette distraction est plus que ridicule.

La magnificence de Constantin & de Théodose ne réussit donc qu'à faire un vaste Edifice. Pour le décorer, on mit à contribution une partie des Monuments construits dans le meilleur temps. Ce fut un goût funeste porté à l'Architecture, puisqu'il lui ôta la seule ressource capable de ramener au bon goût, avant que le mauvais

eût entièrement triomphé. On anéantit d'excellents modèles dont on auroit dû profiter, & l'on n'en créa que de pitoyables qui furent trop bien & trop constamment imités.

Après la paix rendue au Christianisme, les Eglises se multiplierent à Rome plus que par-tout ailleurs. On en érigea sur les tombeaux des Martyrs & dans les maisons qu'ils avoient habitées. Les Oratoires particuliers furent agrandis & changés en Temples publics. Les Edits portés par les Empereurs, depuis Constantius jusqu'à Théodose le Jeune, pour la destruction des Temples du Paganisme, fournirent à la Religion de précieuses dépouilles, mais qui furent très-mal employées. On ne vit rien de mieux à suivre pour les plans, que celui des trois grandes Basiliques de Constantin, & on les répeta par-tout en petit. La seule

différence remarquable eſt que quelques-unes de ces anciennes Egliſes ne forment point de Croix à l'extrémité comme celle de Saint-Paul. Du reſte, elles ont, comme celle-ci, des Colonnes raſſemblées de toutes parts, diſpoſées ſans égard à leur longueur & à leur groſſeur reſpectives, à l'eſpèce du Marbre, à l'Ordre, aux Ornements, &c. A celles qui étoient trop longues, on n'a point donné de Baſes : on en a donné deux à celles qui étoient trop courtes, & par-là tout s'eſt ajuſté. La mode des Entablements étoit paſſée : il en coutoit trop pour ſculpter une Friſe & tailler les moulures d'une Corniche. Des Maçons avoient plutôt élevé un mur tout nud, & ce mur ſe trouve par-tout.

Ce ſeroit vous ennuyer, MM. RR. PP., que de pouſſer plus loin ce détail. Celui que vous venez de lire, m'a paru néceſſaire

pour vous faire appercevoir les premiéres nuances tranchantes qui ſéparent la bonne Architecture Grecque de la mauvaiſe. En un mot, & pour n'y plus revenir, toutes les Egliſes de Rome, excepté deux ou trois Rotondes & celles qui ont été conſtruites ou modernées depuis la renaiſſance des Arts, ſe reſſemblent dans le plan; toutes ont les mêmes défauts; toutes ne préſentent, dans leurs plus riches ornements, qu'une miſérable rapſodie de pièces de toutes formes & de toutes couleurs, placées ſans goût & ſans intelligence. Voilà les chef-d'œuvres de douze ſiècles conſécutifs. Quand on les a vus, on ſait à quoi s'en tenir ſur cette magnificence que leur donnent les Auteurs des Vies des Papes, comme le Bibliothécaire Anaſtaſe, Platina &c.

Je termine cette Lettre, MM. RR. PP., par une Remarque ſur

le changement des Temples du Paganiſme en Egliſes Chrétiennes. Un Etranger allant à Rome après avoir lu nos Annaliſtes Eccléſiaſtiques, s'attend à voir cette Ville remplie de beaux Monuments Antiques ſanctifiés, & que la Religion a ſauvés des ravages du temps & de la barbarie. Mais quelle eſt ſa ſurpriſe de n'en trouver que ſept ou huit, dont un ſeul s'annonce & ſe fait connoître au premier coup-d'œil? Non: dans tout Rome moderne, on ne voit que ſept ou huit Egliſes qui aient été des Temples de Rome ancienne, & ils n'étoient ni les plus grands, ni les plus beaux; le Panthéon excepté. Un grand nombre des plus célèbres exiſtoient encore au temps du ſiège par Alaric. Dès-lors le Chriſtianiſme étoit floriſſant à Rome, & il le devint encore plus dans la ſuite juſqu'à l'irruption de Totila; c'étoit le

temps favorable pour appliquer à ſon uſage ce que le Paganiſme avoit de plus magnifique. Cependant il paroît qu'on prit le parti de détruire & d'exécuter à la lettre les Edits des Empereurs. Si cela n'étoit pas, comment de plus de deux mille Temples, grands ou petits que renfermoit Rome dans les beaux jours de l'Empire, en ſubſiſteroit-il aujourd'hui ſi peu? Il n'y en a pas même un ſeul qui ait été autrefois une Baſilique profane. Ainſi ce n'eſt pas de la conſécration de ces Edifices au vrai Dieu, que nos Temples ont pris le titre de Baſiliques, comme le prétendent quelques-uns.

Baronius, ſur l'an 44 de Jeſus-Chriſt, dit que l'Egliſe crut pouvoir, avec bienſéance, convertir en Temples Chrétiens les Temples des Idoles; &, dans ſes Notes ſur le Martyrologe Romain au 13. de Mai, il dit qu'après bien des

recherches, il a trouvé que jusqu'au temps de S. Gregoire, on avoit renversé presque tous les Temples, & que ceux qui avoient échappé à la destruction, avoient paru indignes de servir au culte de Dieu, après avoir été habités par les Démons. Pour ôter la contradiction que présentent ces deux Textes, il faut dire que, par le second, Baronius énonce ce qu'il croit s'être pratiqué avant S. Gregoire, & que, par le premier, il a en vuë ce qui se pratiqua après ce grand Pontife. Ce qui est incontestable, c'est qu'on détruisit plus de Temples qu'on n'en sanctifia; & que presque tous ceux qui furent sanctifiés, ne le furent qu'en fournissant, dans leurs ruines, de quoi bâtir des Eglises. Ce n'est point ici le lieu d'appuyer sur les justes motifs qu'on eut d'anéantir ces Monuments du Paganisme, je dois seulement vous dire qu'une des

principales raiſons acceſſoires, pour ne point les conſerver, fut qu'en général ils étoient trop petits, & peu propres aux cérémonies de la Religion. Je vous parlois dernièrement du Temple de Fauſtine, il ſert aujourd'hui de Chapelle à une ſimple *Confraternité*, qui ne l'a point trouvé aſſez grande, & y a fait des accroiſſements. Le Temple de Remus, qui étoit une Rotonde, n'eſt, pour ainſi dire, qu'un Veſtibule d'une Egliſe des Religieux Conventuels, &c. Je ſuis, &c.

8. Avril 1759.

ARTICLE LXXII.

L'INCRÉDULITÉ convaincue par les Prophéties. (Tomes III. *in*-12.) A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Notre-Dame. M. DCC. LIX.

ON a pu concevoir, par notre premiére Analyse *, quel est le but de M. l'Evêque du Puy dans l'Ouvrage que nous annonçons. C'est de faire voir qu'il y a eu des prédictions d'évènements futurs, & d'évènements qui dépendoient de la détermination libre des hommes; que ces prédictions, dont Dieu seul a pu être l'Auteur, ont été consignées dans

* Voyez nos Mémoires d'Avril, I. Volume.

des monuments publics & inconteſtables ; que ces évènements prévus , annoncés & accomplis confirment & juſtifient les prédictions ; qu'ainſi Dieu s'eſt manifeſté par des Prophéties ; qu'il y a une Révélation divine & que l'Incrédulité eſt confondue.

Cette dernière conſéquence ſeroit légitime quand il n'y auroit jamais eu qu'une ſeule Prophétie. Car ſi Dieu s'eſt manifeſté une fois par la prédiction d'une choſe ponctuellement arrivée, la Révélation divine exiſte, & l'Incrédule qui la nie eſt un imprudent & un rebelle. Mais l'illuſtre Prélat étend ſes vuës & celles de ſes Lecteurs. Il raſſemble les principales Prophéties qui ſont contenues dans les Livres-Saints ; il en forme un corps d'Ouvrage qu'il diſtribue même en deux Parties , dont la première renferme les prédictions des évènements temporels , & la

ſeconde contient les oracles qui ſe ſont vérifiés dans la perſonne de Jeſus-Chriſt & dans ſon Egliſe.

La premiére Partie ſuit l'ordre des temps, des évènements, &, en grande partie, des Livres de l'ancien Teſtament. On commence par ceux de Moyſe, dont l'antiquité eſt prouvée par une multitude d'arguments invincibles, ſurtout par le témoignage que leur rendent les Samaritains. Ce témoignage démontre qu'au moins ces Livres ſont plus anciens que le ſchiſme des dix Tribus qui, ſous le Regne de Jéroboam fils de Salomon, abandonnerent le Temple de Jéruſalem. Or ces Livres contiennent évidemment des Prophéties, dont l'accompliſſement eſt poſtérieur à ce ſchiſme. Prenons celle de Balaam qui prédit qu'un jour *des armées venues d'Italie, traverſeroient les Mers pour attaquer la Syrie, en dé-*

truiroient l'Empire, ſubjugueroient dans la ſuite les Hébreux, mais qu'enfin ces formidables Vainqueurs périroient eux-mêmes. * Il eſt certain que les Romains, venus d'Italie ſur des Vaiſſeaux, vainquirent d'abord Antiochus, Roi de Syrie & d'Aſſyrie; qu'enſuite Pompée réduiſit ces vaſtes contrées en Province Romaine; que tel fut auſſi le ſort des Juifs, & qu'il devint même encore plus déplorable ſous Tite qui détruiſit Jéruſalem juſqu'aux fondements; qu'enfin les Romains ont été à leur tour la proie des Barbares. Rien n'eſt donc mieux vérifié que la Prophétie de Balaam, laquelle étoit antérieure de plus de dix ou douze ſiècles aux évènements.

* Venient in triremibus de Italiâ, ſuperabunt Aſſyrios, vaſtabuntque Hebræos, & ad extremùm ipſi peribunt. *Numer. XXIV. 24.*

Ce qu'il y a de bien remarquable dans cet oracle, c'est qu'il porte toujours sa preuve avec lui de quelque façon qu'on l'explique. M. l'Evêque du Puy, suivant notre Vulgate, avec les anciens Paraphrastes Juifs & quantité d'excellents Interprètes Chrétiens, entend le Texte des Nombres comme on vient de le voir rendu. Quelques Savants croient que le terme *Cetim* ou *Kittim*, qui est dans l'Hébreu, désigne les Macédoniens; que le mot *Héber*, qui se trouve aussi dans ce passage, n'indique pas les *Hébreux*, mais les Peuples d'au-delà de l'Euphrate : sur quoi on pourroit voir le grand Commentaire de la Bible, publié à la Haye en 1745.

En s'attachant à ces explications, il faudroit dire 1° Que Balaam annonce les victoires des Macédoniens ou des Grecs commandés par Alexandre, sur les Perses suc-

ceſſeurs des Aſſyriens, & ſur tous les Peuples d'au-delà de l'Euphrate. 2° Qu'il prédit la deſtruction de l'Empire des Grecs qui ſubirent à la fin le joug des Romains par la conquête que ceux-ci firent de la Syrie, de l'Egypte, & de tant d'autres pays qu'avoient occupés les ſucceſſeurs d'Alexandre. Or il eſt aiſé de voir que, ſelon ce ſentiment, la Prophétie a toujours lieu ; qu'elle indique toujours des évènements poſtérieurs de pluſieurs ſiècles à l'Oracle, & des évènements dont on ne peut nier l'exiſtence, puiſqu'elle eſt atteſtée par toutes les Hiſtoires. A notre avis, une prédiction ſi féconde en vérités, ſi ſupérieure à toutes les difficultés, ſi appropriée même à tous les ſyſtêmes, eſt une merveille à laquelle les Interprètes des divines Ecritures n'ont pas fait aſſez d'attention. Ils auroient dû dévelop-

per davantage cet argument, & le faire valoir contre tous les ennemis de la Religion révélée.

M. l'Evêque du Puy met dans un grand jour le ſentiment qu'il embraſſe. Le Pentateuque lui fournit d'autres Prophéties, dont il tire le même avantage. Il faut les ſuivre dans ſon Ouvrage, ſur-tout celle des promeſſes & des menaces faites au Peuple d'Iſraël : promeſſes de biens temporels, s'il demeuroit attaché à l'obſervation de la Loi; menaces des plus grands châtiments s'il s'en écartoit. » Jamais » rien de pareil ne s'eſt vu dans » aucune autre Nation. Il faut être » l'Arbitre ſouverain des évène- » ments & le Maître abſolu de la » nature, pour oſer promettre à » un Peuple entier qu'il ſera heu- » reux ſur la terre, toutes les fois » qu'il ſera docile à ce qu'on lui » commande, & pour le menacer » d'un malheur inévitable lorſqu'il

» ſera rebelle & prévaricateur. A
» quoi ne s'expoſoit pas le Légiſ-
» lateur des Iſraélites, s'il faiſoit
» des promeſſes ſi poſitives ſans
» être aſſûré de leur exécution ? «
Le Prélat s'attache fort à ce raiſonnement, qui, en effet, eſt d'une évidence palpable, & qui met en défaut toute la ſubtilité des Incrédules.

Les Livres hiſtoriques de l'Ecriture contiennent auſſi beaucoup de Prophéties : par exemple, dans le Livre de Joſué, il eſt dit que celui qui entreprendra de rétablir Jéricho, perdra l'aîné de ſes enfants quand il jettera les premiers fondements de cette Ville, & qu'il perdra le dernier quand il y mettra les portes : Prophétie qui fut exactement vérifiée cinq cents ans après, ſous le Regne d'Achab. Dans le troiſième Livre des Rois, on annonce à Jéroboam qu'un Roi, nommé Joſias de la race de

David, égorgeroit un jour, ſur l'Autel ſacrilege de Béthel, les Prêtres conſacrés à ce faux culte; & la choſe arriva plus de trois cents cinquante ans après la prédiction. Nous ne citons que ces deux Prophéties entre pluſieurs autres que le Prélat indique : elles ſont extrêmement frappantes, ſurtout par le long eſpace de temps qui s'eſt écoulé entre elles & les évènements.

Mais il faut convenir encore que toute la force de ces prédictions dépend de l'autorité des Livres où elles ſont conſignées : ſur quoi M. l'Evêque du Puy obſerve, pour le Livre de Joſué, qu'il eſt ou de ce Chef du Peuple de Dieu, ou de quelque Auteur contemporain; qu'au moins on ne peut douter qu'il n'exiſtât avant les Livres des Rois où il eſt cité. Quant à ces Livres des Rois & à ceux des Paralipomènes, notre

illuſtre Auteur ſe contente de remarquer 1° Qu'on n'en peut reculer la compoſition, ni même la publication au-deſſous du temps d'Eſdras. 2° Que ces Livres portent tous les caractères de publicité, d'authenticité, de fidélité qu'on peut ſouhaiter dans une Hiſtoire ſuivie, & bornée d'ailleurs à un petit nombre de ſiècles. Cet Article eſt extrêmement bien touché.

Le premier qui concerne la date de ces Livres fixée au plus tard à celle d'Eſdras, porte ſur cette eſpèce de principe d'Hiſtoire ou de Critique ſacrée, qu'Eſdras a recueilli les Livres de l'ancien Teſtament, & en a formé le Canon des Juifs : vérité que nous reconnoiſſons comme tout le monde *, mais vérité cependant

* Il eſt néanmoins néceſſaire d'obſerver que le Canon formé par Eſdras, ne contenoit pas tous les Livres que

qu'un docte Ecrivain, tel que M. l'Evêque du Puy, pourroit développer encore & appuyer. Il n'y a que quelques années qu'on l'attaqua dans un Livre fort célèbre : l'attaque étoit modérée, ſubordonnée même pour le fond des choſes à l'autorité ſupérieure de l'Egliſe ; mais c'étoit toujours une objection conſidérable qu'il ſeroit à propos de réſoudre : ce qui ne peut s'exécuter qu'en démontrant par tous les arguments tirés de la tradition, qu'en effet Eſdras recueillit, revit, corrigea les Livres authentiques immédiatement après la captivité de Babylone.

Cette Controverſe eſt indiquée dans Walton, dans Bellarmin,

les Juifs ont reconnus & reconnoiſſent encore aujourd'hui, tels que ceux de Néhémie, de Malachie, d'Eſther &c. ſur quoi on peut voir Prideaux.

dans Torniel, dans Prideaux; mais elle n'eſt maniee pleinement & ſuffiſamment par aucun de ces Savants. Quantité d'autres Théologiens ſe contentent de dire qu'Eſdras eſt reconnu pour l'Auteur de ce Canon, ſans en donner de preuves. Ils ſuppoſent la choſe démontrée, connue & non-conteſtée.

M. l'Evêque du Puy paſſe aux Oracles des Auteurs inſpirés qu'on nomme ſpécialement *Prophètes*; & comme il veut toujours établir pour ces oracles des dates antérieures aux évènements, il continue d'examiner & de faire connoître le temps auquel chaque Prophète a vécu. Pluſieurs de ces Ecrivains ſacrés manifeſtent leur nom, leur patrie, leur époque. Quelques Incrédules, Porphyre entr'autres, ont formé des difficultés ſur Daniel: & c'eſt ce qui engage M. l'Evêque du Puy, à raſſembler tous

les monuments authentiques qui prouvent que les prédictions de ce Prophète ne peuvent être soupçonnées de supposition. Ce point est traité avec toute l'étendue & l'érudition convenable.

Vient ensuite le détail des Prophéties les plus célèbres : par exemple, Isaïe voit Cyrus deux siècles avant sa naissance, prédit son nom, ses exploits, la liberté qu'il rendroit au Peuple Juif. Le même Prophète & Jérémie annoncent la prise future de Babylone par les Mèdes & les Perses ; nulle circonstance de cet évènement ne leur est cachée ; ils parlent du superbe festin de Baltasar qui se plonge dans l'yvresse, presque au moment de la catastrophe de Babylone ; ils spécifient le desséchement de l'Euphrate, qui facilite l'entrée des Mèdes & des Perses dans cette Ville ; ils représentent le carnage des Babyloniens & du

Roi même, l'état d'humiliation ou plutôt d'anéantissement où tombe cet Empire &c. » On in-» vite les Incrédules à lire eux-» mêmes ces Prophéties.... Ils trou-» veront, dans les arrêts que Dieu » prononce contre Babylone par » la bouche de ses Prophètes, une » force, une élévation, une ma-» jesté, qui décèlent le Juge su-» prême des hommes & le Maî-» tre absolu de la nature. Dieu » seul a pu inspirer un langage si » digne de lui. Mais il agit avec » plus de grandeur encore qu'il » ne parle ; & si la manière, dont » il exprime ses arrêts, force les » Incrédules à la respecter, com-» bien doivent-ils craindre & ado-» rer sa justice qui les forme & sa » toute-puissance qui les exécute ?

» Les Prophéties de Daniel, *ajoûte M. l'Evêque du Puy*, » ont un degré d'évidence, qui » n'est pas dans les oracles des

» autres Prophéties. Son ſtyle n'eſt » ni ſententieux, ni coupé, ni » véhément comme le leur. On » n'y voit pas de ces figures har- » dies qui interrompent le fil du » diſcours, & en y mettant plus » d'ame & d'intérêt, y jettent une » eſpèce d'obſcurité. Dieu n'y » prend pas la parole. Si des In- » terlocuteurs différents paroiſ- » ſent quelquefois ſur la ſcène; » ils ſont nommés : & l'on eſt » averti quand chacun d'eux com- » mence, & quand il acheve ſon » diſcours. Des évènements fu- » turs n'y ſont pas expoſés, comme » s'ils étoient préſents ou paſſés. » Ce ſont des ſonges que le Pro- » phète devine, & qu'il interprète. » Ce ſont des lettres inconnues » qu'il déchiffre. Ce ſont des » viſions qu'il a, dont un Ange lui » dévoile tout le myſtère« &c. Il faudroit voir toute l'expoſition que fait l'Auteur, du caractère de Da-

niel, considéré comme Prophète & Ecrivain des Oracles de Dieu. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu, en ce genre, un Tableau mieux présenté.

Daniel, qui vivoit sous Cyrus, voit Xerxès, quatrième successeur de ce Prince, & la guerre qu'il entreprit contre les Grecs. Il passe aux conquêtes d'Alexandre le Grand, à la division de son formidable Empire en quatre Royaumes & en d'autres Principautés plus petites ; au Royaume d'Egypte formé, après la mort d'Alexandre, par Ptolémée Soter un de ses Capitaines ; & au Royaume de Syrie, fondé par Seleucus Nicator, qui étoit aussi un des Généraux & qui fut un des successeurs d'Alexandre. Enfin Daniel décrit avec tant d'exactitude les évènements qui devoient arriver aux Rois d'Egypte & de Syrie, que Porphyre s'en faisoit un titre pour

diſputer au Prophète le Livre connu ſous ſon nom. Selon ce Porphyre incrédule & ennemi du Chriſtianiſme, l'Auteur devoit être un Juif contemporain d'Antiochus Epiphane & des Machabées. Mais, *reprend M. l'Evêque du Puy*, » renverſons ce raiſon» nement ſur Porphyre & ſur les » Incrédules qui voudront le co» pier. Vous reconnoiſſez, leur » dirons-nous, la vérité hiſtori» que de tout ce qu'on lit dans le » Livre qui porte le nom de Da» niel. Or ce Livre lui appartient » inconteſtablement. Il eſt d'une » date beaucoup plus ancienne que » le temps des Machabées. Donc » ce Livre eſt prophétique, & plus » vous y remarquez de conformité » avec les évènements, plus vous » établiſſez la lumière divine dont » l'Auteur a été éclairé. « Ce qu'il y a de très-remarquable ici dans le développement des Prophéties

concernant ces Royaumes de Syrie & d'Egypte, c'eſt le ſoin que prend l'Auteur de comparer chaque trait de ces divins Oracles, avec ce que l'Hiſtoire profane nous apprend de la fortune des mêmes Royaumes. Cela eſt ſuivi, diſcuté, éclairci, mis dans l'ordre le plus inſtructif.

D'autres Prophéties plus merveilleuſes encore attachent le docte Prélat : ce ſont celles des quatre Empires figurés par les quatre métaux & par les quatre bêtes. Ces quatre Empires ſont celui des Aſſyriens ſous Nabuchodonoſor ; celui des Mèdes & des Perſes ; celui des Grecs ſous Alexandre & ſes ſucceſſeurs ; celui des Romains, le plus puiſſant de tous & le plus éloigné des temps du Prophète. C'eſt cet éloignement & l'évidence des faits, c'eſt-à-dire des conquêtes de Rome dans tout le monde alors connu, qui forme le

grand argument qu'on tire de cette Prophétie.

M. l'Evêque du Puy obſerve très-ſagement que, quand on ne pourroit pas rendre compte de tous les acceſſoires indiqués dans ces prédictions, elles n'en ſeroient pas moins déciſives contre les Incrédules. Le quatrième Empire, par exemple, qui eſt déſigné par le quatrième métal & la quatrième bête, préſente, dans les détails de la Prophétie, des choſes difficiles; telles que les *dix cornes* qui ſont dix Rois, & une *petite corne* qui eſt une Puiſſance, médiocre d'abord & enſuite formidable, laquelle *blaſphême contre le Très-haut, perſécute les Saints, &c.* Le Prélat rapporte ces particularités à la perſonne, à l'hiſtoire & aux temps de Julien l'Apoſtat *;

* Quelques Auteurs font l'application de cet endroit de la Prophétie à

c'est peut-être ce qu'il y a de mieux pour résoudre la difficulté : mais, encore une fois, les Incrédules ne peuvent tirer aucun avantage de l'embarras qu'on éprouve en cet endroit, puisqu'il est toujours certain que ce quatrième Empire est celui des Romains, qu'il a été prédit plusieurs siècles avant qu'il figurât dans le monde, & que l'étendue de sa Puissance, bien connue par l'Histoire, répond parfaitement aux termes de la prédiction.

La Prophétie, appellée ordi-

Mahomet II. Empereur des Turcs & à ses successeurs. D'autres y croient voir l'Antechrist, d'autres Vespasien qui renversa Jérusalem. Les plus déraisonnables sont ceux qui entendent ce qui est dit de *la petite corne*, d'Antiochus Epiphane. Il y a long temps que saint Jérôme & Théodoret ont montré l'absurdité de ce sentiment. M. l'Evêque du Puy achève de le détruire.

nairement des LXX. ſemaines, préſente, pour ainſi dire, trois faces que M. l'Evêque du Puy a bien connues. Elle peut être traitée ou contre les Incrédules, ou contre les Juifs, ou contre quelques Interprètes Chrétiens qui l'ont mal conçue & mal rendue. Il ſuffit de prouver contre les Incrédules que Daniel *a predit des évènements qu'il ne pouvoit ſavoir que par une lumière divine.* Quand il ne ſeroit pas queſtion du Meſſie, dans cet Oracle ſi célèbre, on ne pourroit toujours nier qu'il n'y ſoit fait mention du ſiège & de la priſe de Jéruſalem, de la deſtruction du Temple, de la déſolation continuée & ſubſiſtante des Juifs, de l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint &c. Or toutes ces choſes ſe ſont accomplies lorſque les Romains, conduits par Tite, ont fait éprouver à cette Nation tous les

maux que Joſephe & tous les autres Monuments hiſtoriques certifient. La déſolation du Temple & de la Ville ſainte ſubſiſte, la diſperſion des Juifs eſt un fait dont nous ſommes témoins. Daniel a vu tous ces évènements pluſieurs ſiècles avant leur conſommation ; & ces évènements n'étoient pas de nature à être prévus ou devinés par une intelligence humaine. Tel eſt, à peu-près, le ſommaire de la démonſtration contre les Incrédules. M. l'Evêque du Puy attaque avec raiſon le Chevalier Marsham, qui ne voit que la perſécution d'Antiochus dans les malheurs annoncés aux Juifs par cette Prophétie : ce qui n'empêcheroit pas encore la défaite de l'incrédulité, ſi Daniel a vécu & prophétiſé ſous Nabuchodonoſor & ſous Cyrus, comme on ne peut en douter. Mais l'explication de Marsham nous enleve-

roit toujours l'avantage de montrer aux Incrédules, que cette prédiction s'est accomplie après le temps des Machabées : c'est l'observation du Prélat qui entre, à ce sujet, dans tous les détails nécessaires pour détruire l'opinion de Marsham. C'est ce qu'on verra volontiers dans l'Ouvrage même, avec un Chapitre entier que donne l'illustre Auteur sur les *vains efforts de l'Empereur Julien pour s'opposer à l'accomplissement de la Prophétie*, c'est-à-dire pour faire rétablir Jérusalem & son Temple. Ce point est encore triomphant contre les Incrédules.

L'Article qui termine la premiére Partie de cet Ouvrage, concerne les prédictions faites en divers temps sur l'état de dispersion & d'abaissement où sont les Juifs depuis tant de siècles. Moyse, David, Osée, Jesus-Christ, saint

Paul ont annoncé clairement cette ſingulière & étonnante ſituation. *C'eſt d'abord*, dit M. l'Evêque du Puy, *une preuve démonſtrative contre l'Incrédulité*, & *de plus* cette ſituation *a été prédite comme le châtiment de la révolte* des Juifs *contre le Meſſie ; ce qui confond également les Juifs & les Incrédules.* On ſe contente d'ordinaire, dans le développement de cette grande controverſe, d'indiquer les Textes de l'Ecriture qui contiennent les Prophéties relatives à l'état du Peuple Juif ; on en fait voir les rapports, l'étendue, l'accompliſſement ſenſible ; on en tire les conſéquences contre l'endurciſſement de cette Nation ; on montre en même temps que le coup qui la frappe, détruit toutes les reſſources de l'Incrédulité. Mais le Prélat, Auteur de cet Ouvrage, va beaucoup plus loin, & il ſe propoſe de

réfuter pleinement les raiſons du Juif Orobio, le plus ſubtil & le plus habile défenſeur qu'ait eu la Synagogue diſperſée. Ce morceau commence par le plan détaillé de la Religion Judaïque, des deſſeins de Dieu en l'établiſſant, des malheurs qui ont été le partage de cette Nation, quand elle s'eſt livrée à l'idolatrie, des fléaux qui l'ont accablée depuis qu'elle a méconnu, perſécuté, crucifié Jeſus-Chriſt, des différences eſſentielles qu'on remarque entre ces derniers châtiments, & ceux qu'elle a éprouvés durant ſes autres diſgraces &c. Enſuite M. l'Evêque du Puy fait voir & détruit les Sophiſmes d'Orobio. C'eſt comme l'Abrégé, en quelques endroits, de la Conférence tenue entre ce Juif & Philippe de Limborch, Miniſtre Arminien d'Hollande. Nous avons ſuivi cette Conférence en liſant l'Ouvrage

du docte Prélat, qui fait très-sagement de nous rendre ce qu'on a dit de plus fort pour la Religion Judaïque & pour l'état de la Synagogue. On en est d'autant plus sûr que cette aveugle Nation se laisse dominer par les plus foibles préjugés. M. l'Evêque du Puy fortifie quelques raisonnements de Limborch, & donne à toute cette controverse les agréments du style & la facilité d'une instruction propre pour tout le monde. Nous terminons ici cet Article qui sera suivi d'un autre pour *les Prophéties vérifiées dans la personne de Jesus-Christ & dans son Eglise.*

ARTICLE

ARTICLE LXXIII.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO & contorni incise con qualche spiegazione. Tom. I. *Les Peintures Antiques d'Herculanum gravées, avec l'explication des sujets & des Notes.* (Tome I.) A Naples, de l'Imprimerie Royale 1757. (Forme d'Atlas.)

De tous les Arts agréables, exercés par les Anciens, il n'en est aucun dont les Modernes aient jusqu'à présent moins réussi à bien approfondir la partie méchanique, que l'Art de la Peinture. Pline nous a transmis assez de Notions sur les procédés en usage dans son siècle; mais ces Notions claires & sans embarras pour les Contemporains de Pline, sont

devenues très-obſcures pour nous. Il n'en faut pas d'autre preuve, que les diverſes opinions qui ont partagé des Savants & des Artiſtes par rapport au véritable *Encauſtique*. De part & d'autre on a fait des expériences : la manière d'opérer étoit différente, le réſultat a paru le même ; & il reſte toujours à ſavoir laquelle des deux manières étoit celle des Anciens, & s'ils n'en avoient pas une troiſième que nous ignorons.

Depuis long-temps on demande ſi les Anciens ont connu la Perſpective, s'ils ont peint à Freſque ou en Détrempe ? Leur *Monocrome* étoit-il ce que nous appellons *Camayeux ?* Ont-ils cultivé avec ſuccès tous les genres de Peinture communs parmi nous, l'Hiſtoire, le Payſage, les Batailles, les Marines &c. ? Queſtions auxquelles il étoit difficile de répondre autrement que par des conjec-

tures, parce qu'on n'avoit point ſous les yeux aſſez de monuments propres à réſoudre définitivement les difficultés.

L'Ouvrage précieux que nous annonçons, en éclairciſſant bien des doutes, termine auſſi bien des diſputes. Il vient éclairer les Amateurs & les Artiſtes; fixer les jugements des premiers, & exciter l'émulation des ſeconds. Oui, les Anciens ont cultivé, & avec gloire, tous les genres de Peinture; rien, dans la nature, n'a échappé à leur Pinceau; comme nous, ils ont eu, ſous d'autres noms, des Raphaëls, des le Lorrains, des Bourguignons, des Bamboches, des Van-Huyſums &c. & ſi tout ce que préſentent les Peintures d'Herculanum n'eſt point parfait, on doit en conclure, non pas que les Anciens peignoient moins bien que nous, mais que, chez les Anciens comme chez nous, il y avoit des

Peintres médiocres, ou que le même Artiſte qui avoit du talent pour l'Hiſtoire, n'en avoit pas pour le Payſage &c.

Quelques années après les premiéres excavations faites à Portici, on publia un ample Catalogue de ce qu'on avoit tiré des ruines d'Herculanum, & au nombre des morceaux indiqués ſont preſque tous les tableaux contenus dans ce Recueil. Mais ce Cata'ogue n'eſt pas d'une plus grande reſſource pour connoître les Antiquités qu'il annonce, que ne l'eſt pour nos Provinces l'explication des Tableaux expoſés au Louvre & au Luxembourg. Il étoit de la magnificence du Roi des deux Siciles, de ſa généroſité, de ſon zèle pour le progrès des Arts, de rendre communs à toute l'Europe les tréſors d'Antiquités qu'il poſſéde. Par ſes ordres, le Burin a multiplié des objets dignes de

fixer & de charmer tous les yeux. Des plumes ſavantes les ont accompagnés de recherches propres à en donner l'intelligence & à en relever le mérite. Parmi les Académiciens qui ont contribué de leurs lumières à expliquer ces beaux Monuments, il en eſt de célèbres depuis long temps dans la République des Lettres : dès-lors leur travail mérite autant la confiance du Public, que ſa reconnoiſſance.

On peut diſtinguer, dans ce Recueil, la partie Pittoreſque & la partie Littéraire. Nous nous attachons d'abord à celle-ci, par ce qu'elle contient ſur le Méchaniſme de l'Art, des obſervations qui paroiſſent devoir précéder, dans nos Mémoires, la Deſcription des Tableaux, quoique, dans l'Ouvrage, elles ſoient placées à la fin du Volume.

» Notre premier deſſein, en pu-

bliant les Peintures du Cabinet de
» Sa Majeſté, n'étoit pas, *diſent*
» *les Académiciens de Naples*, de
» prononcer ſur le mérite des
» Tableaux, perſuadés que nous
» étions qu'il ſuffiſoit de les pré-
» ſenter exactement gravés, & d'y
» joindre ſur le coloris & ſur l'état
» de chaque pièce, quelques réfle-
» xions qui puſſent donner aux
» Curieux plus de facilité pour
» juger par eux-mêmes de ce
» qu'ils verroient. Mais la vanité de
» ceux qui, avec un goût faux &
» ſans avoir vu ni la Peinture, ni la
» Gravure, ſe ſont hâtés de parler
» de ces monuments, dans la vuë
» d'en donner une idée déſavan-
» tageuſe, nous oblige à commu-
» niquer ce que des yeux connoiſ-
» ſeurs ont remarqué d'inconteſta-
» ble dans les Peintures d'Hercu-
» lanum; dans la vuë, à notre
» tour, de détromper ceux qui ſe
» ſeroient laiſſés prévenir par cer-

» tains Ouvrages, où il regne plus
» de précipitation & de hardieſſe
» que d'attention & de lumières.«

Ce peu de mots ruine la fortune de quelques Diſſertations publiées en Italie ſur les découvertes de Portici. Mais c'eſt la faute des Auteurs ; ils ne devoient point parler ſans connoiſſance de cauſe. L'intérêt du Public juſtifie la réclamation des Académiciens ; & nous avons cru devoir la citer, pour que l'on ſût enfin à quel témoignage il convient de s'en rapporter ſur des Antiques dont peu de perſonnes ſont à portée d'examiner les originaux.

Juſqu'à préſent on n'a rien trouvé dans les Auteurs qui conduisît à faire croire que les Anciens ont connu la Peinture à l'Huile, & il paroît ſûr qu'ils ne connoiſſoient que la Freſque & la Détrempe ou la Gouache. Mais la Peinture à Freſque étoit-elle la ſeule dont on

décorât les voûtes & les murailles? C'eſt une queſtion agitée par les Antiquaires qui preſque tous ont été perſuadés que l'Antiquité n'a fait uſage que de la Freſque pour l'ornement des murailles & des voûtes. Les Tableaux d'Herculanum doivent détromper ceux qui tiendroient encore cette opinion, puiſque tous ces Tableaux, à-peu-près, ſont peints en Détrempe. La preuve, la voici.

1°. Pluſieurs de ces morceaux ont ſouffert & ſe ſont écaillés : la premiére couleur enlevée en a laiſſé voir une ſeconde qu'elle couvroit, ſans que la ſurface de l'enduit ſoit le moins du monde endommagée : or c'eſt ce qui ne ſauroit arriver dans la Peinture à Freſque. Ici les couleurs délayées dans l'eau pure & appliquées ſur un enduit encore frais compoſé de Chaux & de Sable, pénétrent les matières, s'incorporent avec

elles, & ne peuvent s'en détacher à moins que l'enduit lui-même ne tombe.

2°. La Fresque n'admet pas toutes sortes de couleurs : cela étoit vrai du temps de Pline*, & l'est encore aujourd'hui. Or les Tableaux d'Herculanum rassemblent toutes les couleurs connues chez les Anciens & en usage dans la Peinture, sur-tout celles que la Fresque rejette. Il y en a même quelques-unes dont la composition seroit, *dit-on*, aujourd'hui très-difficile, pour ne pas dire impossible. Tel est en particulier un certain rouge foncé, & une espèce de violet assez communs dans ces Tableaux.

---

* Ex omnibus coloribus cretulam amare, udoque illini recusant Purpurissum, Indicum cæruleum, Melinum, Auripigmentum, Apianum, Cerussa. *Plin. Lib. XXXV. Cap. VII.*

Il ne faut pas croire, au reſte, que ces couleurs ſoient crues, ou que le paſſage de l'une à l'autre ſoit bruſque & dur ; non, il y regne une ſcience des dégradations & des demi-teintes qui feroient honneur à nos plus grands Maîtres.

Cela étant, il y a donc à s'étonner que les demi-teintes ſi bien entendues dans les figures des Anciens ſoient ſi rares dans les fonds, qui preſque toujours ſont d'une couleur tranchante ; point d'adouciſſement, point de ce clair-obſcur qui fait ſortir ſi heureuſement les objets, les arrondit, les environne d'air. Nous ne voyons pas aujourd'hui la raiſon d'une pareille affectation, & les Anciens ſeuls pourroient nous la donner ; mais nous doutons qu'elle ſatisfît, parce qu'elle auroit toujours contre elle le mauvais effet que font ordinairement à l'œil ces fonds

monotones, & l'œil eſt le premier juge quand il s'agit de couleurs.

De la premiére obſervation, *diſent les Académiciens*, il ſemble réſulter que les procédés, pour peindre en Détrempe ſur les murailles, étoient les mêmes que pour peindre ſur bois. On laiſſoit bien ſécher l'enduit, on le couvroit enſuite d'une ſeule couleur, toute d'une ſeule teinte, ordinairement rouge, jaune ou verte; & ſur ce fond on peignoit avec des couleurs différentes délayées dans de la Gomme, ou de la Colle, telle qu'on l'emploie aujourd'hui.

Quant à la Freſque, on paroît douter que la manière des Anciens fût en tout ſemblable à la nôtre. Comme nous, ils opéroient ſur l'enduit fraîchement appliqué, mais ils ne lui faiſoient prendre que cette premiére couleur deſtinée à ſervir de fond, & ne pei-

gnoient leurs ſujets que lorſque l'enduit colorié étoit bien ſec. On va même juſqu'à conjecturer que, dans l'Antiquité, on peignit rarement à Freſque des ſujets, où il entroit des perſonnages; que ceux-ci étoient réſervés pour la Détrempe, & qu'on ne repréſentoit à Freſque que des Animaux, des Arbres, des Groteſques. Un paſſage de Vitruve (Liv. VII. Ch. 3.) où il eſt parlé de l'Art d'appliquer ſolidement l'enduit, autoriſe un peu cette conjecture.

Mais n'eſt-elle pas combattue par les découvertes faites il y a cent ans, dans les Thermes de Titus, dans le Tombeau de Ceſtius, dans celui des Naſons? Les morceaux de Peinture, tirés de ces monuments, repréſentent des traits d'Hiſtoire & de Fable; il y entre beaucoup de perſonnages, & de l'aveu même des Académiciens, les Antiquaires du dernier ſiècle

ne balancerent pas à regarder ces Peintures comme de véritables Fresques.

Sans vouloir donner atteinte à la gloire de ces Antiquaires, qui cependant n'avoient pas tous le même mérite, ne pourroit-on pas aussi demander si leur jugement a été porté après des observations bien exactes ? Le fond de Chaux & de Sable, sur lequel étoient les Peintures, n'a-t-il pas trompé ? La ressemblance apparente entre nos Fresques & celles des Anciens, n'a-t-elle pas fait croire, sans autre examen, qu'il n'y avoit, en effet, aucune différence entre les unes & les autres ? Notre doute sur ce point vient de ce que Bellori & la Chausse, deux des plus savants Antiquaires qui aient expliqué les Tableaux dont nous parlons, ne disent pas un mot de la composition méchanique de ces Tableaux. Et, pour le remarquer en passant,

une Diſſertation ſur ce ſujet auroit mieux valu à la tête de leur Ouvrage, que l'éloge cent fois répété de la Peinture qu'ils y ont placé. Quoiqu'il en ſoit de l'opinion des Académiciens de Naples, elle vaut la peine de faire rappeller à un nouvel examen les Tableaux expliqués par Bellori & la Chauſſe, parce que le plus sûr moyen d'avancer dans la connoiſſance des Arts de l'Antiquité, eſt de comparer nos découvertes avec celles de nos Pères.

Il eſt arrivé à quelques-uns des Tableaux d'Herculanum des accidents qu'on n'a pu ni prévenir, ni réparer entièrement. Ces Tableaux, en ſortant de deſſous terre, avoient les couleurs fraîches & vives, mais, après avoir été expoſés à l'air pendant quelque temps, ils ſe ſont altérés, les couleurs ont perdu de leur vivacité, & dans certains morceaux elles ont entière-

ment disparu. On attribue cette altération ou à l'excessive humidité du terrein d'où l'on a tiré les Tableaux, ou à l'excessive chaleur causée par l'éruption du Vésuve, lorsque Herculanum fut englouti. Les Peintures ayant été couvertes de cendres embrasées & de matières bitumineuses, les Gommes qui donnoient du corps aux couleurs, auront été consumées, & l'air agissant avec force après l'excavation, aura fait évaporer les couleurs mêmes destituées de liaison.

Si l'on pouvoit douter que les Anciens aient aussi-bien dessiné en Peinture qu'en Sculpture, les morceaux qu'on nous offre ici, fixeroient, à cet égard, nos incertitudes. Il y en a peu où le dessein ne soit d'une très-grande correction; quelques-uns même ont en ce genre des finesses capables, *ajoûte-t-on*, d'effrayer les

plus forts Deſſinateurs de notre ſiècle.

C'eſt beaucoup dire, mais ce n'eſt pas en dire trop, ſi l'on juge du talent de deſſiner des anciens Peintres par celui des anciens Sculpteurs. A parler en général, le Deſſein eſt toujours en Sculpture ce qui fait diſtinguer l'antique du moderne ; & depuis plus de deux cents ans que la bonne Sculpture a reparu parmi nous, il a été donné à très-peu d'Artiſtes, même célèbres, d'embarraſſer les Connoiſſeurs.

Les Peintres dont les Ouvrages nous occupent ici, joignoient à un Deſſein pur & correct la plus vive expreſſion. Les Tableaux d'Hiſtoire ſont de la plus grande & de la plus noble manière ; les paſſions y paroiſſent avec leurs vrais caractères, & les défauts qu'on apperçoit dans quelques-uns ſont rachetés par de très-rares

beautés. Tous, en un mot, fournissent, dans l'ensemble, des objets d'admiration, &, dans les différentes parties, des sujets d'études savantes.

Dans les morceaux de Perspective, on reconnoît les principes propres de cette partie, mais ils sont plutôt indiqués que rendus & développés. Les Académiciens promettent sur la Science de la Perspective disputée aux Anciens, des observations qui prouveront qu'on a eu tort de la leur refuser. Les Animaux, les Fleurs, les Fruits sont d'un fini admirable. Les Paysages sont touchés avec esprit & légèreté. Ils sont moins terminés que ceux de nos Peintres modernes, mais la manière en est franche & piquante.

En terminant ce premier Extrait, qui n'est guères qu'une traduction des observations faites par les Académiciens, nous indiquons

le nombre des Tableaux contenus dans le premier Volume.

1°. Il y en a cinquante qui font la partie principale de l'Ouvrage, & dont on s'est particulièrement attaché à expliquer les sujets. Tout ce que l'Histoire, la Mythologie, la Physique, les Arts &c. fournissent de plus profond & de plus recherché, est employé dans les Notes, à appuyer l'explication que l'on donne de chaque sujet.

2°. Ces Tableaux sont ce qui a paru de meilleur & de plus digne de la curiosité du Public parmi les morceaux de différents genres. A la tête sont les *Monocromes*; après viennent l'Histoire & la Fable; suivent les jeux d'Enfants ou *Bambochades*; l'Architecture & quelques morceaux Egyptiens. Les Tableaux de Paysages, de Marines, de Fleurs, de Fruits &c. n'étant point assez grands pour donner des Planches égales aux

premiéres, ou leur diſpoſition ne s'accordant point avec le format du Volume, on les a diſtribués en façon de Vignettes au haut & au bas des pages, qui contiennent l'explication des grands Tableaux, quelquefois même au-deſſous de ceux-ci. Enfin tout l'Antique qu'on nous donne ici, eſt de plus cent cinquante Tableaux, grands ou petits.

Outre cela, à la tête de l'Ouvrage eſt d'une très-bonne main le Portrait de Sa Majeſté le Roi des deux Siciles, à qui le Recueil eſt dédié, comme le monument éternel de ſa grandeur & de ſon goût. On a placé enſuite une Carte détaillée du Golphe de Naples. Les Lettres griſes de chaque explication préſentent de petites Vuës, des Payſages, des Marines de l'invention & du Deſſein du S[r] Vanvitelli, excellent Artiſte & Architecte du Palais de Caſerte.

Juillet, 1759. I. vol.

Enfin il ne manque à cet Ouvrage rien de ce qui annonce l'entreprise d'un grand Monarque, mais son plus grand prix vient encore de la main royale qui le donne.

ARTICLE LXXIV.

MÉMOIRES SUR L'ANCIENNE Chevalerie, &c. Par M. de la Curne de Sainte-Palaye, de l'Académie Françoise, de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Académies de Nancy & de la Crusca. (Deux Tomes *in*-12.) *A Paris, chez Duchesne Libraire, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LIX.

IL y a, dans ces deux Volumes, cinq Mémoires *sur l'ancienne Chevalerie*, & un sixième concernant la lecture des anciens Ro-

mans (pareillement *de Chevalerie :*) le tout déja publié dans le grand Recueil de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* (Voyez Tome XX. pour les cinq premiers Mém. & Tome XVII. pour le ſixième.) M. de la Curne de Ste Palaye eſt l'Auteur de ces morceaux très-accueillis des vrais Savants, & très-dignes de reparoître dans des Volumes ſéparés. On y ajoûte du même Académicien deux autres Pièces., l'une intitulée : *Extrait des Poëſies Provençales ;* & l'autre : *Les anciens honneurs de la Cour de Bourgogne.* Toutes deux propres à faire connoître le génie, les uſages, le cérémonial des temps de Chevalerie.

Les cinq premiers Mémoires

---

* Nous avons indiqué l'Ouvrage ſur *l'ancienne Chevalerie* dans nos Mémoires de Septembre 1755.

que nous annonçons comme la partie principale de ces deux Volumes, sont importants par les détails où ils entrent & par les Notes qui les accompagnent. La connoissance de l'ancienne Chevalerie & la science de notre Histoire, pendant l'espace de trois ou quatre siècles, sont tellement liées que celle-ci ne peut être exacte sans le secours de celle-là. Mais, comme il n'est ici question ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il s'agit de notre patrie, ces discussions ne flatteront peut-être pas le goût bizarre de certains Littérateurs. L'Auteur semble le craindre, & nous ne voudrions pas le rassûrer pleinement sur ce point. Capable, au reste, de tout autre travail, il s'est attaché par préférence à des recherches sur notre Histoire : matière utile, mais ingrate, qu'il a su éclaircir & orner. Voilà un *de ces dévoue-*

ments si communs dans les Lettres, dit M. le Comte de Caylus, cité par M. de Bougainville dans l'Avertissement. C'est aussi la meilleure méthode ; & si chacun de nos Savants approfondissoit & épuisoit la partie littéraire qu'il auroit embrassée, quel nouveau jour se répandroit sur tout l'Empire des Lettres !

Nous ne prétendons pas réduire en Extraits des Dissertations où presque tout est Fait, Citation, Anecdote. Il nous suffira de montrer la Chevalerie par ses côtés les plus intéressants, & de renvoyer pour le surplus à l'Ouvrage de M. de Ste Palaye.

D'abord on ne peut nier que l'institution de la Chevalerie n'ait procuré de grands avantages, & ne soit entrée pour beaucoup dans les vuës politiques de notre ancien Gouvernement. Quelques Auteurs ont cru en voir l'origine

dès la ſeconde race, fondés ſur ce que Charlemagne ceignit l'épée avec grand appareil à ſon fils Louis le Débonnaire, & celui-ci à ſon fils Charles. A ce compte, il faudra remonter encore plus haut, puiſque, dans des exemples tirés de la premiére race, on retrouve ce cérémonial; & qu'au rapport de l'Hiſtorien Tacite, il n'étoit pas même inconnu des anciens Germains, pères & modèles des Francs nos Ancêtres. Quoiqu'il en ſoit, la vraie Chevalerie, ſelon le ſavant Académicien, ne date guères que du XI^e^ ſiècle, » à la regarder comme une » dignité qui donnoit le premier » rang dans l'Ordre militaire, & » qui ſe conféroit par une eſpèce » d'inveſtiture, accompagnée de » certaines cérémonies & d'un » ſerment ſolemnel. « C'eſt-à-dire qu'auparavant il y avoit des Chevaliers peut-être, mais point

point encore d'Ordre de Chevalerie.

Sous quelque jour qu'on considère les premiers temps des Chevaliers, tout y est digne de l'attention & de la curiosité des Hommes de Lettres. La Chevalerie étoit l'Ecole de l'honneur, de la valeur & de la *courtoisie*. Les Chevaliers étoient par excellence les *Héros*, les *Preux*, la *fine fleur* & la *vraie perle* de Chevalerie. Leur éducation, il est vrai, n'étoit pas fort savante : tout se rapportoit à la guerre. Le Connétable du Guesclin (c'est celui que nous choisissons entre des milliers d'autres) ne savoit *ne lire*, *ne écrire*; mais l'exercice des armes dressoit leurs corps : la Religion conçue à leur manière, & l'honneur, comme de concert, formoient leurs mœurs & leur caractère : & pour ce qui est de l'esprit & des façons, c'étoit un soin qui regardoit *les Dames*.

C'eſt quelque choſe de ſingulier que leur influence dans tous ces exercices de Chevalerie. Elles regnoient, comme en ſouveraines, ſur les Chevaliers qui vouloient gagner leurs *bonnes graces*. Elles ſavoient ſe ſervir de leur aſcendant pour conſeiller, ordonner, reprendre, louer, blâmer, donnant le ton & mettant le *taux* à toutes les entrepriſes de Chevalerie. Elles décidoient les conteſtations, adjugeoient le prix de la bravoure, animoient le courage de leurs tenants & de leurs champions, & en exigeoient des *prouëſſes*. La bonne morale qui eſt celle de l'Evangile, ne compatiſſoit pas trop avec ces principes ou ces pratiques; mais ce qui diminue peut être le ſcandale, c'eſt qu'à s'en tenir aux régles de la bonne Chevalerie, l'amour des Chevaliers devoit être honnête, épuré, noble, idéal, un peu chi-

mérique, quelquefois même un peu *fanatique* & peu différent des folies de l'incomparable Chelier de la Manche. Il devoit ne tendre enfin après bien des épreuves qu'à une union permiſe & légitime. En un mot, comme dit ici l'Avertiſſement, » c'étoit un » contraſte ſingulier de Religion » & de galanterie, de magnifi- » cence & de ſimplicité, de bra- » voure & de ſoumiſſion ; un mê- » lange d'adreſſe & de force, de » patience & de courage, de bel- » les actions produites par un mo- » tif chimèrique, & de fonctions » preſque ſerviles, ennoblies par » un motif élevé. «

Rien de plus ſpécieux que leurs Réglements tels qu'ils ſont rapportés dans le Livre de *l'Ordre de Chevalerie.* » Indépendamment » de la défenſe de la Religion, » des Miniſtres & des Temples à » laquelle s'étoit engagé le nou-

» veau Chevalier, les autres » Loix..... renfermées dans le ſerment de ſa réception, auroient » pu être adoptées par les plus » ſages Légiſlateurs, & par les » plus vertueux Philoſophes de » toutes les Nations & de tous les » ſiècles. En vertu de ces Loix, » les Veuves, les Orphelins, & » tous ceux que l'injuſtice faiſoit » gémir dans l'oppreſſion, étoient » en droit de réclamer la pro- » tection d'un Chevalier, & d'exi- » ger pour leur défenſe non-ſeu- » lement le ſecours de ſon bras, » mais encore le ſacrifice de ſon » ſang & de ſa vie : ſe ſouſtraire » à cette obligation, c'étoit man- » quer à une dette ſacrée, c'étoit » ſe déshonorer pour le reſte de » ſes jours.« Les Dames, toujours privilégiées, avoient un droit ſpécial à cette eſpèce de ſauvegarde, pour peu que leurs biens ou leur réputation fuſſent atta-

qués, ou simplement ménacés. Mais après tout, ce droit des Dames étoit conditionnel, & supposoit toujours la régularité de leur conduite, l'intégrité de leur réputation : sans quoi, le Chevalier ne leur devoit plus aucune défense, mais des mépris & des insultes, dette qu'il acquittoit très-fidèlement. Il est aisé de voir que cette conduite étoit une sorte de ressource contre le libertinage au moins public & scandaleux.

Les sept premiéres années de la vie d'un Chevalier étoient confiées au soin des femmes dans la maison paternelle. A sept ans, les jeunes Gentilshommes, sans distinction & sans exception, changeoient de pére, en quelque sorte, & passoient au service de quelque Seigneur, qui désormais leur tenoit lieu de père & de maître. C'est-là qu'une éducation mâle, des exercices, des divertissements

preſque tous relatifs au métier des armes, les diſpoſoient de loin aux travaux guerriers, & chacun y trouvoit ſon avantage. Si la généroſité des Seigneurs ouvroit des hoſpices à la jeune Nobleſſe, celle-ci s'abaiſſoit à tous les ſervices ſans ſe dégrader, & rempliſſoit toute la ſignification du mot de *varlet* : c'étoient des ſerviteurs & des ſujets acquis pour toute la vie.

A quatorze ans, le Novice d'armes montoit au grade d'Ecuyer, titre autrefois plus honorable encore qu'il n'eſt aujourd'hui, & que pluſieurs fils de nos Rois n'ont pas rougi de prendre. » Le jeune Gentilhomme nouvellement *ſorti* » *hors de Page*, étoit préſenté à » l'Autel par ſon père & ſa mère, » qui, chacun un cierge à la main, » alloient à l'Offrande. Le Prêtre » célébrant prenoit de deſſus l'Autel une épée & une ceinture, ſur

» laquelle il faisoit plusieurs béné-
» dictions, & l'attachoit au côté
» du jeune Gentilhomme qui
» alors commençoit à la porter. «
L'Ecuyer étoit appliqué à tel emploi qu'on jugeoit à propos ; car, dans cet état même, il y avoit plusieurs degrés dont l'un menoit à l'autre : *Ecuyer de Chambre* ou Chambellan ; *Ecuyer tranchant* ; *Ecuyer d'Ecurie*, *d'Echansonnerie*, *de Panneterie*, &c. la plus noble fonction étoit celle d'*Ecuyer du Corps*, plus spécialement attaché à la personne du Maître : on l'appelloit pour cela même *Ecuyer d'honneur*.

C'est dans ce nouveau poste que la jeunesse se perfectionnoit, à la mode du temps, & dans la politesse & dans le maniement des armes. Les Ecuyers faisoient, en grande partie, *les honneurs* de la maison, & n'obtenoient l'estime & l'approbation des Seigneurs &

des Dames qu'autant qu'ils pratiquoient cette *courtoisie* tant vantée. Quant au métier de la guerre, ils y préludoient en toutes façons ; ils prenoient soin des armes, des chevaux, & encore plus de la personne des Seigneurs. Dans les batailles & dans les tournois, ils leur servoient comme de *seconds*, les armoient & les désarmoient, paroient les coups qu'on vouloit leur porter, les remontoient s'ils étoient démontés, les couvroient de leur propre corps, & assez souvent se faisoient tuer pour eux : *ainsi qu'on dit que fit ce grand & brave Ecuyer de S. Severin à la bataille de Pavie, à l'endroit du Roi François. Aussi y mourut-il en la bonne grace de son Roi, qui le sut bien dire peu après.* Ce sont les termes de Brantome. En temps de paix, ils voloient par-tout où il y avoit à s'instruire, tournois, joûtes, veilles, pas d'ar-

mes, caſtilles * &c. Ils n'y demeuroient pas Spectateurs oiſifs, mais portoient ſur eux des tablettes où ils marquoient tous les hauts faits d'armes, les tours d'eſcrimes, les beaux coups de lance &c. dont ils avoient été témoins.

Enfin à l'âge de vingt & un ans, on pouvoit recevoir l'Ordre de Chevalerie, l'objet de l'ambition & le terme des vœux de notre Nobleſſe. Si l'Ecuyer n'étoit pas opulent, il reſtoit ſimple Chevalier ou *Bachelier*, comme on parloit alors, content de s'attacher à la fortune d'un Grand. Quelques-uns même demeuroient toujours Ecuyers, plutôt que de prendre un état dont ils n'auroient pu ſoûtenir la dépenſe ; c'eſt le conſeil que leur donne un Ouvrage compoſé ſous le titre de *la Salade*,

* *Caſtille* étoit l'attaque d'une Tour ou d'un Château.

par Antoine de la Sale, vers le milieu du XV^e^ ſiècle. Il veut que l'Ecuyer ne poſtule l'Ordre que » quant il a bien voyagé, & a été » en pluſieurs faits d'armes dont » il en eſt ſailli à l'honneur, & » qu'il a bien de quoi maintenir » l'eſtat de Chevalerie ; car aultre- » ment ne lui eſt honneur, & vault » mieulx être bon Eſcuyer que ung » poure Chevalier. «

Mais d'autre part, les droits & les prérogatives de la Chevalerie étoient une puiſſante amorce. Le Chevalier, pour peu que le mérite perſonnel relevât ſon titre, étoit dans la plus haute conſidération. Il étoit Juge né de ſes *Pairs*, & nul autre que des Chevaliers n'avoit permiſſion de l'appeller ni de le combattre. Etoit-il priſonnier de guerre ? on ne pouvoit l'enfermer ni le mettre aux fers : arrivoit-il dans quelque Château ? il étoit ſûr d'être reçu d'une ma-

nière diſtinguée : tout s'empreſſoit à le ſervir. Il y avoit une ſorte d'émulation entre les Seigneurs & les Dames, à qui le combleroit de plus de préſents. Il recevoit des gratifications & des récompenſes du Souverain au ſervice duquel il s'étoit dévoué ; & ce qui eſt aſſez ſurprenant, c'eſt qu'il pouvoit prendre des engagements en différentes Cours dont il étoit comme le Penſionnaire : bien entendu que quand les Princes ſe faiſoient la guerre, il rompoit avec tous les autres, pour ſuivre la bannière de ſon Seigneur naturel. S'il venoit à mourir, l'honneur le ſuivoit au tombeau ; ſes obſéques étoient magnifiques : on lui dreſſoit des monuments, dont pluſieurs ſubſiſtent encore. » Les marques ho-
» norables qui décoroient les Ca-
» tafalques & les Mauſolées des
» Chevaliers, étoient en même
» temps, de la part de la Nation

» qui les décernoit, un témoignage
» de ſa reconnoiſſance envers le
» Héros qui l'avoit défendue. Pour
» le Héros lui-même, c'étoit une
» récompenſe immortelle de ſes
» travaux ; & pour ſa famille, une
» décoration dont elle ne devoit
» jamais ternir l'éclat : c'étoit
» enfin pour toute la Chevalerie
» un exemple propre à l'enflam-
» mer d'une noble émulation &c. «

Ajoûtons les progrès rapides que le titre de Chevalier mettoit à portée de faire dans la carrière des armes. Boucicaut fut Maréchal de France à vingt-cinq ans ; & le *Chevalier ſans reproche*, Louis de la Tremouille, n'en avoit pas plus de vingt-huit, quand il fut revêtu de la dignité de Lieutenant-Général du Roi, grade ſupérieur à celui des Maréchaux mêmes : il gagna la bataille de S. Aubin, où il fit priſonnier le Duc d'Orléans. C'étoit encore une

voie de s'enrichir. Les Chevaliers étoient les Avoués & les Défenseurs des Eglises & de leurs domaines : elles achetoient à grands frais cette protection : & malgré cela, elles eurent trop souvent lieu de s'en répentir : en cherchant des Patrons, elles trouverent des Tyrans & des Oppresseurs. M. de Ste Palaye dit que c'est aux usurpations de ces Protecteurs prétendus que nos Jurisconsultes rapportent l'origine des *dixmes inféodées*. De plus » une Demoiselle riche héritière..... une » Dame restée veuve avec de » grandes Terres à gouverner, » avoit-elle besoin d'un secours » extraordinaire ? Elle appelloit » quelque Chevalier d'une capacité reconnue : elle lui confioit » avec le titre de Vicomte ou de » Châtelain, la Garde de son Château & de ses Fiefs, le commandement des gens de guerre

» entretenus pour leur défenſe ;
» quelquefois même, dans la ſuite,
» elle acquittoit par le don de ſa
» main les ſervices importants
» qu'elle avoit reçus de lui.« D'ailleurs la guerre enrichiſſoit alors par le butin & par les rançons ; & de plus les Chevaliers jouïſſoient de toutes les immunités du Clergé. Ainſi le profit & la gloire marchoient de compagnie en faveur des *Preux*.

C'étoit dans les *Tournois* qu'ils brilloient principalement. On nommoit ces exercices *Ecoles de proueſſe* : c'étoit l'image de la guerre : c'étoit, ſi nous oſons le dire, la *guerre de la paix*. On fixe communément leur origine au XI^e ſiècle : l'Auteur obſerve qu'en un ſens on peut la faire remonter plus haut, & que toutes les Nations guerrières ont eu des exercices, des combats ſimulés qui préludoient aux véritables, en

même temps qu'ils y préparoient ; *Imaginariæ bellorum prolusiones, belli preludia* : c'est ainsi qu'ils sont appellés par les Historiens. » L'Auteur des *Pandectæ triumphales*, cité par Favin, prétend » que l'Empereur Henri l'Oiseleur » introduisit en Allemagne l'usage » des Tournois, jusqu'alors inconnu à cette Nation, mais qui » étoit pratiqué par la Noblesse » de France & d'Angleterre. Ces » mots

Francorum more vetusto
Cingula militiæ nova præbuit ;

» dont se sert Guillaume le Breton dans sa Philippide, lorsqu'il » parle de Philippe Auguste qui » donna la Chevalerie au jeune » Artus en 1201, & les termes » de *conflictus Gallicos*, employés » par Matthieu Paris, Ecrivain » Anglois sous l'an 1179, pour » exprimer les Tournois, ne per-

» mettent pas de faire à d'autres
» qu'aux François l'honneur de les
» regarder comme les Inſtituteurs
» de ces exercices. «

Il n'eſt pas en notre pouvoir d'inſérer ici toutes les obſervations curieuſes dont l'Auteur remplit ſon Ouvrage. Nous dirons ſeulement 1° Que les Tournois des Chevaliers, ou les grands Tournois, étoient précédés dès la veille par d'autres exercices, qui s'appelloient tantôt *eſſais*, tantôt *éprouves* (épreuves,) & d'autres fois *eſcremies*, c'eſt-à-dire *eſcrimes*. C'eſt-là que les plus adroits s'eſſayoient les uns contre les autres avec des armes plus légères,
» & ceux d'entre eux qui s'étoient
» le plus ſignalés dans ces pre-
» miers Tournois, & qui en
» avoient remporté le prix, ac-
» quéroient quelquefois le droit
» de figurer dans les ſeconds par-
» mi l'Ordre illuſtre des Cheva-

» liers, en obtenant eux-mêmes » la Chevalerie. « 2° Que les joûtes, ſouvent confondues avec d'autres combats & les tournois même, étoient proprement le combat à la lance d'homme ſeul à homme ſeul. 3° Que la dernière lance étoit toujours *la lance des Dames, & de toutes les joûtes*, dit M. de Ste Palaye, *celle où l'on ſe picquoit de faire de plus nobles efforts.*

Ces grands ſpectacles parurent à la fin ruineux, tant à ceux qui les donnoient, preſque tous Souverains ou puiſſants Seigneurs, qu'aux ſimples Chevaliers qui chercherent bientôt à s'y diſtinguer par la pompe & le luxe plus que par le courage : (mauvaiſe émulation qui fut dans tous les temps l'écueil de notre Nobleſſe.) Diſons encore que ces jeux devinrent trop ſérieux & ſouvent funeſtes. » On pourroit donner

» une liste très-ample des Cheva-
» liers blessés ou tués dans les
» tournois, sans compter ceux qui
» étoient quelquefois écrasés dans
» la foule. *Robert, Comte de Cler-
» mont en Beauvoisis, fils de
» S. Louis,* dit Fauchet, *& Chef
» de la maison qui aujourd'hui
» porte le nom de Bourbon, en un
» de ces tournois reçut tant de
» coups de masse, que le reste de
» sa vie il s'en porta mal.* Raoul,
» Comte d'Eu, Connétable de
» France, perdit la vie, en 1344,
» aux joûtes qui se firent pour le
» mariage de Philippe, fils de Phi-
» lippe de Valois. Mais un des
» Tournois les plus meurtriers est
» celui qui fut fait à Nuys, auquel,
» suivant Philippe Mouskes, il y
» eut quarante-deux Chevaliers
» & autant d'Ecuyers (Varlets)
» qui furent tués. « Ces sanglantes
scènes contribuerent beaucoup à
la suppression des Tournois, &

perſonne n'ignore que la fin tragique de Henri II. leur porta le coup mortel : ce malheur eut plus d'efficace que toutes les défenſes des Papes & toute l'autorité de nos Rois, dont quelques-uns les proſcrivirent à raiſon des dépenſes énormes & des accidents.

L'Auteur renvoyant ſes Lecteurs à tant d'Ecrivains qui ont traité cette matière plus à fond, ne laiſſe pas de s'étendre aſſez ſur la pompe de ces ſpectacles, ſur les Officiers & les Juges qui y préſidoient, ſur la diſpoſition des lieux où ſe donnoit le combat &c. mais encore plus ſur le triomphe des vainqueurs. » Les jeux de la Grèce » célébrés par Pindare, avec toute » la pompe de ſa Poëſie ; & les » triomphes de l'ancienne Rome, » ne nous donnent point l'idée » d'une récompenſe auſſi glorieu» ſe. « Il faut voir tout ce brillant morceau dans l'Ouvrage même.

Les Tournois une fois tombés, entraînerent, dans leur chute, tout l'Ordre de Chevalerie : ils en étoient l'ame & l'attrait ; & dès qu'ils ceſſerent, on put dire, *plus de Tournois, plus de Chevaliers* ; quoiqu'au reſte, bien d'autres cauſes annoncerent ſa décadence & conſommerent ſa deſtruction.

1°. Comme tout dégénère, ces beaux Statuts de l'Ordre, qui preſcrivoient tant d'égards, de réſerves & même de vertus, ne furent bientôt plus connus que par nos vieux Romans. A cette ancienne galanterie qu'on prétendoit être honnête & reſpectueuſe, ſuccéderent des excès affreux : la plûpart de nos Chevaliers devinrent ſi libertins, qu'ils devinrent la fable des Romanciers & des Poëtes. Toute leur Religion ſe réduiſit à quelques Obſervances & à ſe faire enterrer en habit de Moine. Les

Notes ajoûtées au cinquième Mémoire ne fourniſſent des preuves que trop concluantes de ces déſordres & de quantité d'autres.

Enſuite, dans ces ſiècles d'ignorance & de barbarie, les Chevaliers qui, pendant la paix, ne ſavoient à quoi s'occuper, s'attaquoient l'un l'autre, mettoient tout au pillage, & faiſoient preſque autant de théâtres de ſang & d'horreur qu'il y avoit de Châteaux fortifiés en France. D'autre part, la valeur fougueuſe & preſque romaneſque de ces braves Champions, fut bientôt indiſciplinable : chacun d'eux ſe conſidérant comme une eſpèce de Général, agiſſoit à ſa tête, d'où réſulterent de grands malheurs & de grands échecs, principalement ſous les Regnes des premiers Valois. L'Auteur n'oublie pas l'invention des armes à feu ; elle changea preſque totalement l'an-

cienne méthode, & contribua, à ce qu'il nous semble, plus que toute autre cause, à rendre inutiles les coups de main, les combats singuliers; par conséquent, à faire tomber la Chevalerie. La faveur & la cabale enfin n'influerent pas peu dans sa décadence. Sous l'infortuné Regne de Charles VI. nos Princes du sang, divisés par l'ambition de gouverner seuls, » chercherent à se procurer un grand » nombre de créatures par de fréquentes promotions faites sans » discernement. Dans les Candidats, on n'exigeoit plus ni la » force, ni l'expérience; on prodiguoit la Chevalerie à de jeunes » gens..... Suivant Eustache Deschamps, Auteur contemporain, » on la conféroit à des enfants de » dix ans & même de sept. Il » n'étoit plus question de s'informer ni de la probité, ni même » de la naissance..... La Cheva-

» lerie ainsi multipliée & pro-
» fanée, ne pouvoit manquer de
» tomber dans le discrédit & pres-
» que dans l'avilissement. «

Sous Charles VII. qui lui fut assez favorable, elle reprit vigueur. La Pucelle d'Orléans entr'autres ranima, pour quelque temps, cette flamme prête à s'éteindre. » Au
» signal d'une fille armée, les Fran-
» çois croient voir l'image de la
» Chevalerie ressuscitée ; tout se
» range sous ce drapeau : la Che-
» valerie reprend vigueur : les
» Usurpateurs sont chassés : le Roi
» triomphant rentre dans tous ses
» droits, & la Nation recouvre
» son légitime Souverain. « Mais ce beau feu ne fut pas de durée. Le même Charles VII. qui protégea la Chevalerie, lui porta une rude atteinte, en établissant les Compagnies d'Ordonnance connues depuis sous le nom de *Gendarmerie.* » Plus ces nouvelles

» levées montroient d'ardeur ;
» plus la Nobleſſe Françoiſe s'em-
» preſſa de ſe faire inſcrire ſur les
» Regiſtres de leurs montres ou
» revues. Outre l'avantage qu'elle
» y trouvoit dans un ſervice qui
» n'étoit jamais interrompu, elle
» avoit encore, dans ces Compa-
» gnies, un droit au commande-
» ment des troupes, au-lieu que
» la qualité de Banneret & de Che-
» valier n'en donnoit plus aucun,
» ſuivant la remarque du P. Da-
» niel. «

François I. quoiqu'il aimât auſſi la Chevalerie, & qu'à la journée de Marignan il eût voulu être armé Chevalier par l'illuſtre Bayard, ne laiſſa pas de hâter ſa ruine, en décorant de l'épée de Chevalier les hommes célèbres par la connoiſſance des Loix, des Sciences & des Lettres : en quoi il eut raiſon, mais » les Chevaliers créés » pour les ſervices militaires..... » aimerent

» aimerent mieux laisser décheoir
» la dignité de Chevalier, que d'en
» partager l'honneur avec ceux
» qu'on appelloit Chevaliers-ès-
» Loix, Chevaliers lettrés, & que
» de consentir à les regarder
» comme leurs égaux. « Enfin le malheur de son fils Henri II. fut le tombeau de la Chevalerie.

Nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter ici toutes les savantes réflexions & toutes les bonnes critiques dont l'Ouvrage de M. de Ste Palaye est tissu plutôt que semé. Nous ne faisons presque plus d'attention au style dont l'élégance, la légèreté, la pureté sont néanmoins si remarquables : nous ne prenons garde qu'au jugement & à l'érudition de l'Auteur. Ces Mémoires avec les Notes qui les accompagnent, supposent la lecture la plus vaste & la mieux digérée.

Il n'y a pas jusqu'à nos anciens

Romanciers, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, nos plus vieux Poëtes aujourd'hui inintelligibles, toutes les Romances, Chanſons, *Fabliaux*, qui ſe trouvent dans les Bibliothèques du Roi, de S. Germain &c. que l'Auteur n'ait ſu mettre en œuvre, & dont il n'ait tiré parti. Quelques Littérateurs n'eſtiment pas aſſez ces productions; ils n'y voient qu'un jargon barbare, des contes inſipides, des pièces informes : mais aux yeux des Savants & des Antiquaires, ce ſont autant de monuments précieux, où ſe retrouvent non-ſeulement les mœurs anciennes avec toute leur ſimplicité, mais un grand nombre de détails inſtructifs, d'uſages, de faits, de points d'Hiſtoire, & de l'ancien Droit François. C'étoient les Hérauts d'armes & les *Trouveres* qui les compoſoient, & alloient enſuite les réciter de Châteaux en Châ-

beaux. *On choisissoit pour ces offices*, dit le P. Ménestrier, cité par l'Auteur, *des personnes que l'on croyoit avoir de l'esprit, du savoir & de l'expérience, mais selon le mauvais goût de ces siècles ignorants.* Ils avoient beaucoup voyagé, & racontoient, sous des noms empruntés, ce qu'ils avoient vu. Ainsi nos Géographes, nos Généalogistes, nos Historiographes pourront y trouver des lumières. » En un mot, c'est » dans nos Romans, *images de » nos Coûtumes anciennes*, sui- » vant Pasquier, que l'on trouvera » les connoissances les plus dé- » taillées sur l'ancienne manière » de faire la guerre, sur les droits » & la dépendance des différents » degrés des Feudataires, sur les » gages de bataille, sur l'admi- » nistration de la Justice, sur la » Noblesse & la Chevalerie, les » Armures, les Armoiries, les

» Tournois « &c. Ne jugeons donc pas des Romans anciens par nos Romans modernes, qui ont peut-être plus d'esprit, d'intrigue, de délicatesse, mais rien d'instructif, à l'exception peut-être d'un petit nombre de Romans moraux.

Nous ne disons qu'un mot des autres pièces insérées dans ces deux Volumes. Ce sont d'abord trois *Extraits de Poësies Provençales*; les deux premiers tirés des Manuscrits de M. d'Urfé; & l'autre d'un *Fabliau*, Manuscrit du Roi, sous le titre de *Conte*, ou de *Lais du Bachelier d'armes*. L'Auteur pratique ici ce qu'il vient de conseiller aux autres; savoir, de donner au Public par Extrait ces sortes d'Ouvrages, comme a fait M. l'Abbé Massieu, par rapport au Roman de la Rose. Quand les Livres sont bons, les Extraits & les Abrégés, quelque bienfaits qu'on les suppose, n'en sauroient

donner qu'une idée imparfaite. Pour ce qui eſt des mauvais Ouvrages, qui rarement ſont mauvais en tout, c'eſt leur rendre un vrai ſervice, auſſi-bien qu'aux Lettres, d'en extraire ce qu'il y a d'utile ; d'imiter Virgile, qui juſques *dans la fange d'Ennius, trouvoit de l'or à ramaſſer.*

Une autre pièce plus conſidérable eſt de la façon d'une Dame de la Cour de Bourgogne du temps de Philippe le Bon, nommée *Aliénor de Poitiers, Vicomteſſe de Furnes.* Elle a pour titre : *Les honneurs de la Cour.* C'eſt proprement le cérémonial des Cours de Bourgogne & de France, ſous les Regnes de Charles VII. de Louis XI. & de Charles VIII. » Ces uſages qui » furent d'abord l'étiquette de la » Cour de France, paſſerent chez » tous les Princes iſſus de la » Maiſon Royale. Le temps qui

» les a abolis parmi nous, les a
» introduits dans la Maiſon d'Au-
» triche, avec l'héritière de Bour-
» gogne : & l'étiquette d'Eſpa-
» gne en eſt encore une majeſ-
» tueuſe émanation.

ARTICLE LXXV.

ODE SUR LA MORT DE S. A. R. Madame la Markgrave de Bareith. (In-8°. pages 16.) Se trouve par-tout à Paris.

ON ne peut douter que cette Ode ne ſoit de M. de Voltaire : elle eſt datée de ſa Maiſon des *Délices*, près de Genève : elle eſt ſuivie d'une eſpèce de Diſſertation pleine de traits qui décèlent ce fameux Auteur. Il *avoue* lui-même *hautement ce petit Ouvrage ;* & il n'y a pas d'apparence que perſonne

veuille s'en attribuer l'honneur.

L'Ode eſt obſcure en quelques endroits ; il s'y eſt gliſſé quelques Vers durs ou ſans harmonie : cependant la Pièce, priſe dans ſon tout, ne manque ni de chaleur ni d'élévation. Il ſeroit à ſouhaiter que la ſtrophe XI^{e}, où l'on rend une ſorte d'hommage à la Religion de Madame la Markgrave, fût plus exacte. En faiſant l'éloge de la Loi Naturelle, il falloit ne pas oublier qu'il y a de plus une Religion Révélée, que tout homme doit auſſi *prendre pour ſon modèle.*

Après cette Poëſie funèbre, il étoit naturel que la Diſſertation, dont elle eſt ſuivie, fût grave & ſérieuſe : mais pourquoi ſe trouve-t-elle ſombre & chagrine ? Eſt-ce qu'elle auroit été jettée ſur le papier dans un de ces moments où, ſelon la belle penſée de M. de Haller écrivant, *dit-on*, à M. de

Voltaire lui-même, *la tranquillité fuit devant le génie?* Quoiqu'il en soit, nous suivrons ce Morceau dans quelques-uns de ses détails, sans toutefois ajoûter aux tristes dispositions de l'Auteur : car *la tristesse*, dit Montagne *, *est un sot & vilain ornement..... c'est une qualité toujours nuisible, toujours folle, toujours couarde & basse.*

M. de Voltaire commence par des plaintes amères contre ceux qui lui attribuent sans cesse des Ouvrages qu'il n'a point faits. Cette querelle est fort ancienne, & nous avons quelquefois enregistré dans nos Mémoires des désaveux à ce sujet : témoin celui d'une prétendue *Histoire universelle, pleines d'erreurs & d'indécences* **, comme M. de Voltaire

---

* Liv. I. Chap. 2.

** Voyez Mém. de Trévoux, Février 1754.

en convenoit. Malheureusement on est un peu trop accoûtumé à ces réclamations plus contentieuses que littéraires ; & ceux qui prennent garde à tout, disent que les Editions non-désavouées par M. de Voltaire sont encore très-répréhensibles dans des points qui touchent la Religion & la vérité.

Nous avons, par exemple, à Paris, des Journalistes fort estimables *, dont l'objet est de réfuter tous les Ouvrages impies. Ils ont commencé, depuis quelques mois, l'Examen de la dernière Edition, en vingt-deux Volumes, des Œuvres de M. de Voltaire, Edition *annoncée publiquement comme revue & soignée par lui-même.* Or le nombre des erreurs qu'ils y trouvent est déja fort

* Les Auteurs *de la Religion Vengée* : on trouve cet Ouvrage chez Chaubert & Hérissant.

grand, & que ſera-ce quand ils auront parcouru tout le Recueil ? Cependant qu'arrivera-t-il ſi M. de Voltaire vient à jetter un coup-d'œil ſur cette Critique ? Se mettra-t-il en colère contre les Auteurs ? Ira-t-il quereller les Libraires ſur l'infidélité prétendue de leur Typographie ? Mais ces Meſſieurs *de la Religion Vengée* ne ſe payeront pas de cette monnoie. Ils prieront l'Auteur de ſupprimer toute invective, & de déſavouer non l'Edition de ſes Œuvres, mais les impiétés qu'elle contient, & non ſimplement ces impiétés en général, mais tels & tels Articles en particulier ſur le Matérialiſme, le Fataliſme, le Pyrrhoniſme, le Déïſme, le Tolérantiſme univerſel &c. Combien d'autres points feroient la matière d'une Confeſſion détaillée !

Pour exalter la Loi Naturelle qui eſt fort bonne, mais qui ne ſuffit pas, M. de Voltaire dit que les

hommes s'éloignent beaucoup de cette Loi, *& de la raiſon qui en eſt la ſource.* Cela eſt vrai ; mais l'oubli de la Loi Révélée influe auſſi, à tout inſtant, dans ces travers, & c'eſt ce que notre Poëte-Diſſertateur ne conſidère preſque jamais. On ſait ce qui lui a été reproché ſur ce point à l'occaſion du *Poëme de la Loi Naturelle.* Il lui ſeroit ſi aiſé de faire ceſſer tous les reproches en ſe déclarant, ſans ambiguité, pour la néceſſité & les rapports des deux Loix ! Par-là il diſſiperoit juſqu'à l'apparence du Déïſme, &c.

En continuant de faire le procès au genre humain, il produit un exemple ſingulier de quelques folies qu'il croit avoir remarquées parmi les hommes. *Je parle*, dit-il, *de ces graves fous, qui enſeignent que quatre & quatre ſont neuf ; de nous, qui ſommes encore plus fous qu'eux, quand nous perdons*

notre temps à vouloir leur faire entendre que quatre & quatre font huit, & des Maîtres fous qui, pour nous mettre d'accord, décident que quatre & quatre font dix. Qu'est-ce que tout cela signifie ? *Davus sum, non Œdipus :* mais peut-être vaut-il mieux laisser-là l'Enigme que de s'exposer, en l'étudiant, à y découvrir plus qu'on ne cherche & qu'on ne veut y trouver.

A l'occasion de ces folies, l'Auteur tombe sur le P. Castel, qui ne lui a jamais fait de mal, & qui n'est plus au monde depuis plus de deux ans. Il entame une violente Satyre contre les Journaux *, & notamment contre celui de Trévoux,

---

* Il loue avec raison le Journal des Savants, mais il paroît n'en fixer l'époque qu'à l'an *1666.* Ce Journal, le premier de tous, a commencé en Janvier *1665.*

qu'il appelle un *Recueil de Médisances.* Cette dénomination n'eſt pourtant pas trop fondée, puiſqu'on reproche ſouvent à ce Journal ſa complaiſance pour les Auteurs & pour leurs Ouvrages: complaiſance après tout, (ſoit dit ici en paſſant) qui n'eſt qu'une attention commandée par la probité & par la raiſon. Il vaut mieux voir par-tout le bien que le mal; & il eſt plus de l'intérêt des Lettres d'encourager les talents par des témoignages d'eſtime, que de les détruire par des Critiques inſultantes. Il n'y a que les Livres contraires à la Religion, aux mœurs, à l'honnêteté & à la paix publique, qui ne méritent aucune indulgence. Si le Journal de Trévoux s'eſt acquitté de ſon devoir à cet égard, quel peut être ſon crime? Et ſi l'on ſe trouve dans le cas de la cenſure, n'eſt-il pas juſte qu'on s'impute à ſoi,

même les ſentiments & les écrits qui auront pu y donner lieu?

M. de Voltaire déclare, ſans façon, que celui qu'il croit être *le principal Auteur de ce Journal, n'eſt point du tout ſon ami.* Ceci eſt aſſûrément un malheur; mais ce Journaliſte que M. de Voltaire appelle un *Gazetier*, aura du moins l'avantage de pratiquer *l'amitié ſans amitié*, comme s'exprime quelque part S. Evremont. Il eſt ſi bien, ſi agréable, ſi conforme à toutes les bonnes Loix d'aimer qui ne nous aime pas; de nous intéreſſer, par exemple, au bonheur & à la paix de M. de Voltaire; de ſouhaiter que cette ſainte Religion non-ſeulement Naturelle, mais Chrétienne & Catholique, dans laquelle il eſt né, occupe ce reſte de moments que la Providence lui ménage pour penſer aux jours éternels!

Mais, s'écrie M. de Voltaire,

quel emploi pour un Prêtre, pour un Religieux que celui de vendre tous les mois à un Libraire un Recueil de médisances! D'abord si ce *Gazetier de Trévoux* vend sa *Gazette*, il ne doit pas être fort intéressé, puisque c'est le seul Livre au monde qui, depuis 58 ans, n'ait point augmenté de prix. Mais ce *Gazetier* ne vend & n'achete rien : aussi sa fortune est elle, en réalité, ce qu'étoit en idée celle de ce Tigellius, qui disoit : *Sit mihi mensa tripes, & concha salis puri, & toga quæ defendere frigus, quamvis crassa, queat.* Ce métier, il est vrai, du *Gazetier de Trévoux*, n'est ni beau, ni bon, ni agréable. Cependant si cette *Gazette* se borne à censurer fortement les Livres pernicieux; à rendre compte honnêtement des Ouvrages composés avec sagesse; à tempérer, dans les cas indifférents ou purement littéraires, la critique par des éloges, il

ſeroit difficile d'aſſûrer que la ſainteté du Sacerdoce ou de la Profeſſion Religieuſe eſt bleſſée par un tel *emploi*. M. de Voltaire eſt un Moraliſte bien ſévère, s'il croit, par exemple, qu'il ne nous ait pas été permis de louer, en 1745, le Poëme de Fontenoi; de défendre, en 1750, par des raiſons douces & polies, le Teſtament de Richelieu; de déſapprouver en divers temps *les Lettres Philoſophiques*, *l'Abrégé de l'Hiſtoire univerſelle*, *Micromegas*, ſans compter d'autres Livres fort ſcandaleux tels que *l'Analyſe de Bayle*, *l'Eſprit &c.*

M. de Voltaire, toujours en courroux contre cet infortuné Journaliſte de Trévoux, s'adreſſe à ſes *Supérieurs*, & les ſomme de *réprimer ſon audace*. C'eſt ſolliciter l'animadverſion d'un Tribunal bien puiſſant: car ce Journaliſte a des Supérieurs de toute eſpèce, & des Maîtres dans tous les Ordres de

l'Etat. Cependant nul d'entre eux ne trouve encore une *audace* bien marquée dans ce petit Journal. La plûpart ne ſoupçonnent ſeulement pas l'exiſtence de cet Atôme littéraire. Quelques-uns ſavent que le Journaliſte ou *Gazetier* n'a point choiſi cette profeſſion ; qu'il s'y eſt trouvé engagé comme le Vultejus d'Horace fut, ſans y penſer, inveſti d'affaires très-éloignées de ſon goût ; & qu'enfin, excédé de ſoins & de fatigues, il répète auſſi à ſon *Patron* cette prière qui n'eſt le cri ni de l'ambition ni de l'intrigue.

Pol ! me miſerum, Patrone, vocares,
Si velles, inquit, verum mihi dicere nomen.
Quod te, per genium, dextramque, Deoſque Penates,
Obſecro & obteſtor, vitæ me redde priori.

Epiſt. L. 1. *VII.*

Il faut bien nous permettre ces diſcuſſions, puiſque M. de Voltaire

entre dans des détails preſque domeſtiques. Il dit que ce ſont-là de *dures vérités ;* & point du tout. Le Gazetier de Trévoux ne tient point pour *dur*, à ſon égard, ce qui n'eſt qu'un petit accès d'humeur dans ce Bel-Eſprit, dont le Château a ceſſé d'être un lieu de *Délices*, puiſque le chagrin y a pénétré. Quant à la *vérité* des choſes, elle eſt beaucoup moindre dans la Diſſertation que dans tous les *Menſonges imprimés*, dont M. de Voltaire a voulu faire la cenſure.

Il mêle-ici, je ne ſais comment, au Journal de Trévoux, *le Dictionnaire de Trévoux*, qui n'eſt l'Ouvrage ni des Journaliſtes ni de la Société dont ils ſont membres. Il met auſſi l'Encyclopédie en jeu, & il reproche même au *Gazetier*, ſon Adverſaire, quelque choſe ſur ce grand Livre, dont les Mémoires de Trévoux raiſonnerent ſans fiel & ſans affectation, il y a ſept ou huit

ans. M. de Voltaire garde longtemps, comme on voit, sa colère; il fabrique à loisir ses foudres; mais si le Journaliste a écrit, il y a sept ou huit ans, sur cet objet, il n'a donc pas pris ce *temps* fâcheux, ni attendu ces circonstances de 1759, dont M. de Voltaire fait mention d'après beaucoup de bruits populaires, sans compter les *Mensonges imprimés.*

Cependant il paroît que, dans la querelle intentée au Journaliste, notre Dissertateur ne se borne pas à l'Encyclopédie, dont il parle d'ailleurs assez mal, quoiqu'il ait pris part à la composition de ce Dictionnaire. Selon lui, le Journaliste persécute la Philosophie & les Philosophes. Il faudroit dire en quoi & comment; mais ce seroit exiger trop de précision & gêner M. de Voltaire. Dès qu'il a ouvert cette veine de persécution prétendue, contre la Philosophie & les Philosophes, il pousse sa pointe, il

accumule les exaggérations, les imputations, les récriminations; il déploie toutes les richesses de la Langue, c'est-à-dire les termes forts & énergiques; il avance quantité d'assertions sans preuves, & combien, chemin faisant, de propositions pleines d'enthousiasme où très-fausses par leur universalité; comme quand il dit que *Bayle est l'éternel honneur de la raison humaine*; que les anciens *Romains* furent *le Peuple le plus religieux de la terre*; que *nous devons tout* aux Anglois; que *les Italiens ont dégénéré jusqu'au temps de Muratori*, qu'ils *ont craint de penser &c!*

Il n'est point difficile, au reste, de deviner qui sont les *Philosophes* dont M. de Voltaire entreprend de venger les droits, & qui sont les *Persécuteurs* contre lesquels il tonne. La mode s'est comme établie d'appeller *Philosophes* ceux qui attaquent la Religion Révélée,

& Persécuteurs ceux qui combattent pour sa défense. On prodigue, en même temps, à ces derniers les titres de *superstitieux*, de *fanatiques*, de *fourbes*, de *pédants*, de *factieux*, *&c.* M. de Voltaire épuise toute cette nomenclature. Il n'oublie rien pour faire entendre, quoiqu'il ne le déclare pas positivement, que les partisans zélés de la Religion Chrétienne & Catholique sont ennemis du savoir: imputation très-peu fondée, très-réfutée même par des faits incontestables.

En effet, les fastes de la Littérature sont remplis d'hommes illustres qui ont honoré, défendu, vengé l'Evangile & l'Eglise. Si l'Esprit du Christianisme prescrit la modestie dans l'étude des Sciences, il n'en arrête point le progrès, il le favorise plutôt & l'encourage. S'il apprend à se défier de la fausse Philosophie, selon l'avis de S. Paul, il approuve celle qui est sensée, dis-

crète, ſubordonnée aux vérités ſurnaturelles. S'il condamne les ſyſtêmes de Phyſique, oppoſés aux principes de la Révélation, il anime les Phyſiciens à rechercher les phénomènes de la Nature, pour faire connoître de plus en plus, & admirer celui qui en eſt l'Auteur. S'il recommande aux Sociétés ſavantes de reſpecter & de conſerver le dépôt de la Foi, il ne gêne ni l'établiſſement ni les travaux utiles de ces Sociétés &c. Mais arrive-t-il quelquefois que, dans le ſein même de la Religion, des Particuliers traitent avec trop de rigueur leurs ſemblables, pour des ſyſtêmes indifférents ou pour de ſimples opinions ? Ce ſont des inconvénients tantôt légers en eux-mêmes ; tantôt punis par le ridicule de ceux qui les ont fait naître ; tantôt déſavoués par la Société entière des Sages.

Cependant M. de V. recherche, compile, raſſemble ces faits iſolés.

Il paſſe de l'un à l'autre, ſans en repréſenter aucun tel qu'il eſt. Il condamne tout, n'excuſe rien, (ſi ce n'eſt quand il s'agit des exemples qu'il eſtime lui être favorables) conclut du particulier au général, met ſur le compte de tout le Corps des Fidèles & de toute l'Egliſe de J. C. les écrits d'un petit nombre d'hommes &c. Oh! qu'il y a d'illuſion dans toute cette manière de raiſonner; & qu'il étoit ſage au Chancelier Bacon de dire qu'il falloit donner à l'eſprit humain non des aîles, mais du plomb & des poids pour l'empêcher de ſauter, de voler de côté & d'autre! *Hominum intellectui non plumæ addendæ, ſed plumbum potius & pondera, ut cohibeant omnem ſaltum & volatum.* (Nov. Org. L. I. C. 4.)

Mais enfin, dit notre Auteur, *qu'on me montre, dans l'Hiſtoire du Monde entier, un Philoſophe qui ait troublé* (par des diſputes)

la paix de sa patrie..... qui ait été coupable de la moindre cabale contre les Puissances. Cette proposition fort tranchante, à la façon de presque toutes celles qui composent cette Dissertation, est susceptible de trois sens.

1°. Si l'on entend que la bonne & vraie Philosophie, bien-loin de soufler le feu de la discorde, tend à la paix & à l'union des cœurs, cela est incontestable, & il n'étoit pas besoin de nous répèter cet antique Axiôme, mais de montrer que les Incrédules & les prétendus Esprits-forts sont de vrais Philosophes; c'est ce qu'on ne prouvera jamais.

2°. Si l'on prétend que, dans l'Histoire du Monde, on ne trouve point de cabaleurs, de séditieux, de mauvais Sujets qui se soient donnés pour Philosophes, cela est très-faux; & voici des exemples qui se présentent, sans autres recherches, à notre mémoire. Sous Vespasien, Helvidius

Helvidius le Stoïcien, & Démétrius le Cynique ſoulevoient le Peuple contre le Prince, qui fut obligé de faire mourir Helvidius & d'exiler Démétrius. Sous Domitien, Apollonius de Tyane, Philoſophe Pythagoricien ou Stoïcien, ſuſcitoit, de tout ſon pouvoir, des ennemis à l'Empereur. Sous Marc-Aurèle, les Philoſophes animoient le Gouvernement à perſécuter les Chrétiens, & ce fut alors que Creſcent le Cynique fit périr S. Juſtin. *Ces gens là,* (les Philoſophes) dit M. de Tillemont, *faiſoient gloire de ne reſpecter pas même les dignités les plus éminentes, mais de crier & d'aboyer contre tout le monde.* Etoit-ce encore des Eſprits bien pacifiques que Critias & Alcibiade, deux des premiers Diſciples de Socrate? *L'un,* dit Xénophon, *étoit le plus avare & le plus violent, l'autre le plus entreprenant & le plus impétueux de tous*

les hommes. On feroit assûrément un très-gros Livre des querelles, des friponneries, des violences de ceux qui, en divers temps, prirent le nom de Philosophes. On n'oublieroit ni Diogène qui *mordoit* quand on n'avoit rien à lui donner; ni Senèque qui écrivit une Satyre contre son Prince, & qui de plus fut Concussionnaire & Usurier; ni ces Philosophes dont parle Tatien, lesquels se haïssoient les uns les autres, se déchiroient mutuellement, s'arrachoient les postes de faveur &c. Et nous ne parlons point du libertinage de mœurs, qui feroit un Chapitre très-scandaleux.

3°. Si l'on prend uniquement pour *Philosophes* les Athées, les Déistes, les Epicuriens, les Spinosistes, les Matérialistes &c. prouvera-t-on que tous ces Impies ont eu de la modération, de la tranquillité, des inclinations vertueuses? D'abord il faudroit retrancher

du Catalogue un Timon le Pyrrhonien, qui calomnioit les gens sans scrupule; un Lucien, qui étendoit ses Satyres jusqu'aux Dieux; un Toland, qui ne faisoit que *tracasser dans les disputes*; un Vanini, qui *soulevoit les Esprits par des paradoxes*, & qui d'ailleurs étoit un scélérat pour les mœurs &c. Ensuite n'est-ce donc pas troubler le repos de la patrie, que de répandre une doctrine qui détruit la Religion, les Loix, la subordination? Quand Diagoras nia l'Existence de la Divinité, ne le regarda-t-on pas comme une peste publique? En Angleterre même n'a-t-on pas recherché & poursuivi comme des séditieux ce Toland *sans probité*, comme dit Collins, & ce Woolston qui inondoit le Public de papiers contre J. C. &c? Et combien de querelles les systêmes d'Epicure, de Spinosa, & de tous nos Incrédules modernes n'ont-ils point causées? Enfin

quand il se seroit trouvé quelques Impies irréprochables dans leur conduite, bons Sujets, bons Citoyens, qu'est-ce que cela prouveroit? Est-ce qu'il n'y a pas eu, dans le Christianisme, un nombre infiniment plus grand d'hommes encore plus vertueux, plus tranquilles, plus utiles à la Société? Les Incrédules sont encore une poignée de gens, il faudroit supposer leur Nation aussi répandue & aussi nombreuse que l'est celle des Chrétiens; puis estimer au juste quelle seroit la face du monde avec une doctrine qui ne laisse ni crainte, ni espérance, ni vrais principes sur le bien & le mal. Alors n'y auroit-il personne qui *troublât la paix de sa patrie....* qui fût *coupable de cabale contre les Puissances?* Mais ceci est une question qu'on a traitée cent fois contre Bayle & ses Disciples. Il est surprenant que M. de V. n'ait pas

encore abandonné une objection si frivole.

Il y a, dans la Dissertation de M. de Voltaire, un P. S. où l'Auteur attaque vivement l'*Apologie de la Révocation de l'Edit de Nantes*, & nous remarquons que, dès la citation de cet Ouvrage, M. de V. se permet une imputation fort contraire à la vérité : car il suppose que l'Apologiste défend & loue *les massacres de la S. Barthelemy* comme *la révocation de l'Edit de Nantes* : ce qui n'est assûrément point. L'Apologiste donne simplement une *Dissertation sur la journée de la S. Barthelemy*. Mais cet Ecrivain est trop homme d'esprit & trop fort par lui-même, pour avoir besoin qu'on le protége contre M. de V. Ainsi nous abandonnons cette partie de la Dissertation, & nous annonçons, pour le Journal prochain, l'Extrait d'un bon Livre intitulé : *L'Oracle des nouveaux Philosophes, pour servir de suite & d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire.* L'Extrait n'aura pas pour Auteur celui que M. de Voltaire appelle *Gazetier de Trévoux*; & ce sera tant mieux pour cette *Gazette.*

ARTICLE LXXVI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

On voit ici une Lettre imprimée à Amiens sous le titre de Lettre de M. Gresset, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, à M.*** sur la Comédie, (pag. 16. *in*-12.) *C'est un monument de la Religion, du bon esprit, & de l'éloquence de l'Auteur. C'est un des coups les plus directs & les plus forts qu'on ait jamais portés aux Spectacles profanes. On ne dira pas cette fois que c'est un Homme peu instruit, un Dévot imbécille, un Poëte mécontent du Public, un Vieillard sans ame & sans prétentions, qui renonce au Théâtre. M. Gresset*

est encore dans l'âge des succès : il a réussi dans l'Art Dramatique au point de disputer du rang avec les premiers Maîtres de la Scène : il faisoit espérer de nouveaux plaisirs à la Capitale, on l'y attendoit, on l'y desiroit ; on se plaignoit de la Province qui captivoit trop ces talents supérieurs. Tout à-coup la Religion, toujours reconnue & respectée de cet Homme de Lettres, mais combattue encore dans son ame par la fausse gloire, par l'habitude, par l'autorité des exemples, la Religion acheve de lui dessiller les yeux. Il voit clairement, à la lumière de l'Evangile, que le Sanctuaire & le Théâtre sont des objets inalliables. Il sort pour toujours de cette carrière enchanteresse, il prend pour témoin & pour arbitre de son engagement un des plus saints Evêques, qui aient paru dans l'Eglise de France. Cet exemple est si beau, & la Let-

tre est, à tous égards, si digne d'être conservée, que nous la déposons toute entière dans ce Volume de nos Mémoires, dont elle sera l'honneur & l'agrément.

*LETTRE DE M. GRESSET, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, à M*** sur la Comédie.*

Les sentiments, Monsieur, dont vous m'honorez depuis plus de vingt ans, vous ont donné des droits inviolables sur tous les miens ; je vous en dois compte, & je viens vous le rendre sur un genre d'Ouvrages, auquel j'ai cru devoir renoncer pour toujours. Indépendamment du desir de vous soumettre ma conduite & de mériter votre approbation, votre appui m'est nécessaire dans le parti indispensable que j'ai pris, & je viens le réclamer avec toute la confiance que votre amitié pour moi m'a

toujours inſpirée. Les titres, les erreurs, les ſonges du monde n'ont jamais ébranlé les principes de Religion que je vous connois depuis ſi long-temps : ainſi le langage de cette Lettre ne vous ſera point étranger, & je compte qu'approuvant ma réſolution, vous voudrez bien m'appuyer dans ce qui me reſte à faire pour l'établir & pour la manifeſter.

Je ſuis accoûtumé, Monſieur, à penſer tout haut devant vous : je vous avouerai donc que, depuis pluſieurs années, j'avois beaucoup à ſouffrir intérieurement d'avoir travaillé pour le Théâtre, étant convaincu, comme je l'ai toujours été, des vérités lumineuſes de notre Religion, la ſeule divine, la ſeule inconteſtable. Il s'élevoit ſouvent des nuages dans mon ame ſur un art ſi peu conforme à l'eſprit du Chriſtianiſme, & je me faiſois, ſans le vouloir, des reproches in-

fructueux, que j'évitois de démêler & d'approfondir : toujours combattu, toujours foible, je différois de me juger, par la crainte de me rendre & par le desir de me faire grace. Quelle force pouvoient avoir des réflexions involontaires contre l'empire de l'imagination & l'enyvrement de la fausse gloire ? Encouragé par l'indulgence dont le Public a honoré *Sidney* & *le Méchant*, ébloui par les sollicitations les plus puissantes, séduit par mes amis, dupe d'autrui & de moi-même, rappellé en même temps par cette voix intérieure, toujours sévère & toujours juste, je souffrois, & je n'en travaillois pas moins dans le même genre. Il n'est guères de situation plus pénible, quand on pense, que de voir sa conduite en contradiction avec ses principes, & de se trouver faux à soi-même & mal avec soi. Je cherchois à étouffer cette voix des remords, à laquelle on

n'impoſe point ſilence, ou je croyois y répondre par de mauvaiſes autorités que je me donnois pour bonnes. Au défaut de ſolides raiſons, j'appellois à mon ſecours tous les grands & frèles raiſonnements des Apologiſtes du Théâtre; je tirois même des moyens perſonnels d'Apologie de mon attention à ne rien écrire qui ne pût être ſoumis à toutes les Loix des mœurs: mais tous ces ſecours ne pouvoient rien pour ma tranquillité. Les noms ſacrés & vénérables dont on abuſe pour juſtifier la compoſition des Ouvrages Dramatiques & le danger des Spectacles, les Textes prétendus favorables, les Anecdotes fabriquées, les Sophiſmes des autres & les miens, tout cela n'étoit que du bruit, & un bruit bien foible contre ce ſentiment impérieux qui réclamoit dans mon cœur. Au milieu de ces contrariétés & de ces doutes de mauvaiſe foi, pourſuivi

par l'évidence, j'aurois dû reconnoître dès lors, comme je le reconnois aujourd'hui, qu'on a toujours tort avec sa conscience, quand on est réduit à disputer avec elle. Dieu a daigné éclairer entièrement mes ténébres, & dissiper à mes yeux tous les enchantements de l'Art & du Génie. Guidé par la Foi, ce flambeau éternel devant qui toutes les lueurs du temps disparoissent, devant qui s'évanouissent toutes les rêveries sublimes & profondes de nos foibles Esprits-forts, ainsi que toute l'importance & la gloriole du bel-esprit, je vois, sans nuage & sans enthousiasme, que les Loix sacrées de l'Evangile & les maximes de la Morale profane, le Sanctuaire & le Théâtre sont des objets absolument inalliables. Tous les suffrages de l'opinion, de la bienséance, & de la vertu purement humaine, fussent-ils réunis en faveur de l'Art Dramatique, il n'a jamais obtenu, il

n'obtiendra jamais l'approbation de l'Eglise. Ce motif, sans réponse, m'a décidé invariablement : j'ai eu l'honneur de communiquer ma résolution à Monseigneur l'Evêque d'Amiens, & d'en consigner l'engagement irrévocable dans ses mains sacrées : c'est à l'autorité de ses leçons & à l'éloquence de ses vertus que je dois la fin de mon égarement, je lui devois l'hommage de mon retour ; & c'est pour consacrer la solidité de cette espèce d'abjuration, que je l'ai faite sous les yeux de ce grand Prélat si respecté & si chéri : son témoignage saint s'éleveroit contre moi, si j'avois la foiblesse & l'infidélité de rentrer dans la carrière. Il ne me reste qu'un regret en la quittant ; ce n'est point sur la privation des applaudissements publics, je ne les aurois peut-être pas obtenus ; & quand même je pourrois être assûré de les obtenir au plus haut degré,

tout ce fracas populaire n'ébranleroit point ma résolution : la voix solitaire du Devoir doit parler plus haut pour un Chrétien que toutes les voix de la Renommée. L'unique regret qui me reste, c'est de ne pouvoir point assez effacer le scandale que j'ai pu donner à la Religion par ce genre d'Ouvrages, & de n'être point à portée de réparer le mal que j'ai pu causer, sans le vouloir. Le moyen le plus apparent de réparation, autant qu'elle est possible, dépend de votre agrément pour la publicité de cette Lettre : j'espère que vous voudrez bien permettre qu'elle se répande, & que les regrets sincères, que j'expose ici à l'amitié, aillent porter mon Apologie par-tout où elle est nécessaire. Mes foibles talents n'ont point rendu mon nom assez considérable pour faire un grand exemple ; mais tout Fidèle, quel qu'il soit, quand ses égarements ont eu quelque notoriété, doit en pu-

blier le désaveu, & laisser un monument de son repentir. Les gens du bon air, les demi-raisonneurs, les pitoyables Incrédules peuvent à leur aise se mocquer de ma démarche; je serai trop dédommagé de leur petite censure & de leurs froides plaisanteries, si les gens sensés & vertueux, si les Ecrivains dignes de servir la Religion, si les ames honnêtes & pieuses que j'ai pu scandaliser, voient mon humble désaveu avec cette satisfaction pure que fait naître la vérité dès qu'elle se montre.

Je profite de cette occasion pour rétracter aussi solemnellement tout ce que j'ai pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bagatelles rimées dont on a multiplié les Editions, sans que j'aie jamais été dans la confidence d'aucune. Tel est le malheur attaché à la Poësie, cet Art si dangereux, dont l'Histoire est beaucoup plus la liste des fautes

célèbres & des regrets tardifs, que celle des ſuccès ſans honte & de la gloire ſans remords : tel eſt l'écueil preſque inévitable, ſur-tout dans les délires de la jeuneſſe ; on ſe laiſſe entraîner à établir des principes qu'on n'a point ; un vers brillant décide d'une maxime hardie, ſcandaleuſe, extravagante : l'idée eſt téméraire, le trait eſt impie, n'importe, le vers eſt heureux, ſonore, éblouiſſant, on ne peut le ſacrifier, on ne veut que briller, on parle contre ce qu'on croit, & la vanité des mots l'emporte ſur la vérité des choſes. L'Impreſſion ayant donné quelque exiſtence à de foibles productions auxquelles j'attache fort peu de valeur, je me crois obligé d'en publier une Edition très corrigée, où je ne conſerverai rien qui ne puiſſe être ſoumis à la lumière de la Religion & à la ſévérité de ſes regards. La même balance me réglera dans d'autres Ouvrages qui n'ont point

encore vu le jour. Pour mes nouvelles Comédies (dont deux ont été lues, Monſieur, par vous ſeul) ne me les demandez plus ; le ſacrifice en eſt fait, & c'étoit ſacrifier bien peu de choſe. Quand on a quelques Ecrits à ſe reprocher, il faut s'exécuter ſans réſerve, dès que le remords les condamne : il ſeroit trop dangereux d'attendre ; il ſeroit trop incertain de compter que ces Ecrits ſeront brûlés au flambeau qui doit éclairer notre agonie.

J'ai cru, pour l'utilité des mœurs, pouvoir ſauver de cette proſcription les principes & les images d'une pièce que je finiſſois, & je les donnerai ſous une autre forme que celle du genre Dramatique : cette Comédie avoit pour objet la peinture & la critique d'un caractère plus à la mode que *le Méchant* même, & qui, ſorti de ſes bornes, devient tous les jours de

plus en plus un ridicule & un vice national.

Si la prétention de ce caractère, ſi répandue aujourd'hui, ſi mauſſade comme l'eſt toute prétention, & ſi gauche dans ceux qui l'ont malgré la nature & ſans ſuccès, n'étoit qu'un de ces ridicules qui ne ſont que de la fatuité ſans danger, ou de la ſottiſe ſans conſéquence, je ne m'y ſerois plus arrêté; l'objet du portrait ne vaudroit pas les frais des crayons: mais outre ſa comique abſurdité, cette prétention eſt de plus ſi contraire aux régles établies, à l'honnêteté publique, & au reſpect dû à la Raiſon, que je me ſuis cru obligé d'en conſerver les traits & la cenſure, par l'intérêt que tout Citoyen qui penſe doit prendre aux droits de la Vertu & de la Vérité. J'ai tout lieu d'eſpérer que ce ſujet, s'il doit être de quelque utilité, y parviendra bien plus ſûrement ſous cette forme nouvelle, que s'il n'eût paru

que ſur la Scène, cette prétendue école des Mœurs où l'Amour-propre ne vient reconnoître que les torts d'autrui, & où les vérités morales, le plus lumineuſement préſentées, n'ont que le ſtérile mérite d'étonner un inſtant le déſœuvrement & la frivolité, ſans arriver jamais à corriger les vices, & ſans parvenir à réprimer la manie des faux airs dans tous les genres, & les ridicules de tous les rangs.

Je laiſſe de ſi minces objets pour finir par des conſidérations d'un ordre bien ſupérieur à toutes les brillantes illuſions de nos Arts agréables, de nos Talents inutiles, & du Génie dont nous nous flattons. Si quelqu'un de ceux qui veulent bien s'intéreſſer à moi, eſt tenté de condamner le parti que j'ai pris de ne plus paroître dans cette carrière, qu'avant de me déſapprouver il accorde un regard aux principes qui m'ont déterminé.

Après avoir apprécié, dans sa raison, ce phosphore qu on nomme l'Esprit, ce rien qu'on appelle la Renommée, ce moment qu'on nomme la Vie, qu'il interroge la Religion qui doit lui parler comme à moi ; qu'il contemple fixement la mort ; qu'il regarde au-delà, & qu'il me juge. Cette image de notre fin, la lumière, la leçon de notre existence, & notre premiere Philosophie devroit bien abaisser l'extravagante indépendance & l'audace impie de ces superbes & petits Dissertateurs, qui s'efforcent vainement d'élever leurs délires systématiques au-dessus des preuves lumineuses de la Révélation : le Temps vole, la Nuit s'avance, le Rêve va finir. Pourquoi perdre à douter avec une absurde présomption, cet instant qui nous est laissé pour croire & pour adorer avec une soumission fondée sur les plus fermes principes de la saine raison ? Comment

immoler nos jours à des Ouvrages rarement applaudis, ſouvent dangereux, toujours inutiles ? Pourquoi nous borner à des ſpéculations indifférentes ſur les majeſtueux Phénomènes de la Nature ? Au moment où j'écris, un Corps Céleſte, nouveau à nos regards, eſt deſcendu ſur l'Horiſon ; mais ce ſpectacle, également frappant pour les Eſprits éclairés & pour le Vulgaire, amuſe ſeulement la frivole curioſité, quand il doit élever nos réflexions. Encore quelques jours, & cette Comète que notre ſiècle voit pour la premiére fois, va s'éteindre pour nous & ſe replonger dans l'immenſité des cieux, pour ne reparoître jamais aux yeux de preſque tous ceux qui la contemplent aujourd'hui. Quelle deſtinée éternelle nous aura été aſſignée, lorſque cet Aſtre étincelant & rapide, arrivé au terme d'une nouvelle révolution, après une marche

de plus de quinze lustres, reparoîtra sur cet Hémisphère ? Les témoins de son retour marcheront sur nos cendres.

Je vous demanderois grace; Monsieur, sur quelques traits de cette Lettre, qui paroissent sortir des limites du ton épistolaire, si je ne savois, par une longue expérience, que la vérité a toute seule par elle-même le droit de vous intéresser indépendamment de la façon dont on l'exprime, & si d'ailleurs, dans un semblable sujet dont la dignité & l'énergie entraînent l'ame & commandent l'expression, on pouvoit être arrêté un instant par de froides attentions aux régles du style, & aux chétives prétentions de l'esprit.

Je suis avec tous les sentiments d'un profond respect & d'un attachement inviolable, Monsieur, votre, &c.

GRESSET,

A Amiens le 14. Mai 1759.

Les autres Nouvelles Littéraires seront dans le II. vol. qui paroîtra le 15. de ce mois.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet 1759.
I. Vol.

ARTICLE LXIX. *Histoire générale des Guerres, &c.* Suite de l'Article LXVII. au mois de Juin. 1542

ART. LXX. *La Vie de S. Ferdinand, Roi de Castille & de Léon.* 1564

ART. LXXI. *Première Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples du Christianisme.* 1577

ART. LXXII. *L'Incrédulité convaincue par les Prophéties.* Tome III. 1607

ART. LXXIII. Le Pitture antiche d'Ercolano, &c. *Les Peintures antiques d'Herculanum gravées, &c.* 1633

ART. LXXIV. *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie, &c.* 1652

Art. LXXV. *Ode sur la mort de S. A. R. Madame la Markgrave de Bareith.* 1686
Art. LXXVI. Nouvelles Littéraires. 1710

ERRATA

Pour Juin.

Pag. 1439, *lig.* 7, debeo libris, *lis.* debeo unice libris.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5202